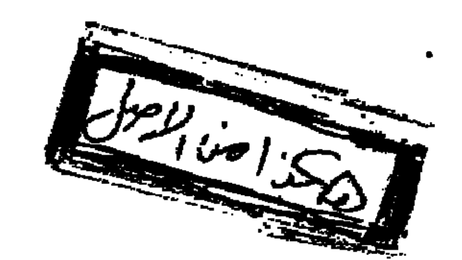


Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14248 – 5 F

SAMEDI 17 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les tensions politiques dans les pays de l'Est

Turbulences en Roumanie

LE calme relatif qui avait suivi l'expédition punitive des mineurs de la vallée du Jiu, à Bucarest, en juin dernier, n'aura donc duré que l'espace d'un été. La Roumanie, qui n'a pas fini d'expier le péché originel des tromperies de décembre 1989, entre de nouveau dans une période de fortes turbulences.

A un mois de l'anniversaire de la chute de Nicolae Ceausescu, les manifestations qui se sont déroulées, jeudi 15 novembre, dans les grandes villes roumaines pour commémorer le soulèvement ouvrier de Brasov en 1987 paraissent de bien mauvais augure pour le régime de M. Ion Iliescu. C'est la première fois en effet depuis la « révolution » que des foules aussi nombreuses demandent la démission du président roumain et du gouvernement de M. Petre Roman.

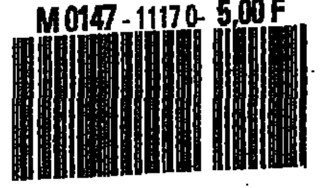
LES partis politiques « historiques » semblant, une fois encore, dépassés par les événements, deux forces, aussi composites l'une que l'autre, sont désormais face à face. Le Front de salut national ne semble toujours pas avoir digéré son triomphe électoral d'avril, ni être en mesure de réussir un ravalement idéologique crédible. Entre les jeunes technocrates groupés autour de M. Roman, qui tentent d'accélérer le passage vers une économie libérale, et les « nomenklaturistes » de l'ancien régime, fermement décidés à garder leurs privilèges – et donc à ne rien changer de fondamental – le conflit, larvé aujourd'hui, peut se durcir demain. A moins qu'il ne soit arbitré par l'énigmatique général Victor Stanculescu, le chef de l'armée, qui cultive habilement sa différence.

AVEC des années de retard sur les mouvements contestataires de la plupart des autres pays d'Europe de l'Est, les opposants roumains semblent être enfin parvenus à créer un groupe d'accueil, l'« Alliance civique », susceptible de réunir tous ceux qui désirent changer radicalement les mécanismes profonds de la société roumaine, des anciens dissidents comme Mme Doina Cornea aux « golans » représentés par le dirigeant étudiant M. Marian Munteanu, en passant par les syndicalistes inquiets de la dégradation des conditions de vie. Ce mouvement pourrait donner toute sa mesure en décembre lorsqu'on célébrera le premier anniversaire de la chute de l'ancien dictateur. Des dérapages seront alors à craindre. Les personnages troubles qui ont tiré les ficelles des événements de décembre 1989 pourraient, de nouveau, sévir, et, de provocation en mystification, entraîner le pays dans une nouvelle flambée de violence.

En Europe centrale, même s'ils ont procédé à un aggiornamento, sincère ou purement tactique, et s'ils ont été adoubés par le suffrage universel, les anciens Partis communistes semblent incapables de réaliser avec succès la transition vers la démocratie libérale. C'est ce qui se passe tant en Roumanie qu'en Bulgarie, où les anciens PC ne parviennent pas à gouverner. Comme si, tout simplement, on ne pouvait être et avoir été.

Lire nos informations page 3 ainsi que l'article de SYLVIE KAUFFMANN : « La Tchécoslovaquie un an après la « révolution de velours »

M 0147 - 1117 0 - 5,00 F



M. Gorbatchev veut remanier le commandement de l'armée

Devant le Parlement soviétique, M. Gorbatchev a proposé, vendredi 16 novembre, un remaniement du gouvernement, mais aussi du commandement de l'armée. « Je ne pense pas que cette puissante organisation puisse échapper aux réformes », a dit le président soviétique au cours d'un débat extraordinaire exigé par les députés sur la situation dans le pays. Pour sa part, M. Boris Eltsine, président de la Russie, a demandé la démission du gouvernement de M. Ryjkov et la création d'un « comité de crise ». *(Lire nos informations page 3.)*

Retour en URSS

On ne revient plus d'URSS. On y retourne. Comme Vadim Kozovoï, poète, ancien prisonnier politique.

André Gide est revenu d'URSS, un peu en vain puisque son message ne fut guère entendu. C'était, il est vrai, dans les années 30, les années de la surdité.

Beaucoup d'émigrés russes, depuis quelques années, reviennent sur le lieu de leurs « crimes ». Un mois, deux mois, trois mois... Mais ils n'y restent pas, n'y songent pas, même s'ils vivent au rythme de cette terre russe qu'ils charrient à leurs semelles, même s'ils ressentent l'écho du bruit et de la fureur qui nous vient de là bas. Vadim Kozovoï, poète, traducteur de Rimbaud, Lautréamont, Mallarmé, Char, Michaux, est de ceux-là. Né en 1937, envoyé dans les camps post-staliniens de Mordovie (1957-63) pour avoir osé quelque plaisanterie sur Khrouchtchev, « convaincu » de quitter l'URSS en 1981, réfugié en France, il n'a pas cessé, depuis, de vivre ici en même temps que « là-bas ». Observateur minutieux des évolutions et des changements, il est revenu à Moscou dès qu'il l'a pu : au printemps dernier, pour moins de deux semaines, à l'automne pour deux mois.

Optimiste et pessimiste à la fois, il nous a accordé un entretien dans lequel il passe en revue les raisons qu'il y a de désespérer et d'espérer encore. Un point de vue à l'image de cette fin d'un empire qui tient tout autant du chaos que de la révolution.

JACQUES AMALRIC

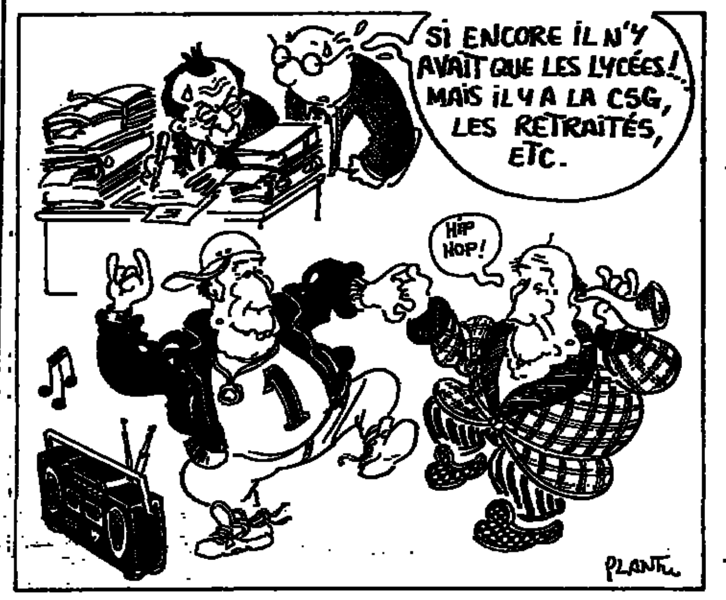
Lire page 2

La CSG et la motion de censure

M. Michel Rocard veut défier « tous les conservatismes »

M. Michel Rocard a engagé la responsabilité de son gouvernement, vendredi 16 novembre, à l'Assemblée nationale, sur les articles du projet de budget pour 1991 relatifs à la contribution sociale généralisée, après avoir annoncé que le produit de celle-ci serait affecté aux allocations familiales.

Le premier ministre a dénoncé les « conservatismes » de droite ou de gauche. Les groupes RPR, UDC et UDF ont déposé vendredi une motion de censure, devant être débattue le 19 novembre et que le groupe communiste a prévu de voter.



Boomerang Est-Ouest

Quinze ans après Helsinki, le grand sommet de l'après-guerre froide

par Claire Tréan

On peut difficilement rêver plus prestigieuse assemblée que celle réunie à Paris à partir du lundi 19 pour le deuxième sommet de l'histoire de la CSCE : George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, tous les chefs d'Etat et de gouvernement de la grande Europe à l'exception de l'Albanais, MM. Perez de Cuellar et Delors : qui dit mieux ? Et pourtant, qui sait ce qui vaut aujourd'hui à la capitale de la France tant d'honneurs ? Il y a moins d'un an, en décembre 1989, quand l'idée, lancée par M. Gorbatchev, avait été reprise au bond par M. Mitterrand, la perspective de ce sommet était floue : les régimes communistes tombaient les uns après les autres, le pacte de Varsovie chancelait, le sort des Allemagnes n'était pas encore scellé. Quinze ans après le sommet d'Helsinki qui avait été l'acte fondateur de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Europe était à refaire et l'entreprise méritait que l'on convoquât ses plus hauts dirigeants, Américains et Canadiens compris, comme il se doit lorsqu'il est question de la sécurité du Vieux Continent.

Lire la suite et l'article de WALTRAUD BARYLI page 6.

Le « Grenelle » des lycéens

La négociation entre M. Jospin et les coordinations, heure par heure

Pourtant blasé après tant de mouvements étudiants et de révoltes lycéennes, le ministère de l'éducation nationale a connu, jeudi 15 novembre, rue de Grenelle, l'une de ces scènes extravagantes dont il a le secret. Il est 17 heures. La nuit tombe dans la bibliothèque du premier étage, habillée de reliures et de moulures de chêne. Au plafond, les quatre médaillons de Descartes, Bossuet, Corneille et Fénelon ont des allures austères et rassurantes de Lagarde et Michard. Mais l'heure n'est pas à la récitation des classiques. Toutes les télévisions, les radios, tous les journaux français se sont donné rendez-vous, là, pour une conférence de presse unique dans les annales. A 17 h 10, le ministre fait son entrée. Ce n'est pas le même homme qui assistait, lundi, dans le bureau du premier ministre, mâchoires serrées et visage blême, à la retransmission en direct par les télévisions des scènes d'émeute du pont de l'Alma. Trois jours plus tard, Lionel Jospin, à l'évidence, respire.

GÉRARD COURTOIS et RAPHAËLLE RÉROLLE

Lire la suite page 14 - section B ainsi que l'article de PHILIPPE BERNARD « Un rapport prémonitoire de l'Inspection générale », page 13 - section B

Demain un nouveau supplément

LE MONDE ◆ HEURES LOCALES

La France vit, avec la décentralisation, une « révolution tranquille ». Progressivement, sans éclat mais avec persévérance, un nombre grandissant de domaines passent de la main de l'Etat à celle des collectivités territoriales. La commune, le département et la région deviennent des moteurs de la vie socio-économique.

Les élus locaux (trente-six mille maires, cinq cent mille conseillers municipaux, quatre mille conseillers généraux et conseillers de Paris, mille huit cents conseillers régionaux) sont les artisans de ces nouveaux pouvoirs. Un million de fonctionnaires territoriaux œuvrent avec eux ; les grandes villes, les départements sont devenus de grosses « entreprises » et s'ouvrent aux méthodes modernes de gestion. Rares sont les secteurs de la vie sociale qui échappent aux prérogatives de ces collectivités : développement économique et emploi, finances, équipement et aménagement, animation et culture, éducation, patrimoine, sécurité, logement, sports et jeunesse, communication, transports, tourisme, environnement... La vie quotidienne du citoyen est largement tributaire de l'action et des initiatives des décideurs locaux.

Pour rendre mieux compte de cette transformation en profondeur de la société française, *le Monde* a décidé de créer à partir du numéro de demain un supplément hedmomadaire d'au moins quatre pages, dont le titre – « le Monde Heures locales » – exprime l'ambition : celle de fournir un lieu de rencontre entre les acteurs et les usagers de la vie locale.

A. F.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Retour en URSS

Vadim Kozovoï, poète, ancien prisonnier politique de 1957 à 1963, installé en France depuis 1981 est revenu en Union soviétique pour quelques semaines. Il nous livre ses impressions

« Quel constat clinique de la société soviétique dressez-vous après votre dernier séjour?

– Je citerai simplement quelques faits de la vie quotidienne. On sait déjà que la pénurie règne là-bas mais on ne mesure pas son importance. Non seulement, les œufs, la viande et le lait, mais le pain aussi, manquent dans les magasins ainsi que les cigarettes. Les queues monstres s'organisent, les révoltes commencent. Le sel et les allumettes sont distribués pour la première fois dans les « commandes » aux entreprises. La récolte, qui a été extraordinairement bonne, s'est transformée en une catastrophe nationale. Les soldats et les volontaires venus des villes et payés en nature n'y peuvent rien.

– Ils reçoivent un sac récolté sur quatre?

– Un sac sur trois ou plus. Mais tout le reste pourrit, blé, légumes, etc. Dans certaines villes, les services communaux ne fonctionnent qu'à peine et le chauffage est menacé. Les rats apparaissent. L'essence manque, les liens économiques entre régions deviennent de plus en plus problématiques. Les contrats entre les entreprises, selon les plans des ministères de branches, ne seront signés qu'à 20 % ou 30 % à la fin de l'année. Selon le ministre de la santé, les besoins en médicaments ne seront satisfaits au printemps qu'à 30 %. Et encore, la production risque-t-elle de s'arrêter net. Plus de cent villes sont déclarées zone de détresse écologique. Dans la ville d'Aralsk, c'est la peste qui commence à sévir. Partout la criminalité monte, des bandes armées apparaissent. Tous les soirs, vers minuit, la télévision de Moscou montre les cadavres, les cercueils, les morgues (plusieurs ont dû être fermées pour raisons d'hygiène).

» Et, pourtant, malgré ce tableau sinistre, on remarque du nouveau après soixante-dix ans d'une éternité de peur. Aux parlements, dans les soviets locaux, dans les partis nouvellement créés, dans la presse et même dans un gouvernement, celui de la Russie, on voit pour la première fois depuis des décennies des hommes honnêtes, compétents, jeunes, indépendants, prêts à de vrais combats politiques.

– Que faisaient-ils avant, ces hommes honnêtes, compétents? On en entendait très peu parler...

– Ils sont sortis principalement grâce aux élections relativement libres et grâce à la presse, donc grâce au processus qui a été déclenché il y a cinq ans. On ne peut pas le nier. Quelques-uns sont sortis de prison comme Kovalev ou le Père Yakounine, qui siègent au Parlement russe. Il faut aussi citer les anciens détenus politiques Molostrov et Pimenov; ce dernier fait partie de la commission, à prédominance social-démocrate, qui vient d'élaborer le texte de la constitution de la République fédérative russe.

« Les persécuteurs sont toujours parmi nous »

– Donc le système n'avait pas gangrené toutes les intelligences.

– Le système se grangrenait lui-même. Quant aux esprits, ils se réveillent et se retrouvent. Cela tient du miracle. La mutation des consciences est si rapide qu'on ne s'en aperçoit même plus. Il suffit de voir avec quelle énergie et quelle liberté s'imposent tous ces économistes, politologues, éditeurs, militants, ouvriers, journalistes qui, succédant aux ténors de la perestroïka, surgissent de partout.

– Est-ce qu'on observe le même phénomène chez les jeunes générations?

– Ce sont souvent des gens de trente-trente-deux ans; dans le gouvernement de la Russie, il y a des ministres qui ont trente-deux ans, comme le ministre de la justice, Fedorov. Il vient d'un institut scientifique où il végétait auparavant. Iavlinsky, le vice-premier ministre, est un peu plus âgé. Les relations de cette nouvelle équipe avec le gouvernement Ryjkov sont telles que Silaev, le premier ministre russe, n'est même pas salué par ses anciens collègues.

» Iakovlev, il fallait l'écouter quand il a parlé, tragique, de la réhabilitation, il y a deux ou trois mois, des détenus politiques des années 20-30, lorsqu'il a rappelé que les persécuteurs d'il y a dix ou quinze ans sont toujours parmi nous et qu'ils n'éprouvent aucune honte. Mais ces réhabilitations ambiguës et sélectives ne font pas que des adeptes. Qui aurait eu l'idée de réhabiliter les victimes du fascisme? Le Parlement russe a donc préparé une loi concernant tous les détenus politiques *« depuis le 25 octobre 1917 »* (avec de fortes compensations pour les survivants). Cinquante-deux députés ont proposé de faire de cet anniversaire une journée de deuil national.

» A propos des persécuteurs, il est significatif que plusieurs membres importants du KGB l'ont quitté et l'ont dénoncé. Mais le fait de débaptiser une place à Moscou ne signifie cependant pas qu'on en a fini avec la police politique. Non seulement cette place, avec son bâtiment principal où j'ai d'ailleurs passé deux cent cinquante jours en son temps, mais tout l'arrondissement autour sont dominés par des buildings du KGB, dont quelques-uns ont été contruits il y a huit ou neuf ans. Et ils ne se vident pas. Le KGB n'est plus tout-puissant, mais tant qu'il ne sera pas liquidé... Ceux qui s'agrippent aux restes du pouvoir ne partiront pas de leur plein gré.

« Le pouvoir se dilue heure par heure »

– Mais on dit que c'est la seule institution qui fonctionne encore et qu'elle est relativement réformatrice.

– Car elle protège les pauvres gens des mafias et du chaos? Soyons sérieux, ses tâches principales sont ailleurs et son bilan est tel, depuis 1918, que le KGB est haï par toute la population.

» Mais si ces forces ne sont pas prêtes à partir, personne, y compris les pires réactionnaires, ne croit plus qu'un retour en arrière soit possible. Il y a encore six mois, on en parlait. Plus maintenant. Un coup d'Etat militaire? Le bruit en court de temps en temps, mais pour rétablir l'ordre ancien dans un pays immense et en pleine décomposition, il faudrait un dictateur sanguinaire, et Gorbatchev, seule figure envisageable, ne l'est pas. Il faudrait aussi que ce dictateur ait les moyens de sa politique. C'est trop tard. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas l'existence d'un état d'urgence ou d'exception rampant ici et là dans le pays. Mais tenir tout le pays, même la seule Ukraine ou la Géorgie, ce n'est plus possible.

– Est-ce que Gorbatchev fait semblant de gouverner, ou y a-t-il encore vraiment un pouvoir central à Moscou?

– Le pouvoir central s'épuise. Gorbatchev lui-même s'en rend compte. Il peut toujours faire obstacle à certains processus ou bien les stimuler. Mais, depuis cinq ou six mois, l'évolution est si rapide que prévoir ce qui se passera dans une semaine est impossible. Le combat politique acharné qui se déroule ne peut être comparé qu'à celui de 1917, même s'il n'y a plus de force organisée qui, comme les bolcheviques d'antan, unisse l'utopie la plus forcenée au réalisme le plus cruel et cynique. Presque chaque jour, on peut entendre un discours de Gorbatchev et une réponse d'Eltsine, de son entourage ou du Parlement russe tout entier. Des dizaines de millions de personnes suivent cette bagarre et on ne peut pas facilement les influencer. Le pouvoir se dilue, heure par heure, comme en février 1917. C'est pourquoi on compare parfois Gorbatchev à Kerensky. Il le sait et n'en est sans doute pas fier, outre mesure.

– Il n'y a aucune raison d'espérer quoi que ce soit?

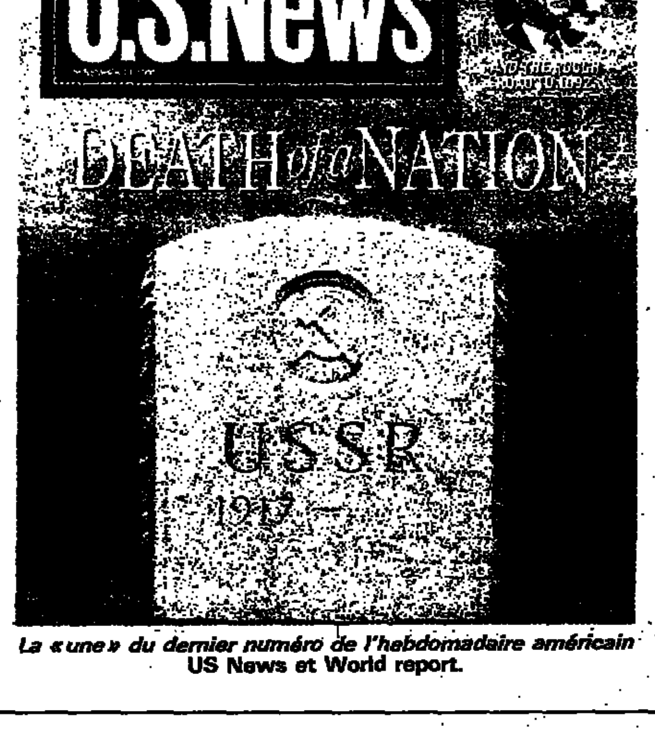
– Pour qu'il ait espoir, il faut que les transformations radicales commencent. Personne ne les attend plus du « centre ». C'est peut-être Gorbatchev lui-même qui, depuis deux ans, prive les populations d'espoir et il le fait non par prudence, pour éviter la démagogie irresponsable, mais parce qu'il court derrière des événements, des mutations trop rapides, au milieu de la débâcle d'un empire totalitaire qui tient à la fois du chaos et de la révolution. Ainsi reste-t-il l'indécis perpétuel, le mal-aimé du pays, sans aucune base nationale ni sociale. Plus il arrache de prérogatives au Parlement, plus il édicte des décrets non applicables et plus son pouvoir se réduit comme peau de chagrin. La peur fondamentale a disparu en partie grâce à lui, mais il joue sur d'autres peurs, plus jeunes et moins enracinées : celle du chaos, de la guerre civile, d'un coup d'Etat et du retour en arrière. Mais ces menaces savamment distillées sont déjà inefficaces. Cela ne veut pas dire que Gorbatchev soit devenu inutile et incapable de s'adapter. Ce n'est pas par hasard s'il s'aggripe au gouvernement central rejeté par la population. Non seulement il a besoin de Iazov et de Khrioutchkov, le chef du KGB, qui partiraient inévitablement au cas ou Ryjkov démissionnerait. Car Ryjkov fait office de paratonnerre, de bouc émissaire devant la vague de mécontentement. Mais, déjà, on commence à réclamer la démission non pas du gouvernement Ryjkov, mais du gouvernement Ryjkov/Gorbatchev.

» Resté à découvert, sans protection, Gorbatchev devrait faire une coalition avec des « radicaux », des anti ou non-communistes prêts aux réformes structurelles immédiates. Il a amorcé ce mouvement en août, en concluant avec Eltsine un pacte de non-agression, en vue de la réalisation du « programme des cinq cents jours » pour la stabilisation du rouble et surtout la désétatisation rapide de l'économie. Mais la rencontre avec Bush à Helsinki lui a, paraît-il, encore une fois tourné la tête. Il fallait l'entendre quand il a déclaré juste après son retour : ce n'est qu'ici qu'on nous critique sans cesse, ailleurs l'Union soviétique est toujours considérée comme une superpuissance. C'est ensuite qu'il a fait volte-face et a abandonné ce progamme. La réponse d'Eltsine a été virulente, il a accusé Gorbatchev de perfidie et il a posé à une entente éventuelle des conditions très dures, ce qui évidemment n'a pas plu au président.

« Gorbatchev s'entoure d'apparatchiks serviles »

– Quel jeu joue Eltsine, à votre avis? N'est-il motivé que par la conquête du pouvoir?

– Eltsine, depuis quelques mois, surtout depuis son élection à la présidence de Russie, est devenu très populaire même parmi les intellectuels. Les sondages montrent d'ailleurs que sa cote dans tout le pays est deux fois meilleure que celle de Gorbatchev, alors qu'ils viennent du même sérail. Mais si Gorbatchev ne fait que subir le rythme des événements, Eltsine maîtrise mieux la crise et veut la transformer en rupture avec l'ordre ancien. Je ne suis pas tout à fait sûr qu'il ait définitivement rompu avec le léninisme mais les leçons de Sakharov, qu'Eltsine a beaucoup fréquenté, n'ont pas été vaines. Si Gorbatchev exhorte ses rivaux à *« revenir aux premiers idéaux d'octobre »*, Eltsine appelle à *« accélérer l'agonie du système totalitaire »*. Autre différence : à l'exception d'un Chataline et d'un Iakovlev, de moins en moins écoutés, Gorbatchev s'entoure d'apparatchiks serviles, parfois discrédités, ou de réactionnaires notoires. Eltsine au contraire a créé un « brain trust » jeune et compétent.



La « une » du dernier numéro de l'hebdomadaire américain **US News et World report.**

– Mais la Russie elle-même est loin d'être homogène et est menacée d'éclatement?

– En effet, les plus graves problèmes viendront peut-être de l'intérieur de la Russie elle-même, de toutes ces Républiques ou régions autonomes qui revendiquent leur souveraineté, sinon leur indépendance. D'où la grande prudence d'Eltsine. Déjà dans le programme qu'il a exposé lors des élections de février au Parlement russe, il a dit qu'il voudrait avoir pour la Russie un système réellement fédéral. Il a proposé la création de plusieurs Etats (dans le sens américain) à l'intérieur de la République russe. Le but, c'est d'arrêter ce mouvement de démembrement en donnant à toutes ces Républiques ou régions un intérêt économique à coopérer. Même les Baltes soutiennent ce programme. Ainsi se crée un bloc potentiel d'où le pouvoir central est exclu.

– Qu'est-ce qui pousse les Russes aujourd'hui?

– Serait-ce le nationalisme? Ou l'orgueil blessé d'un grand peuple au passé souvent féroce, mais pathétique? On lit chez Tioutchev, l'un de nos plus grands poètes, que le Christ a parcouru toute la terre russe en la bénissant. Mais où se termine cette terre? Là où reposent ses plus lointains martyrs? La conscience d'être élu de Dieu n'engendre pas forcément la certitude d'être son favori. Chez les Russes, aux moments les plus catastrophiques, cette conscience oscille de l'auto-flagellation au sentiment d'être les maudits de la terre. C'est ce qui se passe de nos jours. Un député militaire s'exclame au Soviet suprême : notre pays réunit tout ce qu'il y a de néfaste dans ce qu'a produit l'humanité. Comment le nier s'il s'agit de la Russie soviétique? Mais est-ce toujours la même Russie? Les gens cherchent leurs racines, essaient de renouer avec leur passé au-delà de soixante-treize années de terreur et de sang. Ce n'est pas encore la catharsis; c'est plutôt la colère de ceux qui ont été dupés et qui s'en rendent enfin compte.

» C'est peut-être une Russie un peu plus modeste et beaucoup plus sûre qui est en train de naître. Car l'ancienne, on commence à le dire, est bien morte en 1917, si ce n'est plutôt en 1918 au moment de la dissolution par les bolcheviques de la Constituante. L'idée glorieuse d'un empire infini et tout-puissant meurt partout, sauf peut-être chez quelques chauvins incorrigibles.

« Le point zéro n'a pas encore été atteint »

– Quel jeu joue l'Eglise orthodoxe? Quelle peut être sa place dans la Russie de demain?

– La hiérarchie orthodoxe s'est tellement compromise en soixante ou soixante-dix ans de servilité (en dépit de ses innombrables martyrs) qu'il y a très peu d'espoir que cette Eglise puisse faire évoluer les choses. Mais elle commence peut-être à changer d'autant que la nouvelle loi russe sur la liberté de conscience va très loin. Il y a un certain élan parmi les intellectuels qui les pousse non vers l'Eglise, mais plutôt vers la religion, vers la chrétienté comme telle.

– Comment reconstruire un pays qui perd depuis soixante ans ses cadres et qui va continuer à les perdre?

– Il faut dire que le point zéro n'a pas été encore atteint. Mais ce dont nous sommes témoins prouve que la force de régénération est stupéfiante.

– Ne peut-on imaginer une Union soviétique en voie de paupérisation, installée dans un sous-développement durable, ne survivant que grâce à l'aide occidentale?

– Le sous-développement c'est déjà le fait d'aujourd'hui. Mais l'indépendance des pays baltes, de la Géorgie, de l'Arménie ou d'autres, ne ferait que servir la viabilité de la nouvelle Russie, et réciproquement. Pour ce qui est de l'aide occidentale, on ne compte plus les articles qui en parlent, qui évoquent un nouveau plan Marshall pour que la Russie puisse peut-être dans une, deux ou trois générations se tenir debout et même prospérer.

– Deux générations?

– Comment prévoir? Pour voir un peu plus loin, il faut porter l'accent sur ce qui relève de l'inattendu et qui tient du miracle. C'est alors qu'on se rend compte que le point de non-retour est atteint. Pourvu qu'on l'aide – lui et non pas ce qui reste du régime condamné – à accomplir la partie du chemin la plus difficile et la plus dangereuse. Regardez ce qui se construit aujourd'hui au Parlement russe et vous vous rendrez compte que l'homme russe a été spolié de tout depuis trois quarts de siècle. Les nouvelles lois sur la propriété ou la liberté d'entreprise présentent d'autre part la propriété comme le fondement de la liberté et de la responsabilité individuelles à venir. Pour l'instant, toutefois, la privatisation n'est qu'un projet. Tout reste à faire et il faut commencer par la terre.

– Reste-t-il encore suffisamment de paysans?

– C'est dans l'entourage de Ryjkov qu'on suggère qu'il n'y a plus de paysans qui sachent et veuillent travailler. Mais il faut commencer! Le servage kolkhozien est discrédité. Ceux qui connaissent la campagne russe savent très bien qu'il y a beaucoup de gens qui attendent avec impatience, le moment où la terre sera rendue aux paysans, non pas en bail, mais comme propriété privée. Alors que pour Gorbatchev c'est toujours le bail qui compte.

– Que reprochez-vous aux dirigeants occidentaux?

– Ils devraient enfin s'adapter à l'évolution en cours. Quand on assiste à un meeting monstre antigouvernemental à deux pas du Kremlin, quand on achète dans les kiosques des journaux résolument anticommunistes, quand on voit le délabrement d'un pays ruiné, sa misère, et quand on sait l'incapacité du système qui s'écroule et qui résiste avant peut-être d'exploser, alors on peut mesurer l'ignorance de l'Occident devant ce qui se passe là-bas et surtout son indifférence. Cela pourrait coûter très cher à toutes les autruches qui préfèrent se bercer d'illusions, miser sur un homme providentiel et prôner pour lui faire plaisir une politique de non-ingérence bienveillante.

« L'Union soviétique n'existe plus »

– Mais quels sont les moyens d'influence des Occidentaux aujourd'hui?

– L'argent.

– L'argent, il en faudrait tellement...

– Sobtchak, le maire progressiste de Leningrad, a dit aux Américains : si vous voulez nous aider sans que votre argent se perde dans le sable, prêtez au coup par coup à telle entreprise, telle mairie, telle République et pas au gouvernement central. Tout ce que demande Gorbatchev maintenant c'est une aide pour quelques mois. Il n'ose même pas demander l'argent pour des réformes, parce que les réformes à l'échelle de l'Etat, il n'y en a pas.

– Vous avez déjà parlé de la conviction des Russes d'en finir avec l'empire.

– C'est plutôt la résignation et déjà la constatation. Plusieurs députés du Soviet suprême ont reconnu que l'Union soviétique n'existe plus. Chez quelques-uns qui repensent l'histoire, c'est la conviction que la frénésie du développement extensif avait été fatale à la Russie. Quant aux Républiques, mis à part leur sursaut national (pourquoi parle-t-on ici de nationalisme?), l'essentiel ce sont les problèmes sociaux et politiques du régime pourrissant. Sinon, on ne verrait pas la progression du mouvement indépendantiste en Ukraine orientale, pourtant bien assimilée. Une immensité telle que l'URSS ne peut pas exister décemment du point de vue politique, social, économique. Seule la terreur bolchevique a pu geler ce qui avait déjà éclaté en 1917; c'est là peut-être qu'on a manqué les dernières chances d'une fédération digne de ce nom.

» Je vais citer Travkine, qui dirige maintenant le parti démocratique, et qui s'est écrié à la tribune du Parlement : *« Ne voyez-vous pas que toutes les régions et toutes les Républiques sont prêtes à fuir les pieds nus ce centre qui est pour eux le centre de la misère? »* Il l'a dit pour soutenir le « programme des cinq cents jours » qui, sans être idéal, aurait le mérite d'essayer de résister à la désagrégation sociale. Car, aujourd'hui, ce n'est pas seulement le pays qui se disloque : le chacun pour soi sévit et même certains arrondissements de Moscou se proclament souverains. Il y a encore trois ans le slogan *« tout le pouvoir aux Soviets »* était celui de ceux qui combattaient la partocratie. On commence à comprendre, avec la triste expérience des mairies de Leningrad et de Moscou, qu'on ne peut pas adapter ces structures héritées du système stalino-léniniste à une vie vraiment démocratique. »

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC

ÉTRANGER

TCHÉCOSLOVAQUIE :
un an après la « révolution de velours »

Anniversaire sans illusions à Prague

Les étudiants tchécoslovaques, qui furent le 17 novembre 1989 les courageux initiateurs de la « révolution de velours », ont décidé de ne pas célébrer le premier anniversaire du déclenchement de la révolution. Leur désillusion illustre le climat qui règne à Prague et à Bratislava, face aux multiples obstacles dressés sur la route de la nouvelle « République fédérative tchèque et slovaque ».

L'équipe du président Havel vient tout juste de gagner quelque répit dans la crise des nationalismes qui menace d'éclatement l'Etat tchécoslovaque. Au terme d'une réunion marathon, les trois premiers ministres du pays – le chef du gouvernement fédéral, M. Marian Calfa, et ceux des deux gouvernements nationaux, le Tchèque Petr Pithart et le Slovaque Vladimir Meciar, se sont mis d'accord mardi 13 novembre sur un projet de loi constitutionnelle répartissant les compétences entre le pouvoir central et les deux républiques fédérées. Mais la crise pourrait bien n'être qu'ajournée, puisque ce projet est maintenant soumis aux trois gouvernements pour examen approfondi, et les Slovaques font déjà part de leurs critiques. Un premier projet d'accord, conclu le 5 novembre, avait dû être abandonné sous la pression de plusieurs ministres fédéraux.

Le nationalisme slovaque est devenu ces derniers mois l'un des plus gros dangers pour l'équipe au pouvoir à Prague, d'autant plus difficile à maîtriser que la coalition de Bratislava est loin d'être homogène. Pour ne rien arranger, l'activisme slovaque a eu un effet d'entraînement sur les pays tchèques (Bohême et surtout Moravie), où l'on s'est mis à avancer des revendications face au pouvoir central, pour faire le pendant aux Slovaques, qui ne constituent après tout qu'un tiers de la population. Une visite de trois jours du président Havel, début novembre, en Slovaquie n'a pas permis de désamorcer complètement les tensions. Selon les derniers sondages, à l'approche des élections municipales prévues les 23 et 24 novembre, le Parti national slovaque a largement dépassé l'équivalent slovaque du *Forum civique tchèque*, Public contre la Violence.

L'ascension de Vaclav Klaus

Le « château », où siège le président Havel, toujours bien-aimé quoiqu'il ne soit plus à l'abri des critiques, étudierait, selon l'un de ses collaborateurs cité par l'agence UPI, un projet de fédération en cinq républiques : Bohême, Moravie, Silésie pour les pays Tchèques, Slovaquie orientale et Slovaquie occidentale pour les Slovaques. Mais, pour l'heure, on en est encore au spectacle d'un premier ministre fédéral énonçant à la télévision les dix domaines de compétence que le pouvoir central se doit de conserver si *« l'Etat veut être un Etat »*. Le grand quotidien *Lidove Noviny*, proche de l'équipe de Vaclav Havel, s'élevait cette semaine contre les projets de création d'un système fédéral *« n'existant nulle part ailleurs »*.

L'autre défi pour le président Havel relève davantage de la politique politicienne, à laquelle les intellectuels au pouvoir dans les jeunes démocraties d'Europe centrale n'échappent pas. Alourdis par la conjoncture internationale, de gros nuages s'amoncellent sur l'horizon économique tchécoslovaque, annonciateurs de sérieux remous sociaux. *« Pour affronter cela, il nous faut un soutien solide au Parlement, dans la presse et au sein du public, et en ce sens, la récente élection de Vaclav Klaus* (le ministre des finances) *à la tête du Forum civique peut nous être utile »*, estime M. Vladimir Dlouhy, ministre de l'économie et principal artisan, avec M. Klaus, des réformes économiques.

Mais même Vladimir Dlouhy, pourtant très proche de Vaclav Klaus dont il fut l'étudiant, avoue avoir eu des *« sentiments mitigés »* à l'égard de son élection au poste de président du mouvement fondé il y a un an par Vaclav Havel. Exprimée avec moult précautions, mais partagée par de nombreux dirigeants à Prague, sa crainte est que M. Klaus ne se contente pas de diriger un mouvement de soutien à la réforme économique : l'ambitieux ministre des finances est en effet fortement soupçonné de vouloir transformer le Forum civique en un grand parti conservateur, qui deviendrait l'instrument de sa propre ascension politique.



Allô ! Police, je viens de me faire voler quarante ans de ma vie.

Ce dessin de Vladimir Jiranek *est paru dans le* quotidien tchécoslovaque *Lidové Noviny*. A l'occasion du premier anniversaire de la « révolution de velours », le 17 novembre, ce journal publie en première page un dessin de Plantu.

Vaclav Klaus commence ainsi à faire figure de challenger dans le paysage politique praguois, exclusivement dominé depuis un an par Vaclav Havel. Les deux Vaclav diffèrent pratiquement en tout : Havel est un homme de lettres, opposant de la première heure, militant des droits de l'homme et à ce titre habitué des geôles communistes, alors que Klaus est un technicien de l'économie, seul domaine dans lequel il ait manifesté son opposition à l'ancien régime. Après avoir travaillé à la Banque nationale, Vaclav Klaus devient chercheur à l'Institut de prévision économique qui, à la fin des années 80, se révéla un foyer de contestation ; mais il n'avait jamais adhéré, par exemple, à la Charte 77. Dès les premiers jours de la « révolution de velours », il participe activement à l'équipe de Vaclav Havel au Forum civique ; pourtant, les deux hommes ont peu d'atomes crochus. Monétariste convaincu, ne réfutant pas le qualificatif de « thatchérien », M. Klaus s'embarrasse moins, par exemple, des conséquences sociales du passage à l'économie de marché que M. Havel. Récemment cependant, selon un haut responsable, le président Havel, qui était plus proche sur ce point des conceptions socialisantes des économistes du « printemps de Prague », s'est rapproché des thèses de M. Klaus.

Reste que le milieu des anciens dissidents de la Charte 77 assiste avec quelque appréhension au virage à droite du Forum civique – les groupes de « gauche », comme celui de Petr Uhl, en ont été écartés – et à sa reprise en main par un « technocrate ». D'autres font valoir que la Tchécoslovaquie a sans doute davantage besoin dans l'immédiat d'un ministre des finances fort que d'un politicien aux dents longues. D'autres, encore, s'interrogent sur les chances de succès d'un vrai parti de droite : *« Ce que les gens attendent en pays tchèques, où la tradition protestante a marqué les mentalités, ce n'est pas un parti conservateur mais un parti libéral »*, estime M. Dlouhy. M. Havel, lui, ne dit rien pour l'instant.

SYLVIE KAUFFMANN

URSS : la session du Soviet suprême

« Il nous faut un gouvernement ayant une large base sociale »

déclare M. Gorbatchev

Parlant vendredi 16 novembre devant le Soviet suprême de l'URSS, M. Gorbatchev a annoncé une réorganisation prochaine du gouvernement et demandé aux Républiques d'observer un moratoire sur les décisions qui pourraient les faire entrer en conflit avec le pouvoir central, en attendant l'adoption du nouveau pacte fédéral.

« La réorganisation du gouvernement doit être accompagnée d'un renouvellement de sa composition », a dit le président soviétique, qui souhaite la participation de *« spécialistes et des personnalités politiques les plus respectées ainsi que de ceux qui bénéficient du soutien des plus larges couches de la population ». « Il nous faut un gouvernement avec une large base sociale, et c'est l'opinion même du président du conseil des ministres »* (M. Ryjkov), a-t-il ajouté.

Changement de nom

« En ce qui concerne les structures du gouvernement, elles doivent changer de façon décisive avant la conclusion du traité de l'Union, a encore dit M. Gorbatchev. *Il faut d'abord nous débarrasser des structures vieillies et manifestement inutiles. Nous attendons des décisions à ce sujet d'ici dix jours. »*

Parlant du pacte fédéral en préparation, le président soviétique a dit : *« Je pense que dans la période transitoire avant l'adoption du traité de l'Union, le Soviet suprême de l'URSS pourrait s'adresser aux Soviets suprêmes des Républiques avec la proposition d'un moratoire jusqu'à l'adoption du traité pour toutes les décisions qui ouvrent un débat sur les compétences et le partage du pouvoir entre le centre et les Républiques. »*

Des précisions ont été apportées sur ce projet de traité d'union qui doit remplacer la Constitution soviétique et que M. Gorbatchev avait déposé il y a quelques jours. Selon ce texte de vingt-quatre articles dont l'AFP a obtenu un exemplaire, l'Union soviétique changera de nom pour s'appeler Union des Républiques souveraines (URS), dirigée par un président et un vice-président élus au suffrage universel, chaque candidat devant recueillir la majorité des voix, non seulement au niveau fédéral mais aussi dans chaque République.

L'Etat fédéral s'occupera seul de la *« défense des frontières, de la sécurité d'Etat et de la défense nationale »* et Moscou se verra confier la *« coordination des politiques étrangères des Républiques »*, lesquelles auront tout de même le droit d'entretenir des relations directes avec l'étranger. L'Etat central conservera également le contrôle des transports et des communications, et assurera la *« régulation de l'activité économique de l'URS, ainsi que la coordination des relations économiques des Etats membres »*.

Un appel d'intellectuels au président soviétique

La tension politique à la veille de la session du Soviet suprême avait été accrue par la publication, dans *les Nouvelles de Moscou*, d'une lettre ouverte de plusieurs intellectuels envisageant la démission de M. Gorbatchev. *« Nous en appelons au président (...). Usez de vos pouvoirs pour prendre des mesures décisives ou démissionnez »*, disent les signataires, parmi lesquels l'historien Iouri Afanassiev, l'économiste Pavel Bounitch et le metteur en scène Elem Klimov.

« La situation aujourd'hui est telle que si des mesures décisives et urgentes ne sont pas prises, la tragédie est inévitable », dit la lettre, qui poursuit à l'adresse du président : *« Comme vous l'avez demandé, vous avez obtenu des pouvoirs spéciaux. Vous pouvez en user soit pour construire une dictature, soit pour renforcer la perestroïka démocratique. »* Toutefois, ajoutent les signataires : *« La dictature vous conduirait, ainsi que le pays tout entier, à la destruction »*.

Un sondage publié dans la même édition des *Nouvelles de Moscou* et réalisé auprès de 1 356 personnes dans 21 villes du pays confirme ce pessimisme. 66 % des personnes interrogées s'attendent à un risque de famine dans les mois à venir et 33 % à un coup d'Etat des conservateurs.

Par ailleurs, l'enquête menée sur les coups de feu tirés par un individu isolé lors de la parade de la place Rouge le 7 novembre aurait prouvé que celui-ci avait bien l'intention de tuer M. Gorbatchev. L'auteur de l'attentat, Alexandre Chmonov, trente-huit ans, s'y préparait depuis deux ans, indique l'agence Tass, sans préciser comment ce dernier a pu pénétrer sur la place Rouge, dont l'accès était réservé aux porteurs de cartes d'invitation.

Tandis que le gouvernement américain, selon des responsables à Washington, commence à mettre au point des plans pour l'envoi éventuel de produits alimentaires et pharmaceutiques d'urgence en URSS, le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, est arrivé jeudi à Moscou pour discuter de l'éventuelle adhésion de l'URSS à son organisation et étudier, a-t-il indiqué, les moyens d'aider Moscou dans sa transition vers une économie de marché.

Le groupe des Sept pays les plus industrialisés (G-7) avait demandé en juillet à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international de préparer un rapport sur l'économie soviétique et ses perspectives de réformes. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

ROUMANIE : commémoration du soulèvement de Brasov

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre le régime de M. Ion Iliescu

BUCAREST
correspondance

Dans la plupart des grandes villes de Roumanie, des dizaines de milliers de personnes ont célébré, jeudi 15 novembre, le troisième anniversaire de la violente révolte ouvrière anticommuniste de Brasov. Les manifestations, qui étaient les plus importantes depuis la chute de Nicolae Ceausescu, étaient dirigées contre le gouvernement de M. Ion Iliescu. A Bucarest, près de cent mille personnes ont envahi dans l'après-midi la place du Palais, devant le comité central de l'ex-Parti communiste. Les manifestants, rassemblés à l'appel de l'Alliance civique, une coalition de mouvements d'opposition fondée le 7 novembre dernier, se sont ensuite rendus en cortège devant le siège du gouvernement, place de la Victoire, et ont hurlé pendant des heures *« Jos Iliescu ! »* (A bas Iliescu !) *« Jos Communism ! »* (A bas le communisme !), avant de se disperser dans le calme, tard dans la soirée. Le leader des étudiants, M. Marian Munteanu, avait pris la parole pour dénoncer *« onze mois de mensonges »*.

A Brasov, Mme Doina Cornea a affirmé, devant 15 000 manifestants, que *« ceux qui ont jugé les révoltés de Brasov étaient les mêmes que ceux qui étaient censés juger les personnes qui ont tiré sur le peuple en décembre »*. Les membres de l'Association du 15 novembre, formée des victimes de la répression des émeutes de Brasov, ont reconstitué le trajet de la révolte de 1987, partant de l'usine Staegul rosu (Étendard rouge.) et se rendant jusque devant la préfecture, qui avait été mise à sac et incendiée en novembre 1987 aux cris de *« A bas le communisme ! », « A bas Ceausescu ! »*

Les révoltés de Brasov ont dénoncé le nouveau pouvoir, qui ne les a toujours pas réhabilités, leur condamnation pour hooliganisme ayant été simplement annulée. Dans la journée, le ministère de la justice faisait savoir que les actions *« des révolutionnaires de Brasov »* devaient être reconnues *« comme des actes politiques et non comme des infractions de droit commun »*. A Timisoara, plus de 15 000 personnes, selon l'agence Rompres, ont manifesté tard dans la soirée.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **Un modéré à la tête du gouvernement en Ukraine.** – Le Soviet suprême de Kiev a élu, mercredi 14 novembre, M. Vitold Fokin premier ministre d'Ukraine en remplacement de M. Vitali Massol, qui avait démissionné en octobre dernier sous la pression des étudiants. Ancien président du comité ukrainien de la planification, vice-premier ministre d'Ukraine et premier ministre par intérim depuis la démission de M. Massol, M. Fokin est considéré comme un communiste modéré. Quatre précédents scrutins avaient échoué, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité nécessaire. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : la République n'est plus « populaire ».** – Selon un amendement constitutionnel adopté, jeudi 15 novembre, par le Parlement de Sofia, la « République populaire de Bulgarie » devient désormais « République de Bulgarie ». L'initiateur de l'amendement, M. Petar Beron, président de l'Union des forces démocratiques (UFD, opposition), a souligné que l'adjectif *« populaire »* avait été *« compromis »* sous l'ancien régime. Cette modification a recueilli 278 voix pour et 3 contre. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : décès de l'historien Tassos Vournas.** – Tassos Vournas, un des plus célèbres historiens grecs, est décédé jeudi 15 novembre, à l'âge de soixante-seize ans. Il fut également rédacteur en chef et directeur du quotidien *Avghi* (1958-1965), l'organe officiel de l'EDA (Gauche démocratique unifiée), le parti qui regroupait toute les tendances de gauche, y compris les communistes lorsque ceux-ci se trouvaient dans la clandestinité (1949-1974). Tassos Vournas avait fait des études de philosophie à l'université d'Athènes. Dans les années qui suivirent la guerre civile (1946-1949), il fut déporté et placé en résidence surveillée à plusieurs reprises. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : en désaccord avec l'évacuation des squatters

Les « alternatifs » quittent le gouvernement de Berlin-Ouest

BONN
de notre correspondant

Deux semaines avant les élections à la Chambre des députés de Berlin, qui se dérouleront pour la première fois depuis 1946 dans l'ensemble de la ville réunifiée, la coalition au pouvoir dans la partie ouest de la ville a éclaté. La « Liste alternative » (AL, extrême gauche, écolo-pacifiste) a décidé, jeudi 15 novembre, de quitter le Sénat (gouvernement) de la ville auquel elle participait depuis les élections de décembre 1988 au sein d'une équipe dirigée par le maire social-démocrate, M. Walter Momper.

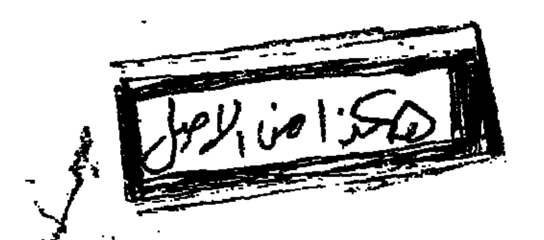
Le groupe parlementaire a voulu ainsi protester contre l'évacuation, mercredi 14 novembre, par la police d'une dizaine de maisons occupées par les squatters à Berlin-Est (*le Monde* du 15 novembre). Mme Renate Künast, porte-parole des élus alternatifs à l'hôtel de ville de Schöneberg, a également annoncé que son groupe allait déposer, lundi prochain, une motion de défiance contre le Sénat dont les cinq membres de son parti vont se retirer.

En théorie, cela devrait entraîner la chute du maire, M. Momper, puisque le SPD ne dispose pas de la majorité absolue, mais la proximité du scrutin va probablement amener le président de la Chambre des députés à demander au Sénat d'expédier les affaires courantes jusqu'au 2 décembre. La constitution d'une nouvelle majorité sera renvoyée au lendemain des élections. Ni le SPD ni les Alternatifs n'excluent d'ailleurs la formation d'un nouveau gouvernement « rouge-vert » si l'arithmétique parlementaire leur en donne la possibilité.

L'affaire des squatters de Berlin-Est a été, pour les élus d'extrême gauche, l'occasion de démontrer qu'ils pouvaient dire « non » à un bourgmestre qui leur avait fait avaler pas mal de couleuvres pendant les deux années de gouvernement en commun. Les « alternatifs » avaient dû accepter la cession au groupe Daimler Benz d'un terrain sur la Potsdamer Platz, en plein centre ville, pour construire un siège social de prestige, la candidature de Berlin pour les Jeux olympiques de l'an 2000, et d'une façon générale le style de gouvernement jugé *« autoritaire »* du bourgmestre M. Momper.

La défection de l'extrême gauche n'est d'ailleurs pas pour déplaire totalement à ce dernier. Elle lui laisse plus de liberté pour négocier avec tous les autres partis avant les élections du 2 décembre.

LUC ROSENZWEIG



LA CRISE DU GOLFE

Dans une interview à la chaîne ABC

M. Saddam Hussein se dit prêt à négocier avec Ryad et Washington, mais sans condition préalable

Le président irakien Saddam Hussein s'est déclaré prêt, jeudi 15 novembre, à des négociations séparées avec l'Arabie saoudite et les Etats-Unis pour régler la crise du Golfe, mais a rejeté toute condition préalable, notamment une éventuelle évacuation du Koweït.

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision américaine ABC à Bagdad, M. Saddam Hussein a souligné qu'une solution arabe devrait impliquer un dialogue entre l'Irak et l'Arabie saoudite. *« Nous sommes prêts à parler avec les parties concernées. Nous avons toujours été prêts »*, a-t-il dit. Comme le journaliste lui faisait remarquer que la présence d'une force multinationale dans le Golfe impliquait une solution internationale, le leader irakien a répondu que *« les deux plus importantes parties devraient avoir un dialogue approfondi sur chaque question pour parvenir à une paix d'ensemble dans la région »*. *« Si la solution doit être internationale (...) les parties impliquées doivent être l'Irak et les Etats-Unis. »*

En ce qui concerne un retrait du Koweït avant toute négociation, ainsi que le demande instamment le président américain George Bush, le numéro un irakien a déclaré : *« Ce n'est pas une proposition de dialogue, ce sont des conditions préalables impliquant notre capitulation. Nous rejetons les conditions préalables. »* Il a ajouté à ce propos que le niveau actuel des contacts irako-américains, situés seulement à celui des ambassades, était insuffisant. Enfin, concernant le sort des otages étrangers en Irak et au Koweït, le président irakien, précisant qu'il *« regrettait »* cette décision (de prendre des otages), *« qui ne va pas dans le sens du respect humain »*, a estimé qu'ils ne devraient pas *« être retenus trop longtemps si nous voyons, avec la grâce de Dieu, que le spectre de la guerre s'éloigne et que les responsables américains commencent à envisager des alternatives à la guerre »*.

Commentaire immédiat à Washington : les propos tenus par le président irakien n'apportent rien de nouveau, ont déclaré en substance plusieurs responsables du département d'Etat. De son côté, le président George Bush, qui s'exprimait jeudi sur la chaîne de télévision CNN, a cru bon de préciser qu'il n'avait pas encore décidé d'utiliser la force contre l'Irak, mais a averti le président Saddam Hussein qu'il était *« on ne peut plus sérieux »* et a promis que la crise du Golfe ne deviendrait pas pour les Etats-Unis un nouveau Vietnam. *« Je ne ferai pas un iota de compromis. (...) Non, il n'y aura pas de compromis avec ce genre d'agression caractérisée »*, a déclaré M. Bush, en affirmant qu'il ne mettrait jamais un soldat américain dans la situation d'une guerre impossible à remporter. *« Il n'y aura pas la lente agonie du Vietnam »* a-t-il poursuivi. *Ce que je veux, c'est une solution pacifique (...) mais je suis absolument convaincu qu'avoir des forces sur place, si l'option militaire est nécessaire, est une politique prudente. »*

« Je vais préserver toutes les options, et si on a une option, il vaut mieux qu'elle soit crédible », a expliqué M. Bush en se référant au renforcement des forces américaines dans le Golfe annoncé la semaine dernière, et qui fera passer leur nombre à plus de 400 000 d'ici au début de l'année prochaine. *« Et il y a une autre raison*, a-t-il ajouté, *j'envoie un signal, un signal clair à Saddam Hussein : nous sommes on ne peut plus sérieux en ce qui concerne votre retrait du Koweït et la libération de ces otages. Américains et autres, en ce qui concerne le respect de l'inviolabilité de notre ambassade* (au Koweït) *et à propos de la stabilité du système économique mondial. Qu'il n'y ait pas d'erreur sur ce point. »* Se déclarant convaincu que le monde est uni contre l'Irak, le président américain a également affirmé ne pas craindre que la coalition internationale s'affaiblisse, même si, devait-il souligner, *« l'équation économique est énorme »*. *« Je ne pense pas que* [cette crise] *se poursuivra à jamais*, a-t-il conclu, *En ce qui me concerne, cela ne sera pas le cas »*. – *(AFP, Reuter.)*

Sous haute surveillance spatiale

La navette américaine *Atlantis* a décollé, vendredi 16 novembre à 0 h 48 (heure française), de Cap Canaveral (Floride), pour lancer un satellite militaire. Il s'agissait d'une *mission secrète*. Mais, selon des experts, les cinq astronautes devaient mettre sur orbite un engin de dix tonnes équipé pour la surveillance photographique et l'écoute des télécommunications, et dont l'orbite a été optimisée pour qu'il survole toutes les 90 minutes les régions proches de l'Equateur dont le Golfe.

Le Golfe est, décidément, sous haute surveillance spatiale. Le Pentagone dispose déjà, en effet, de huit ou neuf engins qui survolent cette région régulièrement : un satellite d'alerte avancée antimissiles mis en orbite le *12 novembre dernier par une* fusée Titan-4, cinq satellites photo, et deux satellites d'écoute des télécommunications. Un troisième satellite *d'écoute, AFP-731*, lancé par Atlantis lors de sa mission précédente et que l'on croyait détruit, semble, en fait, opérationnel, si l'on en croit des *astronomes amateurs* canadiens et européens qui ont réussi à le repérer. – *(AFP.)*

La normalisation irano-irakienne progresse

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a quitté Bagdad, jeudi 15 novembre, au terme d'une visite de deux jours, au cours de laquelle il a eu avec M. Saddam Hussein un entretien qu'il a qualifié de *« positif et fructueux »*. Cette visite, la première d'un responsable iranien de ce rang depuis plus de dix ans, a permis de faire avancer le processus de normalisation entre les deux pays. M. Velayati a ainsi annoncé que *« l'Iran et l'Irak reprendront dès la semaine prochaine l'opération d'échange de leurs prisonniers de guerre »*. Cet échange avait été interrompu sans explication le 15 septembre après que quelque 78 000 prisonniers eurent été rapatriés. En marge de ses entretiens, M. Velayati s'est également rendu dans les lieux saints du chiisme en Irak, à Nadjaf et à Kerbala. – *(AFP.)*

Après son entretien avec le premier vice-premier ministre irakien

Le roi du Maroc ne se fait plus d'illusions sur la possibilité de réunir un sommet arabe

RABAT

de notre envoyé spécial

Hassan II ne se fait plus guère d'illusions sur la possibilité de réunir *« dans les meilleurs délais »*, comme il l'a proposé, un sommet arabe *« exceptionnel »* au Maroc. Même si les médias locaux soulignent la *« sympathie »* voire le *« vif intérêt »* qu'a suscités, de Moscou à Washington en passant par Le Caire, l'initiative royale, on convenait jeudi 15 novembre à Rabat, de source autorisée, qu'il sera *« difficile »* de convoquer pareil sommet.

Après l'audience que Hassan II a accordée mardi à M. Taha Yassine Ramadane, premier vice-premier ministre irakien, on indique des mêmes sources que le « oui » de Bagdad à un tel sommet est assorti de *« beaucoup de mais »* qui, finalement, aboutissent à un refus à peine déguisé. Car, précise-t-on, *« si certains « mais » peuvent faire l'objet de discussions, d'autres sont inacceptables dans la mesure où ils sont inconciliables avec les résolutions de l'ONU »*. Cette crainte d'un échec est d'autant plus forte que l'Arabie saoudite, par la voix du chef de la diplomatie, vient de poser comme préalable à un sommet arabe le retrait des forces irakiennes du Koweït.

A cet égard, les responsables marocains ont retiré l'impression de ce nouveau contact avec M. Ramadan que *« l'Irak n'est pas prêt dans l'immédiat à s'engager clairement sur la voie des concessions »*, qu'il continuera de se réfugier commodément derrière des *« phrases sibyllines »*. On estime à Rabat, dans les milieux autorisés, qu'*« il faut donner encore un peu de temps au temps et* [que] *dans une vingtaine de jours il sera possible d'y voir clair dans les positions des uns et des autres »*.

Pourquoi Hassan II a-t-il lancé cette initiative spectaculaire un peu comme une bouteille à la mer ? D'aucuns assurent que sa démarche est une simple manœuvre de diversion. Elle lui permettrait de faire oublier la querelle franco-marocaine, qui a sérieusement terni son image. Selon d'autres observateurs, le souverain chérifien, qui a envoyé un corps expéditionnaire de mille deux cents hommes en Arabie saoudite, veut *« recentrer »* sa position sur la crise du Golfe par rapport à celle de ses sujets. Ceux-ci n'affichent-ils pas sinon une sympathie de plus en plus marquée pour les thèses irakiennes du moins une hostilité de plus en plus avouée à l'encontre des *« visées bellicistes »* des Etats-Unis ?

Quoi qu'il en soit, le Maroc estime que sa position géopolitique lui permet mieux qu'à d'autres pays arabes situés dans la zone de conflit de jouer le rôle utile d'entremetteur. Ce talent-là, il l'avait exercé en mai 1989 lors du sommet arabe extraordinaire de Casablanca, qui avait vu se réconcilier les présidents égyptien, libyen et syrien.

A la même époque, Hassan II avait réussi à réunir le premier ministre belge et le président zaïrois et à régler la brouille entre Bruxelles et Kinshasa, qui a, il est vrai, rebondi depuis lors. Sans lendemain aussi a été la rencontre qu'il avait arrangée en août entre les chefs d'Etat libyen et tchadien. Aujourd'hui, le souverain chérifien offre ses services pour *« donner une dernière chance à la paix »* dans la crise du Golfe. Mais les enjeux sont tels qu'il a moins de chances que jamais d'être entendu.

JACQUES DE BARRIN

Importantes manœuvres américano-saoudiennes

Les forces américaines et saoudiennes ont entamé, jeudi 15 novembre, d'importantes manœuvres dans le Golfe, comportant notamment des exercices de débarquement mobilisant 16 navires de guerre ainsi que 1 100 avions et hélicoptères – des manœuvres qualifiées de *« provocation »* par Bagdad.

Ces exercices, qui doivent durer six jours et ont été baptisées *« Tonnerre imminent »*, ont commencé dans l'est de l'Arabie saoudite, a simplement annoncé l'armée américaine. Selon des informations publiées aux Etats-Unis, ils auraient lieu à une quinzaine de kilomètres du Koweït. Le Pentagone a toutefois démenti qu'ils se déroulent aussi près de la frontière de l'émirat.

Plus qu'un simple exercice de débarquement, ces manœuvres américano-saoudiennes permettront de tester les capacités de coordination entre les forces des deux pays, a précisé le département de la défense, selon lequel *« près de la totalité des unités de l'US Air Force du théâtre d'opérations joueront un rôle »*. Le nombre important d'avions – dont des chasseurs *« furtifs »* F-117 – impliqués dans cet exercice *« ambitieux »* ne signifie cependant pas que le nombre de sorties sera *« exceptionnellement supérieur »* à celui effectué au cours d'une journée normale, a encore expliqué le Pentagone.

Outre le débarquement d'un peu plus d'un millier de marines, d'autres unités de ce corps, accompagnées de soldats saoudiens, manœuvreront de leur côté à environ 40 kilomètres au sud de la frontière koweïtienne, mais il ne s'agira pas d'un exercice de débarquement. Le porte-parole du Pentagone a encore indiqué que le cuirassé *Wisconsin*, actuellement dans le Golfe, ainsi que le porte-avions *Midway* participaient aux manœuvres.

De son côté, Bagdad a qualifié l'organisation de telles manœuvres près du Koweït de *« provocation qui démontre, à côté de beaucoup d'autres preuves, les intentions agressives américaines contre l'Irak »*. – *(AFP, Reuter.)*

MM. Assad et Moubarak déplorent que Bagdad « torpille » toute solution politique

Les présidents syrien Hafez El Assad et égyptien Hosni Moubarak *ont déploré*, jeudi 15 novembre, que l'Irak *« torpille »* toute tentative de solution politique à la crise du Golfe visant à rétablir la situation qui prévalait avant l'invasion du Koweït le 2 août.

A l'issue des entretiens qu'ils ont eus à Damas, les deux chefs d'Etat ont regretté que les *« conditions »* posées par Bagdad à la tenue du sommet arabe extraordinaire proposé par Rabat – et déjà refusé par Ryad et le Koweït – aient rendu ce sommet *« difficile, sinon impossible »*.

Les deux présidents ont également examiné, lors de leur rencontre, *« les différents aspects de la situation (...) afin de parvenir à une solution politique susceptible d'épargner au peuple irakien davantage de souffrances et d'éviter les conséquences destructrices de la poursuite de l'occupation irakienne du Koweït »*. – *(AFP.)*

« André », l'homme de la « French Embassy »

Fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en compagnie de M. Jean-Pierre Galtier, chargé d'affaires à Koweït (*le Monde* du 16 novembre), M. André Janier, chargé d'affaires à l'ambassade de France à *Bagdad, a marqué*, jeudi 15 novembre, l'événement à sa manière : avec réserve.

BAGDAD

de notre envoyé spécial

Perdue au milieu de petites villas fin de siècle au charme bien fané, la chancellerie s'en distingue à peine et n'a guère plus d'allure. Mais qui, à Bagdad, ne connaît la *French embassy* ? C'est en ces lieux que s'est déroulée, trois *mois durant, une « messe »* au rôle tout aussi déterminant que le fut celui de son officiant pendant toute la crise des otages : M. André Janier, le chargé d'affaires.

Cette fameuse réunion, destinée tous les deux jours à faire le point de la situation, a grandement contribué à maintenir le moral de la communauté des « invités » français de M. Saddam Hussein. Dans le même temps, M. Janier et sa – petite – équipe ont réussi à se « dédoubler » afin d'être toujours disponibles, souvent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, pour écouter, aider, réconforter, rendre service à chacun des otages, français ou non.

Bien qu'il ne soit plus aussi directement concerné depuis le *départ de « ses » otages*, M. Janier continue à assister, un jour sur deux, à la réunion de coordination des représentants de la Communauté européenne consacrée au sort de ceux qui sont encore détenus en Irak. Par solidarité. A entendre ses collègues étrangers, il est évident qu'« André » jouit de l'estime générale et a su atténuer les soupçons qu'ont pu nourrir les autres diplomates occidentaux sur l'attitude de la France à propos du traitement de faveur dont elle jouit de la part de Bagdad.

Ses collaborateurs sont à l'unisson. Un dernier carré. L'effectif de trente-cinq fonctionnaires, déjà amputé avant le 2 août pour cause de vacances – ou de retraite, celle de l'ambassadeur – est tombé à six, après l'expulsion de onze personnes fin septembre.

FRANCIS CORNU

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Décès à Jérusalem du procureur du procès Eichman

Guidon Hausner, l'ancien procureur du procès Eichman, est mort jeudi 15 novembre à Jérusalem à l'âge de soixante-quinze ans. Guidon Hausner s'était distingué tant dans ses fonctions judiciaires que dans l'arène politique. Nommé en 1960 conseiller juridique du gouvernement, Guidon Hausner a contribué à faire connaître au monde la Shoa (le génocide des juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale) lorsqu'il eut à soutenir, en tant que procureur, l'accusation contre Adolf Eichman, un des promoteurs de *« la solution finale »*, arrêté après avoir été enlevé peu avant par le Mossad en Argentine. Son discours d'ouverture au procès d'Eichman à Jérusalem, en avril 1961, diffusé en direct par la radio israélienne – l'Etat hébreu ne disposait pas encore de télévision, – est considéré par les Israéliens comme un document historique d'une importance capitale pour l'histoire de la Shoa. Pointant le doigt vers l'accusé il s'était écrié, faisant allusion aux victimes de la Shoa : *« Avec moi, en ce lieu et en cet instant, se tiennent six millions d'accusateurs »*. – *(AFP.)*

[Guidon Hausner, né en 1915 en Pologne et émigré en 1927 en Israël, où son père avait été nommé consul général de Pologne, a été président du Parti des libéraux indépendants (liste aujourd'hui disparue), ministre sans portefeuille dans le gouvernement Ytzhak Rabin de 1974 à 1977 et député pendant quatre législatures. Depuis la fin des années 60, il a été également président du Mémorial de l'Holocauste Yad-Vashem à Jérusalem.]

Le deuxième anniversaire de la « déclaration d'indépendance » palestinienne

« Il faut bien célébrer... »

RAMALLAH (Cisjordanie)

de notre correspondant

« Il faut bien célébrer, d'une façon ou d'une autre », a dit Abdallah Rishmawi. Seulement, la ville était sous couvre-feu, toute manifestation interdite et la région déclarée zone militaire fermée – même si les barrages de l'armée étaient plutôt bon enfant.

Le jeudi 15 novembre marquait le deuxième anniversaire de la *« déclaration d'indépendance »* palestinienne proclamée – aussi théoriquement qu'unilatéralement – par l'OLP lors du Conseil national palestinien d'Alger. Cela avait été tout à la fois un grand coup médiatique et une façon de crier aux Israéliens et à l'opinion internationale que les Palestiniens avaient droit à l'autodétermination. C'est devenu une de ces dates symboles qui rythment la vie des territoires occupés, que l'armée redoute et qui lui fait déployer un lourd dispositif en Cisjordanie et à Gaza.

A coups de sifflets

Mais, comme dit M. Rishmawi, *« il faut bien célébrer »*, c'est affaire d'honneur, et les gamins ont trouvé la manière : ils se mettent sur le pas de la porte des maisons, se cachent dans les jardins et sifflent – doigts ou sifflet dans la bouche. Un sifflement strident, le désir de faire du bruit par défi. *« Siffler est pour eux la façon la plus simple d'exprimer leurs sentiments »*, commente M. Rishmawi : *« Qu'est-ce qu'on peut faire d'autre, descendre dans la rue face aux soldats en armes ? »*

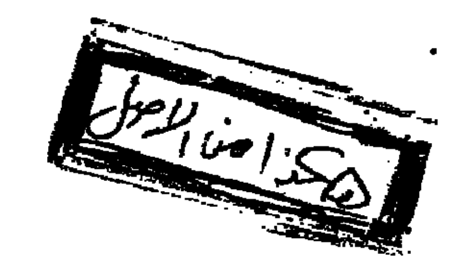
Les Rishmawi habitent une petite maison à l'une des entrées de Ramallah. A 5 heures du matin, une jeep de l'armée est passée dans le quartier et, au mégaphone, les soldats ont annoncé le couvre-feu : interdit de sortir de chez soi jusqu'à nouvel ordre. Il en allait ainsi, jeudi, pour des centaines de milliers de Palestiniens ailleurs en Cisjordanie et à Gaza. Les familles ont l'habitude : il y a toujours des stocks de provisions à la maison et on n'a jamais autant regardé de films vidéo ni autant fait d'enfants que durant cette *« intifada »*.

Bien sûr, il y a des gosses qui sifflent dans la rue des Rishmawi. Un coup de feu claque quelque part dans la ville mais, signe des temps et de l'habitude, personne n'y prête la moindre attention. Les soldats ont tiré sur des ballons avec drapeaux palestiniens qui étaient lâchés çà et là. Pourtant, l'humeur a changé.

« Il y a deux ans, dit Mona, avocate et l'une des filles de la famille Rishmawi, *on était plein d'espoir, on pensait vraiment que des négociations allaient être engagées, que tout cela nous menait quelque part. Aujourd'hui, obstacles et frustrations n'ont cessé de s'accumuler, on se demande si la voie de la négociation et du compromis était bien la bonne. » « C'est une période grise »*, observe Mona, une période trouble et confuse avec la crise du Golfe d'un côté, *« venue déstabiliser un peu plus une région déjà folle »*, et, de l'autre, un gouvernement israélien dominé par la droite.

Ce gouvernement vient de faire emprisonner deux dirigeants nationalistes, MM. Radwane Abou Ayache et Ziad Abou Ziad, qui, selon M. Rishmawi, avaient, dans leur communauté, publiquement défendu *« la thèse de la coexistence pacifique avec Israël »* (*le Monde* du 15 novembre). *« Si on en est à arrêter des hommes comme eux, alors qui*, demande M. Rishmawi, *va représenter les Palestiniens demain ? »* Est-ce un début de réponse ? Sur les murs de Cisjordanie, des slogans vantent la gloire de l'Irakien Saddam Hussein... Entre Palestiniens, les règlements de comptes paraissent de plus en plus sanglants et entre Palestiniens et Israéliens, c'est une frontière de haine qui s'installe. Lorsqu'on eut épuisé l'examen, sous tous ses angles, d'une situation politique complexe – autre façon de passer le couvre-feu – Abdallah Rishmawi, le père de famille, qui n'est plus un tout jeune homme, s'est mis à rêver à voix haute : *« A mon âge, j'aurais aimé voir aujourd'hui la télévision et les journaux israéliens nous adresser leurs félicitations pour notre fête de l'indépendance et souhaiter des relations de bon voisinage avec l'Etat palestinien. »*

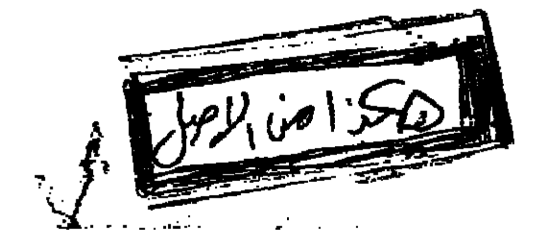
ALAIN FRACHON



Le 1er janvier 1991 Nous sommes là.



Le 1er janvier 1991 nous sommes là. Sans nous, votre vie quotidienne ne serait pas la même : chaque jour dans le monde entier, des millions et des millions d'hommes et de femmes utilisent nos équipements et nos services de communication, d'énergie et de transport. Car nous sommes un leader mondial sur ces grands marchés et si nos produits sont connus et reconnus, notre nom l'est sans doute moins. Il était temps que cela change.



DIPLOMATIE

Le deuxième sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)

M. Mitterrand doit ouvrir, lundi 19 novembre, au *centre de conférences international de l'avenue* Kléber à Paris, en présence de trente-trois autres chefs d'Etat et de gouvernement, du secrétaire général de l'ONU, du président de la Commission européenne et du secrétaire général du Conseil de l'Europe, le deuxième sommet de la Conférence *sur la sécurité et la coopération* en Europe (CSCE), quinze ans après celui d'Helsinki.

Dans la matinée de lundi, les dirigeants des pays membres du pacte de Varsovie et de l'OTAN signeront le premier traité de désarmement conventionnel auquel les négociateurs ont mis la *dernière main jeudi 15 novembre à Vienne (voir l'article de notre correspondante)*. Les trente-quatre *dirigeants de la CSCE, qui se succéderont* ensuite à la tribune jusqu'au mercredi 21 novembre à la mi-journée, entérineront certaines mesures institutionnalisant la CSCE, notamment la création d'un secrétariat permanent à Prague et d'un centre de prévention des conflits à Vienne.

M. Perez de Cuellar est arrivé le premier jeudi à Paris où il a été accueilli par M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire. La plupart des participants sont attendus dimanche soir. M. Gorbatchev arrivera de Rome où il se rend *samedi et où il doit être reçu en audience par le* Pape, dimanche. M. Bush arrivera, lui, de Prague *où il est attendu samedi 17 novembre et n'assis*tera pas à la dernière journée du sommet de Paris. Il doit en effet rendre visite le 22 novembre, jour du « Thanksgiving », aux troupes américaines en Arabie saoudite.

La crise du Golfe devrait faire l'objet des nombreuses rencontres bilatérales qui auront lieu en marge du sommet de la CSCE, notamment de l'entretien prévu entre MM. Bush et Gorbatchev. Le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, a quitté Washington dès jeudi pour Bruxelles où il devait *s'entretenir avec les responsables de la CEE de* l'aide aux pays affectés par l'embargo contre *l'Irak*, puis, pour Genève, où il doit rencontrer samedi les ministres des affaires étrangères des pays africains membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Ethiopie, Côte- d'Ivoire, Zaïre). M. Baker, qui plaide pour une résolution de l'ONU autorisant le recours à la force contre l'Irak, a également *prévu des rencontres à Paris* avec ses homologues européens du Conseil de sécurité.

Autre sujet « en marge » de la CSCE : le GATT que ne manqueront pas d'évoquer MM. Bush et Baker lors de leurs entretiens avec les dirigeants *de la Communauté.*

Boomerang Est-Ouest

Suite de la première page

Les pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie ainsi que les *« neutres et non alignés »* européens (1) allaient donc jeter à Paris les bases d'une nouvelle *« architecture européenne »*.

Un an plus tard, les fondations essentielles de cette architecture sont *déjà connues* : l'*émancipation* de l'Europe centrale est irréversible, le pacte de Varsovie n'est plus qu'une provisoire survivance, l'Allemagne est unifiée dans l'OTAN. Si beaucoup reste à faire pour stabiliser les relations inter-européennes, voire pour les inventer, le temps du suspense est passé. Le monde, en outre, a ces temps-ci la tête ailleurs et s'inquiète pour le Golfe.

Amer paradoxe pour cette CSCE *largement méconnue du grand* public : le jour de sa plus éclatante victoire que symbolisera la première photo de famille de l'après-guerre froide qui sera prise lundi à Paris, elle aura bien du mal à convaincre que son avenir n'est pas derrière elle et que son utilité n'a pas disparu quand s'est ouvert le rideau de fer. Elle risque aujourd'hui d'être victime de son succès, après avoir été, devant les opinions occidentales au moins, la victime du scepticisme qui accueillit sa naissance, la victime aussi de son sigle hermétique, de ses lourdeurs de procédures, du secret des négociations entre experts, toutes choses qui l'empêchèrent d'apparaître pour ce qu'elle fut pourtant pendant quinze ans : une grande épopée diplomatique.

Un drapeau pour les dissidents

L'histoire de la CSCE, c'est en effet, comme dit l'un des ambassadeurs qui y représenta la France, M. Jacques Andréani, l'histoire d'une *« machine de guerre soviétique »* dirigée contre l'Occident et qui s'est *« retournée contre ses inventeurs »*. Quand, en 1975, les dirigeants des trente-cinq pays membres se réunirent dans la capitale finlandaise pour signer le premier grand document de ce qu'on allait appeler le *« processus d'Helsinki »*, le *New York Times* parla de *« carnaval »*, Raymond Aron de *« comédie »*, Ionesco de *« nouveau Munich »* et Soljenitsyne de *« trahison »*. De fait, les motivations de Moscou étaient suspectes, et il était difficile d'entonner avec Léonid Brejnev l'hymne à la réconciliation des peuples. Helsinki était pour l'Occident un pari, auquel MM. Ford et Kissinger ne croyaient guère et qu'ils n'avaient accepté de prendre que sous la pression des Européens.

Dans l'esprit des Soviétiques, qui depuis les années 50 réclamaient une *« conférence sur la sécurité en Europe »*, l'entreprise visait avant tout à sceller le *statu quo* territorial et politique, à faire reconnaître par les Occidentaux les régimes communistes et la division de l'Europe, en particulier celle de l'Allemagne. Elle procédait aussi de l'idée que l'instauration d'une concertation politique *pan-européenne finirait par éroder la* cohésion de l'alliance atlantique. Elle était enfin une tentative d'instaurer dans le domaine économique une coopération Est-Ouest comme contre-feu à l'intégration communautaire.

Pour convaincre les Occidentaux d'ouvrir les discussions qui allaient déboucher sur les accords d'Helsinki, les Soviétiques durent pourtant en rabattre : admettre que l'OTAN – et pas seulement les Européens – était concernée dès lors que l'on parlait de sécurité ; régler le problème pendant du statut de Berlin dans la foulée de l'Ost-politik lancée par Willy Brandt ; accepter l'ouverture (hors CSCE) de négociations sur le désarmement conventionnel *qui n'allaient du reste* rien donner (les MBFR) ; accepter surtout que la CSCE se penchât non seulement sur les questions économiques et militaires, mais sur un sujet jusque-là tabou dans le monde communiste : celui des droits de l'homme, la fameuse *« troisième corbeille »* d'Helsinki.

Helsinki pouvait certes apparaître à certains comme un trop beau cadeau fait à Brejnev. Les Occidentaux pourtant n'avaient rien cédé sur le fond : les dix principes de l'acte final déclaraient les frontières de l'après-guerre inviolables (c'est-à-dire non modifiables par la force) mais pas juridiquement intangibles ; ils prônaient la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et faisaient du respect des droits de l'homme l'un des facteurs de la paix en Europe.

Il n'est guère besoin de rappeler que ces deux derniers principes furent pendant la décennie suivante allègrement violés par Moscou. Allègrement et impunément : aucune sanction n'est prévue en cas d'infraction aux textes de la CSCE. Pari sur l'objectif, Helsinki était aussi un pari des plus risqués sur la méthode instaurée : des conférences au niveau des experts qui se convoqueraient d'une fois sur l'autre et qui, sur la base du consensus, produiraient des textes n'ayant pas force juridique de *traités. Tous les éléments semblaient* donc réunis pour que s'ouvre un dialogue de sourds dans lequel les Soviétiques, tout en s'ingérant lourdement dans les affaires de leurs voisins, tout en envahissant l'Afghanistan en 1979, allaient, avec une constance sans faille, opposer le principe de non-ingérence et le concept de droits collectifs et sociaux aux Occidentaux qui leur parlaient de droits individuels et de libertés.

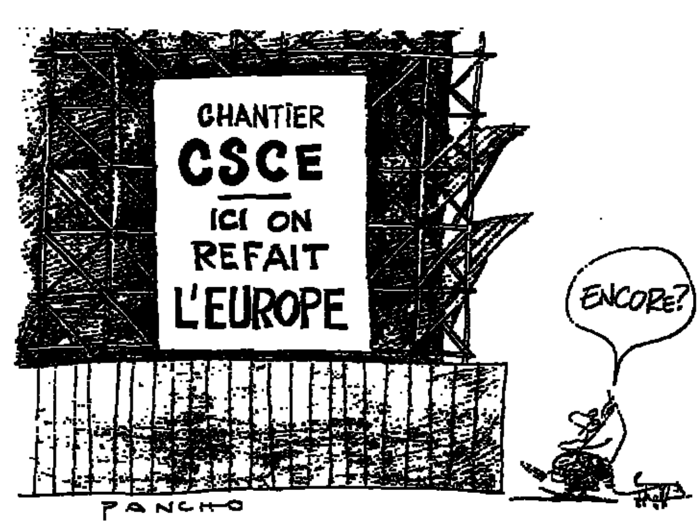
*Mais il n'empêche : pour un Sol*jenitsyne ou un Ionesco, combien de Sakharov, d'Orlov, de Chtcharanski, de Havel ont brandi le premier texte de la CSCE comme un drapeau, au point que fleurirent partout en *Europe centrale et orientale des « comités de surveillance des accords d'Helsinki »*, bras actifs de la dissidence. Dans le système totalement clos et opaque du déni de droit communiste, c'était pour eux la seule fenêtre, la seule opportunité de mettre leurs gouvernements en contradiction avec des préceptes auxquels ils avaient souscrit et qui en principe les engageaient sinon juridiquement, du moins politiquement et moralement.

Un soutien à M. Mikhaïl Gorbatchev

La balance que les accords d'Hel*sinki avaient établie entre respect des* droits de l'homme et coopération économique ou autre inspira dès lors fortement les diplomaties occidentales, en particulier la politique de Washington à l'égard de Moscou. Avant même que n'arrive au pouvoir Mikhaïl Gorbatchev et que la CSCE n'y trouve un second souffle, son bilan était positif. Dès 1984, dans un contexte encore marqué par la querelle des euromissiles, elle s'attelait à l'élaboration de *« mesures de confiance »* dans le domaine militaire dont certaines prémonitoires du climat qui s'installe aujourd'hui.

Vint cette période de la Conférence de Vienne, de novembre 1986 à janvier 1989, où la CSCE précéda en quelque sorte des événements qui allaient ensuite s'accélérer spectaculairement et la laisser sur place en une année. C'est à Vienne que l'on sentit les premiers signes du démembrement du pacte de Varsovie. C'est *à Vienne que fut adopté un docu*ment sur les droits de l'homme qui allait plus loin qu'aucun autre et constituait encore, début 1989, une sorte de révolution, sinon pour la Hongrie, du moins pour tous les autres pays de l'Est. C'est à Vienne que fut élaboré pied à pied le mandat des négociations sur le désarmement conventionnel qui à lui seul était une formidable victoire de l'Occident : le pacte de Varsovie, qui disposait dans ce domaine d'une écra*sante supériorité, acceptait une* négociation dont l'objectif était l'instauration de la parité et faisait donc supporter *a priori* à l'URSS l'essentiel des réductions d'armement. Le traité qui en est résulté et qui sera *signé lundi à Paris est le plus beau* résultat de la CSCE.

Un autre de ses mérites est d'avoir constitué un instrument majeur de soutien à Mikhaïl Gorbatchev. Le document de Vienne fut début 1989 un puissant encouragement aux réformateurs soviétiques. Et sans la



possibilité de jouer – en fait abusivement – sur l'idée que la CSCE pouvait devenir un système de *« sécurité collective »* qui se substituerait aux blocs militaires, le président soviétique aurait-il pu faire avaler chez lui la pilule de l'unification allemande et le démantèlement consécutif du *pacte de Varsovie ?*

D'autres voix que celles des deux Grands

Un autre apport majeur et précur*seur du processus d'Helsinki a été la* relative démocratisation qu'il a introduite dans les relations inter-européennes et transatlantiques, contre l'absolue prédominance des Deux Grands. La CSCE est un forum *d'Etats souverains, non de groupes* ou d'alliances. La règle du consensus, en donnant une voix aux petits et moyens pays ainsi qu'aux neutres, évitait que l'exercice ne se transforme en un simple dialogue entre *Washington et Moscou.*

La diplomatie française pour sa part y livra, au sein du camp occidental, de mémorables et souvent fructueuses batailles contre l'hégémonie américaine. C'est à elle que l'on doit que la négociation sur le désarmement ait été intégrée à la CSCE – même si elle n'engage encore à ce stade que les pays membres des deux alliances – et ne se soit pas transformée en une négociation *« de bloc à bloc ». C'est elle qui imagina nombre* des concepts qui se retrouvent aujourd'hui dans le traité de désarmement conventionnel, même si ces derniers mois, parce qu'on n'avait plus le temps de finasser et qu'il fal*lait boucler avant le sommet* de Paris, le dialogue américano-soviétique a péremptoirement repris le dessus. La CSCE fut enfin le premier terrain d'entraînement d'une politique étrangère commune aux Six, puis aux Neuf, puis aux Douze.

Ce combat français et européen contre l'hégémonie, cette défense de nouvelles mœurs diplomatiques, allaient trouver leur justification dans le mouvement d'émancipation des pays de l'Europe de l'Est l'année dernière. La CSCE devrait, elle, y trouver la justification de sa continuation : la nécessité de ne pas laisser dans le vide ces nouvelles démocraties récemment libérées de la tutelle soviétique ; celle de ne pas isoler de l'Europe, au moment où l'empire se disloque, l'Union soviétique ou ce qu'il en restera demain. Mais curieusement le souffle semble aujourd'hui lui manquer, comme si trop d'intérêts concurrents la paraly*saient et que le sommet de Paris* venait à la fois trop tard et trop tôt.

CLAIRE TRÉAN

(1) Le groupe des « NNA » comprend : Autriche, Chypre, Finlande, Lichtenstein, Malte, Monaco, San-Marin, Suède, Suisse, Yougoslavie. Le Saint-Siège est également membre de la CSCE.

D'Helsinki à Paris

Juillet 1966. – Le Pacte de Varsovie réuni à Bucarest propose la convocation d'une conférence générale européenne sur les questions de sécurité et de coopération.

Mars 1969. – « Appel de Budapest » : les pays membres du pacte de Varsovie appellent à une rencontre « des représentants de tous les pays européens intéressés à établir les modalités et l'ordre du jour d'une conférence pan-européenne ». . (La Tchécoslovaquie a été envahie en août 1968).

Octobre 1969. – Les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, réunis à Prague, proposent de *tenir la conférence pan-européenne* à Helsinki l'année suivante.

Décembre 1969-mai 1970. – Les pays de l'OTAN se déclarent prêts à établir des contacts multilatéraux dès lors que seront réglés le statut de *l'Allemagne et de Berlin* et *que* des progrès auront été enregistrés dans les conversations sur la réduction des armements en Europe.

Août 1970-septembre 1971. – Conclusion des traités germano-soviétique et germano-*polonais, signa*ture de l'accord quadripartite sur Berlin.

Septembre 1972. – L'URSS accepte la demande américaine d'ouvrir dès 1973 des conversations sur la réduction des armes conventionnelles (MBFR).

Octobre 1972-juin 1973. – L'OTAN accepte d'ouvrir des consultations multilatérales qui débouchent sur la convocation de la première conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Juillet 1973-juillet 1975. – Cette conférence élabore le « document final d'Helsinki ».

30 juillet-1er août 1975. – Premier sommet de la CSCE à Helsinki : les chefs d'Etat et de gouvernement des trente-cinq pays membres (dont Ford, Brejnev, Giscard, Trudeau, Tito, Gierek, Wilson, Schmidt, Aldo Moro, Kadar, Kreisky, etc.) adoptent « l'Acte final » qui énonce dix principes régissant les relations entre Etats participants (respect des droits de l'homme, auto-détermination des peuples, inviolabilité des frontières...), détermine les trois champs d'intervention de la CSCE (coopération en matière de sécurité, d'économie, de droits de l'homme) et prévoit des conférences « de suivi ».

Octobre 1977-mars 1978. – La première conférence générale de suivi à Belgrade s'achève sur un constat de désaccord. Seul acquis : la convocation d'une autre conférence à Madrid.

Novembre 1980-septembre 1983. – La conférence de Madrid s'achève sur un document qui met en garde contre la détérioration du climat international, convoque une prochaine conférence à Vienne et diverses conférences *spécialisées*, dont l'une sur les questions militaires, à Stockholm, qui sera chargée d'élaborer des « mesures de confiance ».

1984-1986. – La conférence de Stockholm – *Confidence and Security Building Measures* (CSBM) – débouche sur l'adoption d'un document prévoyant des échanges d'informations dans le domaine militaire, la notification préalable de certaines *manœuvres, un système de vérification in situ...*

Autres conférences spécialisées de l'après-Madrid : Ottawa sur les droits de l'homme (1985), forum culturel de Budapest (1985), conférence sur les contacts humains à Berne (1986).

Novembre 1986-janvier 1989. – La conférence générale de Vienne débouche sur un document consistant en matière de droits de l'homme. Ce document donne d'autre part mandat aux négociateurs des pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie pour élaborer un traité de réduction des forces conventionnelles en Europe (CFE). Il convoque une prochaine conférence *générale à Helsinki en 1992* et plusieurs autres conférences spécialisées :

– une nouvelle conférence à trente-cinq sur les mesures de confiance et de sécurité (CSBM), à Vienne (mars 1989-...), qui travaille parallèlement aux négociations à vingt-trois sur le désarmement conventionnel également ouvertes en mars 1989 et qui viennent de s'achever par l'accord qui sera signé à Paris ;

– des conférences sur les droits de l'homme : Paris (mai-juin 1989), Copenhague (juin 1990), Moscou (octobre 1991) ;

– un forum sur l'information : Londres (avril-mai 1989) ;

– un forum sur l'environnement : Sofia (octobre-novembre 1989) ;

– un forum sur la coopération économique : Bonn *(mars-avril 1990)*.

Décembre 1989. – Mikhaïl Gorbatchev, en visite à Rome, réclame la tenue en 1990 d'un sommet de la CSCE sur le modèle de celui de 1975 à Helsinki. Lors du sommet américano-soviétique de Malte, George Bush se montre réticent. Lors d'une rencontre avec M. Gorbatchev à Kiev, M. Mitterrand approuve la proposition soviétique. Quelques jours plus tard, il propose d'accueillir ce sommet à Paris.

1er juin 1990. – MM. Bush et Gorbatchev s'entendent à Washington sur la tenue d'un sommet de la CSCE avant la fin de l'année, à condition qu'un accord de désarmement conventionnel soit conclu avant à Vienne.

26 juin 1990. – Lors du conseil européen de Dublin, les Douze décident de *« parler d'une seule voix »* dans le cadre de la CSCE et proposent des mesures de renforcement du processus d'Helsinki.

5-6 juillet 1990. – Sommet de l'OTAN à Londres : l'Alliance annonce une révision de sa doctrine *et de sa stratégie*, propose une déclaration de non-agression entre les pays membres des deux alliances et une série de mesures pour institutionnaliser le processus de la CSCE.

16 juillet. – Moscou donne son feu *vert à l'appartenance de l'Allemagne* unie à l'OTAN.

Fin septembre-début octobre 1990. – MM. Baker et Chevardnadze règlent à New-York les derniers obstacles à un accord de désarmement conventionnel. En marge de l'assemblée générale de l'ONU, réunion des ministres des affaires étrangères des trente-cinq préparatoire au sommet de Paris.

Le traité de désarmement conventionnel

Rendre impossible une offensive surprise en Europe

Le premier traité prévoyant des réductions substantielles des armes classiques de l'Atlantique à l'Oural a été adopté jeudi 15 novembre à Vienne par les délégations des pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie après vingt mois de négociations. Ce traité sera signé à Paris lundi par les chefs de gouvernement et d'Etat avant l'ouverture du sommet de la CSCE.

VIENNE

de notre correspondante

Le traité de Vienne, qualifié d'« historique », dans les milieux diplomatiques, a pour but de garantir qu'aucun pays ne sera en mesure de mener une attaque surprise de grande envergure. Il fixe des plafonds largement en dessous des armements actuellement en présence. Chaque alliance sera autorisée à posséder 20 000 chars, 20 000 pièces d'artillerie, 30 000 véhicules blindés, 6 800 avions de combat et 2 000 hélicoptères de combat.

Pour éviter des concentrations régionales des armements, le traité prévoit quatre zones concentriques entre l'Atlantique et l'Oural. Des sous-plafonds limitent le déploiement des armements dans ces zones.

Les Etats-Unis et l'URSS se sont mis d'accord pour ne pas limiter dans le traité les effectifs de leurs troupes stationnées en Europe hors de leur territoire, un accord de février dernier sur un plafond de 195 000 hommes pour chaque côté ayant été rendu caduc par le rattachement de la RDA à la République fédérale et le retrait des troupes soviétiques des anciens pays satellites. Le seul engagement formel sur les effectifs dans cette première phase des négociations de désarme*ment restera donc celui de l'Alle*magne unie de limiter ses troupes à 370 000 hommes.

Pour éviter qu'un seul pays ne puisse accumuler trop d'armement sur son territoire, il est convenu *qu'aucun Etat signataire n'aura le* droit de posséder plus d'un tiers environ du total de l'armement autorisé en Europe. Chaque alliance a fixé dans des négociations intérieures les « quotas » pour ses membres. Selon ce règlement, l'URSS aura le droit de stationner 13 150 chars à l'ouest de l'Oural au lieu de quelque 37 000 actuellement.

Prévention des conflits

Le traité prévoit des délais d'application (quarante mois) et un système sophistiqué de contrôle et de vérifications. Les négociations sur le désarmement conventionnel reprendront à Vienne le 26 novembre et porteront notamment sur les effectifs des forces stationnées en Europe.

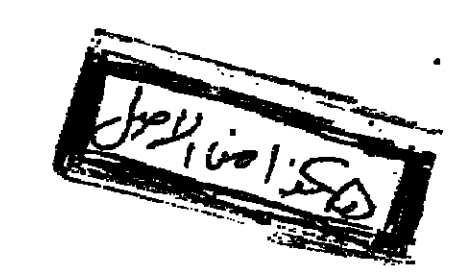
Aux négociations sur les mesures de confiance et de sécurité menées parallèlement à Vienne entre les trente-quatre pays de la CSCE, les délégations se sont mises d'accord sur des échanges d'informations militaires (forces armées, dépenses militaires, introduction de nouveaux systèmes d'armement). La question de l'inclusion dans la négociation des forces navales demandée par l'URSS n'a pas été résolue et restera sur la table de la conférence pour la deuxième phase qui débutera égale*ment le 26 novembre* .

Pour réduire les risques de conflit, le document adopté prévoit un mécanisme de consultations et de coopération en cas d'activités militaires exceptionnelles. L'échange d'*informations sera réalisé par l'in*termédiaire d'un centre de prévention des conflits dont l'installation provisoire à Vienne sera décidée au sommet de Paris.

Des visites de militaires de haut rang auront lieu sur les bases, y compris aériennes. Le document prévoit une amélioration de certaines mesures adoptées en septembre 1986 à Stockholm, dont la noti*fication des manœuvres de grande* envergure. Les manœuvres auxquelles participent plus de 40 000 hommes (75 000 hommes jusqu'à présent) devront être notifiées deux ans à l'avance. Une fois par an les experts se *réuniront* pour vérifier *si* les mesures de confiance et de sécurité sont respectées. Un deuxième séminaire sur les doctrines militaires – le premier a eu lieu à Vienne en janvier 1990 – aura lieu égale*ment* à Vienne au printemps prochain.

WALTRAUD BARYLI

□ **Cinq juges élus à la Cour internationale de justice.** – Cinq juges à la Cour internationale de justice de La Haye ont été désignés jeudi 15 novembre, lors du renouvellement, par tiers tous les trois ans, par le Conseil de sécurité et l'*Assemblée* générale de l'ONU. Il s'agit de MM. Andrès Aguilar Mawdsley (Venezuela), Gilbert Guillaume (France) réélu, Sir Robert Yewdall Jennings (Grande-Bretagne) réélu, Christopher Gregory Weeramantry (Sri-Lanka), et Raymond Ranjeva (Madagascar). – *(AFP.)*



Le 1er janvier 1991 Nous sommes là.

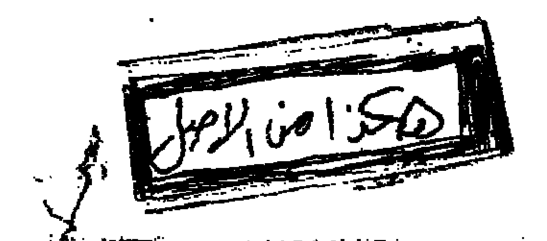


ALCATEL
ALSTHOM

A partir du 1er janvier, CGE deviendra Alcatel Alsthom. Un nom à la hauteur de ce que nous sommes : l'un des premiers groupes industriels mondiaux et un leader international sur les marchés de la communication, de l'énergie, des transports et des services associés. Un nom qui représente 144 milliards de francs de chiffre d'affaires, 210 000 personnes dans plus de 100 pays. Un nom dont nous sommes fiers.

HDM

Alcatel Alsthom. 54, rue La Boétie 75008 Paris



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

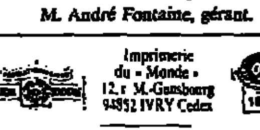
Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN :0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

ABONNEMENTS

PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

021 MON 01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

DIPLOMATIE

M. Bernard Kouchner est candidat au poste de Haut Commissaire pour les réfugiés de l'ONU

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a été proposé par la France pour le poste de Haut Commissaire des *Nations unies pour les réfugiés* (HCR), a-t-on confirmé jeudi *15 novembre de source informée.*

GENEVE

de notre correspondante

Une coquille vide, un nœud de *vipères, un bateau qui coule : c'est en* ces termes qu'est qualifié par ses propres fonctionnaires comme par les milieux internationaux de Genève le HCR. Les démissions, annoncées ou envisagées, démobilisent chaque jour un peu plus tous ceux qui n'ont pour souci que celui de venir en aide aux quelque quinze millions de réfugiés de par le monde.

La crise a commencé avec les accusations anonymes portées il y a un an de l'intérieur même de l'institution contre le Haut Commissaire, le Suisse Jean-Pierre Hocké et qui l'obligèrent à démissionner. M. Hocké a depuis été blanchi. Mais un nouvel accès de fièvre secoue le HCR depuis que son successeur, le Norvégien Thorvald Stoltenberg, nommé pour trois ans, a abandonné son poste avec un préavis de vingt-quatre heures, pour renouer avec des fonctions politiques dans son pays (*le Monde* daté 4-5 novembre). Le HCR, en proie à un déficit se chiffrant par dizaines de millions de dollars, contraint de mettre fin à des activités primordiales pour les réfugiés, traverse donc aujourd'hui sa crise la plus grave. Nombreux sont ceux qui prêtent à M. Perez de Cuellar l'intention de vouloir reprendre le contrôle. Le nom de son assistant personnel, l'Indien Virendra Dayal, avait été avancé. *Cependant*, devant les critiques, M. Dayal a rendu public son refus d'être candidat en déclarant que si les Occidentaux ne veulent pas de lui, c'est parce qu'il n'a pas le teint blanc. En fait, *le Pakistan, qui supporte* le poids de plus de trois millions de réfugiés afghans, ne pouvait pas accepter la désignation d'un Indien. Nombre de pays du tiers-monde demeurent en outre persuadés qu'un candidat occidental aurait davantage de chances d'inciter les pays donateurs à se montrer plus généreux.

Divers Etats, dont la France, ont alors proposé leur candidat. Il est trop tôt pour évaluer les chances de M. Bernard Kouchner, mais une grande partie des milieux internationaux apprécie son expérience de terrain. Ses détracteurs lui reprochent en revanche de n'être ni un diplomate chevronné ni un haut fonctionnaire de l'ONU.

ISABELLE VICHNIAC

AFRIQUE

ALGÉRIE

Les élus du FIS ont manifesté devant la présidence

Quelque quatre mille élus municipaux et régionaux du Front islamique du Salut (FIS) ont porté en cortège, jeudi 15 novembre, à la présidence de la République, une motion protestant contre l'attitude hostile que manifesteraient à leur égard les représentants du pouvoir central. Le FIS accuse les autorités de chercher, dans un esprit partisan, à empêcher la mise en application de son programme dans les municipalités qu'il dirige.

ALGER

de notre correspondant

Parce qu'ils s'étaient tenus silencieux depuis plusieurs semaines, on les avait un peu oubliés. Mais jeudi, profitant du rassemblement de leurs élus *réunis* à Alger pour faire le bilan de leur travail municipal, les islamistes du FIS ont renoué avec la tradition en organisant une *manifestation*. Précédés, bordés et suivis par un imposant service d'ordre barbu, quelques milliers d'élus, la plupart vêtus d'une longue chemise et coiffés de la *calotte blanche, sont montés*, dans la discipline et le silence glacé qu'ils affectionnent, à l'assaut de la colline d'El Mouradia, où se dresse la présidence de la République, *pour y déposer un texte. Son* contenu n'a pas été divulgué, M. Abassi Madani se contentant, à la sortie de la présidence, de déclarer qu'il attendait la réponse.

Le FIS se plaint du pouvoir. Confortablement élus, les intégristes estiment être mandatés par l'électorat pour instaurer dans leurs communes, sans tenir compte des prérogatives de l'Etat, une petite république islamique. Cette conception a évidemment provoqué des frictions, parfois tragiques, avec d'autres partis, *mais* aussi avec des walis qui n'ont pas hésité à annuler les arrêtés plus ou moins légaux pris par les nouvelles municipalités. Autant de problèmes qui, avec l'héritage financier catastrophique des communes, la pénurie de logements et le manque d'eau, ont fait l'ordinaire des discussions de la réunion d'Alger.

Si rien de bien neuf n'y a été dit, la manifestation du FIS aura au moins servi à démontrer que ses capacités de mobilisation, à quelques mois de probables élections législatives, demeurent toujours conséquentes. C'est d'ailleurs ce qu'il entendait démontrer alors que le menace la concurrence d'autres courants islamistes et que ses adversaires spéculent sur un certain *désenchantement d'une partie* de son électorat.

GEORGES MARION

□ **ANGOLA : libération de rebelles de l'UNITA.** – Cinq cents rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), incarcérés dans le sud du pays, ont *été libérés* conformément à la loi d'amnistie, a révélé, *jeudi 15 novembre*, le quotidien *Jornal de Angola*. Au cours du premier semestre, plus de mille huit cents rebelles, emprisonnés à Luanda, avaient été remis en liberté. *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : bombardements *nigérians*.** – *Les avions nigérians* de la force ouest-africaine d'interposition ont bombardé, mercredi 14 novembre, le port de Buchanan, contrôlé par les rebelles de Charles Taylor. Selon ces derniers, les bombardements auraient fait de nombreuses victimes, et un bateau américain transportant de la nourriture aurait été détruit. A Washington, le département d'Etat a indiqué, jeudi, avoir *« fait part de son inquiétude auprès du quartier général de la force d'interposition à Monrovia à propos de cet incident »*, qui aurait fait, selon lui, deux victimes libériennes. – (AP, Reuter.)

M. Michel Rocard engage la responsabilité de son gouvernement

Le produit de la CSG sera affecté à la Caisse d'allocations familiales

Après dix heures de débats, le premier ministre, M. Michel Rocard, a engagé la responsabilité de son gouvernement, vendredi 16 novembre, peu avant 1 heure, à l'Assemblée nationale, sur les articles 92 à 99 du projet de loi de finances pour 1991, relatifs à la contribution sociale généralisée (CSG). En présentant cette réforme, le premier ministre avait indiqué que le produit de la contribution nouvelle sera affecté en totalité à la Caisse d'allocations familiales.

« Réformer la Sécurité sociale pour garantir son avenir, telle est mon ambition, tel est le chemin sur lequel le gouvernement doit conduire le pays. » Dès les premiers mots, jeudi 15 novembre, c'est un premier ministre non seulement volontaire, mais, par moments, enjoué, qui définit, devant l'Assemblée nationale, l'enjeu du débat sur le projet de contribution sociale généralisée. *« Réformer la Sécurité sociale »*, pas moins.

« La contribution sociale généralisée est une réforme de justice sociale », affirme M. Michel Rocard. Elle reste, quarante-cinq ans après, *« fidèle aux principes posés par le Conseil national de la Résistance »*, qui voulait *« une sécurité sociale pour l'ensemble de la population du pays, inscrite dans une logique de solidarité nationale, dans les faits et dans la loi »*. C'est, enfin, *« une réforme qui en appelera d'autres »*.

Le premier député communiste qui se prend à l'interrompre se voit bien vite rabroué par ce cinglant conseil : *« Vous n'avez qu'à voter ! »* Tous les principaux responsables politiques que compte l'Assemblée – MM. Jacques Chirac, Edouard Balladur, Philippe Séguin, Raymond Barre, Pierre Méhaignerie, Pierre Mauroy – sont présents dans l'hémicycle lorsque le premier ministre expose la nécessité de la réforme du financement de la Sécurité sociale, actuellement *« injuste sur le plan social et inefficace sur le plan économique »*. Il ne manque que le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais.

Inutile de finasser : *« Oui, la CSG est un impôt »*, qui n'est pas déductible et qui s'applique à tous les revenus, ceux du *« capital compris »*, mais ce n'est pas un impôt supplémentaire, puisqu'il se substituera à des prélèvements existants, et le taux en sera fixé chaque année par le Parlement. Enfin, grâce à un amendement de dernière minute présentée par le gouvernement, le produit de la CSG (environ 35 milliards de francs) sera entièrement affecté à la branche famille de la Sécurité sociale.

« Ce n'est pas une sinécure ! »

Après l'impôt sur le revenu en 1914, l'introduction de la TVA en 1953 et l'impôt sur la fortune de 1981, la CSG doit marquer *« une étape fondamentale de la réforme de notre système de prélèvement fiscal et social »*, pour laquelle *« l'addition des oppositions hétéroclites »* n'a pas d'autre choix à présenter. M. Rocard s'amuse de voir *« converger, en osant à peine se regarder, tant ils sont gênés de se trouver côte à côte, tous les conservatismes, politiques ou syndicaux, de droite ou, en principe, de gauche »*. Il ajoute : *« Ah ! ce n'est pas une sinécure que de remuer tout votre immobilisme ! »*

Le premier ministre affirme l'objectif de *« renouveler les termes du contrat de générations qui lie les Français »*. Il ne faut pas, sous peine de menacer la cohésion sociale, que la croissance du niveau de vie des retraités entraîne un alourdissement continu des charges supportées par les actifs, mais, précise M. Rocard, *« le gouvernement n'entend pas décider seul de ce sujet de société, pour lequel nous avons besoin, non de recettes miracles, mais d'une méthode et de moyens qui fassent que tous comprennent les choix »*. A partir d'un Livre blanc préparé par le gouvernement, la concertation devra déboucher sur une sorte de *« Grenelle des retraites »*.

Le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard (PS), mesure sans doute la difficulté de la tâche. *« Ce pays n'est pas spécialement accueillant aux révolutions fiscales »*, rappelle-t-il. *« A mi-chemin de la cotisation sociale personnelle et de l'impôt sur le revenu »*, la CSG est un prélèvement de type nouveau – applicable à tous les revenus, à hauteur de 1,1 % – qui devrait permettre de corriger l'inégalité de l'actuel mécanisme de financement de la Sécurité sociale.

C'est aussi ce qu'explique prudemment M. Michel Coffineau (PS), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, avant de lancer – en vain – un premier appel en direction des communistes : *« L'impôt redistributeur est toujours attaqué par ceux qui, à droite, se battent pour réduire l'intervention de l'Etat. Quelle erreur pour ceux qui, à gauche, emboîtent le pas à ce libéralisme effréné ! »*

La rupture de ton vient avec le premier orateur de l'opposition. Pour M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), *« le « parler vrai » est pris en flagrant délit d'hypocrisie, de dissimulation, de mensonge »*. La CSG n'est que *« filouterie »* et *« arnaque »*. Elle illustre la *« méthode Rocard »*, que M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) définit ainsi : *« Parler d'un problème, dire qu'on va le résoudre, ne prendre que les seules mesures qu'on croit indolores et attendre que d'autres, un jour, affrontent les vraies difficultés. »* Pour le porte-parole du RPR, le projet de CSG ne répond pas au vrai problème, qui est celui du financement du régime vieillesse.

Le plus mesuré des opposants au projet est M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire). Applaudi par M. Raymond Barre, le secrétaire général du CDS estime notamment que le projet risque d'entraîner *« une fuite en avant des prélèvements sociaux »*.

M. Barrot (UDC) : « pas mûr »

Dans trois ou quatre mois, les centristes auraient sans doute voté le texte, mais pour l'heure, celui-ci *« n'est pas mûr »*. *« Il n'a pas été assez expliqué*, assure M. Barrot. *N'étant pas accepté, il risque de rendre impopulaire une bonne réforme »*.

M. Jean-Claude Gayssot (PC, Seine-Saint-Denis) juge *« préférable »* de retirer un projet qui *« doit tout à la droite et rien à la gauche »*. Si certains doivent payer moins l'an prochain, *« c'est qu'il faut faire passer la pilule »*, affirme le député communiste. *« Nous ne prendrons pas de gaieté de cœur une telle décision, mais, fidèles à notre ligne de conduite, qui est de défendre en toutes circonstances les intérêts des travailleurs, nous serons obligés de voter la motion de censure »*, conclut gravement le numéro deux du PCF.

Les états d'âme atteignent même, un moment, les rangs socialistes. M. Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe) se souvient que son parti avait critiqué M. Barre lorsque, en 1979, celui-ci avait instauré une cotisation sur les retraites imposables. M. Boulard se souvient aussi que, en 1983, les communistes avaient approuvé une autre contribution de 1 %. *« C'était Fiterman »*, lance en riant le président du groupe communiste, M. André Lajoinie. *« Tour à tour, soutenir ou critiquer une idée selon que l'on se trouve dans la majorité ou dans l'opposition, voilà une bien mauvaise habitude »*, énonce M. Boulard.

Seulement voilà, au bout de la CSG, il y a la perspective de la censure. Cela peut être l'occasion pour les uns de *« masquer des divisions »*, comme l'explique M. Jean Le Garrec (PS, Nord), ou, pour les autres, celle de *« refaire* [leur] *unité dans la perspective d'un prochain congrès »*. Il y a, encore, *« la défense obstinée des fonds de commerce »*, affirme un autre député socialiste du Nord, M. Umberto Battist, qui, se tournant vers les députés communistes d'un air compréhensif, ira jusqu'au bout de la franchise : *« Nous, socialistes, nous savons bien que les préparations de congrès sont l'occasion de toutes les outrances. »*

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité, M. Claude Evin, se montre moins indulgent. *« On aura tout entendu*, dit-il, *le reproche d'avoir été trop vite et celui d'avoir trop tardé. »* Dans la soirée, après la fin de la discussion générale, le jeu parlementaire (rappels au règlement, suspension de séance) a repris toute sa place. Le premier amendement, présenté par M. d'Aubert, propose d'intituler la CSG *« contribution socialiste généralisée »*. Le temps de laisser l'Assemblée entrer un peu dans le corps du texte, et M. Evin demande la réserve sur le vote des articles du projet.

Il est 0 heure 45 lorsque M. Rocard revient dans l'hémicycle d'un pas pressé, ne doutant pas, dit-il, du *« climat très positif et vraisemblablement très constructif »* qui a dû présider aux débats. *« Si chacun votait selon sa conscience, je suis sûr que ce projet réunirait une majorité »*, observe-t-il encore, avant d'engager la responsabilité de son gouvernement.

JEAN-LOUIS SAUX

Les principales modifications

Sous réserve de l'adoption du projet, liée au rejet de la motion de censure, voici les principales modifications apportées par rapport au texte initial :

- La CSG, dont le produit (35 milliards de francs environ par an) devait être réparti pour un quart à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et pour trois quarts à la Caisse nationale d'allocations familiales, sera affectée en totalité à cette dernière. Cette modification, apportée par le gouvernement, impliquera un « mouvement de balancier » plus prononcé : les cotisations d'allocations familiales des entreprises seront réduites de 1,64 point, alors qu'une cotisation-vieillesse déplafonnée du même taux leur sera appliquée afin de permettre aux régimes vieillesse de ne pas perdre de recettes.
- La totalité des indemnités journalières de maladie sera exonérée de la CSG. Dans le cas contraire, les employeurs auraient été indirectement informés par les caisses d'assurance du caractère de la maladie de leurs salariés.
- Sur proposition du groupe socialiste, le gouvernement présentera chaque année au Parlement un rapport sur la protection sociale, qui devra faire apparaître l'état et l'évolution des recettes et des dépenses des différents régimes, et indiquer l'assiette et le produit de la CSG.

L'étau des retraites

En se fixant pour objectif l'organisation d'un « Grenelle des retraites », M. Michel Rocard tente, dans la foulée de la CSG, un pari aléatoire : amener les partenaires sociaux à accepter une réforme permettant de corriger la dérive des dépenses des régimes de base d'assurance-vieillesse.

Avec les « états généraux de la Sécurité sociale », le gouvernement de M. Jacques Chirac s'était déjà efforcé, en 1987, de sensibiliser l'opinion publique et les syndicats aux difficultés des comptes sociaux, à commencer par les retraites. Le dossier n'avait guère progressé et les participants s'étaient montrés plus prolixes sur l'augmentation des dépenses que sur les moyens de les stabiliser...

La démarche que se propose d'engager M. Rocard est plus directe. Tout en préparant le Livre blanc pour le printemps et en suggérant qu'une mission parlementaire réfléchisse sur le sujet, il charge le ministre des affaires sociales d'*« engager les discussions avec les partenaires sociaux »*, en constituant *« un groupe de travail tripartite avec le patronat et les confédérations syndicales, qui pourra, le moment venu, se transformer en une véritable instance de négociations sociales, débouchant sur le Grenelle des retraites »*.

Cette initiative part du même constat que les états généraux mais risque également de se heurter aux mêmes difficultés. Au-delà des polémiques, l'évolution des retraites dans les prochaines années est effectivement préoccupante. Selon les dernières prévisions de l'INSEE (*Le Monde* du 25 juillet), le taux de cotisation pour la vieillesse pourrait passer de 16,3 % aujourd'hui à 23,7 % en 2005 et 40 % en 2040. Pourquoi ? Deux mouvements inverses sont à l'œuvre : il y a de plus en plus de retraités disposant de pensions de plus en plus élevées (car les carrières s'allongent et les dispositions favorables, décidées dans les années 70, jouent à plein). Mais il y a, en proportion, moins d'actifs pour financer ce surplus (trois actifs pour un retraité en 1975, 2,2 en 1990, 2 en 2005, date à laquelle la génération du « baby boom » commencera à quitter la vie active)

Pour desserrer l'étau, il faudrait, soit que la natalité redémarre, soit que le chômage régresse fortement ou encore que la croissance économique soit beaucoup plus dynamique.

Les mesures permettant d'enrayer cette dérive sont parfaitement identifiées : calculer la pension non plus sur les dix meilleures années, mais sur une période plus longue, ouvrant les droits à la retraite après quarante années et non plus trente-sept années et demie d'activité ; revenir sur le droit à la retraite à soixante ans ou constituer, dès maintenant, des réserves.

Revoir les règles du jeu

Autant de mesures qui toucheraient non pas les retraités d'aujourd'hui mais ceux de demain et n'auraient un impact positif qu'à moyen terme. D'où la nécessité de prendre des dispositions avant que les prélèvements, qui continuent de reposer essentiellement sur les actifs, ne soient jugés insupportables.

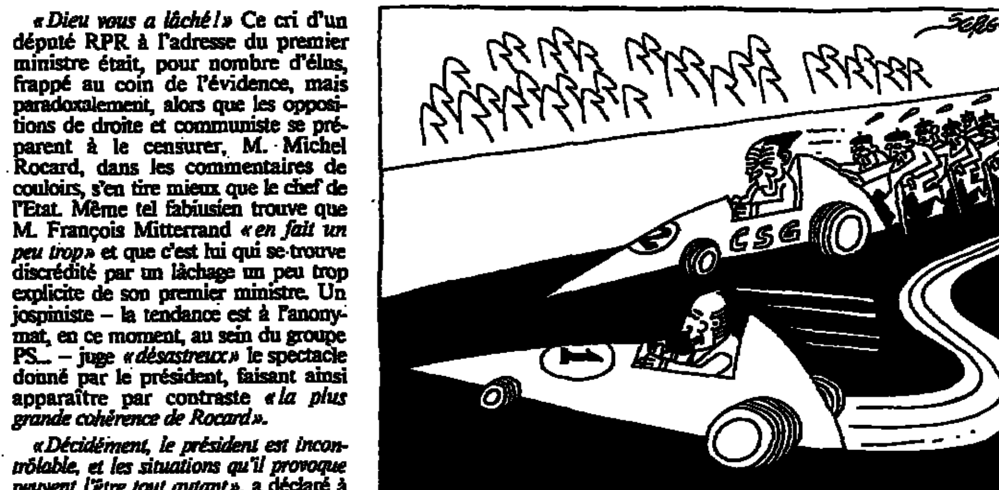
Si le patronat est disposé à revoir les règles du jeu des retraites, les syndicats, à des degrés divers, sont réticents à revenir sur des avantages acquis et relativisent, voire contestent, le constat dressé par le gouvernement, comme par l'opposition. Pour mener à bien ce débat, qui, selon M. Rocard, *« nous engage pour les vingt prochaines années »*, il conviendra d'abord de clarifier son objet. En effet, les perspectives les plus sombres concernent essentiellement les régimes de base – les caisses complémentaires se portent beaucoup mieux – mais pas seulement le régime général, car les retraites du secteur public (fonctionnaires, EDF-GDF, SNCF, RATP) ne sont guère mieux loties. Sur ce dernier point, le futur Livre blanc pourrait, peut-être, apporter enfin des indications précises.

JEAN-MICHEL NORMAND

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

« Le président est incontrôlable »

« Dieu vous a lâché ! » Ce cri d'un député RPR à l'adresse du premier ministre était, pour nombre d'élus, frappé au coin de l'évidence, mais paradoxalement, alors que les oppositions de droite et communiste se préparent à le censurer, M. Michel Rocard, dans les commentaires de couloirs, s'en tire mieux que le chef de l'Etat. Même tel fabiusien trouve que M. François Mitterrand *« en fait un peu trop »* et que c'est lui qui se trouve discrédité par un lâchage un peu trop explicite de son premier ministre. Un jospiniste – la tendance est à l'anonymat, en ce moment, au sein du groupe PS... – juge *« désastreux »* le spectacle donné par le président, faisant ainsi apparaître par contraste *« la plus grande cohérence de Rocard »*.



« Décidément, le président est incontrôlable, et les situations qu'il provoque peuvent l'être tout autant », a déclaré à l'AFP un responsable du PS, en affirmant n'avoir *« jamais entendu des mots aussi durs à l'encontre du président »* venant autant de jospinistes que de fabiusiens. *« Dans sa foulée lycéenne, M. Mitterrand va peut-être demander aux retraités d'aller manifester à Matignon »*, ironisait M. François d'Aubert (UDF).

M. Julien Dray (PS), l'un des enfants chéris de M. Mitterrand, ripostait en trouvant énorme que l'on fasse passer le premier ministre *« pour un bon gars à qui tout le monde veut du mal »* et le chef de l'Etat *« pour le vilain »* qui l'enfonce. Pour le chef de file de la Nouvelle école socialiste (NES), l'un des « cornacs » des manifestations lycéennes, les responsabilités dans le malaise lycéen sont claires : elles se situent plus dans *« l'immobilisme »* de la rue de Varenne que sous les lambris de l'Elysée.

Heureux M. Rocard, qui ne semble pas craindre pour sa survie momentanée et que le voyage au Japon semble avoir requinqué ! Un voyage maintenu malgré la tempête lycéenne et qui lui a évité d'être trop présent, donc trop visible, au plus fort de la crise. *« Une vieille leçon mitterrandienne, qui consiste à ne jamais agir au plus fort de la crise, mais après, comme une sorte de recours »*, observait un député socialiste. Dans les propos de couloirs, le premier ministre apparaît comme un sorte de « ludion », toujours prêt à reémerger quand on le croit coulé. Il est un autre point sur lequel tout le monde s'accorde : quand la déchirure est à ce point patente avec l'Elysée, les jours du premier ministre sont comptés.

« C'est un discours de fin de règne ! », lançait M. Pierre Mazeaud (RPR) à M. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet du premier ministre, à la fin de l'intervention de M. Rocard à la tribune de l'Assemblée. *« S'il n'y a pas la censure, nous aurons de toute façon une dissolution »*, estime M. Mazeaud, qui croit déceler les signes avant-coureurs d'un renversement de majorité, le PS s'alliant aux centristes. M. Roland Dumas pourrait même, selon lui être le premier ministre idéal de cette combinaison.

Quant à la censure, selon un sondage rapide, effectué salle des Quatre Colonnes, le premier ministre ne devrait pas la redouter. Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy a affirmé n'avoir *« pas d'inquiétude »* : elle sera *« rejetée »*. *« Elle ne passe pas ! »*, assurait le chef de file de France unie, M. Jean-Pierre Soisson, qui travaille au corps ses amis pour qu'ils ne mêlent par leurs voix à celles du groupe communiste.

M. Philippe Mestre (UDF, Vendée) n'ose *« pas prendre ses désirs pour des réalités »*. Quant à M. Pierre Méhaignerie, président du groupe UDC, il n'y croit pas vraiment, mais n'a qu'une crainte : que, une nouvelle fois, l'Union du centre ne porte la responsabilité d'avoir sauvé la mise de M. Rocard. Il a passé une bonne partie de l'après-midi à tenter de convaincre M. Gérard Vignoble (app. UDC, Nord) de venir la voter. Le grand art serait pour le premier ministre de parvenir, le 19 novembre, à susciter des défections dans tous les groupes de l'opposition (y compris, ne serait-ce qu'une, au groupe communiste), de façon à « mouiller » tout le monde.

PIERRE SERVENT

La motion de censure de l'opposition

Les présidents des groupes du RPR, de l'UDC et de l'UDF de l'Assemblée nationale ont déposé, vendredi 16 novembre, une motion de censure, rédigée par M. Charles Millon, président du groupe UDF. Ce texte est ainsi rédigé :

« L'Assemblée nationale (...) considérant que le dispositif proposé aboutira à la création insidieuse d'un nouvel impôt sans qu'aucune réflexion d'ensemble ait été engagée (...), considérant que la complexité du dispositif proposé, ainsi que le mode d'affectation retenu pour la contribution qu'il institue, sont de nature à mettre en doute l'efficacité de ce nouveau mode de financement de la protection sociale, particulièrement en ce qui concerne les retraites, censure le gouvernement. »

Ces chers députés d'outre-mer...

Lundi 19 novembre, lors du vote de la motion de censure sur la contribution sociale généralisée (CSG), toutes les voix compteront. Ou plutôt toutes celles des députés qui ne jugeront pas opportun d'aller déposer, ce soir-là, leur bulletin dans l'urne.

Les moyens mis en œuvre par le gouvernement pour faire échec à cette motion de censure ont déjà un coût : 20 à 25 millions de francs. C'est le ministre du logement, de l'équipement, des transports et de la mer, M. Michel Delebarre, qui l'a lui-même bien involontairement annoncé, en présentant, à une heure tardive de la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 novembre, un discret amendement à son budget du logement. A la liste des départements de la région parisienne bénéficiant de la première étape de la généralisation de l'allocation de logement sont venus miraculeusement s'ajouter la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion...

A quelques jours du vote de la censure, et alors que les voix des députés des DOM pourraient bien être les derniers remparts contre la menace de renversement du gouvernement, la généreuse sollicitude du ministre n'apparaît pas totalement désintéressée. Et, à en croire les remerciements appuyés que M. Louis Virapoullé, député centriste de la Réunion, a exprimé à M. Delebarre, au nom de tous ses collègues des DOM, cette sollicitude gouvernementale ne devrait pas, non plus, être oubliée trop vite...

Un autre député de la Réunion s'est fait particulièrement remarquer : il s'agit de l'ancien maire de Saint-Denis de la Réunion, M. Auguste Legros, qui a annoncé, mercredi 14 novembre, sa décision de se retirer du groupe RPR, et de rejoindre les non-inscrits. M. Legros était en froid, depuis plusieurs mois, avec la direction nationale du RPR, à laquelle il reprochait d'avoir nommé à la Réunion un secrétaire départemental du RPR qui n'avait pas ses faveurs, mais le moment qu'il a choisi pour rompre n'est évidemment pas innocent.

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Le Sénat approuve la création d'une agence de l'environnement...

Le Sénat a adopté en première lecture, *dans la nuit de jeudi* 15 *à vendredi* 16 *novembre*, le projet de loi portant création d'une agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie présenté par M. Brice *Lalonde, ministre délégué à l'environnement*, en présence de M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Les groupes communiste et socialiste se sont abstenus sur ce texte pour *lequel l'urgence est déclarée.*

L'environnement ne laisse pas les sénateurs de marbre. Il a particulièrement inspiré M. Louis Virapoullé (Union cent., la Réunion), qui a dépeint avec poésie le travail, à la campagne, des *« lourds boulonnais ou des braves percherons »* de jadis, remplacés par des *« engins pétaradants »* troublant la paix des champs. Décidément très en verve, le sénateur cen*triste a ensuite proposé à des collè*gues visiblement peu enthousiastes d'utiliser désormais une bicyclette pour venir au palais du Luxembourg.

Comparé à ces digressions, l'examen du projet de loi, qui prévoit le regroupement de trois agences existantes – l'Agence pour la qualité de l'air (AQA), l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) – dans une agence unique, a paru presque terne. Le rapporteur au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, M. Michel Souplet (Union cent., Oise), a regretté la précipitation avec laquelle le Parlement avait été saisi du projet de loi. Il a indiqué que le regroupement prévu devrait renforcer l'efficacité des *actions entreprises*, à condition que chaque agence conserve ses spécificités. Cette réserve du rapporteur s'est traduite par l'adoption d'un amendement assurant, selon M. Souplet, la *cohérence des actions de l'agence tout* en mentionnant explicitement ces spécificités. Les sénateurs ont également précisé que l'agence aurait des implantations locales. Contre l'avis *du ministre, ils ont ensuite créé une* structure de contrôle indépendante, où la représentation parlementaire sera majoritaire, qui examinera la situation financière de l'agence, dont *le budget annuel, alimenté par le pro*duit de taxes parafiscales, devrait rapidement dépasser le milliard de francs.

G. P.

...et adopte la réforme des télécommunications

Les sénateurs ont adopté, mercredi *14 novembre, après l'avoir amendé*, le projet de loi sur la réglementation des télécommunications présenté par M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace (*le Monde* du 15 novembre). La majorité sénatoriale a voté pour le texte, modifié par des amendements de la commission des affaires économiques et du Plan tendant, notamment, à favoriser le développement du câble, tandis que le groupe socialiste s'est abstenu et que les communistes ont voté «contre».

«Nous n'avons pas toujours été sur la même bande de fréquence», a constaté, à l'adresse de M. Quilès, M. Gérard Larcher (RPR, Yvelines), rapporteur de la commission saisie sur le fond.

Soucieux de favoriser la concurrence avec le service public, les sénateurs ont étendu les possibilités de dérogation non seulement aux réseaux radioélectriques, mais, aussi, *aux réseaux dans leur ensemble*. Ils ont prévu que les réseaux indépendants (radio-taxis, ambulances) pourraient être connectés au réseau public autrement qu'à titre exceptionnel. Les sénateurs ont apporté quelques modifications au texte du gouvernement afin de favoriser le développement du câble.

Ils ont ainsi adopté un amende*ment, tendant à supprimer le seuil de* dix mille habitants, au-delà duquel les communes ont la possibilité d'installer par régie directe des réseaux câblés.

Les sénateurs ont donné au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) la compétence d'autoriser l'établissement et l'utilisation de liaisons radioélectriques (micro-ondes) à l'intérieur des réseaux câblés pour mieux desservir, à partir d'une tête de réseau, des zones rurales isolées, où le câblage ne serait pas rentable. Ils ont précisé que la réalisation d'un réseau *d'immeubles raccordé à un réseau* câblé urbain constitue un motif pour s'opposer aux raccordements individuels.

GILLES PARIS

□ **Les sénateurs et la gestion du corps judiciaire.** – Les sénateurs ont adopté à l'unanimité, en première lecture, jeudi 15 novembre, le pro*jet de loi organique modifiant une* ordonnance ayant trait au statut de la magistrature et relatif à l'amélioration de la gestion du corps judiciaire, présenté par M. Henri Nallet, garde des sceaux. Ce texte *« modeste »*, aux yeux du ministre, examiné néanmoins selon la procédure d'urgence, contient plusieurs dispositions concernant la prolongation du maintien en activité des magistrats et tend à améliorer la gestion des entrées et des départs dans le corps judiciaire.

Les débats sur le projet Joxe

Le FLNC adresse une mise en garde contre tout recul sur la notion de «peuple corse»

Le communiqué du Front de libération nationale de la Corse (FLNC), annonçant un *« repositionnement »* de son *« activité militaire »* (*le Monde* du 16 novembre), ne signifie pas nécessairement une intensification immédiate de la violence de la part des nationalistes corses. La radicalisation du langage exprime la déception des séparatistes, qui reprochent au gouvernement d'avoir *« gâché une chance historique »*. Il faut y voir un avertisse*ment au gouvernement et au* Parlement – à propos d'un éventuel recul sur la notion de *« peuple corse »* – ainsi qu'une mise en garde à certains Corses, jugés complices du *« colonialisme »*.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Le communiqué du FLNC correspond à une tentative de réunification d'un mouvement nationaliste aujourd'hui éclaté, aussi bien dans sa composante publique que dans sa composante clandestine. En matière d'action violente, il n'annonce rien, mais n'exclut rien et ajoute, même, qu'aucune décision n'est prise pour l'instant. Le FLNC pourrait donc, par exemple, poursuivre ou intensifier les attentats visant des cibles immobilières, cibles qu'il considérait déjà, depuis la reprise des démolitions à l'explosif en 1989, comme exclues de la trêve. Il pourrait y ajouter des cibles économiques, comme la cave viticole visée dans la nuit du 14 au 15 novembre par une tentative d'attentat.

Le FLNC indique qu'il n'a pas l'intention de *« répéter mécaniquement des schémas passés »* et qu'il saura *« parfaitement maîtriser »* son intervention *« militaire »*. Certains observateurs estiment que ces phrases excluent, pour le moment, un retour des attentats sanglants commis dans le passé contre des représentants de l'Etat en Corse. En revanche, le FLNC annonce des *« sanctions »*, sans plus de précisions, contre les fauteurs d'attentats antinationalistes.

Synthèse politique

En affirmant que *« le mouvement de libération nationale »* sera, tôt ou tard, *« le passage obligé »* et que le peuple corse imposera *« sa reconnaissance par la lutte »*, le communiqué confirme que les nationalistes jugent inacceptable l'expression *« composante du peuple français »* ajoutée à la définition du peuple corse dans le projet de nouveau statut. A moins d'une semaine de l'ouverture du débat parlementaire, l'avertissement pourrait se résumer ainsi : l'exécutif a déjà commis une erreur en modifiant la formule précisément élaborée par M. Pierre Joxe ; les parlementaires doivent savoir qu'ils prendraient une lourde responsabilité en édulcorant encore le texte, voire en supprimant l'article premier, qui *reconnaît* l'existence du peuple corse.

Le FLNC n'a d'ailleurs pas l'exclusivité de ce raisonnement, que l'on entend en Corse au-delà des milieux nationalistes. Sur le plan interne, l'organisation *clandestine entend de* nouveau incarner le mieux une synthèse politique des différentes composantes du mouvement nationaliste, ce qui explique le balancement du *texte, destiné* à satisfaire à la fois les durs et les modérés. L'opération est en partie réussie : M. Léo Battesti, élu régional de A Cuncolta Naziunalista, et qui fait partie du groupe des modérés, récemment démissionnaires de la direction du mouvement, nous a exprimé son accord avec ce texte, qui montre, selon lui, la *« maturité politique »* du FLNC.

En revanche, les dissidents de la Cuncolta, regroupés dans l'Accolta Naziunali Corsa (ANC) et conduits par M. Pierre Poggioli, récusent totalement le rôle que veut s'attribuer le FLNC. M. Poggioli reproche à une partie des nationalistes d'avoir agi comme si la trêve militaire devait entraîner automatiquement une *« trêve politique »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

La commission des lois de l'Assemblée accepte le texte du gouvernement

Une grosse journée de travail a suffi à la commission des lois de l'Assemblée nationale pour examiner et approuver le projet d'un nouveau statut pour la Corse. Il est vrai que tout au long des *neuf heures qu'elle y a consacrées*, les élus de l'île se sont, le plus souvent, retrouvés entre eux.

En présentant son projet de rapport, M. José Rossi (UDF, Corse-du-Sud) a défendu la constitutionnalité de la notion de *« peuple corse composante du peuple français »* énoncée à l'article un. Il a expliqué que le principe de *« l'indivisibilité »* de la République ne signifiait pas *« l'uniformité »* et qu'il n'était pas *« contraire à la Constitution de reconnaître à l'intérieur du peuple français l'existence d'un peuple corse, dès lors qu'il n'est pas donné une traduction étatique à cette référence »*. Mais il n'a pas participé au vote sur l'article un, auquel se sont opposés tous les autres élus de droite, et qui n'a été approuvé que par ceux du PS et du PC, majoritaires. M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) a confirmé que son groupe saisirait le Conseil constitutionnel de cette question.

Plusieurs modifications importantes, à la partie institutionnelle du texte, ont été adoptées. Ainsi à la demande de M. Marc Dollez (PS, Nord), il ne serait pas possible d'être membre de l'Assemblée de Corse et d'un des deux conseils généraux de l'île. C'est aussi à son initiative, mais cette fois contre l'avis de M. Rossi, qu'il sera proposé, en *séance plénière* de l'Assemblée nationale, que la prime accordée à la liste arrivée en tête, soit réduite de six sièges à cinq. En revanche c'est sur la suggestion du *rapporteur qu'a été retenu un* amendement supprimant le retour automatique à l'Assemblée des membres du conseil exécutif quittant leur fonction.

M. Rossi *a aussi fait approuver* la création d'un fonds d'intervention pour l'aménagement de la Corse, alimenté par une taxe sur les transports de passagers entre l'île et le continent, celle d'une institution chargée de gérer le développement touristique et la possibilité pour la collectivité territoriale de participer à des sociétés de capital-risque aidant les petites et moyennes entreprises de l'île. Si les élus du RPR ont continué à s'opposer à une refonte des listes électorales limitée à la Corse, c'est à l'unanimité qu'a été retenue l'idée de la faire contrôler par une commission composée de membres du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation.

Th. B.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

École

LES lycéens menacent le gouvernement. Les « affaires » menacent l'Etat. Pour être d'une nature différente, ces dossiers se conjuguent, pas seulement parce qu'ils ont un même pays pour théâtre. Avec les lycéens, c'est, au sens le plus profond de ce mot, si banal qu'il soit de le rappeler, l'avenir du pays qui se joue. Avec les « affaires », c'est le rôle et le crédit de l'Etat qui sont en cause.

Avant la recherche, avant l'investissement, il y a l'éducation, qui, pour une nation, prépare son déclin ou affermit sa prospérité. Dans un monde qui devient de plus en plus « intelligent », où la force et la sueur nourriront de moins en moins son homme, il est désormais vital d'être soi-même « intelligent » ; non pas pour jouer un rôle dans la société, pas même pour y tenir sa place, mais tout simplement pour y vivre.

Il suffit de constater combien déjà les actes de la vie quotidienne sont compliqués pour deviner ce qu'il en sera dans l'avenir. Le « 11 » du Minitel, qui a remplacé le « 12 » des *demoiselles du téléphone, s'il est aussi un* indéniable progrès, en donne un aperçu encore faible, mais significatif. Ceux qui peinent à s'adapter à cette technicité élémentaire ne sont pas seulement de grands vieillards ou *des grincheux pour qui tout changement leur* est une injure personnelle. Avant même de parler de la découverte d'un emploi, il faudra être de plus en plus savant pour obtenir la satisfaction des besoins ordinaires. L'école, désignant par là ce qui va de l'enseignement primaire à l'Université, doit aussi pourvoir à cela, condition nécessaire mais pas suffisante.

L'autre volet de l'école, pour parler platement, c'est de donner au futur citoyen la possibilité de gagner un jour dignement sa vie. Or il n'est pas besoin d'être grand clerc pour remarquer que l'exigence des diplômes ne correspond pas seulement à un contrôle des connaissances et des capacités, mais que ces diplômes, lorsqu'ils sont réclamés en surabondance, ont donc aussi une fonction de sélection, on n'ose dire d'élimination. La société de demain, telle que la dessine celle d'aujourd'hui, sera compliquée pour y vivre, brutale pour y travailler. Il ne fera pas bon y manquer de ces passeports que l'école a mission de délivrer.

∴

S'IL est permis d'avancer qu'il n'y a pas de mauvais élèves mais de mauvais professeurs, même si ceux-là plaideront qu'il faut en accuser la vétusté des locaux, la médiocrité des salaires et le peu de considération dont jouit maintenant la profession, l'inadaptation de l'enseignement conduit ce pays à une société de type SNCF, pour les uns les TGV, pour les autres les pataches.

Si l'on met bout à bout ce qui se dit et s'écrit ici et là, parfois confirmé par des avals officiels, la malédiction de la naissance, contre laquelle se sont ligués tant de gouvernements de droite ou de gauche depuis un siècle et plus, reprend tous ses droits. Mieux vaut naître dans une famille prospère, possédant une bibliothèque, les moyens de l'enrichir et aussi ceux d'inscrire l'enfant dans un établis*sement privé lorsque le lycée du coin se* révèle gravement défaillant ou, hélas ! dangereux. C'est un désastre qui se met en place, et à coups de centaines de milliards.

Car, il ne serait pas juste de dire que c'est faute de crédits que l'éducation sombre. Depuis des lustres, premier ou deuxième budget de l'Etat, qu'importe ! l'argent déferle sur l'éducation, et les résultats ne sont pas à la mesure de ce qui est dépensé. L'école fabrique aussi ce qu'elle est chargée d'empêcher : des va-nu-pieds du civisme et de l'intelligence, des ennemis du savoir et des adversaires de la démocratie (1).

Parce que, malgré tout, la France est plutôt « moins pire » que les autres pays, et qu'elle est (encore) riche, un peu moins cruelle, un peu plus généreuse, nourrie d'un humanisme socialo-judéo-chrétien qui n'a pas que des défauts, parce que aussi il faudra bien payer la tranquillité de ceux qui n'ont pas échoué, les ghettos de la périphérie des villes seront chauffés, dotés de l'eau courante, assurément de la télévision, probablement du téléphone, bien sûr d'une automobile, leurs occupants n'auront pas trop faim, ils auront apparemment la vie des « autres », mais les ghettos seront là. Ils y sont.

Pour éviter cela, puisqu'il en est encore temps, l'argent ne suffit pas, il y faut la politique, la volonté, osera-t-on dire une âme ? Sinon, à dix ans d'ici, les casseurs qui ont tenté de dénaturer la manifestation des *lycéens ne se compteront pas par centaines* mais par milliers, et bien heureux s'ils se bornent à voler.

∴

FACE à une telle situation, le rôle de l'Etat, quelque forme qu'il adopte, jacobin, déconcentré ou décentralisé, ne peut être remis à qui que ce soit d'autre. Il n'est pas de la mission des « entrepreneurs » privés de veiller à la cohérence de la nation, encore moins de gérer cette part de gratuit (apparent) sans laquelle un pays se disloque. Il n'est pas du ressort des « entrepreneurs » de faire en sorte que des voyous de banlieue cessent de l'être ou que leurs frères ne le deviennent pas. Il incombe à l'Etat, l'Etat central, l'Etat jacobin (2), dont le « bilan », pour pasticher M. Alain Juppé, est des plus présentables, de cesser de douter de lui-même, ou du moins de permettre qu'on le croie.

L'Etat timide, ou celui qui en donne l'image, ou bien l'Etat neutre, c'est-à-dire indifférent, ou encore l'Etat recroquevillé, c'est-à-dire absent, ces formes-là de l'Etat que chantent les soi-disant libéraux ont abouti à des débâcles. Qu'on regarde la Grande-Bretagne pourrissante de Liverpool ou de Manchester, *les Etats-Unis de New-York ou de* Washington, l'Italie de la Mafia ; qu'on n'oublie pas Vaulx-en-Velin et toutes les autres villes qui en sont le décalque.

Mais un Etat qui mérite ce nom ne peut être un Etat soupçonné, ni un Etat négligé ; soupçonné au travers de ses acteurs (qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition), négligé par les citoyens qui se sont unis en lui.

Or le soupçon est partout. M. Henri Nallet subit à l'Assemblée nationale un assaut qui le met sur la sellette. Les mêmes questions pourraient être posées à toutes les formations politiques, et il est franchement cocasse, et un brin scandaleux, de voir le parti de M. Jacques Chirac dépêcher des justiciers et des professeurs de vertu. C'est l'hôpital qui se moque de la charité.

La vérité, c'est que la France n'est pas généreuse avec sa démocratie. Les partis n'ont, en général, pas de gros moyens, la plupart du temps obtenus par des procédés que *la loi interdit et que la morale réprouve*, et toute échéance électorale, avec les dépenses énormes (et donc déraisonnables) que cela implique, est un casse-tête chinois.

Il n'en va pas différemment avec cette autre facette de la démocratie que sont les syndicats, à l'exception vraisemblable de ceux qui groupent des patrons. Pour les autres, il ne serait pas difficile de découvrir qu'eux aussi *vivent d'expédients et d'acrobaties. Il faudra* bien convenir un jour que la loi sur le financement des partis politiques doit être reprise et développée.

Sinon, le débat politique se réduira à un échange d'injures et d'accusations dont le seul effet sera de grossir l'abstention et d'engraisser M. Le Pen ; à plus forte raison maintenant que triomphe la confusion des idées, et que, de cette confusion, les Verts de M. Waechter entendent bien faire leur miel.

Sinon, il faut s'apprêter à entendre M. Philippe de Villiers crier, comme jadis les royalistes de l'Action française, eux-mêmes reprenant le cri du général Changarnier en 1873 : *« Il n'y a plus qu'un léger effort à faire pour enterrer la gueuse. »* La gueuse, c'était la République.

(1) Ce que, avec une délicatesse qu'il convient de souligner, un substitut au tribunal de Paris appelait des *« déchets de basse humanité »*. M. Pandraud, pour sa part, portait ce jugement que rapporte le journal *Libération : « On pouvait être sûr qu'il y aurait de la casse, parce que les banlieues et les faubourgs sont comme ça. »*

(2) Que l'on pourrait, sans outrance, faire remonter aux Capétiens.

La préparation du vingt-septième congrès du Parti communiste

M. Le Pors demande une réunion du comité central du PCF

M. Anicet Le Pors, ancien ministre, animateur du mouvement des « refondateurs » communistes, a réclamé, jeudi 15 novembre, une réunion du comité central du PCF avant le vingt-septième congrès, qui se déroulera du 18 au 22 décembre, afin de *« définir les modalités d'un congrès véritablement démocratique »*.

Pour M. Le Pors, qui était interrogé sur la Cinq, *« la question importante est de savoir comment les choses vont se passer dans la préparation du congrès et dans le congrès lui-même. Est-ce que la pluralité d'opinions sera respectée?* a-t-il demandé. *Est-ce que la diversité des sensibilités sera représentée dans les organismes qui seront élus au niveau des sections, des fédérations et du comité central ? »*. Cette session du comité central devrait notamment examiner, selon M. Le Pors, *« le rapport du secrétaire général, le déroulement des débats et les prises de décision à partir de la pluralité des opinions »*. L'ancien ministre souligne aussi que l'élection des organismes de direction – le comité central et le bureau politique – doit se faire *« dans le respect de toutes les sensibilités qui existent de fait dans le parti »*.

Evoquant l'offre de la direction d'associer M. Fiterman à une nouvelle rédaction de parties du projet de résolution préparatoire au congrès, M. Le Pors a jugé que *« cela prouve que le texte de la direction n'est pas le bon ». « Il faut aller vers une résolution qui sera la création du congrès à partir de l'ensemble des contributions qui ont été produites »*, a ajouté l'ancien ministre.

M. Alain Juppé invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Alain Juppé, secrétaire *général du RPR, sera l'invité de* l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 novembre, de 18 h 30 à 19 h 30.

Le député de Paris, qui représente son parti au sein du bureau politique de l'UPF, répondra aux questions d'André Passeron et Olivier Biffaud du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et Paul Joly de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

□ **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons indiqué, dans nos premières éditions du 15 novembre, que M. Marcel Rosette était l'ancien maire de Choisy. Ce « vétéran » du PCF a été maire de Vitry-sur-Seine jusqu'en 1983

POLITIQUE

Devant les parlementaires de l'UDF

M. Giscard d'Estaing exprime de fortes réserves sur le système des « primaires » au sein de l'opposition

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, qui avait réuni, jeudi 15 novembre, au Sénat, les parlementaires de cette formation, a tiré les leçons de la polémique avec le RPR sur l'organisation de « primaires » en cas d'élection présidentielle anticipée.

« On veut réduire cette affaire à une querelle de chefs, à une question du RPR et de l'UDF, mais quelles balivernes ! C'est absurde. Il y a un vrai problème, qu'on en discute ! », a déclaré le président de l'UDF.

L'opposition peut-elle *« organiser une grande convention pour désigner son candidat trois jours après la disparition d'un président de la République » ? « Nous serions honnis par l'opinion publique*, s'est exclamé M. Giscard d'Estaing. *Imagine-t-on de Gaulle candidat dans ces conditions ? Quelle blague ! »*.

Le président de l'UDF, qui rejette sur le RPR la responsabilité d'avoir *« fabriqué »* la crise qui a provoqué une rupture au sein de l'UPF le 8 novembre, s'est interrogé sur la nécessité même de mettre en place un système de primaires. Cela *« implique que les candidats s'affrontent pendant dix dimanches successifs »*, a-t-il fait remarquer. *« Pour moi, il n'y a aucun blocage, à la limite ça m'est égal, mais ne vaudrait-il pourtant pas mieux un engagement loyal, humain et authentique entre les candidats au premier tour ? On éviterait bien des soucis. Pourquoi fait-on des primaires ? C'est parce qu'on se méfie »*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, après que M. Michel d'Ornano, député du Calvados, eut estimé que le RPR considérait le système des primaires comme une *« procédure d'élimination »* et non comme un système *« pour gagner »*.

La fable du scorpion

Auparavant, M. Alain Madelin avait illustré les rapports entre le RPR et l'UDF par la fable du scorpion piquant, parce que c'est *« sa nature »*, la grenouille qui l'aide à traverser une rivière. *« Il faut faire avec »*, a ajouté M. Madelin, invitant l'UDF à se fortifier et à affirmer son identité. Ce message a été repris au bond par M. Giscard d'Estaing, pour qui *« l'UDF est plus porteuse d'union que le RPR »*, et qui a insisté sur les thèmes de la vie locale et de l'Europe, sujet sur lequel *« il y a des différences entre le RPR et nous »*.

□ **Les rocardiens raillent les « Prost et Senna » de la politique française.** – L'éditorialiste du bulletin hebdomadaire des clubs Convaincre raille, dans le numéro du 15 novembre, *« le quadrige des censeurs »*, qui *« tire à hue et à dia »*. *« Giscard et Chirac rejouent les Prost et Senna de la politique française*, poursuit-il. *Quand l'un prend la tête, l'autre l'envoie dans le décor. » « Quant à Marchais*, écrit *Convaincre, il essaye d'expliquer que la révolution, c'est de voter avec Pons et Stirbois. Les électeurs communistes apprécieront. »*

La mort d'Henri Noguères

Une incarnation de la « fibre républicaine »

Plus rigoureux que flamboyant, constant dans ses convictions, ardent à les défendre, mais moins polémiste qu'attaché à établir, par le document et le témoignage, la justesse de ses vues ou à démontrer son souci de vérité, Henri Noguères vient de mourir à l'âge de soixante-quatorze ans. Il laissera le souvenir d'un honnête homme du vingtième siècle, et cela déjà suffit à signifier que, pour être reconnu, il n'eut jamais à se poser en vedette, bien qu'il eût quelques titres à prétendre à une pareille vocation.

L'avocat qu'il fut, autant que le journaliste, l'historien, le défenseur de la presse et de ses libertés, le président de la Ligue des droits de l'homme qu'il devait être, eurent inévitablement en commun le souci d'une éthique délibérément choisie dès le temps de l'Occupation par un engagement total dans la Résistance, que commandait une « fibre républicaine » innée autant qu'irrépressible.

Il était né le 13 novembre 1916 à Bagès, dans les Pyrénées-Orientales, fils de Louis Noguères, député socialiste de ce département, avant de parvenir à la présidence de la Haute Cour de justice de la IVe République instituée par la Constitution de 1946. Politiquement, Henri Noguères hérita des convictions de son père et devait être lui-même membre du Parti socialiste réanimé, après bien des vicissitudes, par François Mitterrand.

Une licence en droit en poche, il devait commencer, en 1936, par être journaliste, et précisément au *Populaire* de Léon Blum. A vingt ans, ce métier lui plaît, qui se trouve être déjà à ses yeux un premier engagement. La débâcle venue et Vichy installé, il s'inscrit, en 1942, au barreau de Paris, mais il s'agit avant tout d'une diversion.

En fait, il est voué tout entier à la Résistance. De cette période, il n'oubliera jamais les jours exaltants ni les difficultés, les drames, les tensions dont il saura plus tard analyser les causes, dire les effets, rechercher les conséquences. En ces années de clandestinité, sous le pseudonyme de « Mathias », il s'emploie à reconstituer le Parti socialiste. Il devient chef régional du mouvement Franc-Tireurs dans la région de Montpellier, puis membre du directoire régional constitué par les Mouvements unis de la Résistance (MUR) et le Mouvement de libération nationale (MLN). De ces jeux interdits, il connaît évidemment les risques. En août 1944, il tombe aux mains des SS mais parvient, l'audace étant son fort, à s'évader. Il rejoint Montpellier où, dans les heures ardentes de la Libération, il se voit confier les fonctions de commissaire régional à l'information.

L'aiguillon du pouvoir

L'avocat, dès lors, va s'effacer devant le journaliste, l'homme de presse, le producteur. Il retrouve d'abord *le Populaire*, où il est rédacteur en chef de 1946 à 1949. Dans les dix années qui suivent, le voici à la tête de l'Agence centrale parisienne de presse, puis mêlé à la fondation d'Europe numéro 1. Il déploie une activité inlassable. La série télévisée « L'histoire dépasse la fiction », c'est lui. La direction de la revue *Aux carrefours de l'histoire*, c'est encore lui, et bientôt ce sera toujours lui qui prendra le poste de secrétaire général des éditions Flammarion, pour l'occuper de 1966 à 1976. En ces mêmes années, il a entrepris ce qui, pour lui, sera la grande œuvre, cette *Histoire de la Résistance en France*, qui, à ce jour, reste inégalée (1).

Les témoignages inédits y abondent. Les documents de première main y étayent le récit des épisodes sujets à controverses. Dans cette suite de cinq volumes figure l'analyse la plus rigoureuse et, par conséquent, la moins passionnée des conditions dans lesquelles Jean Moulin fut arrêté à Caluire en juin 1943 par Klaus Barbie, du rôle joué dans cette affaire par René Hardy, un sujet dont on allait beaucoup parler encore en France et au-delà après l'arrestation de Barbie, mais qui, en dépit de l'annonce par l'ancien SS de révélations demeurées sans lendemain, n'a pas eu à ce jour à être révisé.

Henri Noguères devait se passionner pour ce long travail, qui l'occupa de 1965 à 1981, sans l'empêcher d'être, de 1975 à 1984, un président particulièrement actif de la Ligue des droits de l'homme. Dans la vieille association de la rue Jean-Dolent, il succédait à Daniel Mayer, autre socialiste historique. En ces années-là, Noguères se montra rude avec la droite, intransigeant dans son combat contre la peine de mort et les juridictions d'exception. Plus tard, une gauche parvenue enfin au pouvoir en 1981 n'en eut pas moins à subir – Charles Hernu en tête – les foudres de ce compagnon incommode, quand il le fallait et parce que, à ses yeux, il le fallait. Le nouveau pouvoir eut à éprouver ses coups d'aiguillon lorsqu'il parut instaurer une politique de censure dans les casernes ou créer un fichier antiterroriste.

Mais s'il est un chapitre sur lequel Noguères resta intraitable, c'est bien celui d'une fidélité à la Résistance et à sa signification. Ce qu'il écrivait ici même, dans le numéro du 25 mai 1976, à propos d'une émission des « Dossiers de l'écran », consacrée à Pétain, fut, jusqu'à la fin, sa profession de foi : *« Ce que nous refusons, c'est d'accepter, sous prétexte que trente années se sont écoulées, que désormais l'« équilibre » soit obligatoirement établi entre le maquis et la milice, entre les déportés et les pourvoyeurs des camps, entre les FFL (2) de Bir-Hakeim et les Français qui ont combattu dans la LVF (3), bref, entre Pétain et de Gaulle. »*

C'est bien cet Henri Noguères-là, réinscrit au barreau depuis 1977, qui allait se présenter, en mai et juin 1987, au procès Barbie, avocat de la Ligue des droits de l'homme (à la tête de laquelle lui avait succédé son confrère Yves Jouffa) et qui avait décidé de se porter partie civile.

Le mot de l'historien

Il s'ensuivit deux combats. L'un opposa Henri Noguères, avec vigueur et sans complaisance, à Jacques Vergès, défenseur de Barbie, comme à ceux qui susurraient sans preuves la thèse d'un Jean Moulin victime de ses propres compagnons et accusant, pêle-mêle, Lucie et Raymond Aubrac ou Guillain de Bénouville. L'autre l'obligea à combattre le point de vue de ceux qui, Me Klarsfeld en tête, estimaient que le crime contre l'humanité ne pouvait être constitué que par des faits dont avaient été victimes des juifs, ce qui aurait exclu du débat aussi bien la Ligue des droits de l'homme que les associations de résistants. Henri Noguères devait gagner l'un et l'autre.

Après quoi, dédaigneux des feux de la rampe, il retourna à son cabinet et à ses dossiers quotidiens. Bon connaisseur de la loi de mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, il était un habitué de la troisième chambre du tribunal de Paris, pour des auteurs ou des maisons d'édition qu'il sut toujours conseiller en bon professionnel. Cependant, ce civiliste retrouvait toujours sans déplaisir les instants où il fallait, par exemple, engager, au nom du Syndicat des avocats de France (SAF), une procédure contre un ancien juge d'instruction, devenu député RPR de l'Eure, qui, dans un entretien, faisait apparaître, en 1986, les avocats comme des complices fort possibles du terrorisme.

Comment, enfin, ne serait-il pas monté encore une fois au créneau, ayant lu les deux premiers volumes d'une biographie de Jean Moulin dans laquelle Daniel Cordier, ancien secrétaire particulier du premier président du Conseil national de la Résistance, brossait d'Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat, un portrait propre à faire passer celui-ci pour un adepte des lois antisémites de Vichy. Une fois encore, l'historien entendait dire son mot. Une fois encore, il soumettait à sa loupe le document, le témoignage qui illustrent l'événement, le conflit. Une polémique s'amorçait ainsi, au mois de novembre 1989. Henri Noguères ne sera plus là pour y avoir le dernier mot.

JEAN – MARC THÉOLLEYRE

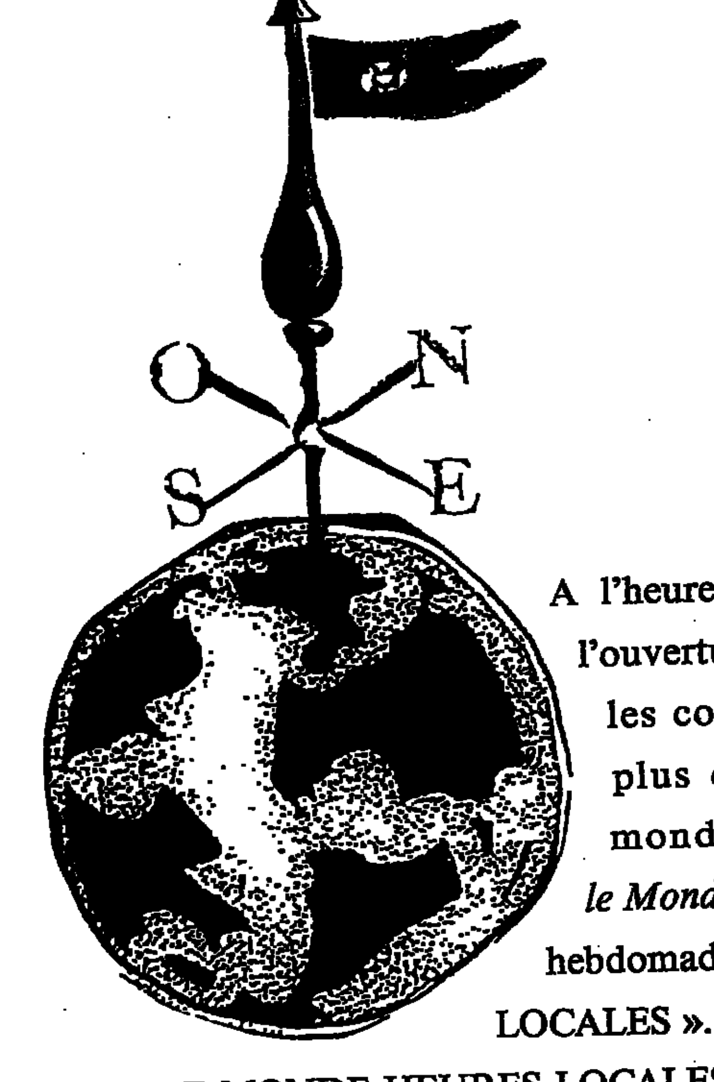
(1) Editions Robert Laffont.

(2) Forces Françaises Libres.

(3) Légion des volontaires français.

● Les obsèques d'Henri Noguères auront lieu dans l'intimité. Cependant M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, lui rendra hommage lors d'une cérémonie, lundi 19 novembre, à 11 heures, au siège de la Ligue, 27 rue Jean-Dolent, à Paris (14e), où un registre sera ouvert de 10 heures à 12 heures.

Les événements locaux sont souvent de taille à faire bouger le monde



A l'heure de la décentralisation et de l'ouverture des frontières en Europe, les collectivités territoriales sont plus que jamais les acteurs d'un monde qui bouge. C'est pourquoi *le Monde* a créé un nouveau supplément hebdomadaire : « LE MONDE HEURES LOCALES ».

Dans « LE MONDE HEURES LOCALES », vous trouverez des informations sur les villes, départements et régions, dont les activités et les initiatives nous concernent tous dans notre vie quotidienne. Reportages, enquêtes, débats, vous éclaireront sur les sujets qui se traitent maintenant à l'échelon local : équipements, transports, impôts, animation culturelle, environnement, emploi, etc.

Chaque week-end, avec *le Monde*, mettez-vous à l'heure locale.

Le Monde
HEURES LOCALES

Premier rendez-vous samedi 17 novembre

(numéro daté dimanche 18-lundi 19)

Le Monde

COMME SON NOM L'INDIQUE

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

La suite du mouvement des lycéens

L'Inspection générale constate que les élèves souffrent de la vétusté des locaux et de l'inadaptation de la pédagogie

Les lycéens devaient participer, vendredi 16 novembre après-midi, à des sit-in en province et à Paris ; le rassemblement prévu au Trocadéro était finalement déplacé au Champ-de-Mars, afin de limiter les risques de troubles que craignent les forces de l'ordre.

Au même moment, les négociations entamées jeudi 15 novembre reprendront entre M. Jospin et les délégués des coordinations lycéennes. Après les premières décisions de jeudi sur la rénovation des établissements et les droits des élèves, les discussions devaient porter, vendredi, sur deux dossiers épineux : l'encadrement et l'animation des lycées, et la rénovation pédagogique.

Autant de blocages vigoureusement dénoncés par l'Inspection générale de l'éducation nationale, dans un rapport confidentiel sur les lycées remis au ministre en juillet dernier.

« Considérée globalement et du point de vue de leur fonctionnement, la situation des lycées est satisfaisante : ils sont bien dirigés et gérés ; les enseignants sont de qualité et tous les enseignements obligatoires sont assurés ; le climat est calme, les lycéens travaillent avec sérieux ; les résultats [sont] *corrects, voire en progrès. »*

Le rapport de l'inspection générale s'ouvre sur un paysage radieux (1). Ce bilan globalement positif ne fait ressortir que plus cruellement les multiples dysfonctionnements révélés par les cent vingt-trois pages du document. Car les réserves sont de taille. Elles découlent des trois profondes mutations que vivent les lycées :

1) En cinq ans, la population des lycées s'est accrue de 30 % à 50 % selon les cas, et *« de nouvelles catégories d'élèves, peut-être moins préparés que leurs aînés à des études longues, ont eu accès à la classe de seconde. »*

2) La pratique des redoublements et la multiplication des classes préparatoires (après le bac) font qu'une part importante des lycéens sont majeurs. Cette *« nouvelle population lycéenne se met en place avec des exigences de réussite, de reconnaissance et de libertés. »*

3) Les mesures de décentralisation et de déconcentration donnent aux proviseurs et aux enseignants une autonomie et des responsabilités accrues, auxquelles ils ne sont guère habitués.

Inégalités géographiques et sociales

Egaux en droit, note le rapport de l'inspection générale, les lycées sont en réalité très divers par leur environnement socio-économique. *« Les cités techniques sont fréquemment en banlieue, les lycées d'enseignement en général au centre-ville, voire dans les beaux quartiers »*, avec dans chaque cas des clientèles socialement très typées, aux ambitions inégales.

La proximité ou non d'un enseignement supérieur et celle d'un environnement culturel riche sont autant de facteurs d'inégalités géographiques, qui s'ajoutent aux inégalités sociales. L'inspection générale souligne à plusieurs reprises *« l'influence négative du temps passé dans les transports scolaires* [jusqu'à deux heures et demie quotidiennement] *sur le travail et sur l'organisation du temps et de la vie scolaire »*.

Les « sages » de la rue de Grenelle ont la plume acérée pour décrire *« la vétusté, l'obsolescence et l'inadaptation »* qui, *« sauf exception »*, caractérisent locaux et équipements. *« La croissance importante des effectifs conduit à peu près partout à la surpopulation*, écrivent-ils. *Cet état de fait nuit à la qualité de l'enseignement et plus encore à la qualité de la vie scolaire. »*

L'exiguïté des locaux, le manque de salles spécialisées *« conduisent à des emplois du temps très lourds et rigides »* qui rendent difficiles l'organisation de séances de soutien et la concertation des professeurs. Les centres de documentation et les foyers sont transformés en salles de permanence ou de cours.

Du fait de la croissance des effectifs et du nombre insuffisant de personnels d'entretien, les lycées, sauf rénovation, *« sont engagés dans un processus cumulatif inextricable »*. Les inspecteurs généraux s'attardent sur les internats, qui *« atteignent un degré d'inconfort, voire d'insalubrité, qui confine parfois au scandale »* ; ils soulignent que *« le délabrement n'est pas seulement générateur d'inconfort mais aussi d'insécurité »*.

Les équipements vont des *« matériels très performants »* aux *« pièces de musée »*. Le pire se trouve dans les salles de sciences et les laboratoires. Dans les lycées techniques, *« une partie du parc des machines-outils doit être mis en conformité (...). Les problèmes de sécurité sont d'autant plus importants que celle-ci doit être mise au cœur des préoccupations pédagogiques (...) dans une perspective de limitation des accidents du travail »*.

Les inspecteurs ont été choqués de découvrir que non seulement *« un transformateur au pyralène existe encore dans l'un des établissements de l'échantillon, mais qu'en plus il suinte »*. Les matériels informatiques et audiovisuels oscillent entre *« l'exceptionnel »* et la *« quasi-inexistence »*.

Désarroi et frustration

Et les élèves ? Les mots qui reviennent le plus, dans le rapport de l'inspection, sont *« désarroi, ennui, désillusion, frustration, résignation »*. Les lycéens sont *« sérieux dans leurs études, inquiets pour l'avenir et désabusés sur les conditions de vie qu'ils rencontrent au lycée »*, écrit l'inspection générale. Les sages invitent à prendre au sérieux les propos pessimistes des lycéens. Avec un flair certain, ils se demandent *« si l'indifférence ou la résignation empêcheront toujours l'insatisfaction de se manifester »*, et ils soulignent le risque de *« rupture brusque devant un évènement inopiné, peut-être extérieur »*.

Parmi les motifs de frustration, les inspecteurs soulignent *« la lourdeur des horaires »* dans certaines sections et regrettent *« l'anémie »* des activités éducatives comme les clubs, les foyers, les sorties culturelles ou sportives, les échanges internationaux, présents dans seulement 25 % des établissements. *« Ailleurs, le lycée apparaît surtout comme le lieu où l'on vient apprendre avec l'assentiment tacite et la bonne conscience de tous »*, mais où l'on ne se sent pas chez soi, la vraie vie étant dehors.

Pourquoi ce déséquilibre ? Trop de lycées, *« exclusivement absorbés par les problèmes de réussite scolaire, tendent à délaisser les activités éducatives (...) »*. Ainsi le lycée ne permet ni de corriger les inégalités sociales et culturelles, ni de *« faire l'apprentissage, dans des activités autres que scolaires, de l'autonomie et de la responsabilité »*. Le document n'est pas plus tendre à l'égard de l'institution des délégués-élèves, dont le caractère *« artificiel et léthargique »* est dénoncé. *« On les tolère, mais on ne leur accorde ni attention, ni grande importance »*, écrivent les inspecteurs.

Le malaise des lycées et celui des enseignements s'auto-alimentent. Les obstacles matériels sont la source de bien des découragements. Les professeurs, à qui un très large coup de chapeau est adressé par l'inspection générale, n'échappent pourtant pas à d'assez sévères critiques. Individualiste, *« l'enseignant moyen est (...) peu disponible pour ce qui n'est pas l'enseignement dans sa classe et dans le cadre de sa discipline »*.

Des programmes jamais achevés

Autrefois préservé par le recrutement élitiste des lycées, le professeur est *« désemparé »* par l'arrivée d'élèves moins favorisés et considère l'hétérogénéité nouvelle des classes et l'aide aux lycéens en difficulté davantage *« comme des gênes à* [son] *enseignement que comme des problèmes à résoudre »*.

Discipline par discipline, les inspecteurs généraux notent les anomalies : le manque de professeurs et de salles prive 38 % des classes d'un enseignement complet de biologie et de nombreuses options facultatives ne sont pas proposées, notamment en dessin, musique et langues. En physique, *« la participation des élèves est considérée souvent comme une perte de temps »*. La qualité des maîtres-auxiliaires, et surtout leur concentration dans les établissements les plus difficiles, sont dénoncés.

Les enquêteurs notent surtout que *« les programmes ne sont jamais couverts dans leur totalité »*. C'est moins vrai dans les classes terminales, en raison de la pression du baccalauréat. Mais, en seconde et en première, *« le programme n'est couvert qu'aux trois quarts environ »*.

Les lycées sont enfin confrontés aux nouvelles exigences de la décentralisation et de la déconcentration. Depuis 1989, ils sont censés rédiger un « projet » destiné à adapter leur fonctionnement à leur population propre et à servir de plan d'action. Mais la mise en œuvre de ces projets est décevante et les instruments d'évaluation des progrès font en général défaut.

Ph. Be.

(1) Ce rapport sur l'évaluation des lycées, premier véritable audit national de ces établissements, résulte de la réforme de l'inspection générale entreprise par M. Jospin en 1988. Les 150 membres de cette haute institution se consacrent désormais à l'évaluation globale du système scolaire ; 88 établissements représentatifs de la diversité des 1 200 lycées, soit 2 à 4 par académie, ont été visités au moins à deux reprises par des équipes d'inspecteurs généraux de l'administration entre décembre 1989 et avril 1990.

Les premiers résultats de la négociation

Le ministre de l'éducation nationale a rendu publiques, jeudi 15 novembre, les différentes mesures adoptées à l'issue de la première partie de la négociation avec les lycéens.

1. Rénovation des lycées

– Pour l'utilisation du *« fonds de rénovation »* de 4,5 milliards de francs, quatre priorités ont été définies : la mise en conformité des locaux existants aux normes d'hygiène et de sécurité, la suppression des préfabriqués, la création de centres de documentation et d'information (CDI) et de salles de réunion dans les lycées, enfin la rénovation des internats. L'accent sera mis en particulier sur les lycées professionnels et les lycéens seront associés au choix des sites à rénover en priorité.

– 100 millions de francs pris sur les budgets de 1990 et 1991 seront consacrés à la rénovation des machines dans les lycées techniques et professionnels.

– Un responsable national de la mise en œuvre du plan d'urgence, bénéficiant de l'aide de correspondants locaux, assurera la transparence dans la mise en œuvre de ce plan.

2. Droits des lycéens

– Les droits et obligations des lycéens font l'objet d'un projet de décret qui va être discuté au Conseil supérieur de l'éducation.

– Le ministre s'est engagé à donner aux lycéens le droit d'association, sous réserve qu'il s'exerce sous la responsabilité d'au moins trois élèves majeurs.

– Le droit de presse serait également accordé *« sans censure préalable »*, à condition qu'un code de déontologie soit clairement établi.

– Le droit de réunion *« sur des sujets d'intérêt général et hors des horaires d'enseignement »*, ainsi que le droit d'affichage seraient également accordés aux lycéens.

30 000 F par établissement pour les conseils de délégués

– Les conseils de délégués élèves restent présidés par le chef d'établissement, mais un élève pourra exercer à ses côtés la fonction de vice-président. Ces conseils pourront recevoir et gérer une enveloppe financière de l'ordre de 30 000 F en moyenne par établissement (soit un budget total de 70 millions de francs), accordée en fonction de projets précis, mais bénéficiant en propre d'une ligne budgétaire dans le budget de l'établissement.

– Les foyers socio-éducatifs seront remplacés par des *« maisons des lycéens »*, placées sous la présidence d'un élève et leur réglementation, qui date de 1968, sera revue.

– Le ministre s'est déclaré *« favorable »* à une représentation des lycéens au Conseil supérieur de l'éducation. Mais cette disposition, a-t-il précisé, suppose une modification des textes législatifs en vigueur.

– M. Jospin s'est aussi exprimé sur la pratique des *« contrats »* individuels imposés par certains chefs d'établissements à des élèves récalcitrants et que les lycéens contestent vigoureusement. Ils sont *« nuls et non avenus »* a-t-il déclaré. *« Nul ne peut imposer à un élève un engagement particulier, la vie dans les lycées doit s'organiser autour de règlements intérieurs connus, acceptés et communs à tous. »*

– Enfin, les lycéens pourraient se voir octroyer une carte de lycéen permettant certaines facilités, notamment dans le domaine culturel.

Ch. G.

Le MAL reste à la porte

Incident, jeudi 15 novembre, à l'ouverture des discussions entre M. Jospin et les délégués des deux coordinations lycéennes : une dizaine de lycéens parisiens et provinciaux font le pied de grue à la porte du ministère. Ils réclament leur place à la table de négociation. *« On ne veut pas que les tables rondes aient lieu avec les appareils politiques des Jeunesses communistes et de la FIDL qui colle à Mitterrand. »*

Ces lycéens allergiques aux organisations se veulent les représentants d'une troisième *coordination, baptisée* Mouvement apolitique lycéen (MAL), qui espère rassembler *« les autres dégoûtés des deux coordinations »*, en particulier des provinciaux agacés par le poids des « Parisiens ».

Il est vrai que de nombreuses coordinations de province se démarquent nettement. *Ainsi la* coordination Midi-Pyrénées appelle-t-elle, dimanche 18 novembre, à une réunion nationale, à Toulouse, pour tenter de restructurer le mouvement lycéen sur des bases plus *« démocratiques »*.

Un constat accablant

par Philippe Bernard

LYCÉENS *« frustrés »*, professeurs *« désemparés »*, *« anémie »* de la vie scolaire, locaux *« vétustes »*, état *« scandaleux »* des internats, gestion *« au jour le jour »* d'établissements vivant *« en vase clos »*... Tous les ingrédients de l'automne chaud des lycéens sont contenus dans les cent vingt-trois pages prémonitoires du rapport national d'évaluation des lycées, signé de l'inspection générale de l'éducation nationale, qui était retenu sur le bureau de M. Jospin depuis juillet. La force de ce constat tient à ses auteurs, qui n'ont guère l'habitude de bousculer à la légère le temple dont ils sont les piliers.

Ce document confère, en quelque sorte, aux revendications des élèves un sceau officiel. En dressant le constat du délabrement des lycées, de l'insalubrité des internats, en s'indignant du manque de sécurité des machines-outils des sections techniques, les inspecteurs généraux ne se doutaient probablement pas à quel point leur diagnostic recouperait l'indignation d'élèves que l'on *disait assoupis et obsédés par la* réussite au baccalauréat.

Un diagnostic accusateur pour l'Etat, qui a laissé moisir les lycées *pendant* des décennies, alors que ce rapport d'évaluation souligne l'effort financier et architectural sans précédent des régions depuis la décentralisation.

Pourtant, si la médiocrité des salles de cours, l'usure des paillasses de chimie, la décrépitude des gymnases et l'inadaptation des salles d'informatique peuvent être combattues à coups de milliards, ce sont des maux beaucoup plus profonds et immatériels que décortiquent les inspecteurs généraux.

Bousculer quelques icônes

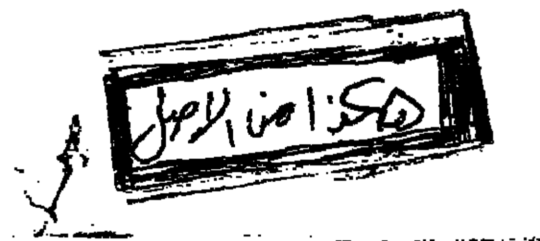
Malaise des élèves tout d'abord. L'*« anémie »* des activités socio-éducatives, l'apathie des foyers s'expliquent souvent par la mollesse des intéressés eux-mêmes, mais est-ce une raison pour ne rien leur proposer ? De même le formalisme dans lequel s'est souvent enferrée l'institution des délégués élèves tranche avec l'âge des lycéens, de plus en plus souvent majeurs, et avec leurs modes de vie. Mais la crise la plus lourde concerne l'enseignement lui-même. Compétents, dynamiques et de bonne volonté, les professeurs apparaissent cependant à *l'inspection générale désarmés* face à l'arrivée en masse d'un nouveau type de lycéens, dont les parents n'avaient pas accédé à l'enseignement secondaire long.

Les difficultés des enseignants tiennent à l'inadaptation de leur formation, à un certain conservatisme pédagogique, qui garde le *cours magistral pour référence et* considère l'évaluation davantage comme une sanction que comme une aide. Nombre d'enseignants ont du mal à maîtriser les programmes et à les achever.

L'exigence d'un aggiornamento

L'inspection générale s'offre même, au passage, le luxe de bousculer quelques icônes révérées dans l'éducation nationale. Le *nombre d'élèves par classe doit* s'apprécier en référence au contexte socioculturel ; les petits établissements ne sont pas forcément les plus performants ; la qualité pédagogique des enseignants n'est pas nécessairement en rapport avec leur degré de qualification.

Quinze ans après les collèges, les lycées affrontent à leur tour les grandeurs et servitudes de la démocratisation. L'audit de l'ins*pection générale exprime l'exi*gence d'un aggiornamento. Lycéens, inspecteurs, même combat ?



SOCIÉTÉ

Les suites du mouvement dans les lycées

Le « Grenelle » des lycéens

Suite de la première page

Les six heures de discussions avec les représentants du mouvement lycéen lui ont permis de rompre le cycle infernal des manifestations, de faire la démonstration qu'un dialogue sérieux, précis, concret pouvait être noué. Sans tabous. Sans faux-fuyants.

Et il exprime sobrement sa satisfaction. *« Sur deux des quatre thèmes que nous avons décidé d'aborder – la rénovation des lycées et les droits des lycéens, – nous avons établi un relevé de décisions sur lesquelles nous nous engageons. Reste à conclure sur les deux autres thèmes – les conditions d'encadrement et l'organisation pédagogique des lycées. Ensuite, chacun devra prendre ses responsabilités. »*

Le ministre s'éclipse. Ses interlocuteurs du jour, une vingtaine de lycéens, lui succèdent. Blacks, Blancs et beurs, à l'image de leur mouvement. Posant sous les flashs comme pour une photo de classe, mais nullement impressionnés. Aussi à l'aise sous les lambris de la rue de Grenelle que dans leur bahut de Rosny ou de Toulouse.

Questions d'étiquette

C'est Nasser Ramdane qui ouvre le feu au nom de la coordination animée par la FIDL. *« Le bilan de la journée est positif, mais insuffisant,* dit-il. *Les 4,5 milliards de francs débloqués par le gouvernement, ce n'est pas assez. Quant aux droits accordés aux lycéens, c'est une avancée importante, mais nous voulons des garanties sur le respect de ces droits. »* Amadou Deme lui succède au nom de l'autre coordination. *« Les lycéens sont ouverts au dialogue, mais il manque des moyens et nous restons déterminés. Tout ce que nous avons obtenu, nous l'avons gagné par la mobilisation. »* Reprenant la parole, Nasser souligne, avec un sourire, que tout le monde est fatigué et qu'il proposera au ministre, dès la reprise de séance, d'interrompre les discussions et de les reprendre vendredi après-midi. On croit rêver...

Il est vrai que la journée avait été longue. La *« guerre des mondes »*, version éducation nationale, a démarré vers 10 h 15 au rez-de-chaussée de la rue de Grenelle. Dans la salle Christian-Beullac, deux longues tables placées en vis-à-vis ont été couvertes de tapis bleu roi. D'un côté, les troupes ministérielles en costumes croisés, de l'autre, un bataillon de vingt lycéens en jeans, tee-shirts et gros pulls. D'un côté l'eau minérale, de l'autre le jus d'orange. Entre les deux, une tranchée de 1,50 m et quelques années-lumière.

Dans le camp des conseillers et directeurs qui attendent leur ministre, le silence est total, la stupéfaction presque paralysante. Debout derrière leurs chaises, ils observent leurs jeunes interlocuteurs qui prennent place sans se soucier le moins du monde de ces adultes leur faisant face.

Jeunes, certes, mais pas tout à fait innocents : les délégués de la FIDL, entrés les premiers, se sont installés d'office au milieu de la table, face au fauteuil ministériel. On a beau faire partie d'une délégation unique et lutter du même côté de la ligne de front, les questions tactiques font partie de l'arsenal élémentaire du négociateur. Relégués en bout de table, mis en pénitence, les lycéens de l'autre coordination (jeunes communistes, trotskistes et chevènementistes) ne l'entendent pas de cette oreille. *« On n'a qu'à passer en face »*, suggère, indignée, une voix qui hésite entre le ton du militant de choc et celui du gamin brimé. Oui, mais en face, il y a les conseillers du ministre qui considèrent la scène d'un oeil un peu effaré. Il faudra plusieurs minutes et des trésors de diplomatie pour régler ces délicates questions de protocole avant l'arrivée de Lionel Jospin.

A peine le ministre a-t-il serré les mains, souligné l'importance du moment et la responsabilité de chacun, proposé quatre thèmes de discussion que celle-ci démarre sans transition sur le premier point : la rénovation des lycées. Pendant deux heures, ces vingt lycéens vont, une fois de plus, vider leur sac, raconter petites et grandes misères, sauter du particulier au général, mais aussi négocier pied à pied sur les problèmes qui leur tiennent à cœur, revenant à la charge, exigeant des calendriers, insistant pour obtenir des engagements fermes.

Tout commence par les quatre milliards et demi de francs annoncés la veille par le gouvernement. Que va-t-on en faire ? Comment cet argent sera-t-il géré ? Quels lycées vont en bénéficier ? Le ministre a beau expliquer que la somme est énorme, ils n'en démordent pas. Est-ce que ça permettra, demande un lycéen, d'avoir des machines à commande numérique dans les ateliers, à la place des vieilles bécanes brinquebalantes sur lesquelles nous travaillons ? Ou des extincteurs dans les couloirs, *interroge l'autre ? Il faudra remplacer les préfabriqués de mon lycée par des bâtiments* en dur, exige un troisième. Une déléguée laisse percer son incompréhension sous l'œil médusé des directeurs du ministère : la rénovation de mon lycée a coûté 3 milliards de francs, explique-t-elle avec assurance ; alors 4 milliards pour toute la France, c'est bien peu de choses. Elle devra admettre s'être un peu égarée entre les francs et les centimes...

Pour y voir clair, les représentants de la FIDL proposent de nommer, très vite, un « M. ou une Mme Plan d'urgence », avec des correspondants locaux chargés d'établir un inventaire précis des besoins et d'assurer une répartition transparente des crédits. Le ministre tentera bien un petit cours sur le rôle des recteurs et des inspecteurs d'académie, la rigueur des procédures, la complexité d'un Etat de droit ou le jeu des compétences entre l'Etat et les régions. Peine perdue. Il finira par accepter la formule.

Inlassablement, les délégués de l'autre coordination brandissent l'objectif de 25 élèves par classe. Si 4 milliards de francs vont à la rénovation des lycées, font-ils remarquer, il ne reste que 500 millions de francs pour avoir des classes moins chargées. On n'y arrivera jamais. Et pour faire bon poids, ils réclament la gratuité scolaire, la diminution des tarifs de cantine, davantage de bourses et d'heures de soutien.

Comme des élèves échappés, pour quelques minutes, d'un cours trop long, les délégués lycéens font des apparitions remarquées sur le perron de la cour d'honneur et livrent leurs impressions aux journalistes. La génération poussée à l'ombre des téléviseurs n'a pas peur des caméras, certains les affrontant même comme de vieux briscards de la politique.

« Nous ne sommes pas des économistes »

Amadou, sorti l'un des premiers, déclare tout à trac devant une jungle de micros que *« la réunion tourne en rond, n'avance pas »*. Derrière lui, ses copains font la grimace, tentent de le tirer par la manche, mais Amadou ne lâchera pas une si belle occasion d'exprimer la juste colère des lycéens. *« On nous a écoutés,* continue-t-il, *mais c'est toujours pareil, il n'y a pas de réponses précises aux revendications. Pourtant, l'argent existe : on n'attend pas que les généraux défilent dans la rue pour envoyer des soldats dans le Golfe. »*

A quelques pas, ses camarades de la FIDL font entendre un autre point de vue – qui donne une idée très édifiante de la solidarité dont tous disent faire preuve. *« On y restera le temps qu'il faudra, mais cela avance »*, déclare Ricardo Cornado, de Bondy (Seine-Saint-Denis). Ce qui n'empêche pas Cécile Amar, lycéenne à Henri-IV, de se plaindre un peu : *« M. Jospin nous dit tout le temps que 4 milliards, c'est énorme et que nous ne sommes pas des économistes, mais lui non plus ! »* Quant à Antonin Masson, un *« indépendant »* de Toulouse, il affirme posément que la séance se déroule *« sans accrochages entre les coordinations »* et qu'il faut *« arrêter cette guéguerre ridicule. »*

Fort heureusement, la pause-déjeuner, assurée par le ministère dans une petite salle discrète, permettra de régler ces légers malentendus. Les sandwichs rapidement avalés, chacun se retrouve vers 13 h 30 dans la salle de négociation. Le ministre voudrait boucler le premier point de l'ordre du jour. Il lui faudra encore répondre sur les infirmières en nombre insuffisant, les internats bien tristes ou les machines obsolètes. Et encaisser, stoïque, la question d'un délégué de la FIDL qui lui demande suavement s'il est d'accord avec la proposition de M. Fabius d'élaborer une loi de programmation pour l'éducation.

A ce moment-là, l'une des coordinations informe l'assemblée que trois lycéens sont à la porte et demandent à entrer. Nous aussi, on en a trois de plus, rétorque immédiatement l'autre. Décidément conciliant, le ministre accepte les six nouveaux venus. Et l'on peut passer au deuxième chapitre de la discussion : les droits des lycéens.

Privé de pain au chocolat

C'est le cheval de bataille de la FIDL qui réclame droit d'expression, de réunion, d'affichage, d'association et de publication de journaux en dehors de la *« censure »* de l'administration. Soucieux de faire du lycée un lieu de formation des citoyens, M. Jospin va accepter l'ensemble de ces demandes, sous certaines conditions *(voir d'autre part)*. La discussion roule encore longtemps sur l'élargissement possible du rôle des conseils de délégués des élèves, sur la représentation éventuelle des lycéens au Conseil supérieur de l'éducation, sur les redoublements et l'orientation ou sur l'attitude des proviseurs à l'égard des élèves qui participent au mouvement. Le ministre y ajoute un petit cadeau : la création d'une carte lycéenne à l'image de la carte étudiante.

La sollicitude ministérielle est touchante : à l'heure du goûter, les huissiers iront jusqu'à leur apporter une brassée de pains au chocolat et une corbeille de fruits. Pas assez, cependant, puisqu'un des *« négociateurs »* lycéens, privé de viennoiserie par la voracité d'un camarade, devra réclamer sa part au secrétariat du ministre.

Au sortir de la conférence de presse du soir, les lycéens font preuve d'un optimisme assez mitigé. Kosta Patsourakis, délégué de la coordination nationale des lycées et lycées professionnels, se réjouit d'avoir, *« fait monter la pression dans l'après-midi »*. La preuve : *« Les gens du ministère se sont mis à transpirer quand on leur parlait d'argent. »*

L'épineux problème de la suspension de séance jusqu'à vendredi a fait l'objet d'une polémique entre coordinations : celle dominée par les jeunes communistes désirait poursuivre le dialogue le soir même, celle de la FIDL souhaitait interrompre la joute pour éviter les effets pervers de la fatigue. *« Nous n'avons pas la permission de minuit »*, déclarait Ricardo Cornado en milieu d'après-midi. Pour mettre fin à la controverse, un vote a donc été organisé dans l'antichambre du ministre.

A équipes rigoureusement égales, l'affaire aurait pu tourner court si un détail imprévu n'avait donné l'avantage à la FIDL : l'un des membres de la coordination rivale étant introuvable, le scrutin s'orienta, d'extrême justesse, en faveur de la suspension de séance. L'absent était en train d'accorder une interview... Rendez-vous fut donc pris pour le vendredi 16 novembre à 15 heures.

GÉRARD COURTOIS et RAPHAËLLE RÉROLLE

M. Jean-Claude Darmon soupçonné d'abus de biens sociaux

Le monde du football en état de choc

M. Jean-Claude Darmon, l'un des personnages centraux du football français, chargé des négociations publicitaires, a été présenté vendredi 16 novembre au juge d'instruction marseillais chargé de l'affaire de la caisse noire du Sporting Club de Toulon.

TIRANA

de notre envoyé spécial

L'onde de choc de « l'affaire Darmon » a très vite pris d'énormes proportions à Tirana où l'équipe de France est arrivée jeudi, 15 novembre, pour affronter l'Albanie, samedi 17, en match éliminatoire du Championnat d'Europe des Nations. Isolés avec la sélection à Durres, à quarante kilomètres de la capitale, dans une vieille bâtisse bourgeoise plantée dans le sable gris de l'Adriatique, MM. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération (FFF) et Jean Sadoul, président de la Ligue nationale (*LNF*), ont appris par la presse les derniers rebondissements de cette affaire de financement occulte des clubs de football : *découverte d'une douzaine de sociétés-écran créées par M. Jean-Claude Darmon, le « Monsieur Pub »* du football français, placé en *garde à vue ; mise au jour de* 600 000 francs de nouvelles *fausses factures,* qui auraient notamment servi à alimenter les caisses du club de Nice...

M. Fournet-Fayard est d'abord *resté sans voix. Puis il a évoqué un « coup de massue »*, une *« situation ubuesque »* et supplié la presse de ne rien dire aux joueurs pour ne pas compromettre leur match contre les Albanais. Même s'il assurait ne pas être surpris par le fait que des joueurs auraient touché de l'argent « noir », sa réaction a trahi l'agitation qui régnait à l'hôtel Adriatique où chacun cherchait à savoir qui étaient les autres clubs menacés. Michel Platini a, de son côté, convoqué les joueurs pour une réunion d'information.

Ce scandale apparaît comme le plus retentissant depuis celui de la « caisse noire des Verts » de Saint-Etienne au début des années 80. En enquêtant sur l'affaire des malversations financières du club de Toulon (*le Monde* des 16 et 23 octobre), les policiers de la brigade financière du SRPJ de Marseille auraient découvert d'étonnantes ramifications : un système orchestré par M. Darmon permettant grâce aux sociétés-écran et aux fausses factures, d'alimenter les caisses parallèles de plusieurs clubs et de rémunérer des joueurs au « noir ». Selon les premières estimations, 13 millions de francs, auraient ainsi été versés en 1989.

Après avoir procédé, la veille, à une perquisition au siège marseillais de sa société (la SEP, société d'édition et de publicité), les policiers ont placé M. Darmon en garde à vue mercredi 14 novembre. En signant, en 1986, un chèque de 286 000 F à un « intermédiaire », M. Maurice Gamet – inculpé jeudi de *« faux, usage de faux en écriture privée et complicité »*, – il aurait favorisé l'élaboration d'une fausse facture destinée à alimenter la caisse noire. M. Patrick Ménart, *directeur général de la SEP, et également* PDG de l'une des sociétés-écran, *baptisée Mondar* (Darmon en verlan), a été inculpé de *« faux, usage de faux en écriture privée, complicité et recel »*. Les deux hommes ont été laissés en liberté.

Jusqu'au mercredi 14 novembre, les répercutions du scandale semblaient se limiter au département du Var. L'affaire était relativement classique : des joueurs et des dirigeants impliqués dans un système de fausses factures destinées notamment à alimenter un compte en banque à Monaco et à rémunérer des joueurs au « noir » avec la *complicité de divers intermédiaires* (*le Monde* du 16 octobre).

L'enquête, instruite par le juge marseillais Jean-Pierre Zanoto, avait conduit à l'inculpation des deux principaux dirigeants, M. Alain Asse, président, et M. Rolland Courbis, manager général et personnage très en vue du football, réputé pour son franc parler, ses voitures de sport et sa passion du jeu. Par ailleurs, trois *joueurs de premier plan* – Bernard



Casoni, Pascal Olmeta et Bernard Pardo, qui évoluent désormais à Marseille – devaient être entendus à propos de « versements » non déclarés. Selon MM. Courbis et Asse, Pardo aurait touché 575 000 francs, Casoni, 500 000 francs et Olmeta 1 million de francs.

Au carrefour de toutes les négociations

Avec l'entrée en scène de M. Darmon, le scandale est devenu national. Le publicitaire gère en effet les intérêts publicitaires d'une quinzaine de clubs de première division, mais aussi de la Fédération dont il dirige le service « promotion commerciale » et de la *Ligue nationale (LNF)*. A ce titre, il intervient dans pratiquement toutes les négociations concernant les droits de retransmissions télévisées, *les publicités sur les maillots* ou sur les panneaux entourant les *terrains*. Ce rôle, ainsi que l'influence qu'on lui prête sur M. Jean Sadoul, le président de la Ligue nationale, lui ont parfois valu le titre officieux de *« véritable patron »* du ballon rond.

Le quasi-monopole (*ainsi* l'Olympique de Marseille ne fait pas appel à *ses services) qu'il* défend en homme d'affaires impitoyable – *il est en conflit* ouvert avec Bernard Tapie, le président de l'OM, *mais entretient* les meilleures relations avec Claude Bez, celui de Bordeaux, – a fait de lui l'homme par lequel l'argent est arrivé dans le football. Installé solidement au carrefour de toutes les négociations du ballon rond, mais aussi du rugby, il a fait passer les recettes du football de 37 millions de francs en 1977 à 870 millions de francs en 1988. Des centaines de chefs d'entreprises et autres « VIP » lui doivent d'avoir suivi Michel Platini et ses joueurs à l'étranger ou d'avoir bu le champagne avec les joueurs du XV de France.

En vingt-deux ans de présence dans le football, cet Oranais âgé de quarante-neuf ans a construit un empire dont le chiffre d'affaires annuel s'élèverait à 500 millions de francs. Il est également codirecteur, avec l'ancien athlète Michel Jazy, du Parc des Princes et concessionnaire du stade Lénine à Moscou. Il œuvre aussi dans le cyclisme et dans le basket-ball.

PHILIPPE BROUSSARD

La mort de Patrick Crombet

Une plainte pour « discrimination » contre le président du tribunal de Lille

L'affaire Patrick Crombet met en émoi le monde judiciaire lillois. Après la mort, mercredi 7 novembre, de ce jeune homme de vingt et un ans (*le Monde* du 10 novembre), ses avocats, Mes Eric Dupond-Moretti et Jean Descamps, viennent de porter plainte pour *« discrimination tenant à handicap »* contre M. Dominique Couturier, le président de la huitième chambre correctionnelle du tribunal de Lille qui, le 30 octobre, avait jugé le sous-brigadier Alain Joyez.

Le 1er juillet 1988, ce dernier avait blessé, au cours d'une interpellation, Patrick Crombet d'une balle dans la moëlle épinière. Devenu tétraplégique, le jeune homme avait cependant tenu à assister au procès, mais le président Couturier ne lui avait pas permis de s'exprimer, estimant que ce *« spectacle »* n'avait *« pas lieu d'être en audience publique »*. Un refus à la suite duquel, selon les avocats, Patrick se serait laissé mourir. Une information judiciaire pour recherche des causes de la mort a été ouverte et une autopsie pratiquée. *Le collège d'expert* désigné attribuerait la mort à une hémorragie pulmonaire, une complication courante chez les malades soumis à une assistance respiratoire. Un résultat qui, selon Me Dupond-Moretti, ne changera rien : *« L'autopsie n'est pas faite pour examiner le fond des âmes. »*

SPORTS

TENNIS : championnat de l'ATP Tour

Becker, Lendl et Agassi en demi-finales

L'Américain André Agassi dans le premier groupe de qualification, l'Allemand Boris Becker et le Tchécoslovaque Ivan Lendl dans le deuxième groupe sont assurés de disputer samedi 17 novembre à Francfort, les demi-finales de ce qui était autrefois les Masters de tennis et qui s'appelle désormais le championnat de l'ATP Tour.

Jeudi 15 novembre, lors de la troisième journée de cette épreuve qui a lieu dans la Festhalle de Francfort, Agassi s'est imposé aux dépens de l'Espagnol Emilio Sanchez (6-0, 6-3) qui subissait sa troisième défaite consécutive ; Becker et Lendl ont dominé respectivement l'Autrichien Thomas Muster (7-5, 6-4) et l'Equatorien Andres Gomez (6-4, 6-1) qui étaient battus pour la deuxième fois dans ce tournoi. La quatrième place de demi-finaliste devait se jouer vendredi 16 novembre entre le Suédois Stefan Edberg et l'Américain Pete Sampras.

En marge des matches, la sensation du jour a été créée par André Agassi : le « kid de Las Vegas » a annoncé qu'il ne participerait pas, pour des raisons d'éthique, dans un mois à Munich, à la coupe du grand chelem, dotée de 6 millions de dollars dont 2 millions au vainqueur, l'épreuve concurrente du championnat de l'ATP Tour pour laquelle il était également qualifié.

□ **Fausses factures dans le bâtiment : inculpation du directeur de la COGEDIM-Paris.** – M. David Peyron, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, jeudi 15 novembre, de faux et escroquerie à la TVA, M. Bernard Roth, directeur de la COGEDIM-Paris. Au lendemain de l'inculpation du PDG de la COGEDIM, M. Michel Mauer, cette décision porte à cinquante-huit le nombre d'inculpés dans cette importante affaire de fausses factures dont le montant total avoisinerait 500 millions de francs (*le Monde* du 16 novembre). L'une des plus importantes sociétés de promotion immobilière de France, dont le bénéfice net devrait dépasser 200 millions de francs en 1990, la COGEDIM est très présente en Ile-de-France et notamment à Paris, partageant ses activités entre la construction de logements de luxe et de bureaux. Dans un bref communiqué, M. Mauer s'est dit *« persuadé que cette information permettra d'établir que la COGEDIM n'a rien à se reprocher dans cette affaire »*.

Pour présentation favorable de l'usage des stupéfiants

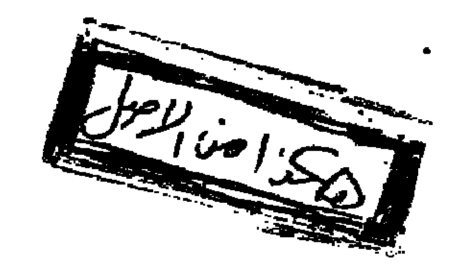
L'éditeur André Balland condamné à une forte amende

M. André Balland, éditeur du livre intitulé *Trois cents médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement*, a été condamné jeudi 15 novembre par la seizième chambre correctionnelle de Paris à une amende de 300 000 francs pour *« présentation sous un jour favorable du délit d'usage de stupéfiants »* et *« infractions à la réglementation sur la publicité des médicaments »*. Il devra en outre verser le franc symbolique de dommages et intérêts au Conseil national de l'ordre des médecins qui s'était constitué partie civile.

Les poursuites avaient été engagées par M. Claude Evin peu après la parution en août 1988 de cet ouvrage signé d'un *« collectif médical »* (*le Monde* du 26 août 1988).

□ **L'affaire des ripoux lyonnais : trois nouvelles inculpations.** – Trois autres malfaiteurs impliqués dans les hold-up commis au cours des trois ou quatre dernières années dans la région Rhône-Alpes ont été inculpés, jeudi 15 novembre, par M. Jean-Patrick Péju, juge d'instruction à Lyon. Il s'agit de deux policiers, l'inspecteur Richard Durastante et l'enquêteur Guy Nicolaï, et de Jean-Jacques Zartarian, inculpés de tentatives d'homicide volontaire, vols à main armée et tentatives, association de malfaiteurs. Les trois hommes ont été écroués, ce qui porte à quatorze, dont cinq fonctionnaires de police, le nombre de personnes actuellement détenues dans cette affaire. De source judiciaire, on confirme que l'enquête a permis d'imputer au sous-brigadier Michel Lemercier et à Alain Chemedikian, les dirigeants de la bande, la mort de deux convoyeurs de fonds de la société Transval abattus le 28 janvier 1989 à Firminy (Loire). Les chefs d'inculpation sont donc ceux d'assassinats, en plus de ceux de tentatives d'homicide volontaire, vols à main armée et association de malfaiteurs. – (*Corresp.*)





CULTURE

ARTS

Un enfer blanc et noir

Les gravures de Goya de la fondation Juan-March, de Madrid, sont aujourd'hui exposées au Musée Marmottan

On ne montrera jamais assez les gravures où le génie de Goya s'impose avec le même éclat que dans sa peinture. Le Musée Marmottan, après les Daumier de l'an dernier, accueille les quatre célèbres séries goyesques : les *Caprices*, les *Désastres de la guerre*, la *Tauromachie*, les *Disparates* – deux cent dix-huit estampes – qui, pour au moins trois d'entre elles, correspondent aux phases critiques de la vie de Goya en même temps qu'aux périodes cruciales de l'histoire espagnole.

Revoici donc ces suites réservées à une longue exposition itinérante, en tirages peu ou prou postérieurs aux éditions originales, qui semblent y gagner en lisibilité ; revoici ces anecdotes transcendées jusqu'au sublime. Les unes, satiriques, marquées au sceau du *« grotesque comique absolu »* formulé par Baudelaire, monstres et fantômes issus des limbes du rêve ; les autres, dénonçant en images insoutenables les atrocités d'une guerre sans merci ; les dernières, revivant sur le mode dérisoire les visions désenchantées d'une amère vieillesse. L'enfer, toujours l'enfer, bien installé ici-bas, qui ne peut être ailleurs que chez les hommes et dans le cœur des hommes. Ainsi coexistent sur le même sol les cauchemars et la réalité événementielle. Et les corridas ? C'est sans doute une autre province de l'enfer, mais un enfer recherché, accepté, lui, en sa cruauté complice.

Comment transmuer en beauté tant de hideurs physiques et morales, bourreaux et victimes réunis en une commune déchéance ? L'art de Goya s'en charge, avec son trait souverain, convulsif, incisif, qu'il plie, pour plus d'impact, aux impératifs du métier de graveur. Les vertus d'un *multiple* propre à accroître la diffusion du message n'expliquent pas tout. L'effort demandé à l'artiste pour mater une matière rebelle lui permet de casser une trop grande virtuosité et, la technique une fois maîtrisée, d'épurer sans cesse des scènes dramatiques ou tragi-comiques, où dialoguent et s'opposent les blancs et les noirs. Il n'a pas oublié la leçon de Rembrandt.

Combattre les superstitions

L'eau-forte, Goya l'eût sans doute élue comme le procédé idéal s'il n'avait pas eu l'intuition géniale de la draper des voiles de l'aquatinte, puis de soumettre les plaques de cuivre à une vraie cuisine, grattant et polissant les *« tons et demi-tons dans les aplats larges de l'aquatinte plus grande à ses figures humaines et monstrueuses »* (Eleanor Sayre). Car ces visages et ces monstres, « nés viables », et toute l'immense et virulente dénonciation, au nom de la raison, du despotisme, voire du fanatisme politique et religieux, alors que la Révolution française faisait naître tous les espoirs, ne sont fiables que si les exigences formelles sont satisfaites. Et adaptées à leur objet. Lorsque l'aquatinte se suffit à elle-même, elle fait surgir de l'ombre une des plus émouvantes apparitions féminines engendrées par la pointe de Goya : cette jeune prisonnière châtiée *« parce qu'elle avait été sensible »* (*Caprice 32*). En revanche, si le sujet le demande, le graveur recourt à une technique mixte et combine l'eau-forte, l'aquatinte, la pointe sèche et le burin pour accabler ces niaises prosternées devant un épouvantail bien vêtu (*Caprice 52*).

Goya combat en effet la superstition sous toutes ses formes : les pédants à tête d'âne qui siègent en bonne place dans cette *« zoologie des bas-fonds de l'âme »* (Claude Roy), les moines cannibales (*Caprice 13*) et maints de leurs congénères, sans omettre les innombrables incarnations de la sorcellerie. La terrible Inquisition n'est guère ménagée : gare aux retours de flammes, quand la restauration absolutiste reprendra le dessus !

Alors, le langage de Goya deviendra sibyllin – même dans le titre des *Disparates* qu'il est difficile, sinon inutile, de traduire en français. Sottises ? Absurdités ? Conneries, comme nous l'a suggéré un confrère espagnol ? Tout l'œuvre gravé de Goya le fera d'ailleurs sacrer par André Malraux *« le premier grand metteur en scène de l'absurde »*. Au lieu de chercher à décrypter le sens de ces gravures, objet de lectures contradictoires, contentons-nous, avec Alfonso Perez Sanchez, directeur du musée du Prado et auteur des textes du catalogue, de nous en tenir à cette évidence qu'*« une interprétation générale de la série doit s'orienter vers une vision absurde de l'existence, de la férocité des forces du mal, du règne de l'hypocrisie, du triomphe fatal de la vieillesse, de la douleur et de la mort »*.

En vérité, ces délires sont hallucinants, tels *le Cheval ravisseur*, le *Disparate matrimonial* ou l'extraordinaire *Disparate de la peur*, ce surréel spectre gigantesque qui met en déroute l'armée française – rappel dans le fantastique des *Désastres de la guerre* quand l'invasion napoléonienne s'est heurtée à la résistance populaire, *Désastres* où l'on assiste, tout au long de ses quatre-vingts eaux-fortes associées ou non à l'aquatinte ou au lavis, à une implacable progression de l'horreur. Ici, pas de grandeur – ou presque pas – comme dans le geste d'une héroïne qui, marchant sur les corps des artilleurs morts, met le feu au canon. Exemple de *valor* comme on en trouvera à foison dans les arènes sanglantes de la *Tauromachie*. Dans les *Désastres*, c'est la guerre en soi que Goya accuse, condamnant autant la barbarie des soudards français que les excès de la populace autochtone. Les scènes de violence vont crescendo : cadavres atrocement mutilés, exécutions en masse, pendaisons, fusillades, malheureux garrottés, femmes violées, villages incendiés. N'hésitons pas à ranger parmi les « chefs-d'œuvre absolus » les canons des fusils sortis de la marge et braqués sur le condamné ligoté à un arbre de l'eau-forte nº 15 ; la petite fille pleurant toute seule tandis qu'on emporte le corps de sa mère (nº 50) ; et (nº 69) le cadavre décharné sortant à moitié de sa tombe dans un décor de formes fantomatiques indécises, avec cette légende : *« Nada. Ello dira »*. *Nada*, le mot de la fin. En attendant Guernica...

JEAN-MARIE DUNOYER

► Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, 75016 Paris. Tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991.

CINÉMA

Galerie galante

Adapté de Brantôme, « Dames galantes » de Jean-Charles Tacchella fait de l'œil à la petite et à la grande histoire, sans parvenir à les séduire

Le sieur Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme (1537-1614), fut, à tous les sens du mot, un galant homme. Après s'être beaucoup donné sur les champs de bataille et dans les alcôves, une mauvaise chute de cheval le contraignit aux seuls jeux de la plume. Il se consacra donc à la rédaction de prolifiques Mémoires, dont les célèbres *Vies des dames galantes*. De cette savoureuse galerie de portraits, le cinéaste de *Cousin, cousine* conçut l'étrange projet de tirer un film.

« Il faut trois choses pour faire un film, disait Alfred Hitchcock, *une histoire, une histoire, et une histoire. »* Il n'y a pas d'histoire dans l'œuvre de Brantôme mais une suite d'anecdotes sur ses bonnes fortunes et de considérations sur les femmes. Et guère plus de fil conducteur dans l'adaptation : l'entreprenant hobereau passe d'un lit à l'autre, dispense les bienfaits de sa virilité en même temps que quelques aphorismes gaulois. Dans la ruelle passe l'Histoire, la grande, celle des guerres de religion, des intrigues de cour et des manigances royales et c'est à peine si la figure de Catherine de Médicis émerge du brouillard, grâce à la belle présence de Laura Betti.

Le seigneur de Brantôme tel que le campe Richard Bohringer en paillard plein de santé plutôt qu'en séducteur roublard est pourtant de bonne compagnie. A l'*opposé d'un Don Juan ou* d'un Valmont, il les aime toutes ensemble et n'en sacrifie aucune. *Le* voici même féministe avant l'heure, proclamant que *« si Dieu existe, c'est une femme »*.

Mais c'est pitié de le voir bringuebaler sur un canasson tandis que sa voix *off* tente de couvrir le bruit de ferraille de l'armure qui l'engonce pour évoquer *« toutes celles avec qui je me suis concerté en jouissance »*. Rien n'est là, ni le parfum de l'époque ni la vérité des hommes (des femmes) et des choses. Et la langue de Brantôme, qui est, à la lecture, d'une audacieuse et réjouissante verdeur, devient simplement ridicule. Le brave homme était écrivain de la Renaissance, pas dialoguiste de cinéma.

Surtout, à cette ode aux joies de la chair, c'est la gaieté et la sensualité qui manquent le plus. Le piquant d'Isabella Rosselini disparaît sous le brocard des robes, même fréquemment troussées. Le charme de Marianne Basler n'est pas celui de Marguerite de Navarre mais celui d'une jolie fille d'aujourd'hui. Tout cela n'est certes pas déplaisant à regarder. C'est seulement, en dépit des rondeurs qui s'étalent sur l'affiche du film, tristement plat.

JEAN-MICHEL FRODON

CULTURE

THÉATRE

L'ombre de la parole

Un homme dans les dédales de l'administration vichyssoise.
Jean-Claude Frissung joue « le Piège » d'Emmanuel Bove

Mais enfin, s'exclame en substance Joseph Bridet dans une antichambre de l'administration de Vichy, aux premiers jours de l'occupation allemande, il semble qu'ici la parole n'ait aucune valeur... Joseph Bridet se trompe. Chacune de ses paroles laisse derrière elle comme une ombre portée. Gaulliste de cœur, ce journaliste parisien est venu se jeter dans la gueule du loup, croyant qu'un mensonge ferait l'affaire : pour quitter le pays, il lui faut un sauf-conduit. Il est donc venu voir un ami de toujours – Basson, – à qui il affirme vouloir servir la France du Maréchal, côté colonies. Au Maroc, en Algérie, pourquoi pas ? De là, pense-t-il, il lui sera facile de gagner l'Angleterre.

Il y a un peu de Lorenzaccio dans Joseph Bridet. Lui aussi s'avilit à jouer une comédie à laquelle il ne croit pas. Mais Bridet est un antihéros des temps modernes, un homme qui se refuse à voir le drame, la réalité, et c'est un piège très kafkaïen qui se referme sur lui. Il meurt un jour de grand soleil, dans un éblouissement, comme *l'Etranger*, de Camus.



BRIGITTE ENGUERAND

Jean-Claude Frissung dans « le Piège »

Emmanuel Bove, l'auteur du *Piège*, dont Didier Bezace signe une adaptation théâtrale, fut le contemporain de Camus et de Sartre. Après sa mort, en 1945, Bove tomba dans l'oubli. Raymond Cousse, l'auteur de *Stratégie pour deux jambons*, qui le connut, contribua beaucoup à la redécouverte de cet écrivain à l'écriture simple, précise, presque banale, mais truffée de micro-événements, de petites bombes, et d'ombres portées par le mensonge, la culpabilité qui habite tout homme, même innocent : Bridet meurt, en partie, d'avoir voulu se justifier.

Les ombres – voix, papiers froissés, portes claquées, pas feutrés – peuplent la mise en scène de Didier Bezace. Elles environnent Bridet, et le spectateur. L'espace sonore ainsi créé est inquiétant. Sur scène, entre quelques fauteuils, de longs tapis rouges, un appariteur silencieux (Michel Baudinat), Bridet se débat seul, suffisant, pitoyable et donc drôle, du moins tel que le joue Jean-Claude Frissung, formidable de faconde, d'assurance, d'aveuglement. Il fume cigarette sur cigarette, joue tantôt pour d'invisibles interlocuteurs – Basson, sa femme, – tantôt pour le public, auquel il réserve ses commentaires désobligeants sur Vichy avec le ton de celui qui se croit plus malin que les autres.

La seule réserve que l'on puisse formuler à l'encontre de ce spectacle d'une totale rigueur tient à l'interprétation de Frissung. Celle-ci conduit le spectateur à se placer au-dessus de ce clown d'une farce tragique, avec un brin de condescendance. Alors que le personnage de Bove, si plein de bonne volonté, si fort de ses certitudes morales, devrait au contraire nous concerner directement, et donc nous troubler plus encore. La belle voix grave de Basson, le juste, est celle de Philippe Paimblanc ; celle, au velouté grave, mais formidablement sensuelle, rassurante, de Yolande, l'épouse, est celle de Patricia Jeanneau. Ces ombres de personnages prennent chair dans les derniers instants de cette traversée aveugle des apparences.

ODILE QUIROT

▶ Théâtre de l'Aquarium. Cartoucherie. Tél. : 43-74-99-61. Jusqu'au 22 décembre.

▶ Samedi 1er décembre à 17 heures : table ronde autour d'Emmanuel Bove, avec Patrice Delbourg, Raymond Cousse, Didier Bezace et Nora de Meyenbourg, la fille d'Emmanuel Bove.

DANSE

Le malheur indéfini

Catherine Diverrès a créé « Concertino » au Kuartz de Brest

Le violent désir de Catherine Diverrès de ne pas être dupe d'une narration linéaire l'entraîne vers le minimalisme. Le risque est grand, à force de viser l'infiniment petit comme seule exploration du réel, que la scène reste vide, les signes inscrits s'avérant trop subtils. C'est ce qui est arrivé la saison dernière avec *Fragment*.

A l'inverse, *Concertino*, sa dernière création (élaborée pendant une résidence de dix semaines au manoir de Kerouac), tape dans le mille, si tant est que cette expression vigoureuse convienne à la fragilité d'une danse au bord de l'évanouissement.

Catherine Diverrès, qui appartient à la catégorie de ceux qui n'acceptent pas – la guerre, la bêtise, l'inhumanité, – s'arrange pour ne jamais rien fixer afin que tout puisse, à chaque instant, se transformer. Désespérée, mais vigilante.

Dans *Concertino* il y a des hommes et des femmes, les uns avec les autres, les uns contre les autres, le plus souvent seuls, vivant à des kilomètres de leur âme. On ne s'étonnera pas d'apprendre que *le Livre de l'intranquillité*, de Fernando Pessoa, a été une base de travail, ainsi que l'œuvre de la poétesse russe Akhmatova.

Comprendre l'épreuve de la vie obsède la chorégraphe. Elle se met en état de veille pour en saisir l'énigme. Ses neuf danseurs – tous excellents – arpentent l'Histoire sans changer de costume. Comme dans les rêves, tout est possible. La logique n'est pas, ici, celle de la réalité cartésienne. On navigue dans l'indéfini avec exactitude.

Un gueux de Jérôme Bosch, un petit marquis au bord de la crise de nerfs, des dames et des damoiseaux vêtus de pourpre, une femme qui danse la mort de son fils, un Christ, un saint Sébastien, un homme perdu qui se jette sur la femme d'un autre, des conspirateurs qui semblent venir du ballet *la Table verte* de Kurt Joos, dénonçant le nazisme et la guerre... Tout est exclusion et souffrance. Qu'un couple danse un slow ou exprime son désir le temps d'un tango, il reste marqué des meurtrissures de la passion, de l'assurance d'aller au désastre.

Catherine Diverrès évite la succession de tableaux. Nourrie de sensations éclatées, la pièce demeure un bloc. Le tracé volontairement retenu et intériorisé de cette danse du malheur est en tension constante avec l'écriture baroque de la lumière et des costumes. Le décor, tout comme la musique, oscille entre le raffiné et le rugueux. La paille en vrac voisine avec le bouquet de roses. La pluie avec le grondement de l'avion qui décolle. L'éclat se dissout dans les ombres, et les accents archi-connus du *Concerto numéro deux* de Rachmaninov se mêlent aux sonorités des musiques calabraises. Entre l'ordre et le chaos, Catherine Diverrès cherche éperdument une ligne de vie et de paix.

DOMINIQUE FRÉTARD

□ **Fermeture du Café de la Danse.** – Le tribunal de commerce de Paris a prononcé, jeudi 15 novembre, la mise en liquidation judiciaire du Café de la Danse. Fondée en 1985, cette salle parisienne spécialisée dans la musique, la danse et la chanson contemporaine – ses 135 spectacles attiraient 20 000 spectateurs par an – avait été mise en redressement judiciaire, il y a un an et demi. Elle accusait un déficit cumulé d'environ trois millions de francs.

Les enfants pervers de Danat Danza

Une furtive apparition de Danat Danza, l'an dernier au Théâtre de la Ville, séduisit. Sabine Dahrendorf et Alfonso Ordonez, ses directeurs-chorégraphes, y mêlaient joliment « nouvelle danse » et traditions populaires recueillies dans la province de Léon, au nord de l'Espagne. *Bajo cantos rodados hay una salamandra*, c'était le titre, constituait leur première « grande » pièce, après quelques solos et duos. Voici la deuxième, *El cielo esta enladrillado* (le ciel est couvert de briques).

Cette fois, Dahrendorf et Ordonez ont été chercher leur inspiration au Musée du Prado, du côté des *Caprices* de Goya. Pas pour les reproduire à la lettre sur scène, bien sûr, mais plutôt « comme une monnaie d'échange avec laquelle nous pouvons nous rappeler quelque chose qui est déjà en nous. » Les quatre filles et les deux garçons de Danat Danza savent installer très vite un climat prenant, assez pervers où serpentent les hypocrisies du désir, les ruses de la séduction. Partie de colin-maillard où tel prend qui croyait être pris, simulation funèbre (un homme recouvert d'étoffes est porté en procession), provocations et défis en tous genres, rondes burlesques, lassitudes coupées de violents sursauts d'énergie.

Ajoutons que la scénographie et les éclairages sont simples et beaux, un rectangle de ciel bleu qui vire au mordoré, une estrade qui se transforme en balançoire. Pourquoi bâille-t-on un peu, alors ? Parce que trop de tics et de clichés de la danse contemporaine banalisent la chorégraphie. Dahrendorf et Ordonez ont sûrement quelque chose à dire, il faut qu'ils trouvent leur langage propre.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, le 16 novembre à 18 h 30, le 17 à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

MUSIQUES

Le retour de l'homme tranquille

Au Casino de Paris, Eddy Mitchell mélange swing, élégance, humour.

Trente années dans la chanson ont bonifié Eddy Mitchell, le gentleman du rock n'roll taillé dans le granit. Le voici de retour sur scène après six ans d'absence, poursuivant son aventure musicale à sa propre vitesse, avec une force placide agrémentée d'un humour sans agressivité.

Rien n'est jamais bâclé chez ce chanteur qui s'est toujours nourri d'Amérique, tout en gardant une certaine distance. Cette constance d'Eddy Mitchell s'est imbriquée naturellement avec le goût de la belle ouvrage et un regard sur la réalité quotidienne, exprimée dans des textes construits souvent comme de petits scénarios de trois minutes d'une écriture directe et exemplaire : la société anonyme des multinationales qui dévore l'individu (*Il ne rentre pas ce soir*), le refuge d'une époque, d'un milieu (*la Dernière Séance*). Les chansons d'Eddy Mitchell – mises en musique depuis un quart de siècle par Pierre Papadiamondis – n'ont jamais reposé sur l'habileté professionnelle. Elles développent la qualité principale de leur auteur : être à l'écoute de la vie, raconter des choses vues et des émotions, et ajouter éventuellement un souvenir piqué dans un bon vieux film de série B américain.

Peu enclin à se produire sur scène sans l'envie, Eddy Mitchell renouvelle ainsi naturellement son bonheur d'être entouré de musiciens, le plaisir de se rouler dans la musique et les mots. Au Casino de Paris où il chante à guichets fermés devant un public où toutes les générations se confondent, Mitchell ne s'embarrasse pas de nostalgie. Composé uniquement de chansons parues dans les derniers albums, le concert se déroule avec ce mélange de rock précis et de ballades à la fois élégantes et musclées, de tendresse et d'exubérance, de violence rentrée et de drôlerie.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Casino de Paris, 20 h 30. Tél : 49-95-99-99. Jusqu'au 2 décembre.

EN BREF

□ **Le prix Cervantès à Adolfo Bioy Casares.** – Le prix Cervantès, considéré comme la plus importante récompense littéraire pour les pays de langue espagnole, a été attribué à l'écrivain argentin Adolfo Bioy Casares. Né en 1914, proche par l'inspiration de son ami Jorge Luis Borges – avec lequel il collabora souvent, – Adolfo Bioy Casares est l'auteur de plusieurs romans et récits fantastiques, dont le plus célèbre reste *l'Invention de Morel*. Ses livres traduits ont été publiés en France aux éditions Laffont.

□ **François Maspero lauréat du prix Novembre.** – Créé en 1989 avec l'ambition affichée de devenir un anti-Goncourt, le prix Novembre, doté d'une somme de 200 000 F, a été attribué pour la deuxième fois jeudi 15 novembre dans les salons de l'hôtel Meurice à Paris. C'est François Maspero qui a été choisi pour son livre *les Passagers du Roissy-Express*, paru en septembre au Seuil.

Présidé cette année par Jérôme Garcin, le jury du prix Novembre est constitué de critiques et d'écrivains, parmi lesquels Pierre Dumayet, Bernard Frank, Maurice Nadeau, Jean-François Revel et Angelo Rinaldi.

□ **Musique de chambre à Munich.** – Les lauréats français du concours international de Munich des dix dernières années se produiront les 17 et 18 novembre à Munich lors de deux concerts de musique de chambre. Au cours de cette manifestation organisée par l'institut français de Munich, le Trio Wanderer, le Quatuor Parisii, François Killian ou Alexandre Tharaud, interpréteront des œuvres de Schumann, Brahms, Ravel, Poulenc ou Messiaen.

▶ Institut français de Munich. Tél. : 19-089-28-66-28-0

COMMUNICATION

Ecartée de la bande FM à Marseille

Une radio islamique conteste les choix du CSA

Seule radio de la religion musulmane en province, Radio-Islam-France (RIF), créée en décembre 1988 à Marseille, crie à la *« machination politique »* depuis qu'elle a appris sa très probable éviction de la bande FM.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le 8 novembre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rendu publique la liste des 114 radios pré-sélectionnées pour l'attribution d'une fréquence dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. RIF n'y figurait pas, ce qui signifie qu'elle n'est plus qu'en sursis jusqu'à la décision finale du CSA, fin de décembre.

« Nos auditeurs, des gens pieux, ne comprennent pas qu'on s'attaque à leur religion. Comme toute la communauté musulmane de Marseille et du département, qui compte cent quatre-vingt mille personnes, ils sont indignés et prêts à descendre dans la rue », explique le fondateur de RIF, M. Mustapha Slimani, un important négociant en viandes marseillais d'origine algérienne. Depuis deux ans, RIF, qui depuis l'origine émet sans autorisation, a pris sa place dans le paysage radiophonique marseillais en devenant la radio officielle, à vocation religieuse, de la Fédération régionale des musulmans du Sud (FRMS). Elle diffuse, de dix-huit heures à vingt-quatre heures par jour, des émissions essentiellement éducatives et culturelles, à 50 % en langue arabe, entrecoupées d'appels à la prière et de lectures du Coran, avec la transmission en direct de la prière du vendredi depuis un lieu de culte marseillais et deux bulletins complets d'information.

« Une radio, précise M. Hassan Abbad, son directeur des programmes et secrétaire général de la FRMS, *propre, apolitique et qui exerce une action positive en faveur de l'intégration de la communauté musulmane dans la société française. »* Pour Me Gilbert Collard, l'avocat de RIF, le caractère politique du rejet du dossier est *« évident »* car *« on supprime Radio-Islam-France, qui a un auditoire important, pour octroyer des fréquences à deux radios parachutées de Paris qui n'ont ni site ni clientèle mais sont proches du pouvoir »*.

Sur la liste des radios pré-sélectionnées deux nouvelles font, en effet, leur apparition dans la région : Radio-Beurs, la radio de l'intégration pour les jeunes maghrébins (qui sera implantée à Aix-en-Provence), et Radio-Soleil qui diffuse les programmes de deux sociétés contrôlées par la SOFIRAD, la SOMERA (Radio-Monte-Carlo-Moyen-Orient) et MEDI-1 (Radio-Tanger). *« RMC-Moyen-Orient*, s'indigne M. Slimani, *a émis sur nos ondes pendant la majeure partie de l'année 1989 ! Si le contrat qui nous liait a été rompu c'est parce qu'elle commençait à diffuser de la publicité pour le tabac... Pourquoi, aujourd'hui, lui donne-t-on la préférence ? On m'a demandé d'acheter une radio locale mais j'ai refusé car la plupart des radios marseillaises ont émis, jusqu'ici, comme nous, sans autorisation. J'ai accepté, en revanche, de transformer le statut de RIS en créant une SARL mais cela n'a rien changé... »*

La décision du CSA ne sera notifiée, officiellement, qu'à la fin de la procédure d'appel des candidatures. On en connaîtra alors le motif. Au comité technique radiophonique, on indique, seulement, qu'il était nécessaire de procéder à une remise en ordre des attributions de fréquence en FM dans la région. Les autorisations antérieures dataient de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (dans les années 1983-1984) et n'avaient été accordées que pour trois ans. Il semble que Radio-Islam-France figurait sur une première liste établie par le CRT mais qu'elle ait été écartée, ensuite, par le CSA. Celui-ci se serait ému des liens existant entre elle et les activités commerciales de M. Slimani.

Si RIF est bien éliminée, le dispositif radiophonique de la communauté musulmane dans la région serait constitué, d'une part, par Radio-Gazelle, une radio marseillaise multiculturelle à dominante maghrébine, qui se doterait d'un programme religieux en accord avec les associations cultuelles de la ville et, d'autre part, par Radio-Soleil qui serait son pendant laïque. Radio-Islam-France n'entend pas, cependant, s'incliner. Un comité de soutien a été constitué et a recueilli, en trois jours, six mille signatures. Les programmes de RIF ont également été modifiés pour diffuser, à longueur de journée, des témoignages de solidarité des auditeurs. D'autre part, Me Collard a annoncé qu'il déposerait, le moment venu, un recours gracieux devant le CSA et que si ce recours était rejeté il engagerait une action en Conseil d'Etat.

GUY PORTE

NOMINATIONS

Odile Quirot au cabinet de Jack Lang

Odile Quirot, critique dramatique et collaboratrice du *Monde* depuis 1986, a été nommée jeudi 15 novembre conseiller technique, chargé du théâtre, au cabinet de Jack Lang, ministre de la culture et de la communication. Elle prendra ses fonctions le 1er décembre. Elle succède à Louis Gautier, qui avait occupé cette fonction et celle de conseiller, chargé des dossiers de la musique et de la danse, de 1988 à l'été de 1990.

[Née en 1951 à Paris, Odile Quirot est titulaire d'une maîtrise de lettres et d'un DEUG d'histoire de l'art de l'université de Dijon. Elle commence sa carrière de journaliste au *Dauphiné libéré*, en 1977, puis entre au service culturel du *Progrès de Lyon* en 1980.

En 1984, Odile Quirot prend la responsabilité des journaux du Théâtre national populaire de Villeurbanne. L'année suivante, elle collabore aux éditions Rhône-Alpes du *Monde* et en 1986 au service culturel du *Monde*.

Elle est auteur d'un livre qui vient de paraître aux Éditions Adam Biro, *Eugène et le sultan, Voyage de Delacroix au Maroc*, et publiera prochainement, aux Éditions Plume, un ouvrage intitulé la Passion de *Nijinski*.]

REPÈRES

TÉLÉVISION MUSICALE

Vers une huitième chaîne ?

Selon les dirigeants de MCM-Euromusique, le Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait délibérer prochainement sur *« l'opportunité d'un appel à candidatures pour une chaîne musicale sur le canal 38 à Paris et trois autres fréquences en province »*. L'information est confirmée au Conseil supérieur de l'audiovisuel où on précise toutefois que cette délibération ne préjuge en rien de la décision finale de créer ou non un huitième réseau.

MCM-Euromusique qui est diffusé sur le satellite TDF 1 et repris par le câble et trois télévisions locales, réclame depuis longtemps une diffusion sur Paris et une partie de la province. Ses dirigeants menacent même de mettre la clé sous la porte à la fin de l'année s'ils n'obtiennent pas ce réseau nécessaire à l'équilibre financier de la télévision. Le syndicat des éditeurs phonographiques soutient les exigences de la chaîne musicale en affirmant que l'existence de MCM est nécessaire à la bonne santé économique du disque français.

CHAINES PRIVÉES

M. Schreiner (PS) veut donner des armes au CSA

Interrogé par *le Figaro*, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, juge réaliste une entente entre la Cinq et M 6 et veut donner au Conseil supérieur de l'audiovisuel les moyens de l'imposer. Le rapporteur du budget de la communication, auteur de l'amendement limitant les coupures publicitaires dans les fictions, se dit prêt à déposer une proposition de loi pour laisser le CSA libre de réglementer les coupures publicitaires.

M. Schreiner veut ainsi *« confier au CSA de nouvelles armes dans sa mission de régulation du paysage audiovisuel et lui offrir de nouvelles marges de discussions avec les chaînes privées. La suppression de mon amendement (...) ne peut être qu'une conséquence du rapprochement entre les deux chaînes, pas un préalable*, précise-t-il. *Nous n'avons pas envie de voir deux pies voler un diamant, puis se réfugier chacune dans son nid »*

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AGENDA

Ordre national du mérite

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

MM. Louis Sanmarco, gouverneur honoraire de la France d'outre-mer ; Pierre Uri, économiste.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Henri Gouhier, membre de l'Académie française ; François Reichenbach, cinéaste.

Le *Journal officiel* du jeudi 15 novembre publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du mérite.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 novembre :

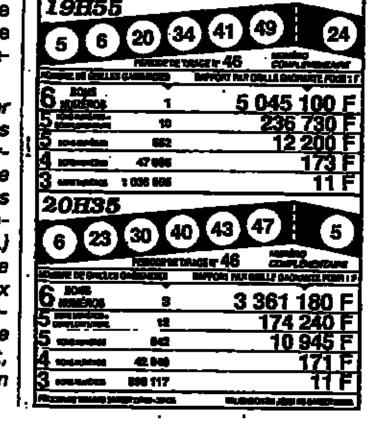
DES DÉCRETS

– N° 90-1008 du 8 novembre 1990 modifiant le montant de la contribution spéciale instituée par l'article L. 341-7 du code du travail.

– N° 90-1009 du 14 novembre 1990 modifiant certaines dispositions du code de la sécurité sociale (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) et du code des assurances (partie réglementaire) relatives au contrôle et au recouvrement des cotisations.

CATASTROPHES

□ **Le typhon Mike : 400 morts et disparus aux Philippines.** – Le bilan du typhon Mike, qui a balayé les îles du centre de l'archipel philippin le 13 novembre, s'est alourdi : le 16 novembre, il s'élevait à 222 morts et 178 disparus ; mais ces chiffres sont encore provisoires. – *(Reuter.)*


LOTO MERCREDI 14 NOVEMBRE 1990

19H55 : 5 6 20 34 41 49 – complémentaire 24 – tirage n° 46

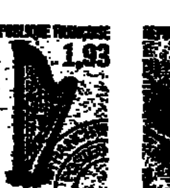
6	1	5 045 100 F
5 + compl.	10	236 730 F
5	682	12 200 F
4	47 6[illegible]	173 F
3	1 0[illegible]	11 F

20H35 : 6 23 30 40 43 47 – complémentaire 5 – tirage n° 46

6	3	3 361 180 F
5 + compl.	12	174 240 F
5	642	10 945 F
4	42 [illegible]	171 F
3	[illegible] 117	11 F

PHILATELIE

Trois nouveaux « préos »







La Poste doit mettre en vente, avant la fin du mois de novembre, trois nouveaux timbres-poste préoblitérés à à 1,93 F (*Harpe*, vert clair), 2,39 F (*Piano*, rose) et 2,74 F (*Violon*, mauve). Ces trois instruments de musique sont déjà parus en 1989 mais dans d'autres couleurs et à d'autres valeurs.

Ces timbres s'ajoutent aux quatre déjà en vente depuis le mois de septembre ainsi qu'aux deux émis en 1989, qui n'ont pas été retirés de la circulation (2,90 F *Trompette*, jaune, et 4,84 F *Violon*, brun clair).

Ces figurines, au format vertical 20 × 26 mm, dessinées par Charles Bridoux, imprimées en offset, ne sont délivrées que par quantités multiples de cent, avec minimum de mille pour chaque catégorie. Elles sont vendues au détail aux collectionneurs par les Points-philatélie (au moins un par département) et par correspondance, par le Service philatélique, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris cedex 15.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane







● ***De Gaulle en Andorre.*** – La poste d'Andorre version française, a mis en vente générale un triptyque en hommage au général de Gaulle, composé de deux timbres à 2,30 F et 3,20 F séparés par une vignette sans valeur aux armes de la principauté. Il s'agit en fait d'une reprise du triptyque émis en 1972 dessiné et gravé par Pierre Béquet.

● ***Manifestations.*** – Le rassemblement gaulliste de France organise à la Salle des associations, 93, la Canebière, Marseille, les 16 et 17 novembre, une exposition « De Gaulle et les Marseillais », avec bureau de poste temporaire (souvenirs philatéliques 15 F : Rassemblement gaulliste de France, 1, rue Jules-Gontard, 13005 Marseille).

Ouverture d'un bureau de poste temporaire à l'Espace-110 Illzach (Haut-Rhin) à l'occasion du 6e Festival de la BD et du dessin animé, les 17 et 18 novembre. Souvenir philatélique, 12 F plus port, auprès de D. Rochel, 2, rue de Munwiller, 68110 Illzach.

Exposition philatélique et bureau de poste temporaire, les 17 et 18 novembre, à l'Agora de Mantes-la-Jolie, 254, boulevard du Maréchal-Juin. Souvenirs 15 F plus port auprès de M. Viez, 5, rue Famille-Salomon, 78200 Mantes-la-Jolie.

Marly-la-Ville (Essonne) accueille le 18 novembre une expo-bourse toutes collections sur le thème de la mer.

● ***Timbres et collections en cadeau.*** – La Numismatique française, pour toute commande passée avant le 25 novembre dans son catalogue *Collections* (enveloppes « premier jour », matériel, médailles...), offre le livre *Timbres et collections*, préfacé par le prince Rainier de Monaco et édité par Hachette et *le Monde des philatélistes* (la Numismatique française, Gouvieux, tél. : (16) 44-58-12-12).

● ***Ventes.*** – Vente aux enchères de timbres-poste le samedi 24 novembre, à l'hôtel des ventes de la Terrasse, 7, rue Lamaizière, Saint-Etienne, par le ministère de Me Ballot. Vente aux enchères, le samedi 8 décembre, à l'hôtel des ventes de Melun (Seine-et-Marne), 19, rue de Dammarie, par le ministère de Me Péron. Renseignements pour ces deux ventes auprès de l'expert X. Pigeron, Paris, tél. : (1) 45-48-86-16.

AGENDA

VENDREDI 16 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

En collaboration avec le festival de Montpellier : Visita de la escuadra inglesa a Barcelona (1901), de Fructuoso Gelabert, Procesion de las Mijas de Maria de la Iglesia (1902), de Fructuoso Gelabert, Rina en un café (1897), de Fructuoso Gelabert, Viaje a Jupiter (1909), de Segundo de Chomon, Calles de Zaragoza (1909), de J. Coine, *Cinematografo 1900 (1979, v.o.), de Juan* Gabriel Tharr, 16 h ; En collaboration avec le festival de Montpellier : le *Citoyen nu* (1985, v.o. s.t.f.), de Basar Sabuncu, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : M le Maudit (1931, v.o. s.t.f.), de Fritz Lang, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

L'Ontano et son cinéma en hommage à *D. Cronenberg : Speaking Parts* (1989), d'Atom Egoyan, 18 h ; Rage (1976), de David Cronenberg, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : l'uf du serpent (1977, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; l'Heure du loup (1968, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 17 h 30 ; Ordet (1955, v.o. s.t.f.), de Carl Théodor Dreyer, 20 h 30 ; Studio 5 : Champs -Contrechamps : *Cochon qui s'en dédit*, de Je Jean-Louis Lle Tacon, uf (1987, v.o. s.t.f.), de *Danniel* Dannlel, 14 h 30 ; Cerromaior (1984, v.o. s.t.f.), *de Luis Filipe Rocha, 17 h 30 ; Heimat* (1984), d'Edgar Reitz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Paris, le cinéma des photographes : De l'image fixe à l'image animée : l'Expression des passions : Duchenne de Boulogne (1985) de Joël Farges, Etienne-Jules Marey (1980) de Joël Farges, Albert Londe, 1842-1917 (1978) de Joël Farges, Naissance du *cinéma* (1948) de R. Leenhardt, 14 h 30 ; Portrait de groupes : Trois Jours, Trois Photographes (1978) de Fernand Moszkowicz, Bleu comme une orange (1968) de André S. Labarthe, 16 h 30 ; Alain Fleischer : Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 18 h 30 ; Raymond Depardon : l'Illustration (1980) de René-Jean Bouyer, Numéros zéro (1977) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Studio 28, 18e *(46-06-36-07) ; v.f. : UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AFFRANCHIS (**) *(A., v.o.)* : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC *Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC* Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUS-*CITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, *6e (46-33-97-77)*.

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, *11e (43-07-48-60) ; Les Nation*, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-*61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot*, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e *(45-54-46-85) ; Saint-Lambert*, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE *RONDE* (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., *v.f.) : Rex*, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; *v.f.* : UGC Montparnesse, 6e (45-74-94-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé *Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., *v.o.*) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-*16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : *Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation*, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-*31-56-86) ; UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; *UGC Opéra, 9e (45-74-95-40)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Les Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e *(43-26-84-65)*.

METROPOLITAN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e *(43-26-19-68)* ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA *(A., v.o.)* : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Gobelins*, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-*59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e *(47-70-33-88) ; UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé* Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé *Clichy, 18e (45-22-46-01)*.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, *14e (43-21-41-01)*.

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont *Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : *UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de Beauregard*, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC *Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V*, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand *Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, *13e (43-31-60-74)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

AIR AMERICA. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé *Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC *Normandie, 8e (45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DAMES GALANTES. Film français de Jean-Charles Tacchella : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DARKMAN. (*) Film américain de Sam Raimi, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EUROPA EUROPA. Film franco-allemand d'Agnieszka Holland, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-*79-38) ; Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet *Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LETTRES D'ALOU. Film espagnol de Montxo Armendariz, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'OBSERVATEUR. Film soviétique d'Arvo Iho, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA PUTAIN DU ROI. Film franco-italo-britannique d'Alex Cord, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Paramount Opéra, *9e* (47-42-56-31).

RE-ANIMATOR II. Film américain *de Brian Yuzna, v.o. : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE. Film américain de Norman René, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-*42-60-33) ; Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Ely*sées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; *Gaumont Alésia, 14e (43-27-*84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Liebelei : *20 h 30*.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-*08-77-71). Une journée chez ma mère* : 21 h.

ARCANE (43-38-19-70). Anna Paulla Talla : *20 h 30*.

ATALANTE (46-06-11-90). Monstre, va : 20 h 30. Kikiu : 22 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE *(FACE AU 3,* QUAI MALAQUAIS) (42-08-68-89). Exercices de style : 19 h. Dracula-rock : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Tempête : 20 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h. Les Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE *EPÉE DE BOIS* (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30.

CARTOUCHERIE *THÉATRE DE LA* TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. L'Annonce faite à Marie : 20 h 30. Salle II. Liliom : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Emma*nuel et ses ombres, le Piège : 20 h 30*.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à *Aulis : 19 h 30*.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). François d'Assise le goût de *l'évangile : 20 h 30*.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Le Journal d'un fou : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 14 h 30 et 20 h 30. La Galerie. A quoi rêvent les vieux enfants? : 20 h 30. La Resserre. La Double Inconstance : 20 h 30.

CITHÉA (43-57-35-13). Gaspacho, un chien mort... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Premières Armes* : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). L'Officier de la garde : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Lorenzaccio : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Génèse, d'après la Bible : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h.

DÉCHARGEURS (T.L.D.) (42-36-00-02). Lazare : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Bernard Mabille : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 18 h 45. La Mouette : 20 h 30. Baudelaire : 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Le Tourment de Dieu : 20 h 45. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 30. Lady Mat-Lien : 20 h 30. L'Azote : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON SAINT-GERMAIN) (45-44-05-05). Conversation sur l'infinité des passions : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Le Malade imaginaire : 21 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ca préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). Soleil brisé : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

L'ANNONCE FAITE A MARIE. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36). Dim. soir 20 h 30 ; dim. 16 h (14).

UN CŒUR SOUS UNE SOUTANE. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34). Dim., lun., 20 h (14).

FRANÇOIS D'ASSISE LE GOUT DE L'ÉVANGILE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19). Dim. soir, mer. 20 h 30 ; dim. 16 h (14).

OUI. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17). Dim. soir, lun. 20 h 30 ; dim. 17 h (14).

GUERRE AUX ASPERGES. Lucernaire forum. Centre national d'art et *d'essai (45-44-57-34). Dim.* à 20 h (14).

IPHIGÉNIE A AULIS. Cartouche*rie. Théâtre du Soleil (43-74-24-08)*. Vend., sam. 19 h 30 ; dim. à 13 h (16).

AUTANT EN EMPORTENT LES VAMPS. Longjumeau. Théâtre Adolphe-Adam (69-09-40-77). 21 h (16).

CRIPURE. Créteil. Maison des arts (49-80-18-88). Dim. soir, lun., jeudi 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (16).

L'ÉVENTAIL DE LADY WINDERMERE. Salle Valhubert (45-84-30-60). Vend., sam., mar. à *20 h 30 ; sam., dim. à 15 h (16)*.

DES PROMESSES, TOUJOURS DES PROMESSES. Tristan-Bernard (45-22-08-40). Dim 21 h ; sam. 17 h (16).

AIDA VAINCUE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). Dim. soir, lun. 21 h ; dim. 16 h (17).

RAMAYANA THEATRE DE BALI. Théâtre de la Ville (42-74-22-77). 20 h 30 (18).

JEU DE DAMES (EL JUEGO). Théâtre de Nesle (46-34-61-04). 20 h 30 (19).

NUIT D'INSOMNIE ou VADE RETRO. Théâtre de Nesles (46-34-61-04). 22 h (19).

ROGER PIERRE ET JEAN-MARC THIBAULT. Bouffes-Parisiens (42-96-60-24). 21 h (20).

TROP C'EST TROP. Centre Man*dapa (45-89-01-60). 21 h (20)*.

LE MISANTHROPE. Gennevilliers Théâtre (47-93-26-30). Dim. soir, lun. *20 h 30 ; dim. 17 h (20)*.

LES MUTILÉS. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81). Dim. soir, lun. 21 h ; dim 16 h 30 (20).

DROLE DE GOUTER. Comédie de Paris (42-81-00-11). Dim. soir, lun. 21 h, sam. à 19 h et 21 h 30 ; dim. à 15 h (20).

FRAGMENTS D'UNE LETTRE D'ADIEU LUS. Grande Halle de La Villette. Salle Boris-Vian (42-49-77-22) ; dim. 20 h 30 (20).

GUSTAVE PARKING. Berry (43-57-51-55). *20 h 30 (20)*.

L'IDÉAL. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27). Mardi 18 h 30 ; *mer., jeu., vend., sam.* à 20 h 30 (20).

JACQUES ET SON MAITRE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62). 20 h 20 (20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 17 NOVEMBRE

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette : deux parcs, deux théories urbaines », 10 heures, mairie, place Armand-Carrel (Maison de La Villette).

Exposition : « Simon Vouet », 10 h 20, métro Champs-Elysées-Clemenceau (M.-G. Leblanc).

Exposition : « Simon Vouet », 13 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

Exposition : « L'hymne au parfum », 14 heures, Musée de la mode, 109, rue de Rivoli (M. Hager).

« L'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Paris vu par les peintres, de Corot *à Signac », 14 h 30, 23, rue de Sévigné* (Musée Carnavalet).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Assemblée-Nationale, sortie rue de Lille (C. Merle).

« *Les salons de l'hôtel de Soubise*, de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (M. Pohyer).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Le Val-de-Grâce. Souvenirs d'Anne d'Autriche », 14 h 45, *277 bis, rue Saint-Jacques* (Tourisme culturel).

« La Grande Arche de la *Défense* », 14 h 45, arrêt du bus 158, à la Défense (I. Hauller).

« L'hôtel de Potocki », 15 heures, 27, avenue de Friedland (Paris et son *histoire*).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice *(Résurrection du passé)*.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

« Le Marais, hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, grand escalier de l'Opéra (Art et *histoire*).

« Personnages *illustres et folles* architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie *Théâtre* de la Colline (Arts et caetera).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. *Merle*).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée, côté parvis *Notre-Dame* (Paris autrefois).

« Le château de Vincennes, du donjon des Valois à la résidence de Mazarin », 15 heures, entrée, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Le Musée Camondo et sa collection mobilière », 15 heures, 63, rue *Monceau (E. Romann)*.

« L'Arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », *15 heures, 12, rue Monsieur* (I. Hauller).

« L'abbaye de Sainte-Geneviève », *15 heures, 23, rue Clovis* (Paris et son histoire).

« Maisons et ruelles médiévales *autour de Saint-Séverin* », *15 heures*, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« *La cathédrale orthodoxe russe* », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Auditorium de la galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, 14 heures, 15 heures, 16 heures et 17 heures : *Mémoire des autres*, film de Roger Pic (Bibliothèque nationale).

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Jules II, Michel-Ange et Luther : Rome vers un *renouveau* intellectuel et artistique », par A. Congnard ; 16 heures : « La *société musulmane*. Regards sur quelques aspects de l'Islam d'hier et d'aujourd'hui », par J.-P. Roux (Clio - Les amis de l'histoire).

Centre Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 15 heures : « L'adolescent à l'entrée de la vie sociale », avec *C. de Beaumont (Association du possible)*.

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jac*ques-Rousseau, 15 heures* : « De l'homéopathie à la spiritualité », par M. Gardine ; 18 h 30 : « Pandit Ravi Shankar : l'art de vivre ou la clé de la joie » (Usfipes).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Paris aux cent clochers : Notre-Dame, *cathédrale et miroir historial* » (Monuments historiques).

16 h 30 : « Le rôle du cerveau dans *la structuration de l'être humain et les* relations humaines », goûter-débat animé par J. Barbin (inscriptions au 47-34-06-69).

47, rue Raynouard, 17 h 30 : « Nadar », par L. Chotard (Maison de Balzac).

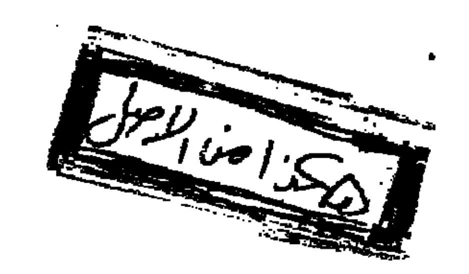
DIMANCHE 18 NOVEMBRE

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « *Moscou et l'anneau* d'or » ; 16 heures : « Irak. Temples et ziggurats », par M. Doray (Clio - Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, la religion et les épopées » ; 16 h 30 : « Le Népal » ; 18 h 30 : « La Hongrie, d'hier et de demain », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Prédictions mondiales pour 1991 », par Natya ; « Messages inspirés et voyances », par Natya.

62, *rue* Saint-Antoine, 16 h 30 : « Artistes et mécènes, ces génies dont la gloire a dépassé celle de leurs protecteurs : Léonard de Vinci et François Ier » (Monuments historiques).

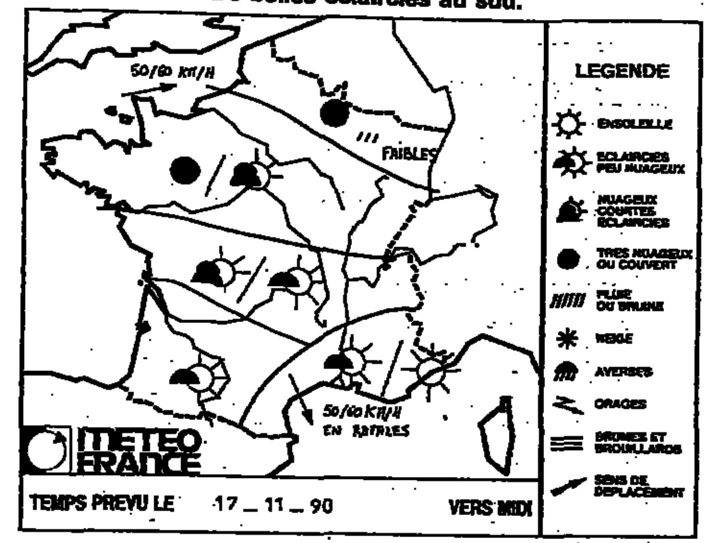


AGENDA

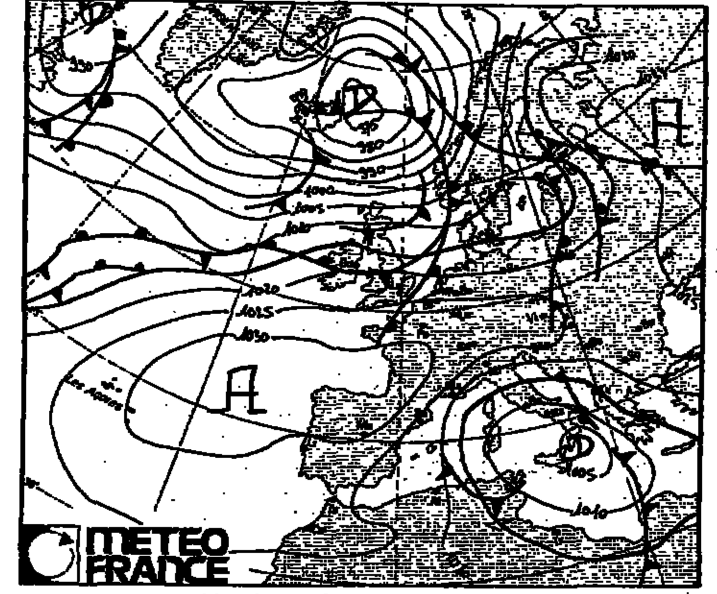
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 17 novembre

Très nuageux et humide sur une moitié nord. De belles éclaircies au sud.



SITUATION LE 16 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



De belles journées d'automne en perspective, avec tout de même des nuages, mais en général sans pluie. Les températures seront élevées pour la saison.

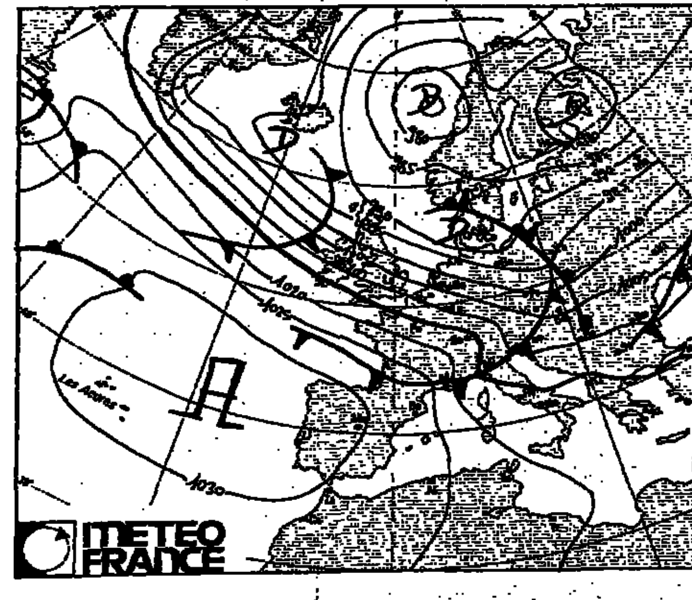
Dimanche 18 novembre : nuages et éclaircies. – Beaucoup de nuages le matin sur le nord-est et le centre du pays, avec quelques faibles pluies sur le relief. Eclaircies ensuite sur ces régions. Les nuages gagneront l'après-midi les Alpes et le Centre-Est où ils se fragmenteront.

Sur l'extrême nord du pays, le temps sera également nuageux, avec de petites pluies et des bruines. Ces nuages et ces pluies s'étendront jusqu'à la Seine.

Sur le reste du pays, le ciel sera changeant, parfois ensoleillé, parfois nuageux. Sur les Pyrénées, les nuages seront nombreux. Sur le Midi méditerranéen, un fort mistral se lèvera en soirée.

Les températures au lever du jour iront de 3 à 7 degrés en général, 10 degrés près des côtes. L'après-midi, elles seront comprises entre 10 et 14 degrés sur la moitié nord, et atteindront 12 à 17 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 20 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-11-90 à 6 heures TU et le 16-11-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	18	6	D
BIARRITZ	15	12	C
BORDEAUX	17	10	N
BOURGES	13	6	B
BREST	13	12	P
CAEN	13	12	C
CHERBOURG	12	12	B
CLERMONT-FER.	12	3	N
DIJON	12	2	B
GRENOBLE-St-M-H	10	10	P
LILLE	11	8	P
LIMOGES	12	6	C
LYON	12	4	D
MARSEILLE-MAR.	16	8	D
NANCY	10	2	B
NANTES	14	11	P
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS	13	9	C
PAU	13	9	C
PERPIGNAN	18	14	D
RENNES	14	12	C
ST-ETIENNE	12	5	C
STRASBOURG	10	3	B
TOURS	13	10	P
TOULOUSE	14	11	C
POINTE-A-PITRE	32	22	A

ÉTRANGER

ALGER	22	13	O
AMSTERDAM	13	8	P
ATHÈNES	19	17	C
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	20	7	D
BELGRADE	5	4	P
BERLIN	11	8	P
BRUXELLES	11	8	P
LE CAIRE	30	15	D
COPENHAGUE	10	8	P
DAKAR	32	21	D
DELHI	29	17	D
DJERBA	21	16	P
GENÈVE	10	0	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	23	12	D
LISBONNE	23	13	D
LONDRES	12	11	P
LOS ANGELES	23	13	N
LUXEMBOURG	8	3	B
MADRID	20	6	D
MARRAKECH	29	11	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	7	2	B
MONTRÉAL	14	-1	C
MOSCOU	-3	-5	*
NAIROBI	23	15	P
NEW-YORK	20	6	D
OSLO	5	4	P
PALMA-DE-MAL.	20	5	D
PEKIN	13	5	D
RIO-DE-JANEIRO	31	26	D
ROME	16	9	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	5	4	P
SYDNEY	32	19	D
TOKYO	21	11	D
TUNIS	20	12	A
VARSOVIE	8	8	C
VENISE	14	5	D
VIENNE	8	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Florella et Jean-François CLIN

sont heureux d'annoncer la naissance de

Maurice,

le 8 novembre 1990.

– M. Gérard CLIN
et Mme, née Claude BRUN,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur neuvième petit-enfant,

Maurice CLIN.

Décès

– Mme Nicole Baudou,
sa fille,
Mlle Sylvie Baudou,
sa petite-fille,
Ses amis,
font part du décès de

Jean CHEVAL,

survenu le 9 novembre 1990.

Il était le gendre du dessinateur Poulbot.

Les obsèques ont eu lieu le 15 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Vous êtes prié d'assister au service religieux de

Mme Eliane CLÉMENT-MAROT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
officier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
vice-présidente nationale
de la Fédération nationale
des anciens de la Résistance,

rappelée à Dieu le 13 novembre 1990 dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part des familles Marot, Genée, Martin, Crochet, Couty, Thery, Soudet, Chaudron et Villeret,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins et cousines,
Et de nombreux amis.

La cérémonie sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle (place Etienne-Pernet, Paris-15e), le lundi 19 novembre, à 13 h 45. L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

137, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

– Ajaccio. Paris. Londres. Abidjan.

On nous prie de faire part du décès de

M. Stéphane VINCILEONI,
agrégé de l'Université,

survenu le 12 novembre 1990.

De la part de
Mme Juliette Vincileoni, née Giovoni, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église du Sacré-Cœur d'Ajaccio.

« Se' di speranza fontana vivace. »

Remerciements

– M. René Bromberg
et ses enfants,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très chère

Jacqueline BROMBERG,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– En ce 17 novembre, jour anniversaire de la mort de

Georges BESSE,

Le CEA,
COGEMA,
EURODIF SA
et EURODIF Production,
USSI Ingénierie,

invitent tous ceux qui l'ont connu et qui ont été frappés par sa disparition tragique, à s'associer, par la pensée, afin de rendre hommage à sa mémoire.

– Il y a dix ans disparaissait

Jean BUREAU.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Le 16 novembre 1988 disparaissait

Henieck DAJEZ.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de son courage et de sa bonté.

– Il y a un an, le 17 novembre 1989, disparaissait

Alter LIBERMAN,
dit Romane.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Pour le treizième anniversaire du rappel à Dieu de

Edouard THIBAULT,
ancien député,

sa famille rappelle son souvenir.

Communications diverses

– L'ANEJI-MAES organise ses Journées nationales à Grenoble, IUT carrières sociales, les 22, 23, 24 novembre 1990, sur le thème « Les internats d'éducation spécialisée. Quelle place dans le dispositif d'action sociale ? ». Participation de Jean-Marie Petitclerc, Monique Montel, Robert Arnaud, Jean Allègre. Renseignements D. Sacher (16) 38-56-55-38 et 38-51-86-01.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, mardi 20 novembre 1990, à 9 h 30, au foyer des professeurs, au fond du hall à droite, université Paris-V, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris, Mme Sylvie Droit : « Ontogénèse des apprentissages temporels : du temps agi au temps représenté ? ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 17 novembre

Drouot-Richelieu, samedi 17 novembre, 14 h : tableaux contemporains et anciens, dessins, poupées-jouets et fourrures. **Espace Champerret**, 13 h et 16 h : monnaie. **Espace Kronenbourg-aventure**, 30, avenue George-V à 15 h : décors et paysages de papiers peints.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 17 novembre

Chartres, 14 h : jouets. **Corbeil**, 14 h : Extrême-Orient. **Rambouillet**, 14 h 30 : philatélie, cartophilie.

Dimanche 18 novembre

Argenteuil, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Chantilly**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Compiègne**, 14 h : mobilier, tableaux. **Fontainebleau**, 14 h 30 : tableaux modernes. **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 17 novembre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : timbres. **Auch**, 14 h 30 : art contemporain. **Chatellerault**, 14 h : mobilier, poupées. **Dijon** (rue Paul-Cabet), 14 h : art primitif, outils. **Lyon** (rue Professeur-Paufique) 14 h 30 : art d'Asie. **Lyon** (Sidoine Apollinaire), 14 h 30 : gravures, mobilier. **Nantes**, 14 h : ateliers de peintres. **Orléans** (impasse Notre-Dame-du-Chemin), 14 h 30 : tableaux modernes. **Saint-Michel** (55), 14 h : faïences. **Troyes**, 14 h : cartes postales. **Vesoul**, 10 h et 14 h : cartes postales. **Villefranche-sur-Saône**, 15 h : mobilier, tableaux.

Dimanche 18 novembre

Aire-sur-l'Adour, 14 h 15 : faïences, bibelots. **Alençon**, 14 h 30 : dentelles, linge. **Amiens**, 14 h : tableaux, mobilier. **Arles**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Biarritz**, 14 h 30 : Tableaux modernes, Extrême-Orient. **Carcassonne**, 14 h 30 : bibliophilie. **Clermont-Ferrand**, 14 h 30 : Extrême-Orient. **Dijon** (rue de Gray) 14 h : mobilier, tableaux. **Falaise**, 13 h 45 : timbres, cartes postales. **Fécamp**, 14 h 15 : mobilier, argenterie. **Fontaine-Chaalis**, près Senlis, 14 h 30 : Extrême-Orient, mobilier. **Le Havre**, 14 h 30 : objets scientifiques, mobilier. **Lyon**, (place Jules-Ferry), 15 h : art contemporain. **Marseille** (Prado) 14 h 30 : Orient, Extrême-Orient. **Parthenay**, 14 h 30 : faïences du dix-huitième. **Pont-Audemer**, 14 h 30 : livres. **Rouen**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Saint-Etienne**, 14 h : porcelaines, tapis d'Orient. **Toulouse**, 14 h 30 : tableaux modernes. **Vinça**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Paris, **Espace Champerret**, **Villiers-en-Bière**, **Bourg-la-Reine**, **Vourey (Isère)**, **Marignane**.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans *le Monde radio-télévision* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 16 novembre

TF 1

20.35 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : Si on se disait tout ?
23.40 Feuilleton : La Mafia (2ᵉ épisode, rediff.).
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.40 Série : Profession comique. D'André Halimi. Les cancres.
21.55 Caractères. Magazine littéraire. Le meilleur des mondes. Invités : Serge Lentz (*la Stratégie du bouffon*) ; Franco Ferrucci (*la Création - Autobiographie de Dieu*) ; Claude Fischler (*l'Homnivore*) ; Claude Nuridsany et Marie Perennou (*Masques et Simulacres, le Mimétisme dans la nature*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma : Le vieil homme et l'enfant. ■■ Film français de Claude Berri (1966).

FR3

20.40 Magazine : Thalassa. Pas de vacances pour les Vikings, de Stéphanie Brabant et Robin Teboul ; Voile : La Route du rhum.
21.35 Feuilleton : Tendre est la nuit (dernier épisode).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Voile. La Route du rhum.
23.00 Magazine : Mille Bravo.
23.55 Magazine : Musicales (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : J. Edgar Hoover.
22.15 Documentaire : Baja, un désert entouré d'eau. De Bruce Reitherman.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986).

LA 5

20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Istanbul.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Sport : Tennis. Résumé des Masters 90.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Un coupable sur mesure.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Magazine : La 6ᵉ dimension. Les prix littéraires : Touche pas à mon Goncourt.
23.40 Magazine : Avec ou sans rock.
0.10 Capital.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Documentaire : Contacts (Léonard Freed ; Helmut Newton).
20.50 Une minute pour une image.
21.00 ▶ Téléfilm : Les mains au dos.
22.00 Court métrage.
22.30 Mosaïque mathématiques.
22.45 Portraits (La rémouleuse ambulante).
23.00 Le cirque Plume. D'Alain Hettet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Gabrielle Dorziat (2ᵉ partie).
21.30 Musique : Black and blue. Le talent d'Art Tatum.
22.40 Les nuits magnétiques. La Bastille, côté Faubourg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1ᵉʳ avril à Sarrebruck) : Suite nº 4 en sol majeur op. 61, de Tchaïkovski ; Fantaisie pour piano en ut majeur op. 15, D 760, de Schubert (orchestration de Liszt) ; Divertimento, de Stravinsky ; Toccata et fugue en ré mineur BWV 565, de Bach (orchestration de Stokowski), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck., dir. Sergiu Comissiona.
22 20 Concert du GRM. Théâtre *d'ombres, de Bayle.*
23.07 Poussières d'étoiles.

Samedi 17 novembre

TF 1

13.50 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.
13.55 Sport : Football. Championnat d'Europe 1992, match de qualification : Albanie-France.
15.55 Tiercé à Vincennes.
16.05 La Une est à vous (suite).
17.30 Divertissement : Mondo dingo.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou ! Emission présentée par Patrick Sébastien.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A2

13.55 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg.
14.50 Magazine : Sport passion. Rugby : Barbarians Britannique/Argentine.
17.15 Hit NRJ.
17.45 INC.
17.50 Club sandwich.
18.50 Magazine : Télé-zèbre.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Les dessous de Hollywood. De Robert Day (2ᵉ partie).
22.15 Variétés : Etoile-palace. Emission présentée par Frédéric Mitterrand. Revue spéciale : Bernardo Bertolucci.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Série : Les brigades du Tigre.

FR3

14.00 Magazine : Rencontres.
— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 19.59 à 22.50 La SEPT* —
22.50 Sport : Voile. La Route du rhum.
— *De 22.55 à 0.05 La SEPT* —
0.05 Série rose : Une villa à la campagne. De Maurice Fasquel.
0.30 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

15.05 Snooker. Finale du Grand Prix Norwich Union 1990.
16.15 Cinéma dans les salles.
16.40 Série : Zorro.
17.05 Les superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
20.30 Téléfilm : Le péché du parrain. De Ron Satlof.
22.05 Les Nuls... l'émission. Invité : Gérard Jugnot.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Confession criminelle. ■ Film américain de Fred Walton (1987).
0.45 Cinéma : Blue jean cop. ■ Film américain de James Glickenhaus (1987) (v.o.).

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide.
14.35 Série : La belle et la bête.
15.40 Série : La cinquième dimension.
16.05 Série : Chasseurs d'ombres.
17.00 Sport : Tennis. Demi-finales des Masters 1990, en direct de Francfort.
19.00 Journal images.
19.10 Sport : Tennis (suite).
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Mission bionique. De R. Austin.
22.25 Sport : Football. Résultats du championnat de France (et à 0.25).
22.30 Sport : Tennis. Résumé des Masters 1990.
22.45 Téléfilm : Les derniers survivants. De John Llewellyn Moxey.
0.15 Journal de minuit.
0.30 Magazine : Désir (rediff.).

M 6

13.25 Série : Mariés, deux enfants (rediff.).
13.55 Série : L'homme au katana.
14.45 Série : Laramie.
15.30 Série : Poigne de fer et séduction.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Le saint.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Variétés : Multitop.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Rendez-moi mes fils. De David Greene.
22.20 Téléfilm : Chasse tragique. De Lee H. Katzin.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Musique : Rap line. Emission présentée par Olivier Cachin.
0.40 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

13.30 Téléfilm : Les mains au dos.
14.15 Documentaire : Cambriole.
14.30 Court métrage.
15.00 Magazine : Dynamo.
15.30 Portraits scientifiques. (André Lichnerowicz).
16.15 Mosaïque mathématiques.
16.30 Contacts. (Helmut Newton).
16.45 Portraits (La rémouleuse ambulante). D'Alain Cavalier.
17.00 Magazine : Anicroches.
18.00 Mégamix.
19.00 Documentaire : Paul Badura-Skoda.
19.59 Une minute pour une image.
20.00 Histoire parallèle.
21.00 Téléfilm : Trois amours (dernière partie).
22.35 Soir 3.
22.55 ▶ Documentaire : Les derniers marranes.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Anne de Margerie, responsable de l'image et de l'édition à la Réunion des musées nationaux.
20.45 Festival d'Avignon 1990. Rencontre, de Peter Nadas.
22.35 Musique : Opus. Brigitte Fontaine.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Grand Théâtre de Genève) : Les Capulet et les Montaigu, opéra en deux actes, de Bellini, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre de Genève.
23.05 Poussières d'étoiles. Je hais les concerts ! Symphonie nº 4 op. 63, de Sibelius ; Quatre pièces pour orchestre op. 12, Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Bartok ; Symphonie nº 95 en ut mineur, de Haydn. A 1.00, Chronique des disques, que c'est pas la peine... A 1.20, A nos morts : Jubilate Domino, de Buxtehude ; Symphonie nº 93, de Haydn ; Tombeau de Monsieur de Chambonnières, d'Anglebert.

Dimanche 18 novembre

TF1

11.20 Magazine : Auto-moto.
11.50 Jeu : Tournez... manège.
12.25 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Auteuil.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : La gitane. ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Célarié.
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : La sanction. ■ Film américain de Clint Eastwood (1975)
0.35 Journal et Météo.

A2

11.00 Messe. Célébrée depuis Bourg-en-Bresse.
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
16.35 Série : Le serment d'Holzer.
17.35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. Les baleines du désert.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes. *Chiens de sang.*
22.10 Documentaire : Les chants de l'invisible. De Bernard Martino. 3. Thomas Green-Morton. Médium au Brésil.
23.10 Musique : Elisabeth Schwarzkopf, Master Classes.
0.10 Journal et Météo.

FR3

10.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
12.58 Sport : Voile. La Route du rhum (et à 22.55).
13.05 Magazine : D'un soleil à l'autre. De Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. *La voix humaine.*
14.30 Expression directe. FNSEA ; RPR.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Hockey sur glace : Coupe d'Europe, Dusseldorf-Rouen ; Athlétisme : Cross de Bolbec ; Natation : Meeting de Sarcelles.
17.30 Magazine : Montagne. *Compagnons du vide*, de Claude Andrieux et Gilles Chappaz. 1. La passion.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Jeu : Questions pour un champion. *Animé par Julien Lepers.* La 500ᵉ.
22.15 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. *Invité : François Reichenbach.*
22.35 Journal et Météo.
23.05 ▶ Cinéma : Main basse sur la ville. ■■■ Film italien de Francesco Rosi (1963) (v.o.).
0.40 Magazine : Belles et bielles. Présenté par Myriam Foss.

CANAL PLUS

11.05 Cinéma : Cobra. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1986).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Greg LeMond.
13.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
14.05 Téléfilm : Le dixième homme. De Jack Gold.
15.40 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.30 Magazine : Un œil sur elles.
16.40 Série : Zorro.
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 ▶ Cinéma : Yaaba. ■■ Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1989).
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.25 Flash d'informations.
19.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Dis Jérôme «...?». Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.40 Cinéma : Comédie d'amour. ■ Film français de Jean-Pierre Rawson (1989).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Magazine : L'équipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. *Football ; Flash sport ;* L'événement ; Football américain.
0.45 Cinéma : Longue vie à la signora. ■■■ Film italien d'Ermanno Olmi (1987) (v.o.)

LA 5

11.05 Série : Shérif, fais-moi peur.
12.05 Série : Wonder woman.
13.00 Journal.
13.35 Série : Deux flics à Miami.
14.35 Série : Simon et Simon.
15.35 Série : Bergerac.
16.35 Série : Lou Grant.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le secret de la pyramide. ■■ Film américain de Barry Levinson (1985).
22.40 Sport : Tennis. Finale des Masters 1990.
0.00 Le journal de minuit.
0.10 Sport : Tennis (suite).

M 6

10.20 Téléfilm : Marie et sa bande. D'Eric Till (rediff.).
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.15 Série : Mon ami Ben.
12.40 Série : L'ami des bêtes.
13.30 Série : Mariés, deux enfants (rediff.).
14.00 Série : Roseanne.
14.30 Série : Dynastie.
16.00 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 Magazine : Culture pub. Quand les télés américaines font leur pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Mariés, deux enfants.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Haute protection.
22.15 Six minutes d'informations.
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Emmanuelle 2. □ Film français de Francis Giacobetti (1978). Avec Sylvia Kristel, Umberto Orsini, Catherine Rivet.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Médecins de nuit (rediff.).
1.05 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

12.30 Cours d'italien (8).
13.00 Série : Objectif amateur.
13.30 Histoire parallèle.
14.30 Documentaire : Un observateur en Finlande.
15.00 Contacts (Léonard Freed).
15.15 Mosaïque mathématiques.
15.30 Les documents interdits.
15.40 Cinéma d'animation : Images.
16.00 Documentaire : L'Europe et la Toison d'or (1).
17.00 Le cirque Plume.
18.00 Danse : Soirée Merce Cunningham.
19.15 Concert : Dietrich Fischer-Diskau.
19.53 Une minute pour une image.
20.00 Histoire de la bande dessinée (11).
20.30 Cinéma : Deux sous d'espoir. ■■ Film italien de Renato Castelli (1951).
22.05 Court métrage.
22.35 Documentaire : Avec André Gide. De Marc Allégret.
0.05 Court métrage.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Das Werk, de Bruno Beusch ; La stazione, de Herbert Distel.
22.35 Musique : Le concert. La répétition, comédie musicale en langue corse, de Michel Raffaeli.
0.05 Clair de nuit.

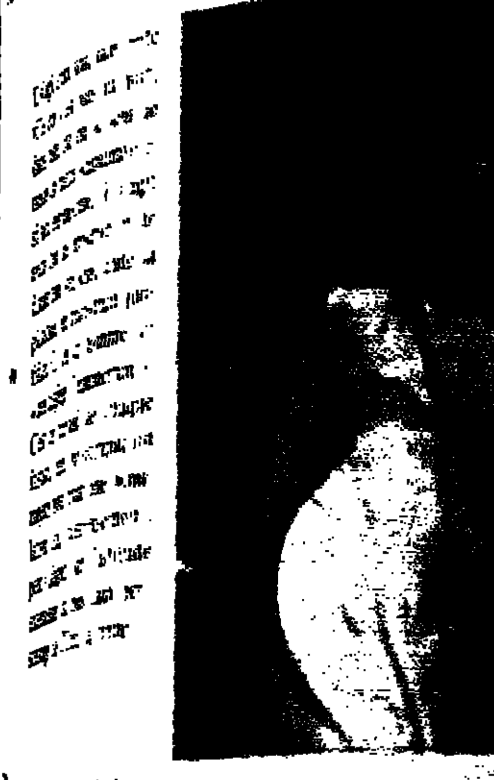
FRANCE-MUSIQUE

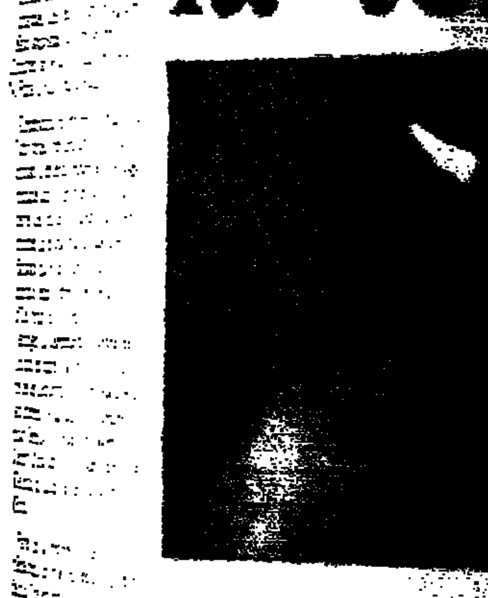
20.05 Concert (donné le 8 juillet lors des journées Bach de Berlin) : Passion selon saint-Jean BWV 245, de Bach, par l'Orchestre philharmonique de chambre allemand, le Chœur de Rias Berlin, dir. Marcus Creed ; sol : Nancy Argenta, soprano, Michael Chance, haute-contre, Hans-Peter Blochwitz, John Mark Ainsley, ténors, Johannes Mannov, Peter Lika, basses.
23.03 Poussières d'étoiles. Wagner : Souvenirs d'Henri Busser.

Audience TV du 15 novembre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	57,6	Santa Barbara 22,4	Une fois... 5,0	Act. région. 22,0	Nulle part 2,1	Tennis 1,7	Magnum 3,9
19 h 45	60,4	Roue fortune 29,0	Une fois... 5,4	19-20 infos 14,2	Nulle part 3,9	Bande ann. 2,8	Magnum 5,0
20 h 16	70,8	Journal 27,2	Journal 17,9	La classe 12,5	Nulle part 4,3	Journal 5,2	Mariés 2 enf. 3,6
20 h 55	69,5	Paparoff 16,0	Envoyé spéc. 18,5	Elle boit pas... 21,6	Iron... 2,1	Secrets... 8,3	Nom de... 4,3
22 h 08	50,3	Paparoff 9,6	Speakerine 12,6	Elle boit pas... 10,5	Iron... 2,2	Secrets... 9,4	Nom de... 6,2
22 h 44	30,5	Ex-Libris 4,9	L'amour... 15,6	Un tueur... 3,8	Iron... 1,2	Reporters 2,7	Le poids... 1,8





Le Monde

SECTION C

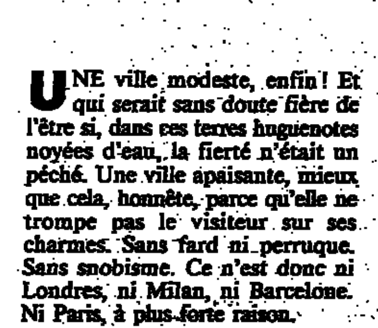
S A N S • V I S A

Copenhague la tentation d'exister

Il s'agit avant tout, dans cette ville qui n'est plus un port, dans cette cité qui se sent de moins en moins scandinave et si peu européenne, il s'agit avant tout de préserver et de donner tout son sens, toute sa plénitude, au train-train quotidien. Ce qu'on nomme ici « den daglige Trummerum ». C'est un travail de chaque instant, une préoccupation majeure pour toute une population qui, heureusement, peut s'aligner sur l'attitude exemplaire du plus haut personnage de l'Etat, la reine.



Brièvement, les Danois jouent avec l'été. Plus brièvement encore, ils célèbrent la nuit de la Saint-Jean lors de leur carnaval. *La reine, elle, vit à leur rythme.*



UNE ville modeste, enfin ! Et qui serait sans doute fière de l'être si, dans ces terres huguenotes noyées d'eau, la fierté n'était un péché. Une ville apaisante, mieux que cela, honnête, parce qu'elle ne trompe pas le visiteur sur ses charmes. Sans fard ni perruque. Sans snobisme. Ce n'est donc ni Londres, ni Milan, ni Barcelone. Ni Paris, à plus forte raison.

Copenhague ne prétend pas à l'universel, simplement à son confort, à cet enracinement pragmatique dans le bien-être qui préserve des vanités. Quant à ses charmes qui ne sont pas si fades, il faudrait que le pays qui l'a faite capitale cesse d'être un puzzle d'îles pour qu'on les vante à l'étranger. Le Danemark, comme l'on sait, est marié à la mer. A l'autre de les découvrir, ou de passer son chemin, s'il lui faut vraiment, pour s'émouvoir, pour croire en l'esprit d'une cité, l'Arche de la Défense, la Scala ou le génie de Gaudi.

Faire de la retape pour soi-même serait ici plus qu'une faute de goût. Une entorse à la morale et à la trop formelle social-démocratie. Les plus beaux des monuments, comme les plus jolies blondes, sont priés de ne tenir que la place que l'au-delà et une culture séculaire de la retenue leur ont désignée. Discrète, effacée. Petite, comme Dieu l'a recommandé, à en croire les prédicateurs du Nord, et qui en danois se dit *« lille »*. Comme *« Den lille Havfrue »*, la Petite Sirène du conte d'Andersen, sculptée par Eriksen en 1913, et qui, sur son gros galet émergé, détourne doucement le visage de la rive.





PHOTOS THIERRY GEOFFROY

La jeune fille mérite bien sa réputation internationale, et les Copenhaguois affirment ne pas souffrir de devoir à peu près à elle seule, à Andersen et à Karen Blixen, d'être repérables sur une carte de géographie. Cette sirène-là se dérobe aux regards. Elle offre ingénument ses seins, ses jambes, sagement serrées, mais refuse ses yeux. Insaisissables, de la terre comme des vedettes pour touristes qui font des vagues sur le Sund. Et encore, cela a dû paraître trop d'impudeur : des inconnus, en 1964, lui ont coupé la tête. Le plâtre avait été conservé. La Petite Sirène a retrouvé un visage, et son esquive.

Toute la ville est ainsi. A contre-courant de l'époque. Hermétique à l'exhibitionnisme. Ainsi, le visiteur la croit-il toujours vouée à l'aventure navale, et aux songes orgueilleux des marins. Tout à l'heure, au bout de la rue, le *King of Scandinavia*, ferry ventru, est lentement venu se ranger contre son quai. Il assure la liaison avec Oslo, mais à peu près comme Paris dessert Brie-sur-Marne. Vous rêvez d'escales, mais vous êtes bien le seul. Copenhague n'est plus un port. Ce bras de mer qui longe le vieux centre, l'*Inderhavnen*, n'est guère plus qu'un immense lac pour loisirs nautiques. L'échappée, par le nord, une mauvaise passe, ensablée. Il y a longtemps que les Danois éprouvent des frissons aux récits de leurs pères, contraints de braver le froid et les creux pour gagner l'Europe ou la Norvège par ce foutu dédale de terres et d'eau.

Aujourd'hui, la Suède n'est qu'un voisin de palier. A une encâblure. Le port, un embarras de ferries pour marchandises. Les hommes prennent l'avion. On vous avait parlé de ces quais d'Orient, juste en face, dans *Christianshavn. Asiatisk Plads* et *Wilders Plads*. Avec probité, encore, les Copenhaguois déçoivent votre romantisme. La ville commerce toujours avec l'Asie, mais banalement, à la manière d'une métropole du continent. Non, ces docks sont simplement des musées du dix-septième siècle à l'air libre, promis à la rénovation architecturale et à l'épanouissement du *design*. Vous pouvez vous y promener, même y projeter votre amour de Cendrars. La ville décline sa responsabilité.

Vous êtes prévenu. *Nyhavn*, le vieux canal qui va toucher la place de *Kongens Nytorv*, entre le Théâtre Royal et l'Hôtel d'Angleterre, n'est qu'un décor jugé peu flatteur par ses habitants mêmes. Les bateaux de pêche sont amarrés pour le plaisir des touristes, les bars à matelots font des efforts louables pour paraître louches. Mais l'on sait, ici, que cette pacotille de mâts et d'enseignes lumineuses fait ressembler, sur 200 mètres, Copenhague à Amsterdam ou à Bruges. Et la confusion est aussi un péché. Vous n'avez pas pu vous empêcher d'aller voir *Nyhavn*, bien sûr, on espère seulement que vous vous êtes évité le ridicule de la visite des boutiques de tatoueurs.

Si l'étranger insiste, on lui montrera des bateaux. Des maquettes enfermées dans leurs vitrines, et qui décorent les restaurants ou les églises. Ou le *Danneborg*, le yacht royal, du même nom que le drapeau national. S'il est là. Car la famille royale est, dans Copenhague comme sur les docks, des plus discrètes. Et encore, il y faut de bons yeux, pour voir cette goélette-là. Le souverain navire s'amarre en face, contre *Dokoen*. Les débarcadères particuliers sont semblables à tous les autres. Seule distinction, par-delà l'*Inderhavnen*, un drapeau, qu'on abaisse à la nuit, avec le salut d'un coup de canon. Quand la reine, Sa Majesté Margrethe II, avec ou sans son époux, Henrik, Prince du Danemark, né Henri de Montpezat, près d'Albas (Lot), traverse le bras de mer en canot pour rejoindre le yacht, la garde tire vingt-sept coups de canons. La cour elle-même juge ce tonnerre légèrement inconvenant.

Copenhague n'est plus un port, mais comme toutes les cités danoises, elle a le culte de l'écologie et de l'effort physique. Alors, les docks, interminables, sont voués à la marche à pied. Les sites historiques, tel le Kastellet, un ancien fort dressé pour résister aux invasions des flottes suédoises ou anglaises, s'effacent sans résistance devant les impératifs de la santé. On a planté des bancs près des canons.

Christian IV, le roi-bâtisseur du dix-septième siècle qui donna son architecture à la ville, avait voulu récompenser son armée en la logeant sur la rive aristocratique. Les militaires habitent toujours les maisons du Kastellet. Simplement, les gardes saluent les enfants des écoles en balade dans leurs murs. C'est la seule exception au sens poussé du perfectionnisme égalitaire qui règne ici : les autres immeubles du port, les entrepôts de brique peinte, quel que soit leur siècle ou leur prestigieux passé, sont devenus ateliers d'artistes ou lofts douillets avec vue sur la mer.

La reine aussi habite les quais, à peine mieux logée que ses sujets. *Amalienborg* est sans doute le plus modeste des palais. Une place ronde, pavée, avec en son centre la statue équestre de Frederic V. Quatre bâtiments identiques, vaguement baroques, striés d'une poignée de colonnes et recouverts d'un crépi gris. Le grand-père de Margrethe, Christian X, habita le premier le plus proche de l'église de Marbre – qui n'est pas de marbre –, jusqu'à sa mort, en 1947, à la suite d'une chute de cheval. Car ce roi, chaque matin, aimait à se promener seul en ville, et à discuter devant une bière. Le père, Frederic IX, habita le second. Sa Gracieuse Majesté règne depuis le terne balcon du troisième. Le quatrième, peut-être dévolu plus tard à Frédéric, le Prince héritier, est recouvert d'échafaudages.

D'un jardin, sur le quai, les Copenhaguois ont tout loisir, les soirs d'été, de venir se réjouir de l'intimité de leur reine, par les fenêtres éclairées. Un réconfort, paraît-il. Presque une vie de foyer moyen qu'on aime à comparer avec les fastes, si peu danois ceux-là, de l'ambassade de France, sur la place *Kongens Nytorv*. Il suffit de monter au second étage du restaurant La Glace et de demander à la serveuse l'horaire, connu de tout Copenhague, d'un dîner offert par notre représentant. Mais ce ne sont peut-être que des fables. Copenhague aime les Français, pour en avoir accepté un au bras de sa reine.

Philippe Boggio

Lire la suite page 24

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Le penseur assoupi

Le Panthéon est un endroit plutôt calme. Exception faite pour ce somnambule à la rose qui, il y a quelques années, dérogea à la règle de la visite sans retour, quand on *vient ici* c'est pour longtemps, et n'y vient pas qui veut. Mon collègue des Invalides, je le comprends, se plaint de ce qu'il ne se passe pas grand-chose dans les environs proches de son Porphyre. Comme si l'affaire était entendue. A jamais. Moi, au moins, je peux toujours espérer l'aboutissement favorable de procès en canonisation. L'arrivée de mes trois derniers pensionnaires, Monge, l'abbé *Grégoire et Condorcet*, m'a tout à fait ragaillardi, même si l'événement était loin d'avoir en ampleur toute la puissance du décorum gaullien qui avait présidé à l'entrée de Jean Moulin, porté à bout de phrases par un Malraux d'exception. C'était en 1965, j'en frissonne encore. La *République savait ordonner* ses messes en ce temps-là...

Je passe l'été à la crypte – Zola, Jaurès, Félix Eboué, *Louis Braille, Voltaire*, avec en face Rousseau, – l'hiver près des bouches de chaleur du dôme, en compagnie de Puvis de Chavannes et de sainte Geneviève. J'aime l'ordre et l'Histoire, j'ai le sens des valeurs et le goût de l'éternité. Ici, je suis servi. On me dira que j'aurais vraiment tort de ne pas m'abandonner à la réflexion dans cet endroit où il n'y a rien à dérober, puisque c'est le temps qui s'est chargé de faire place nette, ne laissant de vie que le chuchotis respectueux des amateurs de nécropoles. Il faut tout de même rester sur ses *gardes; surtout, ne pas se laisser* aller. De la souplesse dans la somnolence, de la rigueur dans l'assoupissement. Parfois, un peu de marche pour prévenir mes hommes des ténèbres que je suis toujours là. A l'écoute. Rester présent, c'est la mission.

Tout devant avoir une fin, un jour je quitterai la place, la poitrine alourdie d'une médaille du travail, une peinture de la rue Soufflot par temps de neige à Paris sous le bras. Un vin d'honneur servira d'éloge funèbre à mes états de service et je prendrai, l'esprit léger, le chemin de ma bicoque dans les Deux-Sèvres. Exact : personne n'est irremplaçable ; enfin, eux peut-être.

◆

J'en ai, si j'ose dire, vu passer de toutes les couleurs, de ces admirateurs sans fin qui *venaient la lorgner sous le nez*, ma belle prisonnière. Du genre humain vraiment panoramique – hier encore un Peau-Rouge en grand uniforme délesté de son seul tomahawk par les services de sécurité –, la Terre entière à ses pieds, l'œil grand ouvert pour la visite. C'est fou ce qu'elle séduit encore.

A dire vrai, je n'avais pas vocation pour devenir le surveillant général de la Joconde. J'ai longtemps travaillé chez les Rubens de la galerie Médicis. J'ai une attirance pour les grands formats, les scènes de composi*tion, les velours d'apparat. Elle* m'avait toujours semblé pauvrette cette dame, isolée au milieu de sa campagne incertaine, terriblement seule. J'ai pris ma décision sur un coup de tête et après une sévère engueulade avec le commissaire d'étage



chargé de la peinture flamande, qui insinuait que je regardais *plus les toiles que je ne les surveillais.*

Aujourd'hui, je fais les deux et, en plus, j'ai une prime. Au début, j'étais intimidé. A la voir d'un peu près, je revenais sur mon jugement. Tant de maintien dans le geste, tant de constance dans la pose. Depuis si longtemps. Jamais une minute d'inattention, toujours sur la brèche côté maquillage – son Rimmel ne coule jamais, c'est étonnant. D'où je suis, je ne sais pas si elle me regarde vraiment. Elle me fait ça en douce. Le sourire, lui, est plus franc ; enfin, celui qu'elle m'envoie, entre deux cordées de visiteurs, entre deux pelotons de féroces.

Toujours ce flot compact arrivé en direct des continents les plus reculés, ce boulimique entrain à venir la serrer du regard, la manger des yeux. Et elle qui ne moufte pas, la ravissante, qui attend le mardi, sagement, pour se refaire une santé. *Une sainte, une super-Bernadette.* Elle ne fait pas de miracles, mais c'est tout comme. J'ajoute qu'elle a vraiment du mérite à rester aussi sereine, avec toutes les vilenies que les soi-disant artistes lui ont fait supporter. Des effigies d'elle avec des moustaches, des lunettes d'aviateur, des chapeaux pointus, même un, un jour, qui l'avait affublé de ma casquette. Muette sous la provocation. Intouchable.

Bien sûr, il y a des moments où tout n'est pas rose entre nous. On s'agace, forcément ; pas tant elle que moi, du reste. J'aimerais qu'elle bouge un peu, qu'elle fasse moins le sphynx, qu'elle sorte de temps en temps de l'impavide pour me dire ce qu'elle pense de nous, de moi. *J'ai le* droit de savoir, tout de même ! C'est ma carrière qui est en jeu, elle pourrait m'en parler, me donner son avis. Rien...

Je m'emballe, j'ai tort. J'ai tort, parce que dans mon train de banlieue, le soir, quand je rentre à Noisy-le-Grand et que je vois tous ces accablés démunis de la moindre histoire à raconter, je pense que ma journée à moi, une fois de plus, n'a pas été *ordinaire*, une fois de plus passée avec Mona Lisa Gherardini del Gioconda.

◆

Je me déplace beaucoup, mais je bouge peu. Je suis le gardien des vertiges. Entre le deuxième et le troisième étage, la partie la plus rude de l'escalade, j'ai convoyé des sommes considérables de frayeurs et de trouille. Mon père voulait que je sois garagiste, la tour Eiffel en a décidé autrement.

Mon sang-froid est absolu, ma nonchalance feinte. On imagine mal tout ce qu'il faut d'attention pour maîtriser la bonne marche de l'engin élévateur de l'un des édifices les *plus hardiment* verticaux que le siècle ait offerts à notre curiosité. Techniquement, c'est simple : j'appuie sur « *montée* », et on monte. Là où ça devient délicat, c'est quand je dois rassurer mes annapurnistes sur les bonnes raisons qui les ont conduits à tenter l'aventure. Entre l'envie de la visite et la réalité ascensionnelle, il y a toujours un moment délicat à passer. Je suis là.

Une minute trente-huit secondes, c'est court pour avoir peur, c'est suffisant pour mourir plusieurs fois de peur. Des grands de ce monde dans leurs petits souliers aux fiérots paniqués en passant par des modestes décidés à se sacrifier, j'ai tout vu et tout contrôlé. *Une* humanité qui ne pouvait plus tricher, coincée dans la boîte magique, en route pour une *drôle de « petite mort ». Je ne* fais rien, je ne dis rien. Ça les calme. Moi, plus du tout. Un jour, je vais céder, je m'entends déjà : « Troisième étage, terminus, tout le monde s'envole ! »

Jean-Pierre Quélin

LIVRES

Voyage immobile à La Mecque

Quand on a vu le « bazar » autour du Saint-Sépulcre à Jérusalem, on se dit que les musulmans ont bien raison de réserver La Mecque et Médine aux seuls pèlerinages des musulmans.

Cela dit, toute interdiction fouette l'appétit, et les curieux ne manquent pas qui ont songé à se rendre aux lieux saints d'Arabie sous couvert d'un changement de religion. La Mecque vaut bien une *chahada* (1) (agrémentée, pour les hommes, d'une opération bénigne...).

Peu de nos curieux ont mis leur projet à exécution. Aussi cela donne-t-il un prix particulier au témoignage de Jules Gervais-Courtellemont, en son temps photographe célèbre, qui sauta le pas *et rapporta* d'Orient arabe un récit accompagné de clichés, les premiers, semble-t-il, faits à La Mecque.

Le temps de Gervais-Courtellemont, c'était le dix-neuvième siècle, ce qui réduit sans doute l'intérêt documentaire de son texte (les villes saintes musulmanes sont devenues des cités striées d'échangeurs et de néons), mais lui confère une savoureuse patine historique et également un aspect informatif précieux, car nombre de monuments anciens décrits et photographiés par l'auteur furent détruits par les Saoudites au nom de la rigueur wahhabite, après leur entrée au Hedjaz en 1924.

Notre converti était homme d'esprit et de culture. Avant même son départ, il nous brosse un petit tableau humain et religieux très personnel de l'Algérie, où il va vivre, y éditant une revue, et où il sera touché par la grâce islamique. Cela dit sans ironie, car l'ex-villageois d'Avon (Seine-et-Marne) se prit au jeu et devait rester fidèlement musul*man jusqu'à la fin de ses jours*, en 1931. Dans une postface de 1990, un de ses parents l'atteste (la relation de Courtellemont avait déjà été publiée par Hachette en 1897 et était devenue une rareté bibliographique).

La conversion véritable du voyageur ne mit pas néanmoins *une taie sur les yeux du pèlerin*, et il ne nous cache rien des hauts et des bas du saint périple, depuis les mendiants affamés d'un Hedjaz encore sous domination hachémite (la famille de l'actuel roi de Jordanie) jusqu'au choléra venu des Indes, mais sans oublier non plus les galantes chansons bédouines ni la *fatoua* (avis juridique) des théologiens de La Mecque avalisant la présence française en Algérie.

Le récit de Courtellemont ne se borne pas à l'Arabie. Chaque étape, *terrestre ou maritime*, en Egypte notamment, est l'occasion de descriptions : par exemple le départ en grande pompe du tapis sacré du Caire destiné chaque année à renouveler la couverture brodée d'or de la Kaaba, l'édicule renfermant la Pierre noire d'Abraham, au centre du Haram-el-Chérif, la principale mosquée mecquoise.

A son retour, le *hadj* (titre auquel a droit tout pèlerin revenant de La Mecque) fut traité de *« farceur »* par certains journaux français, mais décoré de la Légion d'honneur par le gouvernement, auquel notre homme conseilla d'envoyer des livres français en Arabie *« pour faire pièce à l'influence anglaise »*.

Par la suite, Courtellemont alla jusqu'en Chine avec sa femme, tous deux habillés à la chinoise, et visitant les musulmans de l'empire du Milieu. Espérons qu'une autre fois les éditions Desclée de Brouwer republieront *Voyage au Yunnan* (1904), même s'il n'est pas interdit de se rendre en Chine.

Pour suivre, dans le monde d'aujourd'hui, les pérégrinations de Courtellemont en terre arabo-islamique, on peut se reporter à l'*Atlas du monde arabe* (géopolitique et société) que Rafic Boustani *et Philippe Fargues* viennent de publier avec une préface de Maxime Rodinson (Bordas, 145 p., 265 cartes et graphiques, 248 F).

J.-P. P.-H.

(1) La profession de foi musulmane est *« Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète »*. Prononcée en arabe devant des témoins musulmans agréés, cette phrase ouvre les portes de l'islam.

► **Jules Gervais-Courtellemont, *Mon voyage à La Mecque*, postface de Guy Courtellemont, coll. « Diwan », Desclée de Brouwer, 260 p., 30 illustrations en noir et blanc, 97 F. La même collection republie *l'Éthique sexuelle de l'islam*, de l'orientaliste Georges-Henri Bousquet (1900-1978). *Le « voyage immobile » a lieu cette fois à travers le droit musulman de l'amour, où chaque étape est une surprise pour le lecteur occidental.***

Rio autrement

Décerné chaque année à un livre qui incite à la découverte d'autres lieux et d'autres peuples, le 10e Grand Prix des Voyages Jumbo, l'une des filiales « tourisme » d'Air France, a été attribué au numéro consacré à Rio-de-Janeiro dans la série « Monde » des éditions Autrement. Cette collection s'est fixé pour objectif d'explorer la culture profonde des villes, des régions et des pays soumis à sa curiosité.

La formule est simple : placer un lieu sur la sellette, l'ausculter sous toutes ses facettes, le soumettre à une véritable enquête croisée conduite par des observateurs chaleureux mais sans complaisance, issus des milieux les *plus divers*. *Résultat* : des « clefs », des grilles de lecture sur la ville ou le pays visités. A lire avant ou après le voyage.

A cet égard, le numéro sur Rio, dirigé par Graciela Schneier et Ana Maria Montenegro, est une excellente illustration de cette exploration de l'envers d'un décor. Derrière l'exhibitionnisme tapageur de cette ville-spectacle on découvre, à travers le regard de sociologues, historiens, professeurs, écrivains, journalistes et architectes, un Rio « hors les mythes ». Véritable recomposition du paysage carioca et, au-delà des plages, des corps bron*zés, de la samba et du carnaval*, des zones d'ombre et une mosaïque d'univers impitoyables.

Derniers titres de la série : *l'Amazonie, le Maroc, la Pologne*, Prague, l'Afrique australe, la



Rio-de-Janeiro, 1984, par Elliott Erwitt.

campagne anglaise et la Thaïlande. Dans la nouvelle série « France », réalisée sur le même principe : Nancy, Avignon et la Riviera.

P. F.

► **Rio-de-Janeiro, Série Monde, Ed. Autrement, 89 F.**

Les bonzes chez eux

Faire découvrir un pays de l'intérieur, *par ceux qui y vivent* et qui s'attachent à maintenir vivantes des traditions inscrites dans un quotidien menacé par la banalisation d'une civilisation planétaire : tel est l'objectif que se sont fixé les Editions Atlas avec leur nouvelle collection « Hommes d'ailleurs », dirigée *par* Patrick de Wilde, un photographe qui en « signe » d'ailleurs le premier titre, *la Thaïlande des bonzes*. Histoire, sans doute, d'en bien illustrer le propos.

D'abord, priorité à l'image. Homme de l'art, Patrick de Wilde est aussi un homme de terrain. Voyageur insatiable, il a parcouru *le monde, avec un faible pour* l'Asie et une passion pour la Thaïlande à laquelle il a consacré deux précédents ouvrages. Ainsi son regard est-il celui d'un observateur curieux et méticuleux. Une sorte de photographe-ethnologue.

Ensuite, priorité à la beauté. Ce photographe est un esthète qui, anticipant la critique parfois émise à l'encontre de son travail, n'hésite pas à se définir lui-même comme un photographe metteur en scène. Une mise en scène qui, précise-t-il aussitôt, *« respecte l'âme des choses, recherche l'authentique et ne trahit jamais la vérité »*. Avec la conviction que *« la beauté est la façon idéale de faire passer des messages »*.

Force est de constater que cette volonté esthétique, cette idéalisation du quotidien par des mises *en scène méticuleuses, fonctionnent* plutôt bien avec un pays, la Thaïlande, imbibé à ce point de raffinement, de délicatesse et d'harmonie. Ici, en effet, le parti pris esthétique (avec, pour fil conducteur, la robe safran des bonzes) traduit, visuellement, la sérénité du bouddhisme, âme de la Thaïlande.

Une alchimie que le très beau texte de Christine Le Diraison éclaire et recadre utilement avec cette intelligence du cœur qui voit les mots réchauffer des photos parfois figées dans une perfection un peu froide. Un texte qui, finalement, donne du grain au regard léché du photographe.

► ***La Thaïlande des bonzes*, 122 photos de Patrick de Wilde, texte de Christine Le Diraison. Dans la collection « Hommes d'ailleurs » aux Editions Atlas. 270 F. A paraître : *Sahara et l'Inde des jaïns*.**

P. F.

Précision. Les *Documents d'architecture arménienne* des éditions milanaises Oemme dont il était question dans notre reportage sur « L'Arménie de Venise » (« le Monde sans visa » du 3 novembre) sont disponibles uniquement en édition trilingue italo-arméno-anglaise.

TELEX

Le point fort de cette collection de guides – minces par le nombre de pages et qui ne prétendent pas être plus que des « notes et repères » – semble être l'ensemble constitué par les bibliographies, très complètes, et tout ce qui s'y rapporte : adresses des librairies spécialisées, librairies pour ouvrages épuisés et bibliothèques. Viennent de paraître *le Népal, la Malaisie, le Maroc. Iter éditions, 46 p., 39 F.*

Le tour du monde en quinze mille titres. Guides, cartes et récits de voyages. *Ouvrages* importés des Etats-Unis et d'Angleterre, disponibles uniquement en anglais : *Frommer's* et *American Handbooks* par exemple. Pour les cartes, citons les plus rares, celle du Yémen importée d'Allemagne, un atlas du Vietnam. Autres volets : les expositions (l'Irlande, du 5 au 30 novembre), le coin lecture et la sélection de cadeaux. Gabelli Aventure, *librairie ABC* du voyage, 14, rue Serpente, 75006 Paris, tél. : 46-33-80-06.

Emplir son taste-vin *dans* le Bordelais, découvrir les vignobles sud-africains, s'initier à la cuisine thaï à Bangkok, trois voyages à thèmes parmi ceux que Privilèges Voyages (tél. : 42-86-80-73) propose aux gastronomes et aux passionnés d'œnologie.

Star Voyages et la croisière « à la carte ». Jusqu'en mars, huit jours, de la Martinique à *Sainte-Lucie*, à bord de monocoques (14 mètres, trois cabines doubles). On peut retenir une cabine (à partir de 4 950 F par personne en pension complète) ou louer tout le bateau (tél. : 42-56-15-62). Dans tous les cas, skipper et hôtesse. Vol A/R autour de 3 000 F.

Salon « Aventure passion », du 13 au 18 novembre, au Parc des expositions de Paris (hall 6), Porte de *Versailles*. Quatre thèmes : l'aventure sportive, culturelle, technologique et humaine. Et une semaine gastronomique européenne.

Drôles d'oiseaux en baie de Somme

Privée de sa pêche, de ses poissons et de ses coques, la baie de Somme regarde le ciel. Selon la saison, et la provenance, le deux-coups ou le binoculaire en bandoulière, ses visiteurs s'installent à l'affût. Et attendent les oiseaux.



Sous l'égide du Conservatoire du littoral, le domaine du Marquenterre gère une réserve naturelle de 230 hectares partagés entre garennes, dunes et marécages.

AU long de la nationale 1, ponctuée de toits de racines blêmes, scandée par les tracteurs clignotants, on a pu, au fil des kilomètres, laisser s'évanouir les fantômes des poilus de l'année 1916. *Devant soi, Abbeville*, la porte de l'estuaire, où la Somme achève son cours fantasque et parsemé d'étangs. Au-delà, on chercherait en vain un signe de débordement : la rivière fut, au siècle dernier, corsetée entre les deux rives d'un canal rigoureusement rectiligne jusqu'à Saint-Valery.

Abbeville fut fondée par le premier Capet. Il lui reste aujourd'hui bien peu de traces d'un passé millénaire, *située comme* elle l'était sur le chemin des grands conflits. L'abbatiale Saint-Vulfran, qui ne fut jamais qu'un portail et une nef, est ainsi une sorte de miraculée qui soigne avec langueur les dégâts de la vétusté, comme les quelques ruelles aux jolis noms de corporations, avec leurs colombages et leurs façades restaurées. Dans son ensemble, la ville fleure bon un modernisme d'après-guerre. A son insu *sans doute, elle* recèle de véritables monuments : une gendarmerie piranésienne de brique sombre, bien faite pour intimider, et un énorme objet design de bardage vert, de la race dont notre Philippe Starck national fait sa gloire à Tokyo : la sucrerie dont la grande cheminée, parée de rouge, exhale des nuages de coton immobile.

Deux figures de proue mutilées se vautrent dans les vasques de pierre au pied de Courbet, pas Gustave, l'autre, un glorieux enfant de la cité. Bonjour amiral ! A 60 degrés est de son doigt tendu, on peut gravir les quelques marches d'une tour lessivée par la grâce de la loi Malraux. Des tapisseries murales, des retables de bois polychromes, les vestiges de la vocation ultime d'un honnête homme du dix-neuvième siècle qui inventa sur le tard l'archéologie locale : on est chez Boucher de Perthes. *Cet homme curieux, dont* l'exégète Robert Legrand nous assure qu'il fut mémorialiste, humaniste, moraliste, prophète à sa façon et ami des bêtes, est qualifié ailleurs de «naturaliste franc». C'est sous forme naturalisée, en effet, que son musée personnel ménage le premier face à face avec les oiseaux de la baie.

Les voici, empaillés, figés et étiquetés dans leurs vitrines. Le goéland et la mouette rieuse, le colvert et le cygne, le héron et l'aigrette, le grèbe huppé, le courlis, la foulque, la sarcelle et le tadorne de Belon. Voici l'oie blanche et la cendrée, la bécasse, la linotte et la barge, qui, immobiles, se laissent *détailler*. Il faut en profiter.

Plus tard, quand on aura longé les prés bornés d'un rideau de saules, où posent des bovidés beiges comme sur une toile de Rosa Bonheur, lorsqu'on touchera presque aux confins de l'estuaire, annoncés par des marais tapissés de fétuques rouges ou de lilas de mer, on fera une halte à la Maison de l'oiseau, où on pourra les voir en action. Mais en différé encore, sur des écrans vidéo idoines. Et on s'y étonnera, si l'on veut, que le héron affecté, un peu sot et maladroit sur ses pattes, prenne en vol la beauté d'un Concorde. C'est là encore qu'on pressentira le mystère de la chasse à l'affût dans une «hutte» d'où s'observe, sur la mare, une poignée de volatiles quelque peu apprivoisés. Mais on est encore au spectacle.

Pour voir les oiseaux en chair et en os, en ailes et en plumes, il faut aller au Marquenterre. Dû à une initiative privée, passé sous l'égide du Conservatoire du littoral, le parc constitue une réserve naturelle de quelque deux cent trente hectares partagés entre garennes, dunes et marécages. Là viennent s'ébattre des myriades d'espèces, se poser les oiseaux de passage. Armés jusqu'aux dents d'instruments pacifiques, puissantes jumelles et gros télé-objectifs, les amateurs et autres ornithologues viennent observer la gent ailée, ses mœurs et *sa vie quotidienne*.

Tout cela est bon pour le tourisme. Car les vrais, les hommes du cru, chassent. Ils passent au crépuscule, le deux-coups en bandoulière, la veste fourrée haut relevée sur les oreilles, une balle de paille sur la selle de leur «chaudron». Ils iront s'embusquer dans une hutte ou un gabion, refermeront sur eux le «hayeux» et s'allongeront face à la mare en étroit panoramique, au travers de la meurtrière. Judas traître à ses frères de plume, l'appelant, le «maillart», sera prêt à criailler pour attirer les bandes de passage. L'homme attendra dans l'ombre, parfois jusqu'à l'aube, qu'un vol vienne s'abattre dans un grand renfort de bruit d'ailes. Et là, pan ! pan !

La baie s'enlise, ce n'est pas un secret. La pêche en mer s'est recentrée autour du port de Boulogne. La pêche à pied à marée découverte souffre des infiltrations, d'excès d'engrais des terres, en amont de l'estuaire. La station d'étude en baie de Somme, laboratoire du GEMEL (Groupe d'études des milieux estuairiens et littoraux), poursuit un programme, EXELSOM, qui vise à gérer au mieux les ressources existantes, tenter d'établir des diagnostics chimiques et physiques du milieu et de fournir des recommandations aux pouvoirs locaux. Mais, avant de voir refleurir la coque et la palourde ou de créer les premiers sites aquacoles, il s'écoulera encore du temps.

Le tourisme offre une solution de rechange, mais non dénuée de paradoxe. Il y a un syndicat d'aménagement de la côte picarde. Un jeune homme enthousiaste préside à ses destinées. Jean-Christian Cornette dit volontiers de la baie qu'elle est *«la plus belle région du monde»*. On ne peut s'empêcher de se demander par quel miracle on pourrait à la fois la préserver et la développer. Ses séductions entre Ault et la baie de l'Authie tiennent de la rugosité : des ciels pluvieux, une lumière boréale, une mer grise et froide. Hormis les francs naturalistes, les couples contraints d'abriter des amours coupables ou quelques individus en mal de désert pour y bercer un spleen persistant, qui seront les bienheureux nouveaux venus ? Jean-Christian Cornette, lui-même chasseur, sait qu'on n'organise pas de safari de vanneaux. Alors ?

La première expérience d'aménagement est en train de poindre, entre Quend et Fort-Mahon. Il y a là une Aqualande repentie et rebaptisée Aquaclub : on ne dissertera pas ici du bienfait des jeux d'eau, du toboggan, du sauna ou de la bronzette. Mais pourquoi faut-il que ces lieux, plutôt bien pensés et bardés de technologie et d'informatique, soient si moches ? Tout près, l'amorce d'un terrain de golf, encore à l'état d'école : il faut commencer par le commencement.

En face, adossée à la dune, une petite résidence sera construite dans un style balnéaire moins «paquebot» que Viollet-le-Duc. Jean-Christian Cornette prend son temps et il a raison ; en la matière, la patience est une vertu. Voir le littoral du Languedoc !

Les édiles locaux, plus candides, attendent tout de l'autostrade, des autostrades *plutôt, puisqu'il* y aura une Rouen-Boulogne, dont le bel ouvrage enjambe déjà la route, juste à l'ouest d'Abbeville, et une autre venue d'Amiens, qui frôlera dangereusement la partie nord de la baie. Ce qui n'est pas sans inquiéter : une aire de repos, une station-service, un grill au toit en cône, un hôtel de chaîne et voilà le plus beau paysage du monde foutu. Une poignée de hooligans lâchés *dans Fort-Mahon*, un bel après-midi de dimanche, avec quatre caisses de «Kro», c'est autant de dégâts qu'une féria à Pampelune.

A marée descendante, la baie se découvre tout entière en vastes plaques sableuses dessinées par des filets d'eau. C'est l'heure où l'on croirait pouvoir se rendre à pied de Saint-Valery au Crotoy, les deux bourgades qui se font face sur l'estuaire. Saint-Valery a retenu Harold, le guerrier d'or, quelque temps dans une tour, selon la coutume du lagan (1), puis vu passer le gros Guillaume, en route pour *l'Angleterre et que le temps avait* drossé à la côte. Plus modeste et plus jeune, Le Crotoy ne se vante que du séjour de Jeanne dans un cachot, avant que d'aller se consumer à Rouen, et de celui, plus gai sans doute, de Jules Verne, qui y tint un bateau avec, pour skipper, un marin local, Alexandre Delong. Villégiatures estivales, les deux rivales languissent entre deux saisons.

«Les motards ne meurent pas, disait quelqu'un, *on les tue !»* Les artistes crèvent. Les marins périssent. A Saint-Valery, il n'y a pas de cimetière marin, juste une chapelle à damiers. Au cimetière civil, où le dernier cri de l'art funéraire laisse percevoir une tendance à la pierre verticale trapézoïdale noire et découpée en vague à sa partie supérieure, les morts sont naturels, ou de la route, peut-être. Dans le chenal, la flottille, qui se cache doucement dans la vase à marée basse, est de plaisance. Sur le quai, le marin à la retraite, dénoncé par sa casquette bleue, contemple l'horizon avec un regard désemparé. Un jeune homme, juché sur un vieux vélo de course, confie qu'il voulait être marin-pêcheur. Son père ne veut pas. Il sera cuisinier. Nulle révolte sur son visage. Mais le sentiment fugitif qu'il a été déçu par l'existence. C'est dur de renoncer à un rêve. C'est triste de devenir *terrien*.

Olivier Boissière

(1) Coutume barbare consistant à garder prisonnier un visiteur inopiné et le restituer contre rançon.

Guide

● Pour se rendre dans la baie de Somme, prendre à partir d'Abbeville, la D 40, qui devient à Noyelles la D 940. Vers le nord, Le Crotoy, Marquenterre, Rue, Quend, Fort-Mahon et la baie de l'Authie. Vers le sud, Saint-Valery-sur-Somme, la pointe du Hourdel, la Maison de l'oiseau, Cayeux, le marais du Hâble-d'Ault...

Séjour

A Abbeville, hôtel de France, 19, place du Pilori. Tél. : 22-24-00-42.

Sur la baie, au Crotoy, hôtel La Potinière, 16, quai Courbet. Tél. : 22-27-80-65. A Saint-Valery, hôtel des Pilotes. Tél. : 22-60-80-39. Relais Guillaume-de-Normandie. Tél. : 22-60-82-36. Hôtel du Port et des Bains. Tél. : 22-60-80-09.

Restaurants

A Abbeville, l'Escale de Picardie, 15, rue des Teinturiers. Tél. : 22-24-21-51. L'Auberge de la Corne, 32, chaussée du Bois. Tél. : 22-24-06-34.

Au Crotoy, chez Mado, quai Léonard. Tél. : 22-27-81-22.

A Saint-Valery, à l'hôtel du Port et des Bains.

Visite

Attention, le domaine du Marquenterre ne rouvre qu'au printemps. Renseignements : 22-25-03-06.

Livre

Chutte le Hutteux, roman des roseaux et du marais picard, par Paul Vimereu. 236 p., 70 F. *Imprimerie F. Paillart, distribué* par P.-H. Boulongue, 36, rue du 8-Mai-1945. 37270 Montlouis-sur-Loire. ●



Copenhague, la tentation d'exister

Suite de la page 21

La ville, si républicaine, si tatillonne sur le chapitre de l'organisation sociale, éprouve une tendre passion par Margrethe. D'abord pour sa contribution personnelle à l'effort national de conformité. Sa Majesté travaille. Elle traduit des livres, illustre des contes pour enfants. Son plus grand succès : les gravures du *Seigneur des anneaux* de Tolkien, sous son pseudonyme d'*Ingahild* Grathmer. La photo préférée des Danois la représente accroupie sur le sol d'un plateau de télévision, et pour tout dire fesses en l'air, préparant les décors d'une émission sur Andersen.

Elle fait elle-même ses courses en ville, partage le même salon de coiffure que les militantes féministes. Le chauffeur de sa voiture, une Daimler portant le numéro 121 égayé d'une discrète couronne, règle le prix du parking. Elle déjeune dans les restaurants, au milieu des convives, sans provoquer de réaction.

D'ailleurs, la voilà ! Elle avait fait réserver une table au Lumskebugten, une très belle maison de bois, peinte en blanc, aux murs couverts de photographies de la famille royale. Le patron nous avait donné le tuyau. Elle est arrivée, numéro 121, a glissé, avec aux lèvres à peu près le sourire timide de la Petite Sirène, sa haute silhonette entre les tables. On a simplement pensé, en guise d'hommage, à plier les serviettes en forme de couronne. Deux drapeaux ont été plantés dehors. Sa table est au fond, ronde, décorée de deux bougies sous un lustre bas de Poul Hennigssen. Elle se penche, comme à chaque fois, vers la photo représentant son père, torse nu et tatoué, aux avirons d'une barque plate.

Elle déjeune en compagnie d'un homme d'affaires et d'un officier. Incorrigible Français, Henrik est en retard. Milieu de journée banale, dans une ville très «nature». A notre table, le grand poète Uffe Harder détaille les sentiments contradictoires des écrivains danois pour le Danemark. Cette irrésistible envie de s'en échapper et le besoin d'y revenir. La reine, à deux mètres, entend bien que l'on parle français. Regard et sourire polis. Esquive des yeux. La Petite Sirène... L'aborder ? Tout à fait possible pour n'importe quel paparazzi. Mais tout à fait inconvenant, rappelle l'ami Kurt Nielsen. Elle-même vous a-t-elle importuné ?

Vous en rougiriez. Vous songez au dérangement que provoquerait, dans n'importe quelle autre ville, la venue d'une quelconque vedette de cinéma dans un restaurant. La reine, dans Copenhague, vous laisse d'abord à votre paix. Et cette paix, cette sensation de solitude accompagnée, toute *la* capitale paraît vous en faire don, avec une infinie politesse des autres. Les prédicateurs ajouteraient : donc de soi-même. Mais vous n'êtes pas danois. Le débat sur la culpabilité, héritage du luthérianisme, sur l'égalitarisme, invention des démocrates scandinaves, ne vous concerne pas. On ne vous en laisse que l'effluve, et cela fait déjà beaucoup du plaisir d'être là.

Car Copenhague s'occupe d'elle-même, certains diraient repliée, égoïste, en tout cas sans *rejeter le visiteur*. Passé Nyhavn, plus rien n'est touristique, pas même le parc du Tivoli, confiserie d'attractions, de verdure et de cafés que vénèrent les Danois. Ville propre, nette malgré son grand âge, et pour elle-même. Méthodique dans la recherche de son harmonie. Les monuments, l'ancien château de Christiansborg ou La Tour ronde, sont peu éclairés. L'énergie coûte cher, et les écoles, les hôpitaux sont prioritaires. Les voitures sont rares, pour un million et demi d'habitants (sur six millions de Danois). Les distances sont courtes, et les vélos bienvenus.

L'été, les étrangers, en nombre, parviennent parfois à modifier le cours, déjà cosmopolite, de Londres ou de Paris. Impossible ici. Le rythme de Copenhague est trop *lent, ou plutôt volontairement* ralenti, comme pour n'oublier personne. Nul clinquant. Une ville *«en dedans»*, comme le dit Uffe Harder. Une société trop occupée à un ancestral travail d'introspection, trop imprégnée de ce qu'on nomme ici la loi de Jante – le fameux nivellement – pour qu'elle cherche une réponse à ses tourments dans une vaine animation de sa vitrine en direction du monde. C'est sans doute ce qui donne, ici, à toute chose, aux maisons et aux rues, aux boutiques et aux églises, cette impression de justesse. Dense, sans exagération.

Le centre historique aux immeubles de briques est donc, d'Europe, celui qui semble le moins céder à la récupération contemporaine du passé. On conserve, on réhabilite, simplement parce qu'on y habite. Sans chichis. Cela pourrait paraître trop conventionnel, vite étouffant, et ça l'est pour certains. Cela le serait, sans doute, si *nous* restions. Mais on peut aussi aimer une ville pour sa rectitude. Copenhague a renoncé à l'exploration de l'infiniment grand. Ne se sent-elle pas de moins en moins scandinave, et si peu européenne ?

Sa quête est domestique. On dirait un laboratoire permanent de l'étude de ce que les Danois appellent le *«hygge»*, mot intraduisible qui pourrait se rapprocher du *«cosy»* anglo-saxon en plus philosophique. Tout est *«hyggelig»*, la famille comme le bonheur, l'appartement comme, dès le vendredi, le châlet de bois dans le Seeland ou le Jutland. Copenhague est férocement *«hyggelig»* au ras de ses rues. La décoration intérieure est ici profession nationale. Ce n'est pas pour rien si la ville a produit tant de créateurs de petites choses. Des dessinateurs de vases ou de luminaires, des sculpteurs de plantes. Pas pour rien si Georg *Jensen, l'argentier du roi* (1866-1935), a son musée, sur Bregade.

Les restaurants sont des lieux d'exposition permanente du confort à la danoise. Le plaisir y est minutieux, obsessionnel. Chez *Ida Davidsen, dans St. Kongen*gade, les *smorrebrod*, «plats sur pain», ont des noms poétiques. Le sandwich à l'œuf et au hareng ? *«Le soleil qui se lève sur Gudhtem»*. Un autre ? *«La favorite d'Andersen»*. Au *Cap-Horn*, sur Nyhavn, une vieille dame joue sur un piano rouge, au milieu, bien sûr, de jeunes serveuses blondes en blanc et noir, qui sourient toujours sans arrière-pensées. Les nappes, les couverts, tout est parfait. Tout le Danemark s'éclaire à la bougie. *Copenhague en place sur toutes ses* tables, dans ses vitrines. Ailleurs, en Europe, en Inde, on croirait communier avec l'au-delà par ces flammes. Une lumière, une âme. Ces bougeoirs-là sont simplement *«hyggelig»*, et c'est déjà toute une religion. Celle de savoir tirer à son maximum chaque sensation de bien-être, sous un ciel bas et gris.

Copenhague voue une vraie piété à l'été, si court. Alors, à les en croire, les Danois s'extravertissent enfin, piquent-niquent dans les parcs de la capitale jusqu'au soir tardif. Mais pour goûter cette joie, pour la mériter serait plus juste, il faut d'abord endurer un long hiver. Celui-ci commence si tôt. L'honorabilité commande donc de magnifier *«den daglige Trummerum»*, le train-train quotidien. De faire durer les discussions sur les mérites respectifs de la Carlsberg et de la Tuborg, les bières nationales. Et pour cela, en vider quelques-unes, entre deux verres d'akvavit.

Copenhague vaut bien un voyage, en cette fin d'automne, rien que pour voir comment un peuple bien ordonné muselle ses songes, sa peur de la mort, d'un restaurant, d'un bar à l'autre. Du Kommandanten, dans Ny Adelgade, où est exposé un portrait de la reine par Andy Warhol, jusque chez Peder Oxe, sur la place Grabrodretorv. Et ainsi de suite, bien au-delà de la tombée du jour, pour les derniers amoureux de la ville. Les autres sont déjà rentrés chez eux. Adeptes du *«hygge»* à domicile.

Curieusement, les cafés sont d'une invention récente. Le premier, le Sommersko a ouvert en 1976. Le Victor, en 1980. L'Europe, l'an dernier. C'est facile, c'est marqué au-dessus de la porte. Preuve que pour Copenhague, l'histoire continue et que le présent, des maisons et des commerces, s'inscrit après le passé, sans déchirure. Dans le Stroget, entrelacs de ruelles piétonnières, ces bars à cappuccino ont tiré tout le bonheur possible *des zincs* français et des pubs irlandais. L'université, les églises sont tout à côté, à quelques tours de roue de bicyclette.

Copenhague a bien quelques inquiétudes, et il faudrait d'autres bières encore, d'autres cappucino pour effacer toute morosité des cœurs danois. Longtemps, le Danemark s'est honnêtement cru parfait. Par son système social, sa pondération. Grâce à la loi de Jante. Mais comment affaiblir en *s'en imprégnant* les maux de l'époque : le racisme, l'intolérance, la folie financière qui montent de l'Europe et du monde ? Dans les années 60, Copenhague a su donner leur place aux mouvements de contestation, aux hippies, aux marginaux volontaires, même aux drogues douces. Il existe encore une commune libre, Christiania, du côté du Christianshavn, qui va, lentement comme tout ici, vers sa fin.

Le Danemark s'est senti riche, tout au long de ces années. Il l'est moins. Le *chômage pointe son nez*. On aimerait bien refuser l'entrée aux étrangers, Turcs, Pakistanais, bientôt Bulgares, que l'Allemagne reflue par le sud du pays. Est-ce convenable ? Les jeunes rêvent de l'Amérique. Le rock envahit les ruelles, comme ailleurs. Les Danois n'aiment plus le ski, la neige. Donc ni la Norvège ni la Suède. Ils n'ont jamais, contrairement à la légende, tellement prisé le sexe. Ils n'ont fait que le libéraliser. Ils ont épuisé, en charters, toutes les brûlures ensoleillées des mers du sud. Mais après ? Dans leur air pur, ils redoutent la pollution venue de Pologne.

Ils n'en diront rien. Ils lèveront leur verre, en dodelinant de la tête, en votre honneur. Ils ne comprendront pas vraiment votre goût de la différence, votre originalité vestimentaire, vos vantardises de Français ou d'Anglais. Ils vous sauront pourtant gré d'être là, à une table de la leur. Laissez-vous convier à trinquer. L'hiver, ils s'en disent persuadés, sera de plus en plus long au Danemark.

De notre envoyé spécial à Copenhague
Philippe Boggio

PHOTOS THIERRY GEOFFROY

Guide

• Copenhague est une des villes chères d'Europe, aussi les séjours y sont-ils généralement courts. A tout prendre, mieux vaut choisir, pour la découvrir, la fin de l'automne, voire le début de l'hiver. La nuit tombe vite, avant 17 heures au mois de novembre, mais les lumières rasantes font, entre chien et loup, de cette vieille cité déjà une ville du Nord. Le vent s'engouffre dans les ruelles, et après une promenade sur les docks, le plaisir de se réfugier dans un bar *surchauffé n'en est que plus fort.*

Voyages

Air France dessert Copenhague deux fois par jour, depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle, et propose plusieurs formules : des billets à tarif réduit pour les plus de soixante-cinq ans (1 970 francs aller-retour), pour les moins de vingt-cinq ans (1 980 francs aller-retour) ; pour tous (avec un samedi soir passé sur place), un tarif vacances à 1 995 francs aller-retour. Enfin, *un tarif préférentiel – sans retour* le dimanche – à 1 545 francs. Les possesseurs d'un billet plein tarif en classe économique (5 280 francs AR) ont accès à la classe affaires.

Air France propose également des formules d'accueil complet, avec hôtel (entre 750 et 910 francs la nuit) et location de voitures.

Séjour

Office du tourisme danois, à Copenhague : H. C. Andersens Boulevard, 22. Tél. : 33-11-13-25. Bureau du tourisme danois, Vesterbrogade, 6D. Tél. : 33-12-15-12. Tous les guides sont des passionnés de leur ville. Méfiez-vous tout de même : ce sont d'excellents marcheurs !

Les prix des hôtels sont élevés, mais leur confort, l'accueil sont des plus agréables. Si vous trouvez de la place, choisissez les plus proches du port. Pour les embruns et le ballet des ferries pour Oslo. L'hôtel Admiral, ancien entrepôt de briques, a les pieds dans l'eau. Admirablement conservé. Tél. : 33-11-82-82. L'hôtel Neptun, sur St. Annae Plads. Pour l'ingéniosité de son aménagement. Tél. : 33-13-89-00.

Restaurants

Ils se ressemblent par l'intimité qu'ils proposent. Nappes blanches, bougies sur les tables, peintures modernes aux murs. Choisissez au coup d'œil, sans réserver, depuis la rue. Evitez les adeptes de la nouvelle cuisine, encore en vigueur à Copenhague. *Mangez danois ! Tous les* poissons, à commencer par les déclinaisons inattendues du hareng de la Baltique. Il existe d'excellents restaurants proposant des smorrebrod, tartines beurrées supportant à peu près tous les mets. Descendez quelques marches, les bonnes tables sont souvent dans des cours anglaises d'immeuble.

Quelques adresses : Peder Oxe. Tél. : 33-11-00-77. Lums*kebugten, sur Nordre Toldbold*, le débarcadère royal. Tél. : 33-15-60-29. La maquette du *Danneborg*, le yacht royal, y est exposée. Ida Davidsen. Tél. : 33-11-36-55.

Visites

Les musées de Copenhague sont tous intéressants. Le plus célèbre, la Glyptotek, don des brasseries Carlsberg, surtout pour la collection privée de Gauguin. Tél. : 33-12-10-65. Le Louisiana, musée privé, en dehors de Copenhague, sur la route d'Elseneur. Œuvres modernes. Tél. : 33-19-07-19. Les joyaux de la Couronne sont exposés au château de Rosenborg.

Livres

Andersen, bien sûr, pour *la Petite Sirène* et *les Habits neufs de l'empereur*. Karen Blixen, bien sûr, dont l'œuvre, en français, est publiée chez Gallimard.

Des romans danois, traduits. *L'homme qui voulait être coupable*, de Henrik Strangerup (Payot). *Minimum vital*, de Peter Seeberg (Actes Sud). *Margrethe II de Danemark, le métier de reine*, texte d'Ann Wolden-Raethinge (Fayard). L'œuvre d'Uffe Harder est peu traduite. Quelques-uns de ses poèmes, dans *l'Anthologie de la poésie danoise contemporaine* (Gallimard/ Gyldendal).

A emporter : le Guide bleu sur le Danemark. Le *Danemark*, par Olivier Postel-Vinay, dans la collection «Petite Planète» (Le Seuil). Aux Editions Autrement, le *Guide intime* sur le Danemark... ●

Pur Sèvres

Une usine où les ouvriers sont fonctionnaires et artistes. Une usine où l'on produit de l'art sans se soucier du marché de l'art : la Manufacture de Sèvres.

DEPUIS le milieu du dix-neuvième siècle, la critique n'a guère épargné la Manufacture nationale de Sèvres, une institution officielle dont on a souvent mal perçu l'utilité. *« Sèvres, pour ne point la nommer, a tué la céramique. Personne n'en veut. Et quand un ambassadeur canaque arrive, vlan, on lui colle un vase »*, ironisa Gauguin après avoir visité l'Exposition universelle de 1889. Un jugement trop hâtif, mais représentatif de l'opinion négative qui a traversé l'Histoire, entretenue par bon nombre d'artistes, de politiciens, de gestionnaires ou de journalistes. Une attitude de défiance qui n'est sans doute pas étrangère à la désinvolture avec laquelle périodiquement la Manufacture elle-même se ferme au grand public. Une réaction de frilosité qui heureusement aujourd'hui n'est plus de mise à l'heure où elle célèbre en fanfare le deux cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Une occasion de se pencher sur cette entreprise originale, cachée de l'autre côté de la Seine, derrière l'austère façade du Musée national de céramique.

La Manufacture a pour origine un atelier installé à Vincennes dès les années 1740. Financé par une compagnie privée de gentilhommes et par le roi, il fut rapidement doté d'un privilège exclusif. Son objectif était de lutter contre le succès de la porcelaine allemande de Meissen. Bien qu'on fût déjà nombreux à y travailler, sans doute dans des conditions pénibles et avec une certaine disposition pour la production en série, la fabrication et la décoration étaient alors entourées d'une aura de mystère, peu propice au développement industriel. Les techniques et les tours de main s'achetaient à prix d'or ; la prison attendait tout employé indiscret, tandis que la clientèle s'extasiait et comparait avec les importations venues d'Orient jugées auparavant inégalables. De la production de la deuxième moitié du dix-huitième siècle se dégageait pour l'amateur comme une trouble impression alchimique.

Les grands bouquets, les boutons de rose et les petits personnages figés dans la porcelaine avaient un air de perfection vaine et fragile, exotique, qui n'a certes pas déplu en son temps à la Pompadour. Une marquise avisée qui persuada, à ce qu'on dit, son royal amant Louis le Quinzième d'en faire étudier les secrets par un membre de l'Académie des sciences pour mieux les décrire et les protéger, et d'en prendre directement le contrôle financier en l'intégrant au domaine de la couronne. C'était en 1760 et la Manufacture venait juste d'emménager dans un bâtiment approprié, moins éloigné des résidences de la cour, dessiné par l'ingénieur Perronet et construit à partir de 1753 sous la direction de l'architecte Lindet.

Avec cet édifice, commence la véritable histoire de la Manufacture à Sèvres.

Logée auparavant dans des bâtiments d'emprunt, elle accédait au rang de château de l'industrie – une appellation à prendre ici quasiment dans son sens littéral – pourvu de son escalier d'honneur, de sa chapelle, de ses appartements royaux, de sa galerie d'exposition et bien sûr de ses ateliers et de ses fours situés à l'arrière.

L'autorité de tutelle pendant la Révolution, le Premier Empire et la Restauration confirma cette vocation de vitrine prestigieuse du savoir-faire français et, par conséquent, de grande pourvoyeuse de cadeaux diplomatiques. Les employés de la Manufacture formaient une élite, confortée par la réputation d'excellence de la maison. Les rapports avec les artistes les plus reconnus étaient réguliers. Sèvres devint une sorte de villa Médicis où séjournaient à vie les décorateurs méritants. On négligea de l'insérer dans le tissu économique, mais les temps modernes s'accordaient mal du *repli sur soi* opéré par les peintres, les modeleurs, tourneurs et autres gens de métier, qui émargeaient sur la liste civile dans une indépendance d'esprit un peu trop quiète.

La concurrence *se développa*, encouragée par le succès d'une Manufacture qui choisit de ne point prendre part à la mêlée. Des premières expositions nationales des produits de l'industrie naquirent des initiatives privées de grande valeur, et peu à peu la crise s'installa : Alexandre Brongniart, mis en place par le Consulat pendant quarante-sept ans à la tête de la Manufacture, eut quelques difficultés à défendre un laisser-aller qui rappelait trop l'Ancien Régime.

En 1852, la Maison de l'empereur reçut la Manufacture au même titre que les anciennes propriétés impériales. Elle était en pleine mutation. Ça n'était pas à *vrai dire une très bonne affaire. Il* fallait la réformer radicalement et lui donner notamment l'aspect d'un établissement industriel modèle pour lui trouver une nouvelle identité.

On appella à la rescousse Victor Regnault, savant reconnu, professeur de chimie à l'Ecole polytechnique, professeur de physique au Collège de France, académicien (il aimait son époque). Il eut d'abord l'idée de fédérer les énergies dispersées en faisant partager sa passion du moment : la photographie. Eh oui ! délaissant les pinceaux, les moules et le tour, on se mit avec enthousiasme à Sèvres à faire de la photographie. C'était rejoindre l'idéologie contemporaine en faveur d'un art moderne utile. C'était aussi une manière détournée pour retrouver le goût de l'innovation chez ceux qui semblaient l'avoir perdu. Par ce biais, les praticiens les plus habiles pouvaient renouer avec des travaux où transparaissait une *sensibilité nouvelle*. Une collection de modèles sur la nature et le paysage, et même le catalogue des pièces exécutées à la Manufacture, prirent forme.





Créée sous Louis XV, agrandie par Napoléon III, la Manufacture, installée à Sèvres depuis 1756, présente actuellement les plus belles pièces produites dans ses ateliers depuis deux cent cinquante ans.

PHOTOS GERARD RONDEAU

Regnault chercha ensuite à transformer la bâtisse dont il avait reçu la charge. Après un projet d'agrandissement resté sans suite en 1854, la première Exposition universelle parisienne l'année suivante lui donna quelque argument. Mais la commission composée *d'architectes qui visita la Manufac*ture en 1856 rédigea un rapport alarmiste qui eut tôt fait d'emporter la décision. Le bâtiment de Lindet, mal construit, s'écroulait peu à peu. Etayé, il était d'une insalubrité notoire. Les allers et venues faisaient vibrer les planchers et les pièces se fendillaient par dizaines avant leur cuisson. Le danger était réel pour les employés mais plus encore pour la remarquable collection de céramiques réunie à partir de 1805 dans un musée d'application. On tomba d'accord.

L'empereur propose d'apporter le terrain, distrait de son domaine de Saint-Cloud, à proximité de la Seine. On confia le projet à l'architecte Alexandre Laudin. Le Conseil des bâtiments civils l'adopta sous réserve de quelques modifications en 1859. Menés de 1862 à 1880, les travaux furent ralentis par le système de dotations très rigide accordées annuellement à la Manufacture puis souffrirent de la chute du régime et de la guerre franco-prussienne.

Imaginez une usine dont le cœur est un musée. Ordonnez les différents ateliers de production dans des bâtiments séparés autour des fours. Saupoudrez la périphérie immédiate d'installations industrielles annexes. Bâtissez non loin de là les logements des employés et le coquet pavillon du directeur. Mettez le tout dans un parc, gardez-vous bien d'en modifier l'aspect et vous voici dans la Manufacture telle qu'elle nous est parvenue. Une cité-jardin de l'art industriel pour laquelle l'empereur, si l'on en croit les sources archivistiques, donna lui-même un dessin.

De quoi sans doute revenir sur son jugement et faire preuve de courage pour franchir l'embrouillamini autoroutier qui cerne la Manufacture de Sèvres, une usine décidément pas comme les autres. Une usine où les ouvriers sont fonctionnaires et artistes ! Une usine où l'on produit de l'art sans se soucier du marché de l'art... Et puis aussi un grand musée de céramique, ou mieux un capharnaüm sympathique comme il n'en existe plus beaucoup. Et pour quelques semaines encore une exposition où l'on peut voir les dernières productions de l'atelier expérimental qui – Gauguin aurait apprécié – reçoit depuis *1982* la visite d'artistes extérieurs à la vénérable institution qui la régénèrent.

Jean-Paul Midant

▶ La Manufacture nationale de porcelaine, 4, Grande-Rue à Sèvres, est placée aujourd'hui sous la responsabilité du ministère de la culture : délégation aux arts plastiques pour la partie production, direction des Musées de France, pour la collection céramique.

Le Musée national de céramique est ouvert tous les jours – sauf le mardi – de 10 heures à 17 h 15. On peut y voir jusqu'au 31 décembre une présentation de pièces historiques qui retracent les deux cent cinquante ans de production de la Manufacture. A découvrir dans le même bâtiment, jusqu'au 15 décembre, l'exposition « Porcelaines 1990 », une présentation des toutes dernières réalisations de l'atelier expérimental.

Accès : métro Pont-de-Sèvres. Bus 171, 179. Tél. : 45-34-34-00 (Manufacture) et 45-34-99-05 (Musée).

L'ami Meccano

Voici un monde centenaire qui n'a pas pris une ride, un monde où l'on entrait armé d'un simple tournevis et d'une solide logique : le monde de Meccano.

« *UN / GARÇON MECCANO/Est/Eveillé et alerte./Prêt à aider autrui./Pur d'esprit et de mise./Décidé à faire des progrès./Attentif et ambitieux* », proclamait Frank Hornby, son inventeur, contemporain du généralissime Baden-Powell, mais plus soucieux d'épanouissement individuel (cela fait marcher ses affaires) que de lancer des cohortes. Lesquelles sont venues si spontanément et si vivement à lui qu'en septembre 1916, dans le numéro inaugural de *Meccano magazine*, il peut annoncer plus d'un million d'adeptes de ce jeu breveté depuis 1901.

Le succès est tel que la marque déposée prendra le chemin du commun, comme en témoigne le Petit Larousse : *« Meccano : jeu de construction à pièces métalliques interchangeables. »* C'est précisément là, selon Jan Myrdal, l'initiateur de l'exposition au centre culturel suédois, que réside l'idée force de Hornby : dans la fabrication de modules ouvrant à la production de masse, et à un champ de combinaisons infinies.

« Dans le Meccano, il y a l'idée de construction d'un monde, celle d'un instrument formateur des garçons qui vont devenir les leaders d'une nouvelle civilisation. Des garçons mais pas des filles, car la femme est présentée d'emblée comme l'ennemie de l'homme travaillant. Tous les grands industriels ont été des enfants du Meccano. C'est un jouet antipsychologique, un instrument civique, il est fait pour inventer. D'ailleurs, comme répliquait mon fils, dit Jan Myrdal, *on ne joue pas au Meccano, on travaille. »*

Né dans l'Empire britannique (*« Hornby,* raconte l'auteur, *finira au Parlement, dans les rangs les plus conservateurs, et sera un impérialiste strict, au sens originel »*), le Meccano sera sollicité par tous les régimes : les nazis se contenteront d'en modifier l'emballage, remplaçant un bambin brun par un aryen clairement identifié et les Soviétiques, dès les lendemains de la révolution, le mettront au programme des cours de technologie, notamment pour la formation des paysans. Il demeure là-bas un outil de travail fort répandu dans les écoles, et l'on peut s'en procurer pour quelques dérisoires kopecks au Goum de Moscou.

« Le Meccano a l'âge de la tour Eiffel, il appartient à la technologie du dix-neuvième siècle, estime Jan Myrdal. *Mais un Meccano d'il y a quatre-vingts ans est toujours compatible avec celui d'aujourd'hui. Il ne se détruit pas. A la différence des machines et des jeux électroniques, il donne l'exemple de valeurs durables. »*

Les cimaises du centre culturel suédois présentent, au vrai, plutôt une évocation, une illustration de l'ouvrage de Jan Myrdal sur le monde de Meccano (on le consultera sur place) qu'une exposition achevée (1). *« Toutes les idées sont dans le livre* (qui n'existe actuellement qu'en suédois) *et il a été difficile de faire l'exposition »*, reconnaît d'ailleurs l'auteur. On n'en regrettera pas moins de disposer d'aussi peu d'éléments traduits sur ses « idées ».

J.-L. P.

▶ Jan Myrdal « Construire un monde ». Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75004 Paris. Tél : 42-71-82-20 . T.l.j. (sf lundi) de 12 heures à 18 heures. Entrée libre. Jusqu'au 25 novembre.

(1) Fils de deux prix Nobel, Jan Myrdal s'était déjà attaché à l'enfance (la sienne) dans son récit *Enfance en Suède* (« le Monde des livres » du 10 juin 1988).

Bridge

nº 1409

DONNES PRÉPARÉES A GENÈVE

Aux Olympiades de Genève, le tournoi en donnes préparées avec vingt des meilleurs joueurs mondiaux a été une réussite car les donnes étaient parfaites... Chaque fois qu'un déclarant prenait une mauvaise ligne de jeu l'ordinateur annonçait « erreur » sur son écran et enlevait 250 points sur les 1 000 prévus. Alors le déclarant, après avoir repris sa carte, repartait pour de nouvelles bases. Voici la donne qui a servi de modèle aux participants *pour bien comprendre comment* faire fonctionner le computer.

♠ 9 7 6 5
♡ R 5 3
◇ A 5 2
♣ R 6 2

♠ R 8 4
♡ V 10 9 7
◇ 8 7
♣ V 8 5 3

N / O E / S

♠ A D V 10 3
♡ D 8 2
◇ 9 4 3
♣ 10 9

♠ 2
♡ A 6 4
◇ R D V 10 6
♣ A D 7 4

Les annonces (S. don. Tous Vuln.) étaient tout à fait logiques :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	1 ♠	passe
2 ♣	passe	3 ◇	passe
3 ♡	passe	4 ◇	passe
5 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, *comment le déclarant doit-il jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense ?

RÉPONSE

Le premier problème est de savoir si vous prenez *avec le Roi ou l'As de Cœur* quand il vous faut envisager de couper un Trèfle si la couleur n'est pas répartie 3-3. Il semble normal, pour ménager la reprise du Roi de Cœur, de prendre avec l'As de Cœur de votre main. Mais vous avez intérêt à réfléchir davantage car c'est... *Sud* qui aura besoin d'une rentrée quand il aura fait sa manœuvre à Trèfle après deux coups d'atout ! Bref, si vous fournissez le Roi de Cœur à la première levée, l'ordinateur inscrira « Erreur » sur son *écran et vous perdrez 250 points.*

Supposons que, après l'As de Cœur et deux coups d'atout (Roi Dame de Carreau), vous jouiez *soigneusement la* Dame de Trèfle, le Roi de Trèfle, puis *le 2 de Trèfle* pour inciter Est à couper dans le *vide s'il n'a que deux Trèfles.* Cette coupe vous fera chuter car Est continuera Cœur pris par le Roi, *mais comment reprendrez-vous la main* pour jouer l'As de Trèfle afin de défausser le dernier Cœur du mort et couper votre troisième Cœur ?

Par contre, la ligne de jeu gagnante est la suivante : entame prise du *Roi de Cœur,* Roi Dame de Carreau, Dame de Trèfle, Roi de Trèfle et 6 de Trèfle. Alors Est est sans défense : s'il coupe avec son dernier atout, vous pourrez rentrer en Sud grâce à l'As de Cœur et, s'il laisse passer, vous pourrez *couper votre quatrième Trèfle avec l'As de Carreau* pour faire vos onze levées (deux Cœurs, cinq Carreaux et quatre Trèfles dont une coupe) ...

ÉTONNANTE INTUITION

Cette manche a été gagnée par l'Américain Bayer. *« Je l'ai réussie en jouant intuitivement »,* précise-t-il quand il raconte le coup. Mais cette intuition n'était-elle pas une forme cachée de raisonnement.

♠ V 6
♡ A R 5 2
◇ R 8 7
♣ 7 6 5 3

♠ A 4 3 2
♡ 6 4
◇ V 9 6
♣ A R 10 4

N / O E / S

♠ 5
♡ D V 10 9 7 3
◇ D 10
♣ V 9 8 2

♠ R D 10 9 8 7
♡ 8
◇ A 5 4 3 2
♣ D

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 SA	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant attaqué le Roi de Trèfle et l'As de Trèfle, *comment Bayer en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense, les atouts étant répartis 4-1 ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Nord n'a pas de bonne enchère sur l'ouverture de « 1 Pique » et la *réponse de « 2 SA »* est la plus correcte.

Philippe Brugnon



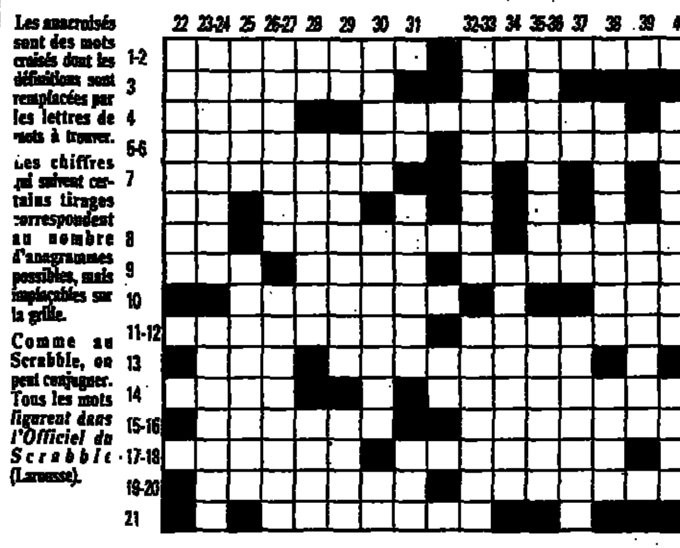
Anacroisés (R)

nº 640

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ADDEIINV. – 2. EINQSSU. – 3. AIIMNTT (+ 1). – 4. ADIIMPSU. – 5. AABDELOR. – 6. AAMNNOY. – 7. ADEGNOS (+ 1). – 8. EEIMRTT (+ 2). – 9. BEEEILS. – 10. ABCINOT. – 11. EEMNRRSU. – 12. BEELLSU. – 13. EIIMQSSU. – 14. EEIMSSUZ (+ 1). – 15. BEILRS (+ 3). – 16. AACEINS (+ 1). – 17. AIKLNO. – 18. BENNOST (+ 1). – 19. EEIINPT (+ 1). – 20. EEELSSU. – 21. ACEENSS (+ 1).

VERTICALEMENT

22. ADEGIRUV. – 23. ADEIMNNO (+ 1). – 24. AILLSUU. – 25. ACIMNOOR. – 26. AEIIRTT (+ 1). – 27. AABEILMS (+ 1). – 28. ABDEERV. – 29. BEEINORS (+ 1). – 30. EEILMST. – 31. IIRSVZ. – 32. EEILMSTU (+ 1). – 33. ABEIMNS (+ 2). – 34. BINOQSUU. – 35. DIIINQTU. – 36. ELSSSU. – 37. AEELSST (+ 2). – 38. AEEEGMRU. – 39. ACEELLM (+ 1). – 40. ABEILSSU.

SOLUTION DU Nº 639

1. IMPIETE. – 2. OUATERIE. – 3. XANTHINE, base organique. – 4. PINTENT. – 5. TARAMAS. – 6. OGAMIQUE, concernant une ancienne écriture celtique. – 7. GIBERNE (BRINGEE). – 8. *EUMENE.* – 9. CREOSOL (COLORES). – 10. DOLEANCE. – 11. VOMITIF. – 12. ENTERITE (ETERNITE ETREINTE REINETTE RETEINTE). – 13. AGRICOLE. – 14. ŒDEMES. – 15. EONISME, travestisme (Ch. d'Eon). – 16. FEINTANT (FIENTANT). – 17. AGENESIE. – 18. POSTERS. – 19. IMPETIGO. – 20. DRAVERA, *flottera du bois.* – 21. ARISTO (RIOTAS...). – 22. PANARABE. – 23. LARYNGE. – 24. EGERMES (EMERGES). – 25. RASCASSE (CARASSES...). – 26. *EXTASIE.* – 27. OCELLE (COLLEE). – 28. ONGLONS. – 29. ALVEOLE. – 30. AHANATES. – 31. TINAMOU (MANITOU). – 32. AMIDINES, composés d'amides (DEMINAIS MENDIAIS DIAMINES). – 33. ILMENITE (MELINITE). – 34. REBIQUE (BRIQUEE). – 35. STEMMATE. – 36. ESTHETES. – 37. FUSATES (FAUSSET).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Echecs

nº 1411

Tournoi open de Münster, octobre 1990.

Blancs : E. Kengis.

Noirs : S. Godes.

Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6	19. Fxé5	Fd7 (k)
2. d4	d5	20. Dd2!	Rh7
3. Cç3	g6 (a)	21. Fd6!! (l)	Db6 (m)
4. h3 (b)	dxé4	22. Té5! (n)	Cg7
5. Cxé4	Fg7	23. Fé7!	Té8
6. Cf3	Cf6 (c)	24. Fxg6+ (o)	Rxg6
7. Fd3 (d)	0-0	25. Dxd7	Dxb2 (p)
8. 0-0	Cb-d7	26. Td4! (q)	Txé7 (r)
9. Cxf6+	Cxf6	27. Dxé7	Dxç3
10. Té1! (é)	Dç7 (f)	28. Tg4+	Rh7
11. Dé2	é6 (g)	29. Té3	Da1+
12. Cé5	ç5	30. Rh2	f5
13. ç3	Td8	31. Th4	Té8
14. Fg5! (h)	h6	32. Dg5 (s)	h5
15. Ff4	Dé7	33. Tg3	Rg8
16. dxç5	Ch5	34. Dxh5	Té7
17. Fh2	Dxç5	35. Dh8+ abandon (t)	
18. Ta-d1 (i)	Fxé5 (j)		

NOTES

a) Un système peu joué et sans doute inférieur à la réponse classique 3..., dxé4.

b) Plus souple que la suite 4. é5, Fg7 ; 5. f4, h5 ; 6. Cf3, Fg4 ; 7. h3, Fxf3 ; 8. Dxf3 ; é6 ou Db6 et les Blancs ont bien du mal à obtenir un avantage.

c) Ou 6..., Ff5 ; 7. Cg3, Cf6 ; 8. Cxf5, gxf5 ; 9. Fd3, é6 ; 10. Dé2, ç5 comme dans une partie Sahovic-Botwinnik, Belgrade, 1969. Ou aussi 6..., Cd7 ; 7. Fç4, Cg-f6 ; 8. Cxf6+, Cxf6 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Té1!, Ff5 ; 11. Cé5, Fé4 ; 12. Fg5, Fd5 ; 13. Fd3, Fé6 ; 14. ç3, Cd7 ; 15. Cf3 avec avantage aux Blancs (Tal-Kolarov, 1970).

d) Poursuivant le développement mais 7. Cxf6+ est bon aussi : 7..., *éxf6 (si 7..., Fxf6* ; 8. Fç4, Dd6 ; 9. Dé2, a5 ; 10. 0-0, b5 ; 11. Fd3, Ff5 ; 12. a4, b4 ; 13. *Fç4! (Vassioukov-Basman,* Varna, 1971) ; 8. Fç4, 0-0 ; 9. 0-0, Té8 ; 10. Fé3, Cd7 ; *11.* Fb3, Cb6 ; 12. ç4.

é) Suivant une stratégie simple : le contrôle et l'occupation de la case é5.

f) Si 10..., Fé6 ; 11. Cg5. Les Noirs commencent à éprouver des difficultés à trouver un plan satisfaisant.

g) Le F-D est maintenant enfermé. 11..., Fé6 est peut-être préférable, ce qui n'empêche pas les Blancs de continuer par 12. Cé5 (si 12. Cg5, Fd7 ; 13. Dxé7?, Ta-é8 et les Noirs respirent) et 13. Ff4.

h) Sans craindre 14..., çxd4 à cause de la réplique 15. Df3!, *Dé7 ; 16. Cg4.*

i) Une position idéale pour les Blancs.

j) Le Cé5 est trop dominateur et doit être *éliminé au prix* d'un grave affaiblissement des cases noires.

k) Le F-D se *développe enfin* mais il est trop tard : les Blancs gagnent par une série de coups *simples et puissants.*

l) A noter que la D a cédé le passage à la T-R sur la colonne *é comme* maintenant le Ff4.

m) Naturellement, si 21..., Dxd6? ; 22. Fxg6+ avec gain de la D.

n) Menace 23. Txh5.

o) Un pion de gagné.

p) Si 25..., Cf5 ; 26. Txf5!, Rxf5 (ou 26..., éxf5 ; 27. Td6+) ; 27. Df3+, Rf4 ; 28. g3 mat.

q) Menace 27. Tg4+, Rh7 ; 28. Ff6, etc.

r) Désespoir.

s) Menace 33. Txh5+.

t) Car si 35..., Rf7 ; 36. Th7!

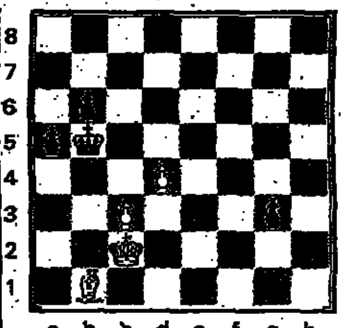
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1410
L. MITROFANOV et A. SOTCHIEV (1984)

(Blancs : Rb2, Cg8, Pg7. Noirs : Ré8, Ca2 et a5, Pa7, d2.)

1. Cf6+, Ré7 ; 2. g8=D, d1=D ; 3. Cd5+, Rd6 ; 4. Db8+!, Rç6 ; 5. Dç7+, Rb5 ; 6. Dd7+!!, Rç5 ; 7. Dxa7+, Rç6 ; 8. Dç7, Rb5 ; 9. Db6+, Ra4 ; 10. Db4+!!, Cxb4 ; 11. *Cç3 mat!* Merveilleux.

Claude Lemoine

ÉTUDE Nº 1 411
M.N. PLATOV (1925)



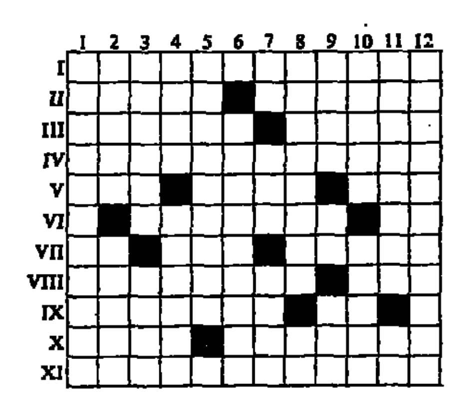
Blancs (4) : Rç2, Fb1, Pç3, d4.

Noirs (4) : Rb5, Pa5, b6, g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Mots croisés

nº 638



HORIZONTALEMENT

I. Un modèle comme ça ne met *pas à l'abri des drames.* – II. A eu du feu. Mit de bonne humeur. – III. Crève les yeux en général. Pour l'assemblage. – IV. Ferai le petit Saddam. – V. C'est le rêve, encore, pour certains. Civil. Mesure les échecs. – VI. Dans la police des voisins. A *la mode.* – VII. *Plutôt droit.* Plutôt retombant. Corrigea des cheveux en désordre. – VIII. Faciles à vue d'œil. Il manque là quelque chose pour voir. – IX. On en fit le tour. Pronom inversé. – X. C'est l'impulsion. Vêtent. – XI. Elle *habite peut-être le I.*

VERTICALEMENT

1. Approvisionnement. – 2. Poussent à l'effort. Même si elle ne contient pas grand-chose, il faut la reboucher. – 3. Feras une communauté. A *sa place, mais pas en ce* sens. – 4. Vieux père. Fait de l'œil. – 5. Un peu plus, il tombe sous le coup de la loi. – 6. Mettent en plein désordre. – 7. Au nid. Un petit mot à remettre, dans son sens. Confortable dans l'autre sens. – 8. Souvent contradictoires. Un parti. – 9. Lac. Possessif. Parfois sur la tête. – 10. Il faut l'ouvrir ! Multiplient le précédent. – 11. Le rêve ! Adverbe. – 12. Tricolore pour la plupart de nos *lecteurs.*

SOLUTION DU Nº 637

Horizontalement

I. Habeas corpus. – II. Olibrius. Ore. – *III. Merle. Imiter.* – IV. Ordo. Stomate. – V. St. Unies. Gen. – VI. Aerium. Emeri. – VII. Ossus. Ores. – VIII. Ions. Lieue. – IX. Errements. Pi. – X. Néons. Essaim. – XI. Sentencieuse.

Verticalement

1. Homo sapiens. – 2. Alerte. Orée. – 3. Bird. Ronron. – 4. Eblouissent. – 5. Are. Nus. Mse. – 6. Si. Simule. – 7. Cuite. Sinec. – 8. Osmose. Etsi. – 9. Im. Mousse. – 10. Potagère. Au. – 11. Uretère. Pis. – 12. Sérénissime.

François Dorlet

Dames

nº 393

PAS MOINS DE HUIT PIONS

Championnat des Pays-Bas, 1989.

Blancs : Leeuwen.

Noirs : Meijer.

Ouverture : Raphaël.

Début : hollandais.

1. 32-28	18-22	25. 37-32	26x37
2. 37-32	12-18	26. 42x31(i)	18-23
3. 41-37	7-12(a)	27. 31-27	17-21
4. 46-41(b)	1-7	28. 40-34	13-18
5. 34-29(c)	19-23	29. 34-29	23x34
6. 28x19	14x34	30. 39x30(j)	9-13
7. 39x30(d)	13-19	31. 45-40	4-9
8. 44-39	8-13	32. 40-34	18-23
9. 50-44	10-14	33. 34-29(k)	23x34
10. 30-25	2-8	34. 30x39	11-17
11. 33-29!(e)	5-10	35. 48-42	13-18
12. 38-33	20-24(f)	36. 27-22!(l)	18x27
13. 29x20	15x24	37. 42-37	6-11
14. 32-28	10-15	38. 39-34!	9-13
15. 43-38	18-23	39. 34-29!	15-20(m)
16. 49-43	23x32	40. 43-39	3-8
17. 38x18	12x23	41. 39-34	13-18
18. 42-38(g)	7-12	42. 35-30!(n)	24x35
19. 47-42	17-21	43. 34-30	35x24
20. 33-28	23x32	44. 28-22	17x39
21. 37x28!(h)	13-18	45. 36-31!!(o)	24x42
22. 41-37	8-13	46. 31x2!	42x31
23. 39-33	21-26	47. 2x6!(p)	Abandon
24. 44-39	12-17		

NOTES

a) Plusieurs aspects du début hollandais ont été proposés dans des chroniques de la rubrique, en particulier avec les parties LITH-ALTSJOEL (*le Monde* du 6 octobre 1984), BEZWERSJENKO-DYBMAN (*le Monde* du 12 juillet 1986), MINKINA-LITH (*le Monde* du 6 avril 1989).

b) On s'écarte parfois du début hollandais en s'engageant dans une variante d'intense activité sur l'aile droite des Blancs 4. 34-29 *(19-23) ; 5.* 28x19 (14x34) ; 6. 40x29 (10-14) ; 7. 35-30 (20-25) ; 8. 30-24 (14-20) ; 9. 44-40 (1-7) ; *10. 50-44 (5-10)* [OTTEN-LITH, championnat du monde féminin, Cannes, février 1986].

c) Dans le début hollandais, la continuation la plus usuelle est 5. *31-26 (19-23),* c1 ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 32-28 (23x32) ; 8. 37x28 (16-21) ; puis, nécessitant *solides connaissances théoriques* et courage, la variante SPRINGER recueille les faveurs de *certains maîtres ; 9. 41-37 (21-27) ;* 10. 28-23 (18x29) ; 11. 34x23 (10-14) ; 12. 39-34 (5-10) ; 13. *44-39 (20-24) ; 14. 50-44 (15-20)!* interdisant 15. 34-30 qui livre le +1 par 15... (13-19) ; 16. 33-28 [ou...?] (22x33) ; 17. 39x28 (24-29) ; 18. 23x34 (19-24) ; 19. 30x19 (14x41)!

c1) 5. ...(18-23) ; 6. 34-30 (13-18) ; 7. 30-25 (9-13) ; 8. 35-30 livre le +1 ou le gain (20-24)! ; 9. 40-35 [évite la perte du pion mais succombe sur la belle combinaison en sept temps ; 9. ...(14-20)! ; 10. 25x14 (24-29) ; 11. 33x24 (22x33) ; 12. 39x28* (17-21) ; 13. 26x17 (11x33) ; 14. 38x29 (23x25) ; 15. 14x23 (18x20)!, + sur une application combinée du thème du ricochet et du thème de la trappe [TSITOCHTSER-PETCHATNIKOV, championnat d'URSS, 1959].

d) Ou 7. 40x29 [jugé plus agressif] (13-19) ; 8. 45-40 (8-13) ; 9. 40-34 (10-14) ; 10. 32-28 (16-21) ; 11. 31-26 (11-16) ; 12. 37-32 (21-27) ; 13. 32x21 (18x27) [SADOWSKAJA-KOELIGINA, championnat d'URSS, 1987].

e) Les Blancs prennent un plaisir de félin à venir ainsi provoquer les Noirs.

f) Les Noirs réagissent aussitôt.

g) 18. 40-34 est perdant : 18. ...(24-29) ; 19. 33x24 (19x30) ; 20. *35x24 (14-20) ; 21.* 25x14 (9x38), rafle cinq pions.

h) Un échange qui donne aux Blancs l'avantage du contrôle du centre.

i) Vaste liberté de mouvement sur ce nouvel échange.

j) Position classique et jeu sensiblement égal dans ce milieu de partie.

k) Repli classique pour perdre *des temps et se ménager de nouvelles* potentialités offensives.

l) Inédit ce gambit dans la rubrique : les Blancs, en fins techniciens, écartent toute velléité d'accès au centre de l'adversaire.

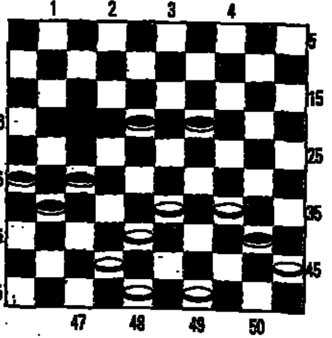
m) Les Noirs subissent, plient progressivement sous ces successions de finesses discrètes mais terriblement efficaces.

n) En apothéose. les Blancs concluent par une combinaison dont l'impitoyable destruction *repose sur un collage qui fait tout* exploser.

o) L'âme de la combinaison dans ce collage.

p) Huit pions ont disparu sur cet enchaînement de deux rafles !

PROBLÈME VAN DER STOEP
1959



Les Blancs jouent et gagnent.

• SOLUTION : 42-37! (40x29,m) 33x22 (31x33) 22x31 (26x37) 49-43 (33-39, forcé) 43x34 (37-41) 48-42 (41-46), a 42-37 (46x40) 45x34, +.

a) (41-47) 42-38, etc. +, dame noire encore prise.

Jean Chaze

Foi d'oie !

Le canard, le canard, d'accord, mais l'oie, y pense-t-on ? Conseils très pratiques et réflexions d'un fameux spécialiste, Roger Lamazère.

LORS des dernières manifestations paysannes, des paysans en colère interceptèrent, à Périgueux, un camion venu des pays de l'Est et détruisirent son chargement : plusieurs tonnes de foies gras d'oie (congelés, j'imagine, et que des industriels locaux se seraient empressés de traiter pour les vendre sous le nom de foie gras du Périgord). Ce devrait être occasion, pour les organismes de défense des consommateurs, solidaires des éleveurs en colère, d'obliger à indiquer, sur les boîtes, l'origine du produit. Et la publication des noms des tricheurs. Passons...

Heureusement, il existe encore des éleveurs dans le sud-ouest de la France. Et même si le canard et son foie (au demeurant excellent, si de goût plus corsé et moins fin) triomphent souvent sur les cartes des restaurateurs, l'oie engraissée artisanalement, à la ferme, enrichit les menus épicuriens.

Car l'oie, ce n'est pas seulement son foie, mais aussi sa chair (mise en confit) et sa carcasse (que l'on appelle là-bas « oscille », ou plus poétiquement, « demoiselle » !).

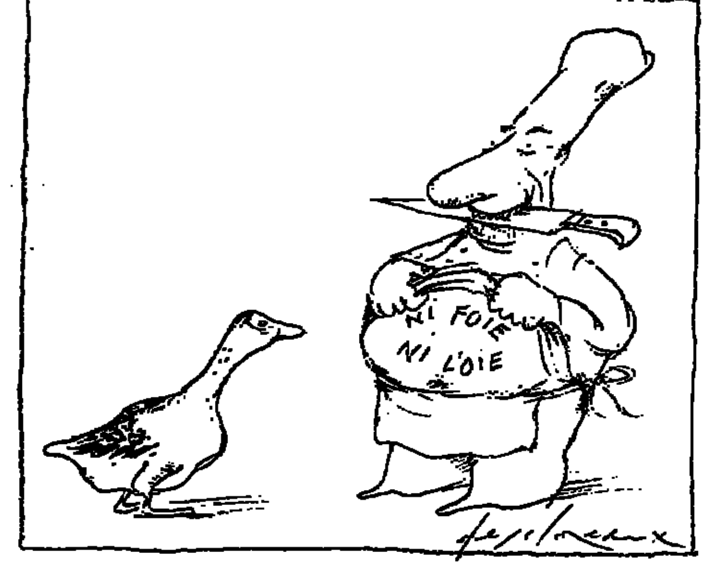
Un « fan » de ce régionalisme militant, M. André Pochat, organise ainsi depuis des années, du 20 octobre au 15 février, des week-ends à la ferme « Autour de l'oie ». Initiation à la préparation du confit d'oie, à la préparation et à la cuisson du foie d'oie, par la fermière. Déjeuner rustique à sa table avant la visite des villages moyenâgeux entre Moissac et Cahors, dîner gastronomique. Puis, l'endemain, après le petit déjeuner à l'hôtel, retour à la ferme pour étudier la cuisson du confit d'oie, sa stérilisation en bocaux de verre. Déjeuner fermier encore avant le retour. Dans ses bagages, les bocaux de foie et de confit.

Ce bocal de confit ramené à la maison, j'ai demandé à un spécialiste, mon ami Roger Lamazère, comment le traiter. Voici ses conseils.

D'abord, réchauffer le bocal au bain-marie pour extraire le confit de sa graisse.

Ensuite, en poêle, faire chauffer « à sec » les confits côté peau.

Avec la graisse recueillie, qui s'utilise comme le beurre ou l'huile,



vous pourrez faire des pommes sarladaises, c'est-à-dire sautées à cru. A cuisson, semer dessus un hachis de persil et d'ail. Couvrir et laisser « transpirer » hors du feu cinq minutes avant de servir. L'ajout de truffes est invention de chef et sans grand intérêt. Il faut entendre Lamazère parler de la sélection des races (oie grise des Landes et canard mulard aux foies gras exceptionnels !), de leur élevage, du prégavage, etc. Et ne pas oublier que *« le grès est au confit ce que le fût de chêne est aux grands vins et aux eaux-de-vie »*. Car la législation ne définit ni le mot ni la méthode, et trop de confits industriels ne sont qu'ersatz (viande préalablement non cuite à cœur ni affinée avant stérilisation en bocal). Sachez aussi que l'aileron (15 % de viande pour 85 % d'os, de peau et de graisse) ne doit pas être admis dans un bon confit.

Ces confits, vous les préférerez peut-être, comme moi, tiédis, avec des sarladaises bien chaudes, ou avec des cèpes sautés à la poêle, ou, selon encore une recette de Lamazère, avec des pommes fruits, voire des pruneaux. Régalez-vous !

Et sachez acheter votre foie gras ou, mieux, apprenez à le préparer vous-même après l'initiation artisanale à la ferme !

La Reynière

▶ Week-end à la ferme « Autour de l'oie », André Pochat, 82190 Bourg-de-Visa ; tél. : 63-94-24-30. Roger Lamazère : 23, rue de Ponthieu, 75008 Paris ; tél. : 43-59-66-66.

VIN

L'œil américain

A l'heure où les thuriféraires commis d'office ne trouvent plus de mots pour vanter ce qui se veut vins « primeurs » et qui n'est trop souvent qu'une industrie éphémère, il faut, heureuse coïncidence, souligner d'urgence la sortie d'un ouvrage qui, à sa manière, renouvelle le genre trop usé du propos sur les vins.

Dernier-né d'une remarquable collection, il est signé Kermit Lynch. Cet Américain, importateur de son état, prend plaisir à parler vrai. Quelques années après les enquêtes-pamphlets du regretté Pierre-Marie Doutrelant, cet ouvrage, avec ce qu'il faut d'humour et d'acidité, rappelle quelques vérités.

D'entrée, ces *Aventures dans le vignoble de France* bouleversent l'ordre habituel des préséances. S'ouvrant sur la Loire et s'achevant à Chablis, il ne consacre que dix-huit maigres pages au Bordelais. M. Lynch ignore superbement la Champagne mais, tout comme l'Anglais Hugh Johnson, se passionne pour les terres du Languedoc et de la Provence. Il ignore les patrimoines habituels pour mieux découvrir et raconter ceux, trop méconnus, qui montrent la voie : MM. Charles Joguet, à Sazilly, près de Chinon ; Alain Roux, au Prieuré de Saint-Jean-de-Bébian (Pezenas) ; ou Hubert de Montille, à Volnay.

Il dénonce aussi justement ce mal chronique qu'est, un peu partout en France, la surchaptalisation, cet usage immodéré du sucre qui augmente notablement les degrés alcooliques en détruisant la structure originelle du vin. Sur ce thème, M. Lynch – dont on a fort malencontreusement sous-titré l'ouvrage *« Un Américain sachant cracher »* – ne craint pas de déclencher quelques sévères colères beaujolaises. *« Qui a inventé le beaujolais ? Nous ne savons pas. Mais certains des révisionnistes qui l'ont tout récemment zigouillé sont très bien connus »*, écrit-il avant de prononcer un sévère réquisitoire contre cette appellation qui, en ne respectant plus la tradition du vin primeur, creuse sa propre tombe.

Cet ouvrage plaide ainsi, sans pédanterie, pour les goûts justes, la recherche de l'harmonie gustative et l'abandon des maquillages technologiques dont, trop fréquemment, on pare les vins d'aujourd'hui. C'est dire à quel point il est précieux.

Jean-Yves Nau

Mes aventures dans le vignoble de France, de Kermit Lynch. Editions Jacques Legrand, collection « Le grand Bernard des vins de France », 283 p.

Goûts d'ailleurs

Plus souvent subie qu'acceptée, la cuisine hors frontières reste une lourde épreuve pour le voyageur français qui joue l'aventure encore encombré du fumet de ses mitonnages à l'ancienne. Leçon de savoir se tenir à la table des autres avec Jacques Puisais, président de l'Institut français du goût.

« Epouser l'endroit à travers le goût », selon votre formule. Mais où commence l'endroit et où commence le goût ?

– Un pays, une région, est façonné par l'air et le sol. C'est un milieu avec ses caractères propres : pluvieux, bourbeux, fructifères, pentus, sablonneux, acides, alcalins... Tout ce qui va se développer dans ce lieu en portera la marque. Il y aura ressemblance entre l'endroit et le vivant. Connaître ces divers éléments, c'est déjà commencer le voyage ; c'est déjà aller vers celui qui y habite. Ainsi, on pourra mieux comprendre ses gestes, son parler, ses façons d'être, de construire, de produire. Lorsque je me déplace vers un pays pour moi encore inconnu, je me renseigne sur sa géographie, son climat, ses productions et j'imagine déjà l'homme que je vais y rencontrer. J'appréhende à l'avance ses coutumes, sa cuisine, ses boissons. Je me suis préparé – à condition que l'autre m'accepte – à pénétrer son intimité *et je ne le ferai jamais mieux qu'en* partageant, avec lui, les témoignages culinaires de sa civilisation.

– Mémoire vraie du pays, la cuisine, vraie mémoire du voyage ?

– Certainement, le manger, la cave, ou la simple eau du puits, sont les mémoires de l'endroit. Elles y ont été forgées, influencées par l'évolution de l'homme, certes, mais toujours dans l'esprit du lieu. Ces mets portent en eux une part d'histoire, de pauvreté, d'aisance, d'affectivité, et c'est ce dernier aspect qui m'a toujours attiré. Aller en Provence pour « rencontrer » une olivade de poulet, en Alsace pour le markknepfle, à Bordeaux pour la lamproie, en Hongrie pour le goulasch, aux Pays-Bas pour la soupe de pois cassés, l'erwtensoep, en Angleterre pour le fameux ragoût de queue de bœuf, le braised oxtail, etc. Tous ces plats appartiennent au patrimoine de leur pays. Evidemment, il y a des évolutions, des rencontres qui permettent d'aller plus loin.

– Peut-on mettre en rapport deux cultures culinaires ?

– Certainement. Je citerai une anecdote vécue voilà quelques mois à Taïpeh où je goûtais, avec mes hôtes français et chinois, un merveilleux poisson préparé à l'aigre-doux, majestueux sur son fond rouge ponceau brillant ; je proposai de l'accompagner avec un gewurztraminer servi frais. Alors, dans cette chair exemplaire par son onctueuse horizontalité, *le vin pénétra*, fier, vertical et tout se croisa, créant un silence bienheureux. Un boire et un manger, deux cultures s'étaient rencontrées.

– Jusqu'à quel degré de curiosité sommes-nous capables, nous, les prétendus « fils aînés de la gastronomie », de nous engager ?

– S'engager, oui, il le faut toujours. Mais toujours en respectant ceux chez qui nous nous rendons, en entrant dans leur jeu avec tout l'apprentissage reçu dans un pays comme la France qui, de par sa situation, son climat, sa curiosité, le talent de ses cuisiniers, est la tête de file de ce « goût universel ».



Photo extraite du film de Naruse Mikio « Le Repas ». Collection Hiroko Govaers.

» Une autre histoire, lors de mon premier voyage au Japon, voilà une dizaine d'années. C'était dans la ville de Fukuoka. Mes deux *« guides » avaient décidé de me* faire goûter au poisson. Un cadre inattendu avec un vivier, au centre duquel on retire le poisson pour vous le présenter et lui faire subir, par une gestuelle précise, les premiers préparatifs du « sacrifice ». J'ai oublié le nom de ce poisson, mais son aspect assez barbare est toujours présent à ma mémoire.

« Au premier acte, on m'offrit – car on peut alors parler d'offrande – le filet de ce poisson, tout en me le présentant encore vivant. Son regard fixant le mien. Je vous l'assure, lorsqu'on ressent tactilement dans le palais la chair encore « palpitante » qui se donne à vous, on ne l'avale pas sans une certaine émotion ni sans un certain respect.

» Ensuite, on me présenta sur un socle précieux le foie, partie énergétique s'il en est, dont l'amertume devient savoureuse. Au troisième acte, on prit la carcasse pour me faire une soupe qui, sur un fourneau devant moi, livrait son fumet, avant de me proposer ensuite son moelleux, proche du gluant.

» Enfin, au quatrième acte, les parties trop fermes du poisson étaient déposées dans une friture et, *à la dégustation*, le *croquant s'exprimait* en opposition avec la « tendreté » du premier acte. Cette expérience m'a montré ce que peut être un rituel de table, débutant avec les morceaux les plus précieux du poisson pour terminer avec la présentation des plus modestes.

» Depuis, j'ai revécu des scènes de table dans ce pays et dans d'autres, tout à fait différentes, et je puis dire que cela m'a toujours permis de mieux comprendre le peuple qui *m'accueille*, de *mieux le* connaître, de mieux l'aimer. Le goût, pour moi, est un moyen de communication privilégié, et je plains ceux qui voyagent autour de la terre et qui ne peuvent se passer de leurs petites habitudes et de leur menu-maison.

– Aucun peuple ne refuse le partage du repas. Que faire de l'offrande ?

– Selon les peuples, leur milieu ou les circonstances, on est plus ou moins vite invité à partager leur repas. C'est certainement une des plus grandes coutumes qui règnent entre les hommes, et cela depuis toujours, chacun avec ses habitudes où se dévoile tout son comporte*ment alimentaire. Refuser une telle* rencontre est un affront pour l'hôte, ne pas l'honorer nous rend mal à l'aise, c'est la raison pour laquelle l'enfant doit recevoir une éducation et un apprentissage si l'on veut qu'un jour, devenu adulte, il ne soit pas effrayé par des habitudes alimentaires avec lesquelles il n'est pas familiarisé. Refuser l'offrande, c'est refuser un hommage, c'est refuser qu'un être vienne vers vous en ami, c'est risquer de ne pas connaître un ami.

» J'ai souvent expliqué cela aux enfants, non pour les forcer à goûter à tout, mais seulement pour leur expliquer combien l'offrande du repas avait une place impor tante dans le rapprochement des sociétés.

– Les pays au passé récent ont une cuisine qu'on raille facilement. On l'aborde sans doute mal ?

– Il est en effet intéressant de se pencher sur des implantations récentes dans le monde de populations venues d'ailleurs. Prenons les Etats-Unis : je retiendrai le petit déjeuner. On y rencontre, selon les Etats, des œufs, des pommes de terre rissolées, du jambon, du bacon, des haricots... Enfin, tout un assortiment de mets riches qui conviennent à un corps dont la journée sera longue et dure, avec éventuellement une dépense physique.

» Devant ces petits déjeuners dont certaines composantes ont été amenées avec les pionniers, je me remémore les véritables repas des hommes de la campagne qui se levaient tôt pour soigner les animaux, pour *aller ensuite aux* champs.

» Il est intéressant de constater que, malgré une vie plus douce, l'habitude d'un petit déjeuner solide soit demeurée. Ainsi, on attaque *la journée avec un corps bien* « campé ».

» Pour démontrer ces relations entre la vie quotidienne et les repas, cet autre exemple, noté en Australie : les pièces de viande servies et les vins de ce pays sont également charpentés ; l'ensemble est athlétique à l'image des gens qui y vivent.

Lorsque je suis allé la première fois au Canada, j'ai été surpris par leur attirance pour le sucré. J'ai acheté des légumes, les ai fait cuire et j'ai pu ressentir leur saveur sucrée ; j'ai alors, là encore, mieux connu nos cousins du Québec en pensant que ces calories glucidiques allaient de pair avec des besoins nutritionnels dus à la rigueur de leurs hivers.

– Et le Mexique ?

– Le Mexique, un magnifique roman. On va y rencontrer toute la gestuelle et la mémoire du bassin méditerranéen, plus le « garde-manger » de ce pays, dont la variété doit être rappelée puisqu'elle a largement enrichi notre alimentation occidentale : la pomme de terre, la tomate, le haricot, la dinde, le chocolat, des aliments aujourd'hui courants, mais qui, voilà plusieurs siècles, étaient inconnus de nos compatriotes.

» A ce « garde-manger » et à ce comportement alimentaire de type méditerranéen est venu se greffer le savoir-faire indien, différent dans chaque province, pour donner un ensemble éclatant, coloré, avec une dualité entre le piquant et l'apaisant qui vient câliner ces picotements de palais. Aller au Mexique sans aller *au marché, goûter la cuisine tout en* demandant « peu piquant » pour ceux dont l'apprentissage est encore timide, c'est ne pas profiter des richesses qui y sont proposées.

– Alors, rapporter une recette plutôt qu'une carte postale ?

– Le goût offre une multitude d'images dont la mémoire est le gardien. Une alimentation banale laisse vides les tiroirs, et la *mémoire s'atrophie comme* un muscle auquel on ne demande aucun effort. Nourrir son corps, au cours d'un voyage, d'images du goût, c'est certainement emporter du lieu visité ses plus belles expressions. C'est essayer de les refaire vivre chez soi en retrouvant les ambiances. C'est faire défiler non pas des cartes postales devant ses yeux, mais retrouver dans son « dedans », dans cette intimité propre à chacun, le souvenir d'un pays, d'une société, d'un instant. »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Quélin

► Président de l'Institut français du goût depuis 1976, Jacques Puisais dirige le laboratoire départemental et régional d'analyses et de recherches de Tours depuis 1959. Dans le cadre de l'Institut, il a défini depuis douze ans une politique d'éveil sensoriel chez l'enfant, en particulier en milieu scolaire. Livres parus : *Le vin se met à sa table*, Valtat, 1981 ; *le Goût juste*, Flammarion, 274 francs ; *le Goût et l'Enfant*, Flammarion, 1987, 340 francs.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Revoilà la prospective

Voir loin pour agir plus efficacement jour après jour... La formule est connue, et tous les gouvernements, ou chefs d'entreprises, en font leur *credo*. Après plusieurs années de léthargie, la prospective reprend du lustre, sous la houlette de la délégation à l'aménagement du territoire.

Il s'agit de mieux déterminer l'horizon du probable pour définir plus exactement les champs du souhaitable et du possible de chacune des politiques publiques. *« La prospective, c'est le mariage entre l'imagination et la recherche en regardant parler des cartes de géographie. »* Cette formule percutante est de M. Jean-Louis Guigou, directeur à la DATAR et responsable de la mise en œuvre de cette initiative, par ailleurs époux de Madame le ministre des affaires européennes. Trente-trois millions de francs ont été dégagés pour lancer dix programmes scientifiques sectoriels, concernant par exemple l'évolution incontrôlée des conurbations gigantesques, la désertification rurale, les conséquences pour les régions françaises et européennes de l'ouverture à l'Est...

Parallèlement, sept personnalités vont être désignées pour faire éclore dans les régions (qui seront regroupées pour la réflexion en sept grands ensembles) des clubs de prospective. Un « collège prospectif », rassemblant d'illustres sommités françaises et étrangères spécialistes de l'aménagement du territoire, sera également créé, probablement sous la forme d'une fondation ou d'un club (à l'instar du Club de Rome des années 70), et aura en charge la valorisation des travaux des chercheurs. Enfin, le Conseil national d'aménagement du territoire, dont la création a été annoncée le 6 novembre, sera un organe plus politique, présidé par le premier ministre, et donnera des avis au gouvernement.

On objectera que cette architecture pyramidale, présentée le 15 novembre, apparaît assez complexe, voire confuse, d'autant qu'il existe déjà un conseil scientifique à la DATAR dirigé par un universitaire de talent, M. Jean-Paul de Gaudemar. De plus, beaucoup d'organismes officiels, au premier chef le commissariat du Plan, sont chargés de décortiquer l'avenir prévisible et d'élaborer des scénarios. Concilier macro-économie et géographie volontariste : tel est l'enjeu de la prospective, millésime 1990.

F. Gr.

Les difficultés de l'industrie automobile européenne

Volvo annonce des pertes pour les neuf premiers mois de l'année

Le groupe automobile suédois Volvo, allié de Renault, traverse *une mauvaise passe. Au cours* des neuf premiers mois de cette année, ses ventes ont diminué de 8,6 %. Largement bénéficiaire sur les trois premiers trimestres de 1989 (6,5 milliards de couronnes, soit autant en francs), Volvo a annoncé, jeudi 15 novembre, une perte de 193 millions pour les neuf mois passés de 1990.

STOCKHOLM

de notre correspondante

En lui laissant les rênes du pouvoir pour se consacrer exclusivement à l'accord avec Renault, M. Pehr Gyllenhammar, qui continue de présider aux destinées du groupe Volvo, a fait à son successeur, M. Christer Zetterberg, un cadeau légèrement empoisonné. Les résultats des neuf premiers mois de l'année, présentés jeudi 15 novembre à Stockholm (en présence notamment de M. Amaury-Daniel de Sèze, PDG de Volvo-France, et nouveau membre du conseil d'administration du groupe), ont en effet de quoi inquiéter : 193 millions de couronnes de pertes contre 6 507 millions de bénéfices pour la période correspondante en 1989. Cette perte s'explique en partie par la constitution d'importantes provisions pour restructuration (2 450 millions de couronnes).

La grande responsable de cette dégringolade est la division voitures, qui, pour la première fois *depuis 1980, affiche un déficit.* Les trois marchés les plus importants de Volvo (la Suède, les Etats Unis et la Grande-Bretagne) se sont considérablement durcis, et les ventes ont chuté, en particulier au troisième trimestre : au total, 27 000 voitures vendues en moins. Une satisfaction cependant, avec une progression qui s'affirme au Japon.

L'avenir s'assombrit pour les poids lourds

Du côté des poids lourds, toujours bénéficiaires, l'avenir s'assombrit, avec une réduction des ventes de 20 % aux Etats Unis, de 10 % dans l'espace nordique et en Grande-Bretagne, ainsi qu'un début de tassement dans l'Europe méridionale. La compensation vient du Sud-Est asiatique et du Japon, du Moyen-Orient (en particulier d'Iran), d'Europe orientale et d'un boom surprenant au Brésil. *« En fin de compte, un niveau satisfaisant, qui fait que nous nous en sortons bien par rapport à nos concurrents »*, affirme M. Sten Langenius, le PDG de Volvo-Poids lourds.

Même scénario pour la division autobus : Volvo maintient ses parts de marché dans le monde mais enregistre des résultats inférieurs à l'année dernière, principalement à cause des pertes engendrées par les coûts de restructuration de Leyland, en Grande-Bretagne.

5 000 suppressions d'emplois

La concurrence est âpre, et Volvo n'est pas non plus gâté par la situation économique de la Suède : une croissance vertigineuse des coûts de production, des salaires qui augmentent beaucoup plus que la productivité – soit exactement l'inverse de l'Allemagne. A cela s'ajoutent un mark puissant, un dollar qui s'anémie et, en Suède, des taux d'intérêt élevés et une couronne qui a des hoquets.

Le remède sera cruel. *« L'avenir est tellement incertain qu'il s'agit de réduire très rapidement les coûts de 2,5 à 3 milliards d'ici 1992 »*, dit M. Zetterberg. Réduction des coûts signifie entre autres réduction du personnel : 5 000 salariés (soit 10 % des effectifs du groupe en Suède) doivent quitter Volvo d'ici à la fin de l'année prochaine, et M. Zetterberg ne sait pas si cela sera suffisant. Quant aux investissements, *« nous y consacrerons en Suède juste ce qu'il faut pour maintenir notre appareil industriel en marche »*, dit-il.

FRANÇOISE NIÉTO

Les moteurs se portent bien

STOCKHOLM

de notre correspondante

Volvo-Penta, société entièrement indépendante au sein du groupe, qui fabrique moteurs de marine et moteurs industriels, ne semble pas trop affecté par les remous. Elle ne représente certes que 3 % des activités de Volvo mais 87 % de ses ventes s'effectuent à l'étranger, dans plus d'une centaine de pays, ce qui en fait la société la plus « internationale » du groupe.

Les ventes, malgré la faiblesse persistante du marché américain, ont progressé par rapport aux neuf premiers mois de 1989 et totalisent 2 169 millions de couronnes. Leader dans les pays nordiques et dans une partie de l'Europe occidentale, Volvo-Penta occupe – avec une gamme bien composée, essence et diesel, et un réseau dense de concessionnaires et de points de service – le troisième rang mondial pour les moteurs de marine (plaisance et travail). La réussite du lancement, en 1982, du moteur hors-bord à double hélice, à mouvement contrarié, qui augmente la puissance en réduisant la consommation et la pollution, contribue largement au succès de l'entreprise. La progression s'affirme également du côté des moteurs industriels qui équipent excavatrices, chariots élévateurs, camions-grues, machines forestières et aussi installations d'irrigation dont l'Iran est, par exemple, un client particulièrement fidèle.

Penta, en fait, est une vieille histoire qui tient la route. La société existait bien avant Volvo. C'est un moteur Penta qui a équipé la première Volvo en 1927. En 1935, le constructeur automobile rachetait le fournisseur. Mais, sans Penta, y aurait-il jamais eu Volvo ?

F. No.

Le président de Ford Motor Corp. s'inquiète des surcapacités dans l'automobile mondiale

La surcapacité de production de l'industrie automobile mondiale augmente et a atteint cette année 8,4 millions de véhicules, a indiqué, jeudi 15 novembre, M. Harold Poling, président de Ford Motor Corp, devant un parterre d'hommes d'affaires américains.

Sur cette capacité de production excédentaire, *« près de 6 millions de véhicules visent le marché nord-américain »*, a affirmé le président du deuxième constructeur automobile des Etats-Unis. Le numéro un de Ford a tempéré ce tableau maussade en soulignant les perspectives créées par l'ouverture de nouveaux marchés, notamment ceux des pays de l'Est.

Selon M. Poling, *« les ventes totales de véhicules en Europe de l'Est pourraient plus que doubler au cours de la prochaine décennie par rapport à leur niveau actuel de 3 millions (par an) »*.

Les résultats du recensement 1990

La population des grandes villes recommence à augmenter

Après avoir marqué le pas entre 1975 et 1982, la croissance des grandes villes a repris depuis, même si les petites agglomérations conservent un dynamisme certain. Les banlieues continuent à grossir, c'est ce qu'observe l'INSEE, dans un examen des « cent premières villes au recensement de 1990 » (1).

Retour à la ville, retour de la ville après le retour à la terre ? Les années 70 avaient été marquées par un ralentissement très net de la croissance urbaine, surtout des grandes agglomérations : plus elles étaient grandes, moins elles progressaient. Sur les huit dernières années (entre les recensements de 1982 et de 1990), si les petites villes continuent à progresser, on constate une reprise de la croissance des agglomérations de plus de 200 000 habitants : leur progression est comparable à celle des villes de 10 000 à 20 000, et *« elles apparaissent comme les locomotives de la croissance urbaine »*, écrivent MM. Jean-Paul Faur et Alain Lery.

Paris en tête

Cette reprise est particulièrement marquée pour les plus grandes, Paris en tête, dont la population a crû de 0,5 % par an, presque au même rythme que les villes de 5 000 à 10 000 habitants.

En 1990, l'agglomération parisienne a dépassé le cap de 9 millions d'habitants (+ 353 000 depuis 1982), *« laissant loin derrière elle »*, comme auparavant, Lyon (+ 40 000), Marseille – seule de ces métropoles à avoir perdu des habitants (-24 000) – ou Lille (+ 14 000). En chiffres absolus, la croissance a été forte aussi à Toulouse (+ 67 000), Bordeaux (+ 45 000), Toulon (+ 27 000), Orléans (+23 000) et l'agglomération Grasse-Cannes-Antibes (+ 40 000). Au total, on compte 30 villes de plus de 200 000 habitants, contre 28 en 1982 : Reims et Angers (206 000) ont rejoint le peloton.

Autre constat : comme au cours des années 1975-1982, ce sont les banlieues qui croissent le plus vite : + 0,85 % (contre 0,89 % entre 1975 et 1982) contre + 0, 07 % pour les « villes-centres ». La banlieue parisienne a ainsi gagné 377 000 habitants, celles des autres agglomérations de plus de 200 000 habitants, 415 000. Mais la croissance nouvelle de ces métropoles entraîne parfois celle des villes-centres. D'autre part, l'évolution est très différente selon les villes (certaines ont encore perdu des habitants). On constate que c'est surtout au sud d'une ligne Bordeaux-Genève et à proximité de Paris que les grandes villes voient leur population augmenter. A quoi tient ce redémarrage des « très grandes villes » ? L'INSEE n'a pu encore en rechercher les facteurs. Mais on peut penser que la présence d'établissements universitaires, les possibilités d'emploi – particulièrement en période de crise – y ont contribué, de même que l'existence de certaines infrastructures (le TGV, par exemple).

G. H.

(1) INSEE première nº 111, novembre 1990. Les agglomérations sont une ou plusieurs communes formant un ensemble continu d'habitations, par opposition aux « villes-centres ».

Les douze premières agglomérations

Voici les douze premières agglomérations françaises, en ordre décroissant :

– PARIS. Centre, 2 152 000 ; banlieue, 6 908 000 ; total, 9 060 000.

– LYON. Centre, 415 000 ; banlieue, 847 000 ; total, 1 262 000.

– MARSEILLE. Centre, 801 000 ; banlieue, 286 000 ; total, 1 087 000.

– LILLE. Centre, 364 000 ; banlieue, 586 000 ; total, 950 000.

– BORDEAUX. Centre : 210 000 ; banlieue : 475 000 ; total : 685 000.

– TOULOUSE. Centre, 359 000 ; banlieue, 249 000 ; total :, 608 000.

– NANTES. Centre, 245 000 ; banlieue : 247 000 ; total, 492 000.

– NICE. Centre, 342 000 ; banlieue, 134 000 ; total, 476 000.

– TOULON. Centre, 168 000 ; banlieue, 270 000 ; total, 438 000.

– GRENOBLE. Centre, 151 000 ; banlieue, 249 000 ; total, 400 000.

– STRASBOURG. Centre, 252 000 ; banlieue, 136 000 ; total, 388 000.

– ROUEN. Centre, 103 000 ; banlieue, 277 000 ; total, 380 000.

Le traitement des 78 000 dossiers de familles en difficulté

Une solution est trouvée pour 50 % des cas de surendettement

Les procédures de traitement du surendettement des ménages, après huit mois de fonctionnement, sont en train d'améliorer leurs performances. Dans un cas sur deux, un plan conventionnel de redressement est mis au point, qui devrait permettre aux familles d'éviter la catastrophe.

M. Denis Ferman, sous-gouverneur de la Banque de France, qui présentait à la presse, mercredi 14 novembre, le bilan de huit mois d'application de la loi Neiertz sur le traitement du surendettement des ménages, est optimiste : *« La loi répondait à un réel besoin, et, si un temps d'adaptation est encore nécessaire pour la mise en œuvre d'un mécanisme novateur, on observe qu'il n'y a pas de blocage de la part des établissements de crédit et que les plans adoptés se traduisent par une réduction de moitié ou du tiers des mensualités de remboursement des ménages touchés, ce qui est satisfaisant. »*

A la fin du mois d'octobre, 78 832 dossiers de demandes de traitement ont été enregistrés par les 114 commissions départementales chargées de les examiner. Le rythme de dépôt des dossiers (plus de 16 000 en mars) s'est ralenti, avec un peu plus de 6 500 en septembre et de 7 700, en octobre. L'engorgement du début a fait place à un traitement régulier, et, dans un cas sur deux, un accord entre les établissements de crédit et le ménage demandeur est trouvé sur un plan de redressement ; la proportion n'était que de un sur quatre de mars à juillet.

Les différentes régions ne connaissent pas le même nombre de cas de surendettement. En tête, l'Ile-de-France est responsable de 13,8 % des dossiers, le Nord-Pas-de-Calais de 10,4 %, Rhône-Alpes de 8,4 % et Provence-Alpes-Côte d'Azur de 7,3 %. Mais, par rapport à la population, c'est en Haute-Normandie qu'on trouve le plus de ces cas douloureux, avec 224 dossiers pour cent mille habitants, le Nord avec 188, tandis que, en Ile-de-France, on n'en compte que 96, et en Alsace, 75, pour une moyenne nationale de 127.

Le surendetté type, selon une enquête menée par la Banque de France sur plus de 3 000 dossiers en juin dernier, est marié dans les trois quarts des cas, et son conjoint ne travaille pas (60,1 %), divorcé ou séparé dans un cas sur cinq et, s'il est en difficulté, c'est par perte de ressources (dans 51,7 % des cas), plus que par excès d'endettement (48,3 % des cas). Et la perte de ressources est, pour presque la moitié des intéressés (23,7 %), due au chômage, et pour 9,5 % d'entre eux, à une séparation ou à un décès...

Dans leur grande majorité, les surendettés sont employés et ouvriers (59,4 %), avec une forte proportion de fonctionnaires (17,2 % de l'ensemble des cas traités). Mais ces derniers ne sont-ils pas la cible privilégiée des abus d'offres de crédits ? Dans plus des deux tiers des cas, le ménage dispose d'un revenu mensuel de 4 000 à 10 000 francs, et plus de 10 % ont moins du SMIC pour vivre.

On observe enfin – mais c'est bien logique – une absence de crédits immobiliers chez les surendettés parisiens. Ce profil pourrait cependant évoluer, car les commissions voient apparaître, en rangs de plus en plus serrés, des dossiers émanant de familles qui sont des cas sociaux, envoyées là par des assistantes sociales ou des travailleurs sociaux. Il s'agit souvent de familles qui n'ont pas à faire face à des remboursements de crédits trop lourds, mais qui sont dans l'impossibilité de payer les dépenses normales d'une famille (loyer, gaz, électricité...).

Du côté des établissements de crédit, très réticents à consentir un abandon de créances, la Banque de France observe, en partie grâce à des interventions, au plus haut niveau du secrétariat d'Etat à la consommation mais aussi de la Banque elle-même, une amélioration des comportements, les créanciers renonçant progressivement à invoquer la mauvaise foi des débiteurs.

Certains problèmes demeurent cependant : les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), qui ont bénéficié de subventions, ne peuvent faire partie de la négociation, au grand scandale des établissements financiers, qui voudraient bien que l'Etat y mette du sien. M. Ferman estime, avec prudence, percevoir un *« frémissement »*, la direction du Trésor ayant *« laissé entrevoir une évolution possible »*...

Enfin, le fichier des incidents de paiement, que la Banque de France doit constituer, commence à se mettre en place. Depuis juillet, 15 000 informations ont été recensées, et ce « fichier » a été interrogé 28 000 fois. Il trouvera son régime de croisière à la fin de 1991, et M. Ferman estime qu'il contiendra deux millions d'informations et fera l'objet de neuf millions d'interrogations. L'idée d'un fichier des encours de crédit fait peu à peu son chemin...

JOSÉE DOYÈRE

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Accord entre deux grands systèmes mondiaux de réservation aérienne informatisée

Amadeus (Air France, SAS, Lufthansa, Iberia) et Sabre (American Airlines) s'associent

La mise en place de systèmes de réservation aérienne informatisée se *poursuit à l'échelle mondiale. Sabre,* premier système de la planète avec 85 000 terminaux, créé en 1962 par American Airlines, et Amadeus, premier système européen avec 41 000 terminaux et 65 % des points de vente, créé en 1987 par Air France, SAS, Lufthansa et Iberia, ont signé, le 16 novembre, un accord de partenariat.

Les systèmes de réservation informatisée des compagnies aériennes consistent en des banques de données auxquelles ont accès, grâce à des terminaux, les agents de voyages. Ceux-ci disposent alors *d'un outil* extrêmement puissant pour obtenir des renseignements sur les disponibilités en sièges, sur les tarifs, *ainsi que* pour effectuer les réservations de leurs clients et émettre les billets correspondants.

Qui tient l'information et la réservation oblige les vendeurs à s'adresser *à lui, ce qui explique que* ces systèmes soient, de surcroît, très rentables puisque chaque transaction est facturée environ deux dollars (10 francs) chez Sabre (150 millions de dollars de bénéfices) et 2,20 écus (15 francs environ) chez Amadeus.

Mais ils coûtent très cher : Amadeus a prévu d'investir environ 400 millions de francs en matériel IBM. Dans certaines régions du monde, comme aux Etats-Unis, le *développement de nouveaux systèmes* est impossible, l'ensemble des agences de voyages étant déjà raccordé aux réseaux existants. C'est pourquoi on a assisté, aux cours des derniers mois, à une frénésie d'accords.

Le numéro 2 américain Covia (United Airlines) s'est associé avec le numéro 2 européen Galileo (British Aiways, Swissair, Alitalia); Abacus (Cathay Pacific, Singapore Air*lines*, Malaysian Airline System, Royal Bruneï, China Airlines) a passé un accord de coopération avec *Worldspan, résultat d'une alliance* entre les américains TWA, Northwest Airlines et Delta Airlines; les Australiens ont créé *Fantasia* en passe de signer avec Sabre; Covia s'est entendu avec les Canadiens de Gemini, etc. Le but de ces rapprochements est de couvrir, par soi-*même ou avec l'aide de son allié*, le plus de territoires possibles.

Partage du monde

Sabre cherchait de longue date un partenaire européen pour s'épargner des dépenses, gagner du temps et contrer Covia sur le Vieux Continent. Amadeus devait trouver un complice américain pour prendre pied aux États-Unis. Ils ont donc *décidé,* après *de longues négociations*, de faire cause commune.

Tout d'abord, les deux partenaires sont convenus de donner à leurs clients respectifs accès au système *de l'autre. Ce fil direct permettra* notamment aux agences européennes d'accéder aux *tarifs* intérieurs américains et aux agences américaines de profiter de la sophistication des programmes européens qui permettent de prendre en *compte* les demandes complexes des passagers (personnes voyageant en groupe mais pas sur les mêmes vols; repas végétariens).

Ensuite, Sabre et Amadeus se sont partagé la tâche : dans les pays où Amadeus est implanté, Sabre lui apportera son réseau commercial; *en Amérique, c'est Amadeus qui* cèdera le pas à Sabre; dans les pays européens ou africains où ni Amadeus ni Sabre ne sont leaders, *ils* créeront des sociétés communes de développement; enfin, en Asie, chaque partenaire travaillera pour son propre compte. Cet accord entrera *en vigueur au premier semestre* 1991.

Pour sa part, Amadeus, qui se trouve encore en phase de lancement, proposera, au printemps 1991, deux nouveaux produits : un accès aux informations conforme aux recommandations de la CEE (affichage *prioritaire sur* les vols directs sans escale, puis sur les vols avec escale, puis sur les vols avec correspondance, classés par heure de départ, d'arrivée et par temps de voyage) et un accès à une nouvelle tarification automatique. A partir de la fin de l'année 1991, Amadeus *sera totalement opérationnel* et les actuels systèmes nationaux (Esterel en France) lui seront subordonnés.

ALAIN FAUJAS

Victime de sa boulimie et d'un marché difficile

La société de services informatiques Concept est reprise par Altus Finance

Faute d'avoir accepté il y a quelques jours l'augmentation de capital de 300 millions de francs proposée par Altus Finance (groupe Crédit lyonnais), M. Olivier Spire, président de Concept, a dû se résoudre, jeudi 15 novembre, à voir ce même groupe lancer une offre publique *d'achat sur sa société et à* démissionner de son poste.

Altus Finance, née il y a un an du mariage de la branche financière de Thomson avec le Crédit lyonnais, contrôle déjà 30 % de Concept (20 % directement et 10 % par le biais d'obligations remboursables en actions, des *ORA*). *Elle va lancer* une OPA simplifiée au prix de 140 francs l'action pour porter sa participation à 50,01 % dans Concept, soit un prix nettement supérieur au dernier cours (98 francs). Finalement, l'opération lui coûtera 200 millions de francs, soit un tiers de moins que la somme qu'elle avait d'abord pensé débourser.

Les fondateurs associés de la société de services informatiques Concept, BLS, jusque-là majoritaires, conserveront entre 30 et 35 % du capital. Altus Finance compte à terme revenir à une participation *minoritaire* de 20 à 25 %.

Un nouveau président, M. Eric Biot Lefevre, issu d'Altus, a été l'un des artisans du rapprochement, en 1986, entre l'équipe financière de Thomson et Concept. M. Jean-François Hénin, le président d'Altus, a *précisé* que les restructurations industrielles engagées (recentrage sur les métiers de base et réorganisation de la gestion) seront poursuivies et qu'il n'y aura pas de licenciements supplémentaires (190 ont eu lieu chez CCMC). Il a lié les difficultés de Concept à *« un marché difficile, qui a perturbé toutes les SSII, à l'explosion de la croissance du groupe, qui a dépassé la gestion et, enfin, à l'impact des forts taux d'intérêt ».*

En fait, tous les observateurs s'accordent pour parler de *« boulimie »* pour expliquer les difficultés de Concept, qui revendiquait la place de numéro un de l'informatique financière en 1989, époque où ses comptes n'avaient pas encore viré au rouge *et* où elle affichait 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires. Lorsque, à l'issue d'un roman à épisodes, *Concept a repris* en août 1988 CCMC (chef de file sur le marché des experts comptables), elle a racheté une société cinq fois plus grosse qu'elle.

Les comptes de l'entreprise ont viré brusquement au rouge cette année : après avoir prévu en septembre une perte de 40 millions au premier semestre et annoncé la radiation de la cote de quatre de ses filiales (*le Monde* du 13 septembre), Concept a revu un mois plus tard ses prévisions à la baisse : le déficit des six premiers mois s'est inscrit à 181,4 millions de francs (écart qui a *suscité* les *interrogations* de la Commission des opérations de Bourse) et devrait plonger à 500 millions pour *l'ensemble* de l'année.

F. V.

□ **Le Crédit lyonnais porte sa part dans Altus Finance à 65 %.** – Conformément aux accords conclus en octobre 1989 entre Thomson et le Crédit lyonnais, qui prévoyaient que la banque porterait *de 50,01 %* à 80 % en trois ans sa participation dans Altus-Finance (ex-Thomson-CSF Finance), le Lyonnais a annoncé, jeudi 15 novembre, qu'il *accroissait sa part de 15 %. Cette* opération permettra au Crédit lyonnais d'augmenter ses fonds propres de1,5 milliard de francs et à Thomson-CSF, qui était entré pour 14 % dans le capital de cette banque dans le cadre des accords d'octobre 1989 (*le Monde* du 28 octobre 1989), de porter sa part à *16,67 %*.

□ **Grève du personnel au sol d'Air France à Nice.** – *Le personnel au* sol d'Air France à l'aéroport de Nice s'est mis en grève jeudi 15 novembre dans l'après-midi, pour protester contre la réorganisation *décidée par la compagnie* nationale, bloquant progressivement les départs et les arrivées d'avions. Une partie des passagers d'un vol d'Air Inter pour Paris ont été ramenés par Toulon, les autres étant hébergés une nuit sur place. Mais certains auraient décidé de porter plainte contre X... pour *« atteinte à la liberté de circulation ».* Le blocage persistait vendredi matin.

ÉTRANGER

Augmentation du chômage en Grande-Bretagne

La Banque d'Angleterre craint pour 1991 une sévère récession

Le chômage a de nouveau augmenté en Grande-Bretagne au cours du mois d'octobre, et ce pour la *septième* fois de suite. Le nombre des demandeurs d'emploi a progressé de 32 000 après correction des variations *saisonnières*, portant à 6 % de la population active le taux de chômage contre 5,9 % en septembre et octobre 1989.

L'augmentation enregistrée le mois dernier est la plus forte depuis quatre ans, ce qui n'empêche pas les salaires de continuer à progresser très rapidement : *+ 10,2 % entre* septembre 1989 et septembre 1990. Les coûts de production industriels augmentent donc vite (+ 10,6 % l'an) alors que baisse la productivité.

La Banque d'Angleterre, qui met en garde contre la poursuite de hausses excessives des salaires, estime dans son dernier bulletin trimestriel que *« le ralentissement économique sera à la fois plus accentué et plus durable en 1991 que l'on ne croyait précédemment ».* Il y a quelques jours, le chancelier de l'échiquier avait annoncé une reprise économique à la mi-91...

□ **Paiements extérieurs : fonte des excédents japonais.** – Le commerce extérieur du Japon a *été* excédentaire de *7,7 milliards* de dollars en septembre, selon les chiffres bruts de la balance des paiements (différents des chiffres douaniers). Les exportations ont atteint 25,1 milliards de dollars et les importations 17,4 milliards. L'excédent commercial du troisième trimestre a ainsi atteint 17,3 milliards de dollars contre 19,7 milliards au cours de la même période de l'année dernière (-12,4 %). En 1989, la balance commerciale du Japon *avait été excédentaire de 76,9* milliards de dollars.

□ **IATA condamne la taxe sur les passagers étrangers aux Etats-Unis.** – L'organisation des compagnies *aériennes*, IATA (International Air Transport Association) dont le siège est à Genève, a condamné comme *« illogique et discriminatoire »*, jeudi 15 novembre, la nouvelle *taxe décidée par le gouvernement* américain sur les passagers étrangers débarquant aux Etats-Unis. Cette taxe, votée en octobre avec d'autres mesures fiscales, oblige toute compagnie aérienne ou de navigation desservant les Etats-Unis à verser un dollar par passager non américain (exception faite de ceux en provenance du Canada ou du Mexique) débarquant sur le territoire national.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ

COMPTES CONSOLIDES DU 1er SEMESTRE 1990

en milliards de FRF	1er sem. 1990	1er sem. 1989	Année 1989
BILAN			
Total du bilan	781,6	459,5	724,4
Fonds propres (y compris intérêts hors groupe)	88,4	41,4	84,8
Fonds propres (part Suez)	40,8	32,9	37,7
RESULTAT			
Résultat d'exploitation	3,5	1,4	7,1
Résultat exceptionnel	+ 2,4	+ 0,7	+ 1,2
Résultat brut avant impôt	5,9	2,1	8,3
Impôt sur les bénéfices	- 2,1	- 0,7	- 2,3
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	+ 1,3	+ 1,1	+ 3,1
Résultat net (y compris intérêts hors groupe)	5,1	2,5	9,1
Intérêts hors groupe	- 2,1	- 0,5	- 5,0
Résultat net (part Suez) avant effet de changement de principe comptable	3,0	2,0	4,1
Effet de changement de principe comptable	- 0,3		
Résultat net (part Suez)	**2,7**	**2,0**	**4,1**
Nombre moyen pondéré des actions en circulation pendant la période (en millions)	107,0	98,7	101,3
Résultat net (part Suez) par action	FRF 25,64	FRF 20,03	FRF 40,13

1) Périmètre de consolidation

Les groupes Société Générale de Belgique et Victoire sont consolidés par intégration globale au 1er semestre 1990 alors qu'ils l'étaient par mise en équivalence au 1er semestre 1989. De surcroît, les filiales allemandes du Groupe Colonia ont contribué à l'élargissement du périmètre de consolidation par rapport à celui retenu au 30 juin 1989.

2) Changement de méthode

Depuis le 1er janvier 1990, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable et ne sont enregistrés à l'actif du bilan que si leur recouvrement est certain. Ce changement de méthode, qui pénalise le résultat du 1er semestre 1990 de FRF 261 millions, est indiqué séparément.

3) Résultats semestriels

Après prise en compte de la part des sociétés mises en équivalence, le résultat net (part Suez) du 1er semestre 1990 enregistre une progression de 40 % par rapport au 1er semestre 1989. Compte tenu d'une augmentation de 8 % du nombre moyen pondéré des actions en circulation par rapport au chiffre retenu pour le 1er semestre 1989, le résultat net (part Suez) par action ressort à FRF 25,64 contre FRF 20,03 pour le 1er semestre 1989 (+ 28 %).

en milliards de FRF	1er sem. 1990	1er sem. 1989	Année 1989
Banque	0,8	0,6	1,3
Assurance	0,2	0,2	0,4
Industrie, Services et Immobilier	0,7	1,0	1,5
Compagnie de Suez et divers	1,0	0,2	0,9
	2,7	2,0	4,1

Le résultat élevé du secteur "Compagnie de Suez et divers" au cours du 1er semestre 1990 est notamment dû au reclassement de titres Groupe Victoire.

4) Perspectives 1990

En raison de la dégradation de la conjoncture internationale au cours du 2ème semestre 1990, caractérisée notamment par des taux d'intérêt élevés et des marchés boursiers déprimés, et sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation pour l'exercice 1990 en augmentation de 10 % sur 1989, il est probable que le résultat consolidé par action sera inférieur au montant de FRF 40,13 atteint en 1989.

ETRANGER

La Banque d'Angleterre craint pour 1991 une sévère récession



ÉCONOMIE

Un entretien avec le directeur général du Crédit agricole

« Il n'est pas de bonne politique d'écraser de charges les entreprises » nous déclare M. Philippe Jaffré

Le Crédit agricole, première banque française par la taille de son bilan, a récemment subi les foudres du ministre délégué au budget qui l'accusait de *« piquer le blé »* des agriculteurs et de refuser de leur venir en aide. Sans entrer dans la polémique, le Crédit agricole a néanmoins durement négocié avec les pouvoirs publics pour sauvegarder son monopole sur les dépôts des notaires de province, dépôts qui représentent une part essentielle de ses ressources. Aujourd'hui, le calme revenu, le Crédit agricole affirme que les pouvoirs publics mènent une politique hésitante qui place les établissements de crédit en porte à faux et accroît leurs difficultés.

« Les établissements de crédit sont dans une situation difficile. Les politiques s'en prennent aux sicav monétaires, certains banquiers accusent la concurrence débridée de certains grands établissements. Quel est l'avis du directeur général d'une grande banque mutualiste ?

– La concurrence est là pour le profit du client. Il dispose d'un service bancaire de grande qualité, presque gratuit sur l'ensemble du territoire. Son épargne est de mieux en mieux rémunérée, et il obtient du crédit à des conditions très favorables. Le revers de la médaille, c'est que les banques prennent plus de risques, que leurs résultats régressent. Si vous me permettez de pasticher Valéry, les banques françaises savent désormais qu'elles sont mortelles.

» C'est bien sûr aux banques de mieux se gérer, de réduire leurs coûts, de maîtriser les risques. Elles sont des entreprises, à elles de se battre. Mais elles ne pourront bien le faire que si les autorités monétaires ont une politique claire. Or celle-ci est encore ambiguë sur quatre points importants pour l'avenir. Le premier, c'est qu'on ne peut à la fois vouloir réduire les rentes et prélever sa dîme.

– Ce qui veut dire ?

– Prenons un exemple : la fiscalité cachée des réserves obligatoires. Elle a commencé de baisser grâce à M. Bérégovoy, mais la Banque de France n'y mettait pas beaucoup d'enthousiasme. Pourtant chacun sait que les réserves obligatoires n'ont de sens que si deux objectifs sont poursuivis. Un, le cadrage de la masse monétaire, deux, la stabilité du taux de change. Les variations du taux du marché monétaire et du taux des réserves sont alors simultanément utiles. Mais si on ne poursuit qu'un seul objectif, et en France, seul l'objectif de change est réellement poursuivi, les réserves obligatoires perdent tout sens monétaire. Elles ne sont plus qu'un impôt masqué sur le système bancaire.

– Mais les réserves obligatoires n'ont-elles pas contribué à freiner la folle augmentation des crédits distribués par les banques ?

– Il n'est pas de bonne politique d'écraser de charges les entreprises. La concurrence est une bonne chose. Allons jusqu'au bout, tous. Je vous donne encore un exemple de dîme : les banques paient une taxe spéciale sur les frais généraux. Pas les autres entreprises. Autre exemple de dîme : l'État oblige les banques à lui rendre des services gratuits. Il n'y a qu'en France que les banques soient contraintes de faire un tel nombre de déclarations fiscales au nom de leurs clients. Autre chose encore, quand EDF ou *le Monde* font des prélèvements bancaires sur le compte de leurs abonnés, ils rémunèrent le service rendu. L'Etat, lui, ne paye rien quand il prélève l'impôt mensualisé.

– Premier point donc : à bas les charges. Quel est le deuxième ?

– On ne peut vouloir un crédit bon marché et surtaxer les ressources qui le financent. En dépit de baisses qu'il faut saluer, les dépôts bancaires continuent de supporter un prélèvement libératoire de 37 %. Il faut que l'Etat harmonise la fiscalité de l'épargne.

Ne pas léser les épargnants

– On pourrait relever les conditions d'accès aux Sicav monétaires ?

– Pourquoi pas ? C'est une affaire de concurrence. Mais il ne faudrait pas revenir sur la fiscalité des Sicav, car ce serait aller à contre courant de l'Europe et risquer de délocaliser l'épargne. Non, il faut aligner la fiscalité des dépôts bancaires et des Sicav.

– Deuxième point : à bas les charges encore ; quel est le troisième ?

– Troisième point : on ne peut vouloir la concurrence et en même temps la sécurité absolue. L'article 52 de la loi bancaire, qui donne au gouverneur de la Banque de France le droit de convoquer les banquiers de la place pour les sommer de sauver de la faillite un concurrent, est dépassé. Quand une entreprise casse ses marges, pratique la fuite en avant et fait faillite, on ne doit pas la sauver. Je sais bien que ce dispositif a été conçu en un temps ou l'on privilégiait une sécurité absolue. Mais il est contradictoire d'avoir en même temps la concurrence et la sécurité.

– Cependant, la sécurité de la place joue moins pour les établissements que pour les déposants. Que voulez-vous faire d'eux ?

– Il est évidemment fondamental que les épargnants aient confiance, et qu'ils ne soient en aucun cas lésés. C'est pourquoi il est urgent de réfléchir à un nouveau système de garantie des dépôts et des titres déposés chez tous les intermédiaires financiers. Mais je crois qu'il faut le faire sur la base de l'assurance. Le Crédit agricole a instauré un système qui assure toutes les caisses régionales. Quand la Caisse de l'Aude a fait faillite, notre système d'assurance interne a fait le nécessaire. Personne ne s'est plaint. Dans le système des banques commerciales AFB, *grosso modo*, tout le monde cotise comme si chacun faisait courir les mêmes risques au système. Ce qui n'est pas le cas.

– Pensez-vous, comme certains le préconisent, à une solution qui passe par le prélèvement d'une cotisation sur chaque compte bancaire ?

– Je n'irai pas jusque-là. Moi je souhaiterais qu'un assureur prenne la chose en charge et ajuste la prime d'assurance en fonction de la qualité des banques. Cet assureur pourrait dire alors à tel établissement : vous allez me payer une prime qui s'élève à tel pourcentage de vos dépôts parce que votre politique me fait peur. Une autre banque qui serait plus prudente ou mieux gérée paierait des primes plus faibles. Un banquier qui ferait de la fuite en avant verrait sa prime d'assurance augmenter automatiquement. Ce qui serait salutaire. Pour l'instant il ne se passe rien. On en a vu les conséquences avec les agents de change.

– Est ce que le plafond d'indemnisation actuel, fixé à 400 000 francs par déposant devrait être respecté ?

– Personnellement, je le trouve un peu élevé. 400 000 francs, c'est une somme dont ne disposent pas beaucoup de Français.

– Aux Etats-Unis, il est de 100 000 dollars.

– Un client qui a 100 000 dollars, c'est-à-dire 500 000 francs environ, peut se douter que quand un établissement lui propose une rémunération plus élevée que le marché, il court le risque de tout perdre. Le danger de contrepartie existe, et il doit être apparent. Il ne doit plus être anesthésié. C'est essentiel pour éviter la fuite en avant qui conduit aux grandes catastrophes.

– Mais, avec ce système d'assurance, les banques nationalisées, infaillibles par définition, ne paieraient rien. D'où une distorsion de concurrence.

– Parlons-en justement. C'est mon dernier point. On ne peut vouloir la concurrence et la fausser. C'est un point très délicat, car il y va de l'équilibre entre les entreprises publiques et les entreprises privées. L'Etat est parfois déchiré entre ses devoirs de propriétaire et ses devoirs de garant de règles équitables. Il se doit d'être pragmatique, mais aussi attentif. Un exemple, la recherche en fonds propres. L'Etat a apporté à la BNP 10 % de l'UAP. Ce sont de vrais fonds propres puisque la BNP possède bien 10 % du capital de l'UAP qui garantissent les déposants. J'espère simplement que l'Etat veillera à se faire rémunérer cette augmentation de capital comme doivent le faire la Société générale ou le Crédit agricole lorsqu'ils augmentent leur capital.

» Je crois cependant que dans cette quête les banques publiques peuvent aller trop loin : la BNP est en train de faire une société avec l'Etat dans laquelle elle apporte ses 10 % de l'UAP et où l'Etat rajoute 10 %. Puis la BNP ajoute 1 franc. Elle devient donc majoritaire dans cette société, ce qui lui donne le droit de consolider 20 % de l'UAP alors qu'elle n'en a que 10 %. Eh bien, ça, c'est une vraie distorsion de concurrence parce que, avec ces faux fonds propres, la BNP va pouvoir distribuer des milliards de crédits nouveaux sans se soucier de rémunérer le capital. »

Propos recueillis par YVES MAMOU et FRANÇOIS RENARD

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement de la 17e chambre du tribunal de grande instance de Paris du 11-07-90 entre M. Claude ALLÈGRE, partie civile et MM. Eric NEVEU et Haroun TAZIEFF, pour diffamation publique.

PAR CES MOTIFS ;

Le tribunal, statuant publiquement, contradictoirement par application des articles 411 et 415 du C.P.P. et en premier ressort, rejette l'exception de nullité des poursuites.

Déclare Eric Neveu et Haroun Tazieff coupables, en qualité respectivement d'auteur et complice, du délit de DIFFAMATION PUBLIQUE envers un fonctionnaire public à raison de la parution dans le journal *« PENTHOUSE »* de février 1990, d'un article intitulé « Haroun Tazieff. Les mondes scientifique et politique sont aussi médiocres l'un que l'autre. »

Condamne Eric Neveu à la peine de 10 000 F d'amende.

Et Haroun Tazieff à la peine de 10 000 F d'amende.

Les condamne solidairement à payer à Claude Allègre la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts et 5 000 F en vertu des dispositions de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Ordonne la publication du jugement dans trois journaux au choix de la partie civile et aux frais des prévenus, dans la limite de 15 000 francs par insertion.

Déclare les sociétés ÉDITIONS DES SAVANES et PRESSE OFFICE civilement responsables.

Les condamne aux dépens, par parts égales.

Pour extrait. Me Francis TERQUEM.

Avocat à la cour

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE GÉNÉRALISTE – 48 ans – ESCP-CFA chef d'exploitation, responsable centre de profit, manageur, organisé, dynamique, disponible.
PRÊT : à me lancer dans la création ou la reprise de PME-PMI fiables avec partenaire sérieux ou être le nº 2 du dirigeant (Section BCO/JV 1835).

F. 28 ans – *JURISTE* spécialisation en *propriété littéraire et artistique*, droit social des artistes, bilingue anglais, bonne connaissance espagnol.
RECHERCHE : poste de juriste ou d'assistante juridique dans entreprise, cabinet d'avocats spécialisé dans le domaine de la propriété littéraire et artistique, sté de production entreprise culturelle.
ETUDIERAIT : toute proposition – Paris - R.P. (Section BCO/HP 1836).

J.F. 36 ans – TRADUCTRICE INTERPRÈTE expérimentée en espagnol technique, ayant vécu 7 ans en Argentine, maîtrise LEA (espagnol, anglais), 10 ans expérience traduction et interprétariat dan différents secteurs dont l'armement, aéronautique, électronique, télécom, commerce import-export. Utilisation traitement de texte.
RECHERCHE : poste similaire base Paris - R.P. Accepte CDD (Section BCO/HP 1837).

SPÉCIALISTE OPÉRATIONNEL DU TOURISME – 44 ans, formation Bac + 2 + formation de conseiller généraliste du commerce, technicien du transport aérien, 15 ans expérience secteur aérien, tourisme, hôtellerie, fret, conseil en entreprise. Rompu à la négociation et à la vente, disponible.
RECHERCHE : opportunité dans une entreprise désirant créer ou développer son département formation (Section BCO/JCB 1838).

INGÉNIEUR F. 41 ans – Doctorat 3ᵉ cycle physique, 15 ans expérience informatique dont 10 (+) en SSCI (gestion, scientifique), spécialiste IBM 30XX avec connaissance TSO/IMS, paradox, DB2, SQL/AXIAL, MERISE/COBOL, PL 1, FORTRAN, autres...
ETUDIERAIT : toutes propositions (Paris, banlieue sud), disponible rapidement (Section BCO/JV 1839).

MARKETING MANAGER produits grande consommation, prof. confirmée, 8 ans expérience au niveau européen, en charge de la stratégie et du développement marché et produits, sachant associer études et activité sur le terrain. De formation et expérience internationales, MBA + ESCAE, anglais, italien.
RECHERCHE : poste à Paris ou métropole européenne (Section BCO/MH 1840).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

German Manager (f)

Ph. D., M.A., 20 years of experience in planning and implementing international conferences, seminars and training courses, partner institutions mainly Asian development banks and governement institutions, would like to take up management post in your company/institution in France.

Fluent in German, English and French. Basic knowledge of Spanish and Persian.

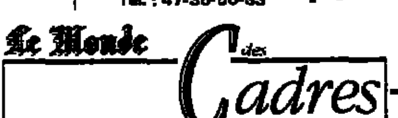
Plese write to *Le Monde Publicité*,
rue de Monttessuy,
75007 Paris, Number 7130

Diplômée, anglaise, bilingue, avec expérience en édition et enseignement, ch. emploi à Paris, c.v. et références sur demande. Boîte postale.

J.F. 24 a., juriste spécialisée : propriété, littéraire, artistique, industriel et droit communautaire, recherche emploi. Tél. : (16) 82-33-11-94

JURISTE 24 ans, maîtrise en droit privé. Expériences réussies dans un cabinet d'avocat et dans une grde banque à Paris. Micro-informatique. trilingue. recherche poste dans un service juridique ou dans une banque. Tél. : 46-34-67-61.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste motivant, aimerait investir son dynamisme et son professionnalisme dans poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. : 47-36-56-33





L'AGENDA

Cadeaux

EUGÉNIE BOISERIE
CADEAUX D'AUTREFOIS
Artisanat français fait main. Décoration. Encadrement. Tableaux. Gravures.
33, rue Vignon, Paris 9ᵉ
Tél. : 47-42-43-71

Cours

Professeur de piano de l'Académie nationale de musique de Lituanie, 1ᵉʳ prix du conservatoire Tchaïkovski de Moscou, lauréat du concours international d'orgue Franz-Liszt de Budapest, donne cours et leçons particulières de piano et d'orgue, niveau professionnel.
EDOUARD OGANESSIAN
Tél. : (1) 42-51-14-59

ATELIERS
ECRITURE ET CHORÉGRAPHIE POUR ADULTES, PARIS Vᵉ, UNE FOIS PAR MOIS
Tél. : 30-58-99-51

Conférence

Si l'art vous intéresse l'association PALETTE vous propose des conférences et des visites-conférences. Pour tous renseignements appelez le 42-71-52-87 ou le 46-54-28-88

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

Vends cause double emploi
GOLF GTI 16 S
Modèle 88, couleur gris anthracite, toit ouvrant, alarme Ecron. 73 000 km. 9 CV. Garant. 16 ms. VAG. Parfait état.
Tél. : 43-76-31-00
M. Régis DELUMEAU

Vend R 19 TXE 5 P. avril 89, 30 000 km, rouge, jantes alu. Prix : 68 000 F
Tél. : 60-02-94-44

Vacances – Tourisme – Loisirs

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme franc-comtoise du XVIIᵉ, conft, rénovée, en chbres deux personnes av. s. de bns, w.-c. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi, table d'hôtes, cuis. mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 300 F à 2 750 F pers./semaine.
Renseignements et réservations (16) 81-38-12-61
LE CRÊT L'AGNEAU
La Longeville
25650 MONBENOIT

SKI DE FOND JURA
3 h Paris TGV pr. Métabief, pleine zone nordique.
Locat. stud. pr 2, 4 et 6 pers. Tt cft. Activités sur place. Salle remise en forme, sauna, ski de fond, ski à roulettes, tir à l'arc et carabine. Loc. matériel s/pl. Réservations.
Tél. (16) 81-49-00-72

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéo disc. en v.o. en Europe (Pal NTSC). Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement. Ouvert 7 jours sur 7.
25, bd de la Somme. 750017.
Mº Porte-de-Champerret.
Tél. : 42-67-76-17 ou 42-67-76-27

A VENDRE URGENT cause double emploi
LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf, 3 000 F
Laisser message sur répondeur.
46-24-05-81

ASSOCIATIONS

Appel

FESTIVAL DE POÉSIE PAR MINITEL 3615 C.L.P.

Rose-Croix d'Or. Mardi 20-11-90. Construire sa liberté. 20 h 30 AQUARIUS – 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Paris 4ᵉ Entrée libre et gratuite.

Convocation

A.G. de l'école de voile de Fouras le 8-12-90 à 21 h au Centre port nord Fouras 17450.

Session et stage

GROUPE YOGA
Créativité, conscience corporelle, expérience créative. S'ouvrir au monde intérieur, ce samedi 17 à 14 h 30. Paris centre, CERCLE AMANDA 19, rue d'Arcole 75004 Paris.
Tél. : 43-54-00-83 ou 47-41-59-28.

- Prix de la ligne 47 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Association paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde – L'IMMOBILIER

appartements ventes

3ᵉ arrdt

Mº ARTS-ET-MÉTIERS
Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.b.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

4ᵉ arrdt

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux. Appt env. 100 m², entr., living + 2 chambres, 2 s.d.b., park.
46-22-03-80
43-59-69-04 p. 22

5ᵉ arrdt

RARE
Près Maubert, nf, jamais habité. Ancien imm. XVIIᵉ réhabilité. Appt ht de gamme env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

8ᵉ arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche) idéal prof. lib., 210 m² env. Bcp de charme. Entr., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

ST-AUGUSTIN
MALESHERBES
240 m² + STUDIO
IMPECC. PPTAIRE
s/place samedi de 14 h à 17 h
17, RUE DU GAL-FOY
Tél. : 43-87-01-81

14ᵉ arrdt

PRIX INTÉRESSANT
PARC MONTSOURIS
Mº CITÉ-UNIVERSITAIRE
Imm. récent tt cft, 5ᵉ ét., séj., 1 chbre, cuis., bains
22, rue d'Arcueil
samedi dimanche 14 h à 17 h

15ᵉ arrdt

Mº VOLONTAIRES
Bon imm. calme, 6ᵉ ét., asc., 2 P., entrée, cuis., bains, chf. cent.
63, rue Blomet
samedi dimanche 15 h-18 h

16ᵉ arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº RANELAGH
Imm. récent tt cft, park., living, 2 chbres, bains, 87 m² s/jard.
76, rue Assomption
samedi dimanche 14 h-17 h

17ᵉ arrdt

UNE AFFAIRE
Prox. Pte Maillot, 133 m² env., living dble + 2 chbres, chbre de sce avec asc.
4 500 000 F
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

19ᵉ arrdt

PROX. B.-CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence grand standing, construction récente, studios, 2/3/4/ P., park. Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place tous les jours (dimanche inclus) 10 h 30 - 13 h et 14 h 30 - 10 h
20, bd de La Villette
Tél. : 42-41-20-21

20ᵉ arrdt

Particulier vend dans imm. pierre de taille, appart. F-3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport. Tous commerces.
Prix : 1 100 000 francs.
Tél. : 43-60-62-44 apr. 19 h.
Agences s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

Gare d'Asnières
2 P. 50 m², état neuf. Confort, nbreux placards, 5ᵉ étage, ensoleillé, asc. Vue dégagée, terrasse, 3 min. gare Asnières, 8 mn Paris.
1 100 000 F
Tél. : 47-69-96-25
10 h - 14 h le soir ap. 19 h

Province

Vends STUDIO ARCS 1800 Côté Sud, résidence Pierra Menta, appt nº 408
Bureau des Arcs
(16) 79-41-56-55

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8ᵉ
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

LA TRIBUNE
DE L'IMMOBILIER
80, r. de Sèvres, PARIS-7ᵉ, rech. pour sa clientèle studio et beaux appts 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 15ᵉ, 14ᵉ, 16ᵉ. Présentation et décision rapides.
45-66-91-91.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Locat. saisonnière jusqu'en juillet 91. Collaboratrice du journal recherche Paris centre 3 P. 5 000 F max.
42-71-31-37 le soir ou répondeur.

Collaborateur permanent journal rech. 2/3 P. Paris, proche banlieue Ouest, revenus annuels 180 KF, aval possible
Tél. : (H.B.) 45-63-31-70
Mᵐᵉ CHENU

maisons individuelles

ENVIRONS DE RENNES
Agréable mais. 5 ch. Cuis. équipée. Dble séjour. Ss-sol total. Gar. 2 voit. Jardin. Dans village bien équipé. URGENT. (16) 96-78-41-33 ou (16) 96-33-08-52.

SAINT-CLOUD
VAL-D'OR. MAISON familiale 4/5 ch. Cave. Gar. Petit jard. URGENT. 5 300 000 F. 40-71-90-25.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Maison ancienne rénovée. 300 m² terr., 150 m² habit. 3 chambres, 2 bains. Vue panoramique. garage. 3 500 000 F. 39-76-57-07.

Les Clayes-sous-Bois
Maison neuve 5 min. SNCF. 427 m² terr. 111 m² plain-pied + 37 m² combles aménageables, 3 ch., garage. 1 550 000 F. Frais réduits. Agence, 39-76-57-07.

ENVIRONS DE RENNES
Agréable maison avec cuis. éq., 5 ch., dble séj., chem. Ss-sol total, gde terrasse, jardin 700 m². Dans village tout équipé (collèges, médecins, etc.) URGENT.
(16) 96-78-41-33 (18 h-20 h).

L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P
cuis. équipée, véranda, gar., beau jardin clos, 1 300 000 à débattre. 45-66-43-43

hôtels particuliers

17ᵉ PÉREIRE (proche)
H. part. R + 3, petit jardin, terrasse, possibilité prof. libérale, surf. env. 350 m². 3 récept. + 8/9 chbres. 20 M.
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

ENGHIEN
HOTEL PARTICULIER
De style près lac et jdin des Thermes Gdes réceptions + terrasses, 3 belles chbres. 3 bains, 250 m² + 200 m² jardin, état neuf
Tél. : 42-25-20-53

villas

MARNE-LA-COQUETTE
Sur terrain 550 m², part. vd villa caractère 140 m² hab., 3 chbres, salon 45 m². Plein sud, vue imprenable sur lac et stade, gge 3 voitures, jardin fleuri, arboré, clos. Dépend. et combles à aménager. Prix : 3 000 000 F
Tél. : 43-80-09-39 (HB)

propriétés

RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE
PROPRIÉTÉS, DOMAINES
CHATEAUX
EXPERTISES GRATUITES, DISCRÉTION ASSURÉE
Demander personnellement
EMILE GARCIN
Tél. : (16) 90-92-01-58
FAX (16) 90-92-39-57
TELEX 432 462 F

50' de Paris direct aut. sud, sortie Dordives
ANCIEN PRESBYTÈRE
fin du XVIIᵉ, excellent état, habitable de suite, tout confort, élégant perron, vestibule, gde sal. de séjour, poutres, cheminée, cuisine installée moderne, deux sal. de bains, w.-c., 3 chbres, cave, gdes dépendances de 1850. 160 m². Terrain 2 300 m², clos de murs et haies, très belle allure
PRIX 972 000 F
Tél. : (16) 38-96-65-96

bureaux

Ventes

DOMICILIATIONS
Bureaux, fax, ts services
A.F.I. PARIS 48-74-69-41

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services - 43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1ᵉʳ RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : *bureaux équipés* et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, Fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie et services personnalisés.
ETOILE 16ᵉ, 47-23-61-61
GRENELLE 15ᵉ, 47-23-61-58
ST-LAZARE 8ᵉ, 42-93-50-54
LAFAYETTE 9ᵉ, 47-23-61-61
BOULOGNE 92, 46-20-22-25
VERSAILLES 78, 30-21-49-49
+ 25 Centres en France
Prix compét., délais rapides
Depuis 1978 à votre service.
Infos Minitel 3616 ASPAC.

locaux commerciaux

Locations

VITRY, conviendrait à profession libérale. Boutique + bur. + cave 50 m², refait neuf, loyer 1 500 F, cession 180 000 F à débattre.
Tél. : 43-31-76-13 à partir de 18 heures

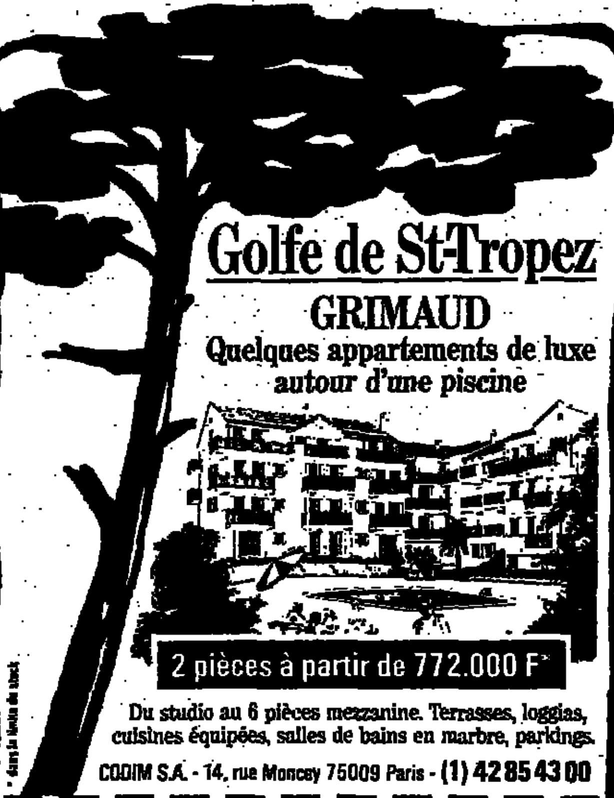
A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES
faisant angle 200 m²
Av. Parmentier, Paris 11ᵉ
Tél. : 47-36-56-33
à partir de 19 h 30

boutiques

Ventes

MOTTE-PICQUET
Murs de boutique occupés. Excellent placement.
420 000 F. 45-67-95-17.

AGENDA IMMOBILIER

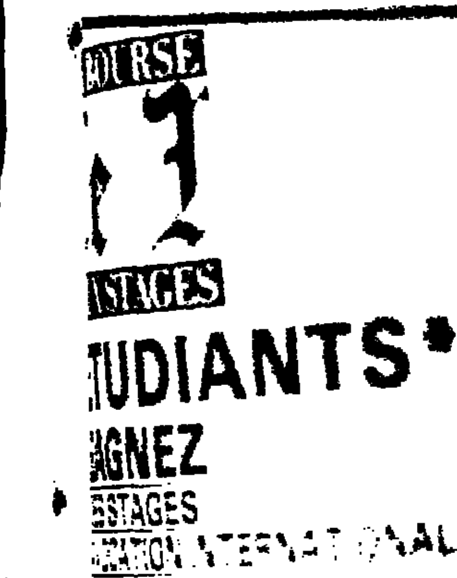


En devenant propriétaire d'un appartement neuf à SAINT-BARTHELEMY, SAINT-MARTIN, ou tout simplement aux ANTILLES loué en résidence principale, défiscalisez 25% de votre investissement sur 5 ans directement sur IRPP.

Renseignements
ICI & LA 4, rue Mariotte 75017 PARIS.
Tél. : 45 22 80 95 Fax : 45 22 80 98

Le Monde
IMMOBILIER

Chaque semaine dans *le Monde* radio télévision une sélection de programmes immobiliers en résidence principale et de loisir en vente ou en location.
Renseignements : 45-55-91-82 poste 41 38



ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

La visite de M. Baker à Bruxelles

La Commission veut une discussion « franche » avec Washington sur les subventions agricoles

BRUXELLES
(Communautés européennes.)
de notre correspondant

Sans ignorer, bien au contraire, l'importance des désaccords avec les Etats-Unis et le « groupe de Cairns » (les grands pays exportateurs de produits agricoles), les ministres du commerce extérieur des Douze, réunis à Bruxelles jeudi 15 novembre, ont exprimé le souhait que l'Uruguay round, qui doit s'ouvrir le 3 décembre, ne soit pas reporté. Selon, M. Renato Ruggiero, ministre italien du commerce extérieur, ils croient encore qu'il est possible de *« parvenir à un résultat satisfaisant »* et ils *« font confiance à la Commission »*, notamment pour les entretiens entre celle-ci et M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, vendredi à Bruxelles.

M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission, dont le libéralisme à tous crins semble proche des principes proclamés outre-Atlantique, a promis que cette discussion de vendredi serait *« franche »*. Il n'est pas sûr, toutefois, qu'il existe une harmonie de vues totale entre lui et tous les ministres. Un décalage apparaît dans certains propos quant au caractère non négociable des dernières propositions de la CEE en matière agricole

Selon M. Jean-Marie Rausch, ministre français du commerce extérieur, *« la plupart des ministres »* ont dit lors du déjeuner qui les a réunis jeudi, que ces propositions n'étaient pas révisables *« dans l'immédiat »*. Des déclarations de M. Ruggiero donnent au contraire à penser qu'un ultime marchandage est envisagé. M. Rausch a indiqué à la presse qu'il avait demandé à M. Andriessen de *« ne pas mettre en jeu le sort de dix millions d'agriculteurs européens pour deux millions d'agriculteurs américains »*.

Le ministre français a aussi rencontré jeudi à Bruxelles Mme Carla Hills, la négociatrice américaine en matière de commerce, qui accompagnait M. Baker. Il lui a dit que la France ne voyait pas quelles pouvaient bien être, dans la négociation actuelle, *« les contreparties à ce qui se traduira inévitablement par des pertes de marché dans le domaine agricole »*. L'Américaine s'est retranchée derrière les exigences du *« groupe de Cairns »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

CONJONCTURE

Marquant un ralentissement par rapport au premier semestre

Le salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,9 % au troisième trimestre

Le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,9 % au troisième trimestre, selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, publiés le 15 novembre par le ministère du travail. Depuis octobre 1989, la progression est de 5 %, et, dans l'hypothèse d'une hausse des prix évaluée à 3,8 %, le pouvoir d'achat aurait donc progressé de 1,2 %.

Cette hausse est toutefois plus raisonnable que celle qui avait été constatée au premier semestre et qui faisait craindre, souligne le ministère, que *« la modération salariale observée depuis plusieurs années ne touche à sa fin »*. Au cours des six premiers mois de 1990, le taux de salaire horaire avait connu une augmentation de 2,9 %, contre + 2,2 % pendant la même période de 1989. Le pouvoir d'achat avait gagné 2 % entre juillet 1989 et juillet 1990. Le dérapage des salaires, qui paraît aujourd'hui se ralentir, était dû, pour l'essentiel, à une accélération de 7,5 %, de juillet 1989 à juillet 1990, enregistrée dans les travaux publics à la suite de l'application d'un accord salarial. Il pourrait réapparaître dans les prochains mois avec la mise en place progressive de la convention, qui porte également sur les bas salaires dans le bâtiment.

L'augmentation générale du taux de salaire horaire pourrait alors être de 5,5 % ou 6 % en glissement en 1991 et entraîner à son tour une croissance du SMIC. De plus, un mécanisme identique pourrait être déclenché au fur et à mesure de la négociation de nouveaux accords de branche, conformément au programme de revalorisation des bas salaires entrepris à la demande du gouvernement. Si cette hypothèse se confirmait, la menace d'un retour de l'inflation se préciserait.

A. Le.

EN BREF

□ **Effectifs salariés : + 0,4 % au troisième trimestre.** – Le marché du travail n'a pas été perturbé par la crise du Golfe. Selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre, publiés le 15 novembre par le ministère du travail, les effectifs salariés ont augmenté de 0,4 % au troisième trimestre. Au total, 57 000 emplois supplémentaires ont été créés dans les secteurs marchands non agricoles. Ce qui porte la progression à 190 000 depuis le début de l'année et à 300 000 en douze mois (+ 2,1 %).

□ **Caterpillar-France : 1 500 salariés en chômage technique.** – La direction de Caterpillar-France a annoncé, jeudi 15 novembre, la mise en chômage technique, durant une semaine fin novembre, de 1 500 des 2 100 salariés de son usine de Grenoble (Isère). La direction du constructeur d'engins de travaux publics a précisé que cette décision correspond au *« contrecoup de la baisse actuelle du marché des travaux publics au niveau mondial. »*

MARCHÉS FINANCIERS

Pour tenir compte des changements intervenus dans le secteur

Un nouveau statut pour les agents généraux d'assurances

Les sociétés d'assurances et leurs agents généraux, représentés par leurs fédérations respectives – l'AFFSA, présidée par M. Jacques Lallement et la FNSAGA, présidée par M. Daniel Orluc, – ont enterré la hache de guerre en signant, le 13 novembre, un projet d'accord qui redéfinit les modalités de leur collaboration.

Le torchon brûlait entre eux depuis un certain temps en raison de la mutation profonde de l'assurance française ces dernières années. Les agents généraux sont des travailleurs indépendants, mandatés par une ou plusieurs sociétés d'assurances, auxquelles les lie un accord exclusif appelé « traité des nominations ». En 1989, ces agents ont encaissé 140 milliards de francs de primes, sur un total réalisé par l'assurance française de 390 milliards de francs. Ils employaient 20 483 personnes et ont prélevé 13,5 milliards de francs de commissions.

Ces dix dernières années, des changements importants sont intervenus dans le mode de distribution de l'assurance, avec la progression irrésistible des mutuelles sans intermédiaires, qui couvrent désormais 60 % des risques automobiles, l'irruption de nouvelles technologies qui transforment les placements et le traitement des contrats, les fusions entre compagnies (quatre en une chez AXA) et, en dernier lieu, la concurrence des banques. En conséquence, la situation des agents généraux est devenue plus précaire, au point que leur nombre diminue sensiblement (20 500 contre 26 000 en 1980).

Parallèlement, les sociétés d'assurances, soumises à une compétition grandissante, exigent de leurs agents de meilleures performances et entendent les rémunérer à la rentabilité plus qu'au volume de primes, tandis que les assurés se montrent plus attentifs au coût et à la qualité du service. Il devenait donc urgent de réadapter et de moderniser les statuts des agents généraux, vieux de quarante ans, en même temps que leurs relations avec les sociétés.

Après un an de tentatives infructueuses, marquées par plusieurs conflits, notamment au GAN et à l'UAP, la FNSAGA élaborait, en 1987, un *« plan stratégique de la profession »*. Elle se joignait à la FFSA, en juin 1989, pour demander à trois experts, MM. Armand Braun, René Dessal et Denis Kessler (qui présidera l'AFFSA en janvier) un rapport sur l'état et les évolutions souhaitables des relations agents généraux-sociétés d'assurances. Au vu des conclusions du rapport, remis en septembre suivant, les deux fédérations négociaient durement, pendant près de un an, pour aboutir au projet d'accord en question, avec trois idées-forces : plus de souplesse, plus de vérité économique, plus de concertation.

Une série d'innovations en a découlé. Tout d'abord, les mandats des agents généraux ne sont plus à durée indéterminée, donc immuables, mais révisables et réexaminés tous les cinq ans, ce qui constitue une petite révolution dans la profession. La révision doit être envisagée, notamment lorsque le mandat n'est plus adapté à l'environnement juridique et social de l'agent, ce qui vise, en fait, ses performances : si une modification importante et équitable est refusée par l'agent, la société peut mettre un terme à son mandat, moyennant une indemnité compensatrice majorée de un tiers. La rémunération de l'agent pourra être formée non plus seulement par les commissions sur le volume des primes émises, mais aussi par un intéressement aux bénéfices qui tiendra compte de la fréquence des sinistres, donc de la qualité des risques couverts. Cette disposition tend à éviter la multiplication des contrats hasardeux par les agents pour gonfler exagérément leurs commissions. L'indemnité compensatrice versée à l'agent, lorsque ce dernier cesse son activité et cède son portefeuille de contrats – qui représente actuellement 1,4 fois les primes annuelles encaissées, – sera calculée en tenant compte de la valeur économique de l'agence et non plus seulement de celle des commissions.

L'agent général pourra, sous certaines conditions, déroger au principe d'exclusivité qui est, par ailleurs, réaffirmé. De son côté, la société d'assurances peut déroger au principe de territorialité et, après concertation préalable, faire appel à de nouveaux réseaux pour la distribution de produits d'assurances dans la circonscription de l'agent, par les banques notamment, moyennant contrepartie. Le régime de retraite des agents par répartition sera amélioré par augmentation des cotisations des deux partenaires et se verra adjoindre un système de capitalisation. Enfin, la concertation entre sociétés d'assurances et agents généraux sera renforcée, et un plan de formation permanente devra être défini et suivi dans chaque société.

M. Orluc s'est réjoui du climat des négociations, et M. Lallement a parlé d'une *« vraie réforme »*, qui succède à un long et douloureux blocage et donne une dimension économique à un statut par trop juridique, gage d'avenir, même de survie, pour les agents généraux, et de modernisation pour les sociétés. Les dispositions de ce projet seront proposées aux pouvoirs publics pour ratification – lorsqu'il s'agit de textes réglementaires et législatifs – et aux fédérations, en ce qui concerne les textes contractuels, des accords particuliers entre les sociétés et leurs agents généraux devant être conclus par la suite.

FRANÇOIS RENARD

NEW-YORK, 15 novembre ↓

Ventes bénéficiaires

Après une journée de hausse, Wall Street a repris jeudi les chemins de la baisse. Mais l'orientation prise n'a pas été tout de suite très précise. Une bonne partie de la journée, le marché devait en effet évoluer de façon assez irrégulière jusqu'à ce que, dans la dernière ligne droite, sur la reprise de ventes bénéficiaires, il se voit contraint de reculer sensiblement. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 545,05, soit à 14,60 points (– 0,57 %) au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 1 966 valeurs traitées, 895 ont baissé, 592 seulement ont monté et 479 n'ont pas varié. Une fois encore la remontée, passagère certes, mais inquiétante quand même, des cours du pétrole brut a déclenché chez les opérateurs un réflexe de prudence.

VALEURS	Cours du 14 novembre	Cours du 15 novembre
Alcoa	52 5/8	53 1/4
ATT	33 5/8	33 1/8
Boeing	47	46 5/8
Chase Manhattan Bank	11	10 3/4
Du Pont de Nemours	35 1/8	34 7/8
Eastman Kodak	42	41 1/2
Exxon	50 1/4	49 7/8
Ford	29 3/8	28 1/4
General Electric	55 1/8	55
General Motors	39 7/8	39 1/4
Goodyear	15 1/4	15 1/2
IBM	113 3/8	112 1/2
ITT	48	48
Mobil Oil	57 1/2	57 3/8
Pfizer	78 3/4	78
Schlumberger	56 1/8	55
Texaco	57 3/8	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	101 1/2	101
Union Carbide	15 7/8	16
USX	32 1/8	32
Westinghouse	27 3/8	27 1/8
Xerox Corp.	34 3/8	34

LONDRES, 15 novembre ↑

Légère progression

Les cours des valeurs ont terminé en hausse jeudi au Stock Exchange, malgré la faiblesse de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 14 points à 2 060 points, soit un gain de 0,68 % par rapport à la veille. Le marché est resté calme avec un volume de transactions de 431,5 millions de titres contre 345,2 millions d'actions la veille. Des facteurs techniques et des spéculations sur une victoire de Mme Thatcher aux élections pour la présidence du Parti conservateur ont soutenu la tendance.

Le repli des cours du pétrole en raison de la baisse de la tension dans le Golfe a contribué à la hausse mais a pesé sur les titres de l'énergie. De nombreux secteurs ont gagné du terrain, notamment les bancaires, les titres de la distribution, dans le sillage de Burton, et les assurances, stimulées par la décision de Royal Insurance d'augmenter ses primes immobilières.

PARIS, 16 novembre ↓

Toujours l'indécision

Pour la troisième journée consécutive, la Bourse de Paris a beaucoup hésité vendredi sur l'attitude à prendre. Après avoir commencé par reculer un peu à l'ouverture (– 0,55 %), elle s'est montrée beaucoup plus résistante (– 0,14 %), pour de nouveau se laisser lentement glisser vers la baisse. Dans l'après-midi, l'indice CAC 40 déambulait à 0,5 % environ en dessous de son niveau précédent.

En avant ou en arrière, le marché ne sait vraiment pas quelle attitude adopter. Non pas que la situation économique lui procure des soucis. Mais nombre d'investisseurs préfèrent, avant de prendre des initiatives, voir lever l'hypothèque politique. La Bourse n'est pas rocardienne, mais, en matière gouvernementale, elle a une sainte horreur du vide. Le premier ministre butera-t-il sur la CSG ou bien au contraire sortira-t-il renforcé de cette première grande épreuve ? Nul sous les lambris n'est prêt à prendre le pari. La prudence paraît d'autant plus la meilleure conseillère que la fin du mois boursier approche. L'événement de la journée a été la très vive remontée du cours du droit Eurotunnel.

Les boursiers ont également appris qu'Elf-Aquitaine avait décidé de diviser son action par deux, ce à compter du 23 novembre prochain, afin, indique la compagnie pétrolière, « de permettre aux épargnants d'acquérir plus facilement le titre ». Un ancien n'a pu s'empêcher de rappeler que, de mémoire, il n'avait pas connu d'entreprises dont l'action n'ait pas « laissé des plumes en Bourse après une telle opération chirurgicale ».

TOKYO, 16 novembre ↓

Nouvelle baisse

Deuxième journée de baisse à Tokyo. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi la journée durant mais en se ralentissant. En repli de 2,4 % à la mi-journée, l'indice Nikkei réduisait l'écart à 1,34 % pour s'établir en clôture à 23 171,63 (– 315,84 points).

Les veilles de week-end sont souvent peu propices pour la Bourse de Tokyo. En l'absence de véritables facteurs de soutien, le marché s'est mis en roue libre ou presque, si l'on excepte une légère reprise dans l'après-midi des achats liés aux indices. « Le déséquilibre entre l'offre et la demande est un gros problème depuis quelque temps », faisait remarquer un professionnel.

Le bilan général de la séance a été assez éloquent. Au total, l'on a compté 789 valeurs en baisse, 193 seulement en hausse et 115 qui se sont bornées à reproduire leur cours précédent.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Akai	550	549
Bridgestone	1 060	1 060
Canon	1 280	1 270
Fuji Bank	2 100	2 000
Honda Motors	1 360	1 320
Matsushita Electric	1 600	1 570
Mitsubishi Heavy	870	862
Sony Corp.	5 900	5 780
Toyota Motors	1 780	1 750

FAITS ET RÉSULTATS

□ *Burton : chute de 39 % du bénéfice, démission du PDG.* – Le bénéfice de Burton Group, la chaîne britannique de magasins de confection, a chuté de 39 % au cours de l'exercice qui s'est terminé en septembre, passant de 216,8 millions de livres à 133,1 millions (1,3 milliard de francs environ), pour un chiffre d'affaires en baisse de 0,9 % : 1,8 milliard de livres contre 1,82 milliard. Cette chute est bien supérieure à ce que craignait la City. Le PDG, Sir Ralph Halpern, l'un des hommes d'affaires les plus hauts en couleur du pays, a démissionné, remplacé à son poste de président par Sir John Hoskyns, fondateur du groupe de services informatiques Hoskyns Group et chef du *brain trust* de Mme Margaret Thatcher de 1979 à 1982. M. Laurence Cooklin, qui était l'adjoint de Sir Ralph, devient directeur général.

□ **Contrat britannique pour CGEA.** – CGEA UK, filiale britannique de la branche propreté (Onyx) de la Générale des eaux a obtenu un contrat de cinq ans pour la collecte des déchets de la ville d'Elmbridge (107 000 habitants), dans la banlieue de Londres. Le contrat est évalué à 1,05 million de livres (environ 10 millions de francs) par an. Avec ce contrat, CGEA-Onyx dessert en Grande-Bretagne dix-neuf villes, soit au total plus de 2,5 millions d'habitants, avec un chiffre d'affaires en année pleine de plus de 140 millions de francs dans la collecte des déchets, auquel s'ajoute une participation dans Wistech (*le Monde* du 20 octobre).

□ **General Electric reprend les lampes de Thorn-EMI.** – Le britannique Thorn-EMI, qui n'avait pas réussi il y a quelques mois à vendre sa division éclairage à l'américain GTE, a annoncé mercredi 14 novembre qu'il allait unir son activité « ampoules et néons » à celle d'un autre grand américain du secteur, General Electric. Les deux groupes vont former une *joint venture* en Europe dans cette activité, détenue à 51 % par l'américain, les 49 % restants étant cédés au bout de trois ans. Le prix de vente est de 138 millions de dollars (690 millions de francs). Thorn-EMI conservera les luminaires. Le groupe a d'autre part annoncé une baisse de 11 % de son bénéfice imposable lors des six mois terminés en septembre, à 96,2 millions de livres.

□ **Michael Milken, le roi des *junk bonds*, demande l'indulgence du juge.** – « *Je suis venu à Wall Street dans le but d'améliorer la société, pas pour faire fortune* » : cette phrase surprenante a été écrite par l'ex-roi des *junk bonds* à Wall Street, M. Michael Milken, dans une lettre adressée au juge pour réclamer son indulgence, quelques jours avant qu'il ne prononce sa sentence. Dans cette lettre dactylographiée de onze pages, datée du 5 novembre mais publiée mercredi 14 novembre par la presse new-yorkaise, le célèbre créateur des obligations de pacotille ne demande pas explicitement au juge Kimba Wood de lui épargner la prison. « *Je n'ai jamais demandé de traitement de faveur.* » Il aimerait en revanche qu'on le « *laisse retourner à une vie anonyme si c'est humainement possible, pour moi-même et ma famille* ».

□ **Tuffier et Associés : reprise des cotations le 19 novembre.** – La cotation des actions de Tuffier et Associés, suspendue pendant quatre mois en raison de la faillite de la société de Bourse Tuffier Ravier Py, reprendra le 19 novembre sur le second marché à la demande de son nouveau propriétaire, la Cogespar. La firme s'est engagée à acquérir au prix unitaire de 10 francs les actions Tuffier et Associés et au prix de 8 francs les certificats d'investissement qui seront présentés à la vente. Cette offre est valable jusqu'au 7 décembre. La Cogespar a indiqué que, bien que l'arrêté des comptes du premier semestre ne soit pas terminé, Tuffier et Associés présente une situation négative d'environ 20 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	390	390	IDIA	341	330 90
Asystel	105	....	Idianova	131 50	....
B.A.C.	160	153 60 o	I.M.S.	925	925
B.I.C.M.	840	859	IN2	335	321 60 o
Boiron (Ly)	415	426	I.P.B.M.	119 80	119 80
Boisset (Lyon)	200	....	Loca Investis.	300	....
Câbles de Lyon	3010	3035	Locamic	80	79
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	918	903	Marie Comm.	114 30	115
Calberson	288	288	Molex	180	96
Cardif	435	430	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	179	176	Presbourg	90	87 30
C.F.P.I.	260 10	270 60	Publ.Filipacchi	265	265
Ciments d'Origny	386	....	Razel	670	670
C.N.I.M.	800	780	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	318	318
Codetour	284	....	St-H. Matignon	194	195
Comareg	280	280 80	Select Invest (Ly)	93	90
Conforama	850	854	Serbo	424	430
Creeks	288	280	S.M.T. Goupil	178	180
Dauphin	410	400	Sopra	166 50	171 50
Delmas	575	570	Supra	99	....
Demachy Worms Cie	541	541	Thermador H. (Ly)	242	240
Desquenne et Giral	246	250	Unilog	171	166
Devanlay	815	815	Union Fin. de Fr.	340	330
Deville	412	405	Viel et Cie	100	....
Dolisos	170	165	Y. St-Laurent Groupe	850	850
Editions Belfond	220	220			
Europ. Propulsion	380 10	380 50			
Finacor	125	125			
Frankoparis	164 50	165			
GFF (group.fon.f.)	353	351			
Grand Livre	430	419			
Gravograph	180	179 50			
Guintoli	835	840			
I.C.C.	229 50	225			

Marché des options négociables le 15 nov. 1990

Nombre de contrats : 19 042

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	380	–	33	–	–
CGE	520	35	–	8,50	21
Elf-Aquitaine	680	4,80	18,50	67	–
Eurotunnel SA-PLC	36	1,30	2,60	5	6,30
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	525	29	–	16	–
Lafarge-Coppée	360	4	14	41	–
Michelin	60	8,50	10,90	–	5
Midi	960	10	–	–	–
Paribas	480	22	40,50	18	33
Pernod-Ricard	880	–	–	11	–
Peugeot SA	520	18,50	42	32	–
Rhône-Poulenc CI	260	–	–	23,85	–
Saint-Gobain	360	15	33	15,01	–
Source Perrier	1 200	–	120	45	60
Société générale	400	12	–	–	–
Suez Financière	300	15,50	27	9,50	17
Thomson-CSF	100	5,50	11	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 nov. 1990
Nombre de contrats : 33 893

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,14	98,08	98
Précédent	98,22	98,18	98,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,57	1,46	0,44	1,37

INDICES

CHANGES

Dollar : 4,9935 F ↑

Le dollar se redressait légèrement vendredi 16 novembre, s'échangeant à Paris à 4,9935 francs contre 4,9765 francs jeudi au fixing. Le franc restait faible face au mark, à 3,3790 francs contre 3,3739 francs jeudi, tandis que la livre regagnait un peu de terrain, à 9,78 francs contre 9,7590 francs.

FRANCFORT	15 nov.	16 nov.
Dollar (en DM)	1,4753	1,4790

TOKYO	15 nov.	16 nov.
Dollar (en yens)	129,30	129,73

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 novembre) ... 9 1/2 - 5/16 %
New-York (15 novembre) ... 8 - 8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	14 nov.	15 nov.
Valeurs françaises	74,50	74,40
Valeurs étrangères	77,20	77,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	424,02	421,98
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 599,13	1 598,02

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 nov.	15 nov.
Industrielles	2 557,18	2 545,05

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 nov.	15 nov.
Industrielles	1 583,20	1 599,60
Mines d'or	161,70	156,10
Fonds d'État	80	80,19

TOKYO

	15 nov.	16 nov.
Nikkei Dow Jones	23 487,48	23 171,63
Indice général	1 745,87	1 720,12

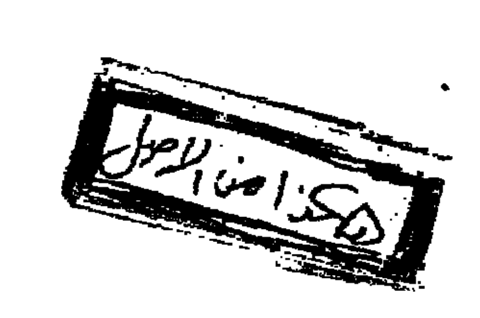
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	4,9940	4,9960	+ 75	+ 85	+ 158	+ 178	+ 530	+ 590
$ can.	4,2849	4,2903	– 104	– 78	– 183	– 134	– 365	– 266
Yen (100)	3,8430	3,8475	+ 46	+ 62	+ 101	+ 134	+ 306	+ 380
DM	3,3761	3,3791	+ 38	+ 46	+ 47	+ 75	+ 147	+ 204
Florin	2,9931	2,9956	+ 25	+ 40	+ 52	+ 76	+ 145	+ 198
FB (100)	16,3523	16,3696	+ 85	+ 198	+ 222	+ 395	+ 527	+ 935
FS	3,9840	3,9888	+ 38	+ 55	+ 75	+ 104	+ 272	+ 346
L (1 000)	4,4749	4,4807	– 113	– 86	– 186	– 145	– 331	– 258
£	9,7807	9,7897	– 353	– 309	– 672	– 599	– 1410	– 1245

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	7 7/8	8
Yen	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
Florin	8 5/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16	8 3/4	8 7/8	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	8 1/4	8 1/2	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16	9 3/8	9 5/8
F.S.	8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	11 3/8	11 7/8
£	13 7/8	14 1/8	14 1/16	14 3/16	13 15/16	14 1/16	13 3/16	13 5/16
Franç.	9 7/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3823	3830	3821	-0 05
950	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
984	Cr.Lyon. T.P	971	....	....	....
1452	Renault T.P.	1220	1221	1205	-1 23
1480	Rhone Poul. T.P.	1485	....	....	....
1101	Saint Gobain T.P.	1104	1100	1100	-0 36
950	Thomson T.P	880	876	876	-0 45
760	ACCOR	726	723	712	-1 93
675	Air Liquide	843	838	838	-0 78
1600	Als.Superm.	1551	1551	1564	+0 84
345	A.L.S.P.I.	355	355	358	+0 85
1820	Arjom. Prioux	1580	1535	1516	-4 05
845	AGF Sté Centrale	828	830	840	+1 45
830	Aux. Entrepr.	973	970	991	+1 85
260	Avenir H. Média	272	270	276	+1 47
210	Axa Midi Ass.	215	213	213	-0 93
230	Bail.	215	210	220	+2 33
164	Bail-Equipem.	137	137	128	-6 57
770	Bail Investiss.	805	820	802	-0 37
440	Bancaire	450 20	451	453	+0 62
600	Bazar H.-V.	645	....	....	....
735	Beghin-Say	888	885	889	+0 15
1120	Berger (M)	1250	1230	1230	-1 60
510	Bic	490	493	493	+0 61
850	B.I.P.	811	....	....	....
350	BIS	283	280	284	+0 35
255	B.N.P (CI)	225 50	224	224 20	-0 58
790	Bolloré Tech.	797	810	790	-0 88
2300	Bongrain	2391	2385	2386	-0 21
655	Bon-Marché	722	725	729	+0 97
440	Bouygues	375 10	372	373	-0 56
103	BP France	90	92	90 50	+0 56
760	B.S.N.	730	727	733	+0 41
840	Canal Plus	888	885	890	+0 23
370	Cap Gem.S.	351	349 80	348 90	-0 60
3540	Carrefour	3360	3340	3338	-0 65
130	Casino	130 20	129	132	+1 38
100	Casino ADP	96 50	96 50	96 40	-0 10
920	Castorama D.L.	885	886	875	-1 13
151	C.C.F.	154 10	153	153	-0 71
60	CCMC Ly.	56 40	....	....	....
340	C.D.M.E.	300	302	308	+2 67
485	C.E.G.I.D.	411	415	371	-9 73
230	Centrest (Ny)	227	224	227	....
525	C.E.P. Comm.	465	460	446	-4 09
151	Cerus	121 60	122	120 40	-0 99
425	Cetelem	460	450	455	-1 09
390	C.F.A.O.	383	381	378	-1 31
395	CF Int.	372	384	366	-1 61
570	C.G.E.	541	538	538	-0 55
330	CGI Info.	306	306	315	+2 94
860	C.G.I.P.	820	811	815	-0 61
500	CGP	525	520	533	+1 52
765	Chargeurs S.A.	795	795	782	-1 64
620	C.I.C.A (M)	505	505	500	-0 99
1050	Ciments franc.	947	951	938	-0 96
415	Club Méditer.	424 90	422	425	+0 02
118	CMB Packa.	107	107	109	+1 87
90	Codetel	95	94	92 10	-3 05
440	Colas	401 50	396	392	-2 37
260	Cpt. Entrep.	252	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1131	1136	1135	+0 35
144	Concept S.A.	98	....	....	....
305	CPR (Paris Rés.)	289 90	290	288 10	-0 62
690	Créd. Foncier	868	883	883	+0 56
585	Cr Lyon.(CI)	525	525	510	-2 86
920	Credit Nat.	891	891	901	+1 12
205	CSEE	184 20	180	175	-4 99
2180	Dassault	1930	1907	1950	+1 04
440	Dassault Aviation	443	440	440	-0 68
172	Dassault Electr.	170	174	167	-1 76
1290	De Dietrich	1395	1398	1380	-2 51
188	Dév.P.d.C.(L)	198	199	195	-1 52
285	Dév.R.Sud-Est	265 20	274	273	+2 94
380	D.M.C.	387 90	377	385	-0 75
3690	Docks France	3610	3580	3651	+1 14
2300	Eaux (Gle)	2230	2231	2205	-1 12
315	Ecco	297 80	295 50	295	-0 94
640	Elf Aquitaine	618	616	619	+0 16
470	-(Certific.)	480	480 10	480 50	+0 11
960	Epeda B.-F.	939	937	909	-3 19
275	Essilor	280 20	281	279	-0 43
170	Essil.Int.(DP)	152	152 50	151	-0 66
670	Esso	658	663	656	-0 30
1350	Eurafrance	1350	1349	1300	-3 70
1630	Eurocom	705	700	698	-0 99
90	Eurodisneyland	95	95 10	95	....
3100	Euromarché	3150	3150	3130	-0 63
1080	Europe 1	1058	1040	1030	-2 65
44	Eurotunnel	31 80	32	32 40	+1 89
1360	Exor	1300	1310	1301	+0 08
1270	Facom	1336	1320	1310	-2 09
128	Fimalac	137	136 70	133 90	-2 26
230	Fives Lille	205 50	205	210	+2 19
1780	Fromager. Bel	1630	1618	1615	-0 92
1830	Gal.Lafayette	1810	1810	1820	+0 55
1800	G.A.N.	1800	1800	1800	....
355	Gascogne (B)	379	392	375	-1 06
1080	Gaz et Eaux	1030	1008	1002	-2 72
975	Géophysique	960	960	970	+1 04
390	Gerland Ly.	486	486	478	-1 65
650	Groupe Cité	640	642	650	+1 56
345	GTM-Entrep.	300	300	294	-2 00
1040	Guyenne-Gas.	1042	1035	1036	-0 58
177	Hachette	160	158	153 20	-4 25
535	Havas	533	534	520	-2 44
525	Hénin (La)	520	520	520	....
985	Hutchinson	1115	1120	1115	....
215	Imétal	215	211	211	-1 86
109	Immob. Phénix	119	116 10	116 70	-1 93
77	Ingénico	75 90	75 20	75 30	-0 79
3000	Inst. Mérieux	3320	3220	3200	-3 61
380	Interbail	431	430 50	427	-0 93
1040	Intertechnique	1040	1040	1040	....
850	J. Lefebvre	660	660	640	-3 03
820	Labinal	760	760	740	-2 63
2930	Lab. Bellon	2961	2960	2936	-0 84
345	Lafarge	327 80	323 50	326 60	-0 37
345	Laboo	311	305 10	301	-3 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3400	Legrand	3480	3462	3480	....
1940	Legrand (DP)	1800	1781	1781	-1 06
580	Legris Industries	521	510	501	-3 84
760	Locabail Imm.	785	780	780	-0 65
410	Locafrance	416 90	415	415	-0 46
645	Locindus	684	684	667	-2 49
340	Luchaire	387	384 50	384	-0 82
3730	L.V.M.H.	3620	3599	3595	-0 69
470	Lyon.Eaux/Dumez	510	507	508	-0 39
210	Majorette Ly.	139 50	135	121 50	-12 9
285	Mar. Wendel	237	240	239	+0 84
230	Metra	209 10	209	207 30	-0 86
500	Merlin-Gerin	452 10	456	464	+2 63
84	Metaleurop	73	75	72	-1 37
115	Métrologie In.	102	100 50	95	-6 86
62	Michelin	64 95	64 50	64 80	-0 23
865	Midi (Cie)	886	882	885	-0 11
84	Midl. Bk Sa *	72 10	72 10	71 50	-0 83
335	Min. Salsig (Ny)	335 10	334 50	332	-0 93
96	MMB	83	82 10	82 60	-0 48
78	Moulinex	80 90	80 10	79 40	-1 85
1330	Navig. Mixte	1230	1220	1200	-2 44
129	Nord-Est	128	126	123 50	-3 52
470	Nordon (Ny)	380	377	377	-0 79
580	Nouv Galeries	679	680	685	+0 88
585	Occid. (Gle)	560	552	544	-2 86
1440	Omn. f. Paris	1590	1590	1545	-2 83
305	Olipar	275	276 80	275	....
525	Oréal	493	493	494	+0 20
485	Paribas	485	479	481 40	-0 74
1310	Pechelbronn	1305	1301	1300	-0 38
125	Pechiney Int.	124 50	123 50	124	-0 40
260	Pechiney (CIP)	254	253	257 50	+1 38
455	Penhoet	450	450	450	....
1020	Pernod Ricard	961	959	957	-0 42
515	Peugeot	497 50	498	496 70	-0 16
325	Plastic	327	327	325	-0 61
275	Plastic-Omn.	217	218	217	....
475	Poliet	410	410	409	-0 24
965	Présbail-Sic.	1019	1013	1014	-0 49
610	Primagaz	614	615	615	+0 16
490	Printemps	588	570	568	-3 57
1860	Promodès	1931	1928	1920	-0 57
320	Radiotechn.	347 80	348	340	-2 27
2780	Redoute (La)	2856	2850	2810	-1 68
290	Rémy et Associés	286	285	285	-0 35
245	R. Poulenc CIP	243	241	241	-0 82
335	Rober Financ.	335	332 50	337	+0 60
53	Rochette(La)	61 20	60	57 25	-6 45
1710	Roussel Uclaf	1950	2001	2020	+3 59
3110	R. Impé.Ly *	3020	3015	3000	-0 66
179	Sade (Ny)	182	182	181	-0 55
1430	Sagem	1332	1335	1310	-1 65
395	Saint Gobain	358	354 90	354 40	-1 01
1330	Saint Louis	1289	1274	1282	-0 54
1170	Salomon Ly.	1185	1181	1180	-0 43
405	Salvepar (Ny)	425	430	425	....
800	Sanofi	825	822	816	-1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1670	S.A.T.	1580	1580	1620	+2 53
255	Saul. Chât.	255	263 40	265 50	+4 12
1270	Saupiquet (Ny)	1260	1257	1255	-0 40
680	Schneider	606	604	603	-0 50
16	SCOA	16 10	16	16 10	....
1160	S.E.B.	1174	1152	1165	-0 77
440	Sefimeg	449	448	447 50	-0 33
585	Sextant A.	525	523	525	....
1070	S.F.I.M.	905	906	906	+0 11
168	S.G.E.	158 80	155 10	154 80	-2 52
590	Simco	528	538	538	+1 89
835	St. Rossignol	719	719	711	-1 11
850	Sligos	830	835	840	+1 20
400	Société Géné.	389	389	387 20	-0 46
122	Sodecco(B)	125	124	126	..
150	Sodero(Ny)	152	151 90	152	....
500	Sodexho	500	502	510	+2 00
78	Sogenal(Ny)	76	76	74	-2 63
400	Sogerap	402	402	413	+2 74
1320	Sommer-Allib.	1220	1210	1208	-1 15
1140	Source Perrier	1233	1234	1246	+1 05
520	Sovac	529	528	525	-0 76
440	SPEP	376	380	375	-0 27
480	Spie-Batignol.	358 50	352	359	+0 14
1100	Strafor	1035	1035	1065	+2 90
315	Suez	305 90	303 50	304 70	-0 39
670	Synthélabo	634	625	625	-1 42
95	Thomson CSF	101	98 90	100	-0 99
670	Total	644	642	645	+0 16
114	- (certif.)	105 80	107	108	+2 08
220	Traflaur Fin.	208	201	204	-1 92
530	U.A.P.	531	528	528	-0 56
225	UFB Locab.	226	227	222	-1 77
900	U.I.C.	794	790	786	-1 01
560	U.I.F.	600	603	595	-0 83
785	U.I.S.	810	815	802	-0 99
745	Unibail	745	744	740	-0 67
153	U.C.B.	142	142	140	-1 41
340	Valéo	338	330	333 60	-1 30
255	Vallourec	215	218	205	-4 65
365	Via Banque	355	355	355	....
965	Zodiac	890	890	890	....
1570	Elf Gabon	1500	1498	1483	-1 13
104	Amax	91	92	92	+1 10
100	Amer. Express	110 10	106 80	106 80	-3 00
171	A.T.T.	167 10	161	160 50	-3 95
128	Anglo Amer.C.	130	130 40	130 40	+0 31
375	Amgold	325	332 50	332 50	+2 31
255	Banco Santander	221	245	246	+1 13
685	B.A.S.F.	654	662	662	+1 22
710	Bayer	696	705	705	+1 29
70	Buffelsfon.	70	69	69	-1 43
63	Chase Manh.	54	53 20	53 20	-1 48
87	De Beers	86 15	86 40	86 40	+0 29
2130	Deutsche Bank	1958	1982	1984	+1 33
1270	Dresdner Bank	1176	1174	1174	-0 17
53	Driefontein	52 90	53 15	53 25	+0 66
178	Du Pont-Nem.	176	174 60	174 60	-0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
200	Eastman Kodak	208 70	205 50	205 50	-1 53
30	East Rand	21 15	21 50	21 50	+1 65
56	Echo Bay	53	53	53 05	+0 09
137	Electrolux	115 80	115	115	-0 69
198	Ericsson	186	188	187	+0 54
250	Exxon Corp.	252 70	251 40	251 40	-0 51
162	Ford Motor	149	144 90	144 90	-2 75
45	Freegold	45 55	45 20	45 20	-0 77
12	Gencor	12 60	12 55	12 60	..
275	Gén. Elect.	276 50	273 50	273 50	-1 08
196	Gén. Motors	200 50	197 50	197 50	-1 50
330	Gén. Belgique	310	309	309	-0 32
58	Gd. Métropol.	54 65	55 40	55 40	+1 37
70	Guinness	69 60	70 50	70 50	+1 29
19 50	Hanson PLC	17 65	17 95	17 95	+1 70
38	Harmony Gold	37 10	36 80	36 80	-0 81
148	Hewlett Packard	139 50	133	133	-4 66
49	Hitachi	42 50	41 80	42	-1 18
650	Hoechst	629	634	634	+0 79
89	Homestake	87	86	86 50	-0 57
83	Imp. Chemical	83 30	83	83	-0 36
550	I.B.M.	569	564	563	-0 88
230	I.T.T.	240	237	237	-1 25
142	Ito Yokado	142	140	140	-1 41
73	Matsushita	61 30	60 80	60 85	-0 73
15 50	Maxwell	13 80	13 60	13 60	-1 45
137	Mc Donald's	142 90	141 60	141 60	-0 91
415	Merck	417	420 50	420 50	+0 84
400	Minnesota M.	399 60	401	401	+0 35
300	Mobil corp.	291	291	291	...
190	Morgan J.P.	206	204	204	-0 97
30850	Nestlé	30790	29960	29970	-2 66
960	Nedlorf.	1018	1015	1015	-0 29
181	Norsk Hydro	165	160 60	160 60	-2 67
108	OFSIL	107	108	108	+0 93
1700	Pétrofina	1692	1680	1680	-0 71
245	Philip Morris	243 90	242 10	242 10	-0 74
62	Philips	57 30	57 20	57 20	-0 17
75	Placer Dome	68 10	69 40	69 40	+1 91
235	Quilmès	272	276 50	276 50	+1 65
24	Randfontein	22 25	22 30	22 30	+0 22
405	Royal Dutch	384 50	380 10	380 10	-1 14
43	R.T.Z.	40 95	39 85	39 85	-2 69
3 64	Saat & Saatchi	3 59	3 60	3 65	+1 67
43	St Helena	42 30	42 05	42	-0 71
300	Schlumberger	280	275 10	275 10	-1 75
48	Shell transp.	42 80	41 80	41 80	-2 34
2010	Siemens	2039	2043	2045	+0 29
265	Sony	229 60	225 10	225	-2 00
73	Sumitomo Bank	64 85	66 10	66	+1 77
210	T.D.K.	178	168 90	171	-3 93
43	Telefonica	43	43	43	...
32	Toshiba	27 25	26 80	26 80	-1 65
440	Unilever	431 80	432	432	+0 05
245	Unit.Techn.	222 80	222	222	-0 36
335	Vaal Reefs	318	322	322	+1 26
260	Volvo	189	184	184	-2 65
154	West. Deep	165	163	163	-1 21
165	Xerox Corp.	169 80	167 50	167 50	-1 35
111	Yamanouchi	107 50	106 50	106 50	-0 93
1 76	Zambia Cop.	1 75	1 75	1 76	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	120	4 26
Emp.Etat 9,8%78	99 48	3 41
10,80% 79/94	101	2 18
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	101 06	10 72
Emp.Etat 13,4%83	108 10	12 11
Emp.Etat 12,2% 84	103 30	1 30
Emp.Etat 11% 85	104 15	8 07
10,26% mars 86	98 80	6 88
OAT 10% 5/2000	98 50	4 74
OAT 9,9% 12/1997	99 38	9 16
OAT 9,8% 1/1996	98 62	7 78
PTT 11,2% 85	102 70	9 83
CFF 10,30% 86	95 70	7 61
CNB Bques 5000F	100 30	3 65
CNB Paribas 5000F	100 35	3 65
CNB Suez 5000F	100 35	3 65
CNE 11,5% 85	101 50	4 70
CNI 1/82 5000F	100 30	3 65
CNT 9 % 86	90 80	4 94
CRH 10,90% déc.85	101 10	8 82
CHARB FCE 3% 100	137 80	....
CNCA	978	....
Cena	....	....
CGE 6 janv. 89/98	540	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	769	737
Applications Hydr.	1360	1404 d
Arbel	680	660
Astorg	270	....
Bains C.Monaco	899	900
B.Hypoth.Europ.	344 80	....
B.N.P. Intercont.	252	244 50
Beghin-Say (C I)	588	....
Bénédictine	3800	3750
Blanzy Ouest	3550	3600
B.T.P.	68	67 30
Cambodge	575	585
Carbone-Lorraine	675	687
Cass Poclain	12	12
C.E.G.F (Frigor.)	375	363 80
Centenaire Blanzy	453	460
Cerabati	93 50	93 50
Champex Ny	126 10	....
CIC (CIP)	165	165
C.I.M.	770	800
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofradel? Collectig	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	830	....
Cogifi	400	405
Compiphos	483 50	470
Cie Industrielle	5160	4694 o
Cpt Lyon Alemand	410	408 20
Concorde	734	735
Constr.SAM.Prov.	31 20	32
Crédit Gén.Ind.	340	....
Cr Universel (Cie)	570	560
Créditel	117	117
Darblay	683	678
Degremont	1321	1342
Delalande	1840	1840
Delmas Vieljeux	4300	4250
Didot Bottin	1225	....
Eaux Bassin Vichy	2200	2266
Eaux Vittel	1010	1001
Ecia	189 20	190 10
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	315	316
E.L.M. Leblanc	700	697
Enelli Bretagne	507	500
Ent.Mag. Paris	4000	....
Eaux (ex. Eternit)	1415	1404
Europ Soutres Ind.	22	20 o
Finalens	250	....
F.I.P.P.	150	....
F.N.A.C.	1869	1910
Foncière (Cie)	853	851
Fonc.Lyonnaise	779	776
Foncina	502	501
Fougerolle	876	880
France I.A.R.D.	752	776
France SA (La)	1145	1142
From. Paul-Renard	2520	2500
Gaumont	1002	990
Geraflim	270	270
Gévelot	550	550
G.F.C.	386 10	396
G.F.I.I.	302	282 10
Grds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1151	1170
G.T.I (Transport)	471	476
Immobail	359	369
Immobanque	709	720
Im.Marseillaise	5330	5300
Imm. Plaine-Monceau	400	384
Immofice	439	437
Invest.(Sté Cie.)	3050	3080
Jaeger	50	48
Lambert Frères	375	....
Lille Bonnières	1637	1639
Loca-Expansion	303	303 60
Locafinancière	496	496
Locamil	194	186 30
Louis Vuitton	895	891
Louvre	3840	3800
Lucia	1730	1730
Machines Bull	34 40	33 o
Mag.Uniprix	141	141
Magnant	810	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	821	....
Mors	115 50	115
Navigation (Nle)	223 50	....
Opterg	330	328
Ordal (CI)	229	....
Origny-Desvroise	1085	1080
Palais Nouveauté	1030	1000
Paluel Marmont	591	590
Parfinance	196	192
Paribas (CIP)	850	848
Paris France	211	206
Paris Orléans	260	252 30
Partiens Invest.	321	311 40
Pathé Cinéma	1000	797 o
Piper Heidsieck	1920	....
P.L.M.	305	305
Porcher	565	693 d
Promodès (CI)	1480	....
Publicis	650	631
Rochefortaise	121 20	124 80
Rosario	250	245
Rougier	419	410
S.A.C.E.R.	282 30	265
S.A.F.A.A.	380	....
S.A.F.I.C Alcan	189 20	185
SAFT	1070	1060
Saga	236	230 10
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	610	618
Seeam	95 40	92 90 o
Sivoldienne M.	149 50	....
S.C.A.C.	758	736
Sécalle Maubeuge	399	387
S.Esd.Part. (M)	140	....
Silic	632	610
Simlex	300	296
S.I.P.H.	320	315
S.M.C.I.	230	....
Sofal	569	569
Soffo	422	439 d
Soficel	1120	1110
Soficomi	665	....
Sofragi	1400	1400
Sophia-Bail	390	388
Sopagyl	167	167
Sourdare Autogliss	825	825
Sovabail	405 50	406
Starol	725	....
Suez (CIP)	249 50	....
Taittinger	3848	3800
Télémécanique Elect.	3900	3744 o
Textue-Aquitaine	824	825
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	980	960
U.T.A.	2225	....
Vicat	350	345
Vinipriz	1929	1905
Virax	149 80	149 50
Maroc.Sté Brasserie	285	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	785	785
Akzo Nv Stco	198	....
Alcan Aluminium	82	80 10
American Brands	186 90	180
Arbed	480	479
Asturienne Mines	170	....
Banco Popular Espa.	460	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	23300	23500
Can.Pacifique	80 40	80 50
Chrysler Corp.	55	52 50
C.I.R.	11 40	....
Commerzbank	704	...
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	222	....
GBL (Brux Lamb.)	510	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	74	75 90
Goodyear Tire	70	69
Grace and Co (WR)	112 70	111
GTE Corp.	137	....
Honeywell Inc.	445	424
Johannesburg	1445	....
Kubota	26	....
Latonia	310	310
Midland Bank	17 80	...
Noranda Mines	60 20	64
Olivetti priv.	11 50	....
Pakhoed hold.	565	....
Pfizer Inc.	388 80	386 70
Procter Gamble	411 10	427 80
Ricoh	28	28
Robeco	252 60	....
Rodamco NV	147 80	146 70
Rolinco	235 70	....
Saipem	7 35	7 40
Sema Group	50	50
SKF Aktiebolaget	78	....
Tenneco Inc.	205	....
Thorn Electrical	58 50	58 50
Toray Ind.	22 20	21 90
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1240	....
West Rand Cons.	12 10	12 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	....
Boiron	815	815
Calciphos	152	150
C G H Cogedor	84	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	655	650
Drouot Assurances	315	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	65	65
Gachot S.A.	81 10	81 10
Groupe Extension	184	89 70 o
Guy Degrenne	454	....
Harbo Ripier Zan.	210	....
Hoogovens	297	....
Lectures du Monde	320	....
Modis	825	....
Patemelle RD	1180	....
Particip. Perrier	362	...
Quelqueal	240	...
Rorento N.V.	178 10	....
St-Gobain-Emballage	2050	2788 d
Sema Metra	181	....
S.E.P.R.	1630	....
S.P.R. act. B	348	....
Ultien	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89 20	....
Wonder	968	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	4 976	4 983	4 770	5 220
Ecu	6 929	6 938	....	....
Allemagne (100 dm)	337 390	337 620	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 347	16 347	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 110	299 290	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 475	4 475	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 850	87 890	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 759	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 283	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 850	....	386 500	411 500
Suède (100 krs)	89 800	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	88 110	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 978	....	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 290	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 820	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 284	....	4 150	4 550
Japon (100 yens)	3 860	....	3 660	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	60900	61300
Or fin (en lingot)	61000	61450
Napoléon (20f)	391	385
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	416	419
Pièce Latine (20 f)	355	351
Souverain	480	480
Pièce 20 dollars	2190	2185
Pièce 10 dollars	1212 50	1260
Pièce 5 dollars	760	.....
Pièce 50 pesos	2360	2375
Pièce 10 florins	368	367

SICAV (sélection) 15/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	958 57	933 24
Action	191 74	186 61
Agepargne	704 82	674 47
Agéplacement	7049 35	7049 35
Ageprenière	107 60	107 28
AGF Actions ex CIP	970 51	948 84
A.G.F. 5000	564 94	551 16
AGF ECU	1008 41	998 43
AGF Foncier	109 85	107 17
AGF Invest Sicav	101 28	98 79
AGF Interfonds	405 87	395 97
AGF Oblig.	1072 05	1068 72
AGF Sécurité Sicav	11057 68	11057 68
A.G.F.I.M.O.	595 91	581 38
AMERI-GAN	5820 58	5404 40
Amplitude	571 40	554 76
Arbitrages Court.T.	8245 57	8233 09
Associc.	1135 43	1135 43
Atout Futur	330 44	322 38
Auracic	1066 74	1035 87
Avenir Alizes	1537 93	1507 77
Avenir CIC	100 65	97 62
Axa Capital	142 53	138 39
Axa Europe	118 74	111 71
Axa Investissements	106 86	102 28
Axa NPI	95 56	91 44
Axa Valeurs PER	112 80	107 94
Capimonétaire	5616 69	5611 38
Capioblig.	5606 20	5523 35
Capitacic	1122 13	1105 55
Capital-Monde	334 72	326 56
Candan Pierre	28 86	28 16
Coesdr	1144 90	1118 98
Compavalor	6104 22	6095 08
Convertimmo	361 42	347 52
Cradinter	442 19	429 31
Credit Mutuel Capital	1115 48	1093 59
C.T.A. Plus	6011 60	6011 60 ●
Diese	1112 18	1085 05
Drouot France	743 08	711 08
Drouot Investiss.	855 43	818 59
Drouot Sécurité	229 69	219 80
Drouot Sélection	137 47	131 55
Ecucic	1052 42	1036 87 ●
Ecupar	119 92	114 76
Ecureuil Capitalisation	2197 94	2176 18
Ecureuil Invest.	358 25	347 82
Ecureuil Monepremière	58049 58	58049 58
Ecureuil Monétaire	34214 05	34214 05
Ecureuil Trésorerie	2121 79	2121 79
Ecureuil Trimestr.	1941 45	1922 23
Elicash	415903 33	415903 33
Energie	255 13	243 56
Eparcic	3121 09	3121 09
Eparcourt-Sicav	4351 18	4340 33
Epargne Associat.	25276 69	25239 03
Epargne Capital	9066 31	8976 54
Epargne Court Terme	589	589
Epargne Croissance	1458 52	1419 49
Epargne Industrie	82 18	79 96
Epargne J.	60730 31	60730 31
Epargne Long Terme	182 98	178 08
Epargne Monde	1097 49	1069 12
Epargne Obligat.	186 49	181 50
Epargne Première	12639 37	12545 28
Epargne Quatre	1089 69	1060 53
Epargne-Unie	1195 26	1168 11
Epargne Valeurs	408 36	397 43
Epsilon	1154 83	1143 40
Esfinvest	581 58	584 84 ●
Eurocic Leaders	936 27	909
Eurodyn	1063 84	1037 89
Euro Gan	6331 96	6089 42
Euronaif	28 71	28 32
Fonsicav	12446 98	12446 98
FRANCE-GAN	8513 90	8282 60
France Garantie	283 98	283 45
France Index Sicav	94 94	92 16
France Investiss.	439 69	428 97 ●
France Oblig.	459 28	454 71
Francic	398 99	387 37
Francic Pierre	105 07	102 01
Francic-Régions	1140 98	1107 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	31	31
Fructi-Capi	35 58	35 05
Fructi Court	123453 95	123453 95
Fructidor	228 30	224 93
Fructi-Epargne	28 86	28 16
Fructifrance	762 14	743 55
Fructiterme	27 52	26 85
Fructi-Première	10428 83	10274 71
Fructivar	4731 80	4720
Fructioblig.	1216 32	1186 65
Gestilion	12697 44	12685 78
Gest.Associations	146 04	142 83
Gest. F. Sécur.	10610 03	10104 79
Horizon	1088 74	1057 03
Interepar	100179 31	97281 47
Interoblig.	11840 75	11385 34
Interselection Fse.	488 77	474 53
Japacic	148 12	143 81
Jeunepargne	249 09	245 41
Laffitte Amérique	181 16	173 77
Laffitte Europe	235 68	226 05
Laffitte Expan.	234 48	224 90
Laffitte France	299 81	287 68
Laffitte Immobil.	228 57	219 25
Laffitte Japon	391 43	375 47
Laffitte Oblig.	133 44	128
Laffitte Rendement	178 26	170 99
Laffitte Tokyo	336 78	323 06
Lasoude	5899 04	5890 20
Leumi C.T.	10892 87	10892 87
Leumi L.T.	5976 10	5801 07
Lion Association	11506 99	11506 98
Lion Institution	25149 19	25088 47
Lionplus	839 07	822 82
Lion Trésor	2123 55	2102 52
Loc 20 000	23008 36	23008 36
Lorra Bourse Inv.	482 20	468 16
Lorra Portefeuil.	617 73	589 74
Médiacroîsse	167 13	159 93
Mensuel CIC	10096 74	9995 77
Mondial Investissem.	377 27	360 15
Monecic	5453 87	5453 87
Monaden	58737 53	58737 53
Mone.J	63382 18	63382 18
Monévalor	71281 57	71281 57
Mutualité dépôts	11764 56	11741 08
Mutuelle Unie Sel.	138 83	132 85
Natio Court Terme	246329 00	246329
Natio-Epargne	15219 34	15068 65
Natio-Ep Ret.	113 32	110 30
Natio Epargne Trésor	6734 06	6720 82
Natio-Inter.	1145 02	1114 37
Natio-Inter	1162 41	1131 30
Natio-Monétaire	22186 50	22185 50
Natio Obligations	504 16	490 66
Natio-Patrimoine	1342 06	1306 14
Natio-Placements	66227 46	66227 46
Natio-Revenus	982 99	973 28
Natio Sécurité	12318 07	12318 07
Natio-Valeurs	751 47	731 36
Nippon-Gan	5552 83	5339 28
Nord Sud Dévelop.	1277 49	1274 94
Obli-Associations	125 63	124 29
Oblicic-Mondial	2306 28	2272 20
Oblicic-Régions	1019 24	1004 18
Oblig. tous caté.	154 15	151 87
Obliloo	1134 34	1123 11
Oblisécurité	11184 22	11184 22
Optimat	31822 59	30895 72
Oracion	934 90	912 10
Orvalor	5321 04	5128 71
Paribas Capitalisation	1221 91	1203 85
Paribas Epargne	18043 15	18007 14
Paribas Opportunités	108 93	104 49
Paribas Patrimoine	502 16	481 69
Paribas Revenus	88 35	87 48
Patrimoine Retraite	191 89	188 13
Parvalor	604 39	586 79
Phénix Placement	288 74	280 33
Phénix Sécurité	10196 13	10196 13
Pierre Investissements	703 82	686 65
Placement A.	1177 43	1154 34
Placements C T	7784 80	7769 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placemap 1	6260 73	6268 19
Placement Premier	5715 13	5703 72
Plénitude	115 35	112 26
Poste Gestion	56924 50	56924 50
Première Oblig.	10924 67	10913 76
Prév. Ecureuil	107 89	106 82
Prévassociation	25598 13	25598 13
Proficius	1064 23	1038 27
Quartz	115 91	113 08
Réalvalor	819 69	796 82
Rentacic	156 16	153 85
Revenus Trimestr.	5304 81	5262 29 ●
Revenu-Vert	1124 17	1107 56
St Honoré Bio-Alim.	841 32	803 17
St Honoré Global	231 94	221 42
St Honoré Mat Plac.	189 07	180 50
St Honoré Pacifique	536 18	511 87
St Honoré PME	474 58	453 06
St Honoré Réal	13044 98	12983 01
St Honoré Services	461 03	443 30
St Honoré Techno	687 43	656 26
Sécuricic	1529 10	1529 10
Sécuri-Gan	13276 79	13015 48
Sécuri-Taux	1215 55	1215 55
Sicaslen	682 53	672 44
Sicav Associations	1616 58	1614 16
S.F.I. fr et étr.	601 21	583 70
Sicav 5.000	378 87	368 73
S.I. Est	1279 63	1224 53
Slivafrance	592 99	577 12
Slivam	381 96	371 74
Slivarente	205 73	201 70
Slivinter	390 75	380 29
S.N.I.	1032 21	1002 15
Sogépargne	307 04	295 94
Sogéfroc	52903 86	51362 97
Sogevar	987 76	923 88
Sogintor	1158 84	1106 29
Soleil Investissements	483 51	464 91
Solstice	2097 90	2092 67
Stratégie Actions	793 36	762 84 ●
Stratégie Rendements	1218 71	1180 35
Technocic	947 46	919 86
Techno-Gan	5526 47	5313 91
Thesora	564 04	558 46
Tranplus	133 04	127 31
Trésor Avenir	105 51	104 47
Trésor Plus	1110 42	1099 43
Trésor Réal.	12494 27	12494 27
Trésoricic	112199 69	112199 69
Trilion	5081 68	5031 37
U.A.P.Investiss.	403 69	389 10
U.A.P. Act. F.	522 70	503 81
U.A.P. Act. Sél.	573 13	552 41
U.A.P. Asdif.	600 12	578 43
U.A.P Alizé	201 24	193 97
U.A.P Alto.	164 43	156 49
UAP Moyen Terme	119 64	115 32
Uni-Associations	118 88	118 88
Uni-Foncier	1284 56	1253 23
Unifrance	519 74	507 06
Uni-Garantie	1329 86	1306 35
Uni Régions	1364 28	1321 23
Uniroste	2441 45	2381 90
Univar	208 58	208 58
Univers Actions	1151 84	1123 75
Univers-Obligations	1819 32	1679 82
Valorem	486 84	474 97
Valorg	1807 92	1806 11
Valrest	46443 33	46420 12
Vauban	25174 84	25149 47

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ● : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

L'affaire de l'observatoire aquatique de Fleury (Aude)

La chancellerie s'est opposée à l'ouverture d'une information judiciaire concernant Urba-Technic

M. Henri Nallet a annoncé, jeudi 15 novembre, l'ouverture d'une enquête administrative *« pour savoir comment un document parti de la chancellerie a pu se retrouver à l'extérieur »*. Le garde des sceaux réagissait ainsi aux informations du *Nouvel Observateur* du 15 novembre selon lesquelles, le 16 octobre dernier, le ministère de la justice s'était opposé dans un télex adressé au parquet de Narbonne à l'ouverture d'une information judiciaire sur une nouvelle affaire impliquant le bureau d'études lié au PS, Urba-Technic. Déjà évoquée (*le Monde* du 26 octobre), celle-ci concerne la gestion d'un observatoire aquatique, « La Bulle », à Fleury (Aude) dont le maître d'ouvrage, la Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement de l'Aude (SEMEAA), a versé des commissions à Urba-Technic. Placé en garde à vue le 16 octobre, l'ancien maire socialiste de Fleury, M. Christian Montagné, devait être remis en liberté vingt-quatre heures plus tard.

Selon le *Nouvel Observateur*, dans un rapport de quarante pages adressé à la chancellerie, le procureur de Narbonne estimait que cette affaire, qui porte sur des irrégularités d'un montant de 44 millions, incluait *« la découverte d'un système organisé de détournement de fonds publics : celui d'Urba-Technic »*. M. Nallet assure, pour sa part, qu'*« il n'y a eu aucune intervention de la part du ministre de la justice »*. Selon lui, le télex de la chancellerie demandait seulement de *« prendre un certain nombre de précautions, compte tenu de la nature et des responsabilités des personnes qui allaient vraisemblablement être inculpées »*. *« Cette indication ne constitue certainement pas un blocage de l'affaire »*, a-t-il ajouté, assurant que *« le dossier suivra son cours »*.

Or le quotidien *l'Humanité* du 16 novembre publie un fac-similé du télex de la chancellerie daté du 16 octobre, soit deux semaines après la nomination de M. Nallet au ministère de la justice. On y lit bien la recommandation suivante : *« En l'état actuel des divers rapports qui m'ont été adressés, il m'apparaît en effet qu'il n'y a pas lieu dans cette affaire de requérir d'urgence l'ouverture d'une information, et encore moins la mise en détention des divers mis en cause. »*

Nouvelle journée d'action nationale le 30 novembre

Glose sur l'indépendance des magistrats

A l'appel de l'intersyndicale de la justice, le monde judiciaire s'est mobilisé, jeudi 15 novembre, un peu partout en France. Au Sénat un colloque s'est déroulé sur fond d' « affaires ». Une nouvelle journée d'action nationale, qui pourrait prendre la forme d'une grève totale, est annoncée pour le 30 novembre, jour où le président de la République doit participer aux cérémonies du bicentenaire de la Cour de cassation.

Au moment même où, dans de nombreux palais de justice, avocats, magistrats et fonctionnaires se mobilisaient une nouvelle fois pour dénoncer la crise de la justice, le Sénat organisait un colloque sur le thème : « Quelle justice pour demain ? ». On devait l'initiative à M. Alain Marsaud, membre fondateur de l'Observatoire des libertés, une association de juristes et de parlementaires proches de l'opposition. Cet ancien substitut du parquet de Paris a préféré quitter la justice active pour devenir conseiller du président du Sénat, M. Alain Poher.

A ses côtés, se trouvait son ancien collègue et ami, le juge d'instruction Gilles Boulouque, et en *« vedette américaine »*, dans une proximité d'esprit inattendue, l'avocat Jacques Vergès, qui n'a pas ménagé sa peine pour appeler les magistrats à *« défendre leurs prérogatives »*. S'agissait-il d'une idée originale du Sénat ou plutôt d'une *« opération politicienne »* dans laquelle certains *« se sont laissé piéger »* ? M. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur socialiste du territoire de Belfort, avocat de profession, n'a pas manqué de souligner que *« l'alternance a vraiment du bon : beaucoup de magistrats qui, hier, acceptaient parfaitement leur condition, aujourd'hui se révoltent.*

Plutôt que de tenter de répondre au thème du colloque, la plupart des intervenants, sur fond *« d'affaires »*, ont préféré dénoncer la tutelle politique sous laquelle se trouveraient aujourd'hui les magistrats. Ainsi, au micro d'Europe 1 M. Marsaud a-t-il estimé que les magistrats en France *« ne sont certainement pas »* totalement indépendants du pouvoir politique. Il convient, selon lui, de *« pousser un cri d'alarme »* à l'intention des parlementaires et des hommes politiques : *« Laissez les juges juger dans les tribunaux, laissez les procureurs requérir comme ils le souhaitent »*. M. Boulouque, lui, est revenu sur l'affaire Gordji : une affaire dans laquelle *« il n'y avait pas de raison d'Etat »*. Ce magistrat a toutefois dénoncé cette *« raison d'Etat sournoise qui rôde dans les palais de justice et qui fait dire que les juges sont des pantins »*. Mᵉ Vergès, commentant la même affaire, a estimé que le juge dans ce cas *« est victime de la raison d'Etat, mais il ne la sert pas »*.

Comment alors rendre les magistrats plus indépendants ? M. Jacques Toubon (RPR) a présenté un projet global de réforme de la justice qui passe par une réforme constitutionnelle et prévoit de donner un statut d'indépendance totale aux magistrats, y compris à ceux du parquet. M. Michel Jéol, avocat général à la Cour de cassation, était d'un avis contraire. Evoquant les *« dévoiements du système et les détournements de pouvoir »* qui jettent *« la suspicion sur l'ensemble de la justice »*, M. Jéol est convenu que les juges, parfois démoralisés, pouvaient être conduits *« à des comportements irresponsables »*. Dans ce contexte, le ministre de la justice, M. Henri Nallet, toujours empêtré dans les affaires de fausses factures, a tenté de faire face, réclamant une fois de plus qu'on le laisse faire *« son travail de ministre »*, auquel il voudrait *« se consacrer de toutes ses forces »*, loin du *« débat un peu hypocrite »* sur le financement des partis politiques : *« Il faut que la classe politique soit claire, franche, et que tout le monde reconnaisse qu'il a péché »*.

AGATHE LOGEART

□ **Mort de l'écrivain polonais Adolf Rudnicki.** – L'écrivain polonais Adolf Rudnicki est mort à Varsovie, le jeudi 15 novembre, à l'âge de soixante dix-huit ans. L'essentiel de son œuvre a été consacré au témoignage sur l'extermination des juifs polonais *(La Mer Morte est vivante)*. Ancien militant communiste il a aussi beaucoup écrit dans la presse polonaise. Il partageait sa vie entre Paris et la Pologne depuis les années 70.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1990 a été tiré à 539 987 exemplaires.

Une centaine d'Américains seront prochainement évacués du Koweït

Un vol permettant d'évacuer les ressortissants américains qui veulent – et peuvent – encore quitter le Koweït aura lieu dimanche 18 novembre, a annoncé jeudi le département d'État. Une centaine de personnes, des femmes et des enfants, ainsi que des Américains ayant la nationalité d'un pays arabe bénéficieront de ce vol charter d'Iraqi Airways. Ils suivront les vingt-sept membres du personnel d'un hôpital de Bagdad, vingt-cinq Irlandais, un Néerlandais et un Britannique, arrivés jeudi à Amman, et les cent soixante-dix Bulgares qui ont regagné Sofia le même jour.

D'autre part, sept mille Vietnamiens travaillant en Irak vont rentrer chez eux à bord d'avions irakiens affrétés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avec l'aide de la CEE. En revanche, un millier d'Asiatiques fuyant le Koweït sont bloqués depuis plus d'un mois du côté irakien de la frontière avec la Turquie. Enfin, M. Saddam Hussein a reçu jeudi M. Daniel Ortega. L'ancien président du Nicaragua l'a assuré de sa *« solidarité »* avec le peuple irakien. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La France renforce son dispositif « Epervier » au Tchad

La France vient de renforcer son dispositif militaire « Epervier » à Abéché, au Tchad, a-t-on appris vendredi 16 novembre au ministère de la défense. Ce renforcement limité a été décidé en raison de la *situation dans l'est du pays*, afin d'améliorer la sécurité des troupes françaises.

Une compagnie (150 hommes) habituellement stationnée à N'Djamena a été transférée à Abéché, plus près de la frontière avec le Soudan. Les effectifs des forces stationnées à Abéché passent ainsi de 350 à 500 militaires.

Selon des sources informées à Paris, les assaillants contrôlent la région délimitée par les localités de Tiné, Bahay, Iriba et Guereda, toutes situées non loin de la frontière tchado-soudanaise. Ces assaillants sont, selon N'Djamena, *« des éléments de la légion islamique prolibyenne »* et, selon Tripoli – qui dément toute implication, – *« des opposants tchadiens armés »* regroupés autour de l'ex-commandant en chef tchadien Idriss Deby.

□ **M. Mauroy menace le PC.** – M. Pierre Mauroy a lancé, jeudi 15 novembre, un avertissement aux responsables du Parti communiste. *« Ils envisagent tranquillement de voter la motion de censure avec la droite. Qu'ils sachent que, le lendemain, on leur demandera des comptes dans les mairies ! »*, a déclaré le premier secrétaire du PS devant les militants socialistes de Bron, dans la banlieue lyonnaise. M. Mauroy a précisé que les socialistes n'entendent pas, *« pour autant, mettre en péril* [leur] *collaboration »* municipale avec le PCF. – *(Corresp.)*



SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Vas-y Flo !

VAS-Y Flo, vas-y Florence Arthaud ! Tiens bon la barre ! Fais-le voler ton étrange, ton superbe oiseau des mers, si léger et si pataud, qui t'emporte, bondissante petite crevette, à fleur de vagues, dans ses filets. Là aujourd'hui, la guerre du Golfe, la motion de censure, les lycéens en colère, on s'en fout, on n'a qu'une chose en tête, c'est que tu y sois, que tu y restes, toi, en tête. Tu nous verrais, ça vaut mille, on est postés là, l'oreille collée au transistor, l'œil vissé sur la télé, à te souffler, haletants, dans les voiles pour te pousser vers la victoire.

Si tu peux pas nous entendre, nous on t'écoute à longueur de journée chanter en duo avec Pierre Bachelet, au Top 50. Et quand je dis on, c'est moi, c'est nous, c'est les ateliers et les bureaux, c'est les livings et les laveries, c'est le métro, les bus et les taxis, c'est radio-couloirs et c'est radio-trottoirs, c'est les nanas parce que t'es pas un mec, et c'est les mecs parce que t'es une nana. Un véritable vent de terre s'est levé, et j'en suis la première étonnée. Moi, sortie de l'ami Kersauson, l'appel du grand large, ça ne m'arrachait pas au plancher des vaches. Même ton record de l'Atlantique en solitaire, je l'ai inscrit distraitement dans la colonne des gains au bilan du féminisme. Et quand t'as pris le départ du Rhum avec ta minerve et ton air crâne, bien décidée à battre à la bouée les Poupon, les Birch, les Bourgnon et autres superchampions du sport le plus viril et le plus macho qui soit, je me suis dit, elle rêve, la pauvre chérie, jamais elle y arrivera.

Qu'une femme remporte la course aux voix – m'sieur le président de la très catholique République d'Irlande, m'sieur le maire de Washington, m'sieur le gouverneur du Texas ? Non, madame ! – on commence à trouver ça normal. Ils se battent à armes presque égales maintenant, les partants. Mais là, seule sur l'océan de tous les dangers, en panne de communication, privée des conseils de ton routeur, le cordon ombilical coupé, tu nous a tous rassemblés dans le sillage de ce formidable défi à la fatigue, à l'endurance, et à la maîtrise des éléments. Vas-y, Flo, tiens bon le cap ! Et, quoi qu'il arrive, bravo ! Et merci !

Devant le Conseil supérieur de l'éducation nationale

M. Jospin ouvre le débat sur la réforme des lycées

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin estime que, si les lycées ont besoin de crédits, leur situation exige aussi une *« évolution qualitative »*. Il est donc décidé à s'appuyer sur le mouvement des lycéens pour faire passer la réforme des programmes et des méthodes en préparation depuis six mois.

Tel est le message délivré vendredi 16 novembre par le ministre devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), qui réunit les représentants de l'ensemble des partenaires de l'institution, syndicats d'enseignants et fédérations de parents en tête. M. Jospin s'est prononcé en faveur d'une *« évolution des contenus et des programmes »*, estimant qu'actuellement *« la cohérence du savoir que l'on enseigne »* n'est *« pas suffisante »*.

Afin de donner leurs chances à tous les élèves, le ministre souhaite aussi *« développer le travail personnel et en équipe, en soutien, d'autres façons d'acquérir des connaissances »*, et organiser *« la nécessaire diversification des parcours et des formations au sein du lycée »*.

La discussion reprendra après que le Conseil national des programmes aura remis au ministre ses propositions sur les lycées, ce qui interviendra dès la semaine prochaine, a précisé M. Jospin.

13 kilomètres en souterrain et à péage

M. Chirac lance des études pour le doublement du périphérique sud

M. Jacques Chirac, maire de Paris, devait annoncer, vendredi 16 novembre au Conseil de Paris, le lancement d'études pour le doublement en souterrain de la partie sud du boulevard périphérique, entre les portes d'Auteuil et de Bagnolet. En fonction des résultats des études techniques, attendus pour la fin de l'année prochaine, le chantier pourrait démarrer en 1992, ce qui permettrait une mise en service progressive de ces 13 kilomètres entre 1995 et 1997. Selon les premières estimations de l'avant-projet, cet ouvrage en tunnel sur deux niveaux coûterait *quelque 10 milliards de francs*, et son accès serait à péage.

□ **Le Sénat repousse le regroupement des élections locales.** – Les sénateurs ont examiné en nouvelle lecture, vendredi 16 novembre, le projet de loi organisant le regroupement des élections locales, présenté par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Comme en première lecture, la majorité sénatoriale a repoussé le projet en adoptant une question préalable (qui dispose qu'il n'y a pas lieu de délibérer).

□ **Enlèvement et assassinat d'un cadre du Crédit lyonnais à Grenoble.** – Un cadre de l'agence centrale du *Crédit lyonnais de Grenoble*, Jean-Claude Rostaing, âgé de cinquante ans, qui avait été enlevé mercredi 14 novembre à Echirolles, a été retrouvé mort vendredi 16 novembre près de Saint-Georges-de-Commiers (Isère). La veille, une lettre manuscrite de M. Rostaing était parvenue à l'agence, réclamant le versement d'une rançon de 2 millions de francs.

□ **Deux cent cinquante élèves victimes d'une gastro-entérite dans un lycée de l'Orne.** – La gastro-entérite, qui a frappé depuis le début de la semaine deux cent cinquante élèves et une trentaine de professeurs du lycée technique de Tinchebray proviendrait, selon l'hypothèse la plus probable retenue par la DDASS de l'Orne, d'une *« toxi-infection alimentaire »*.